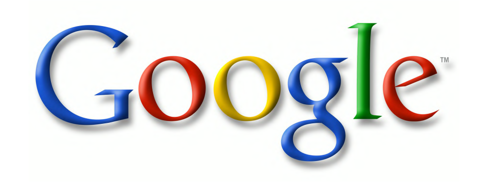
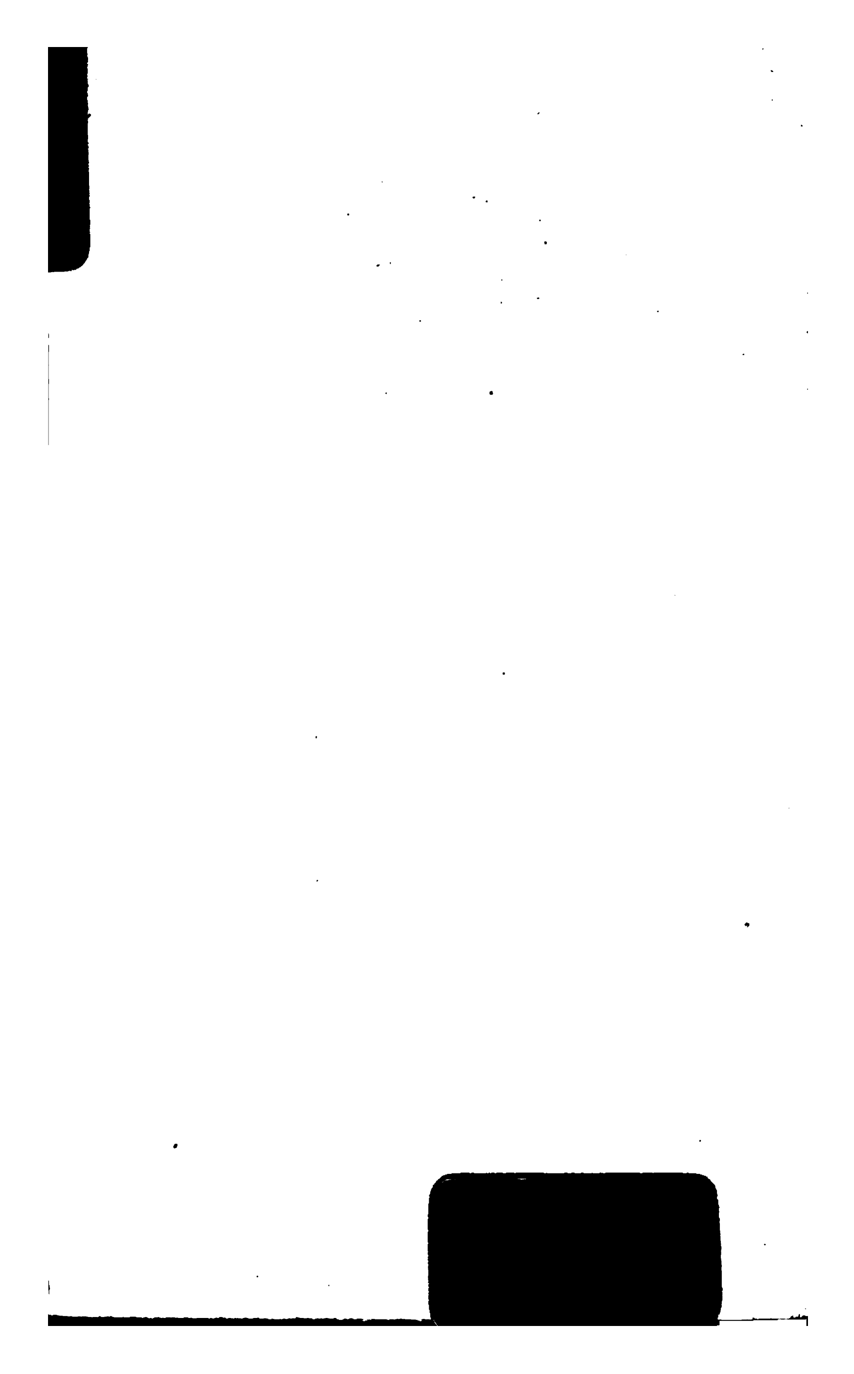
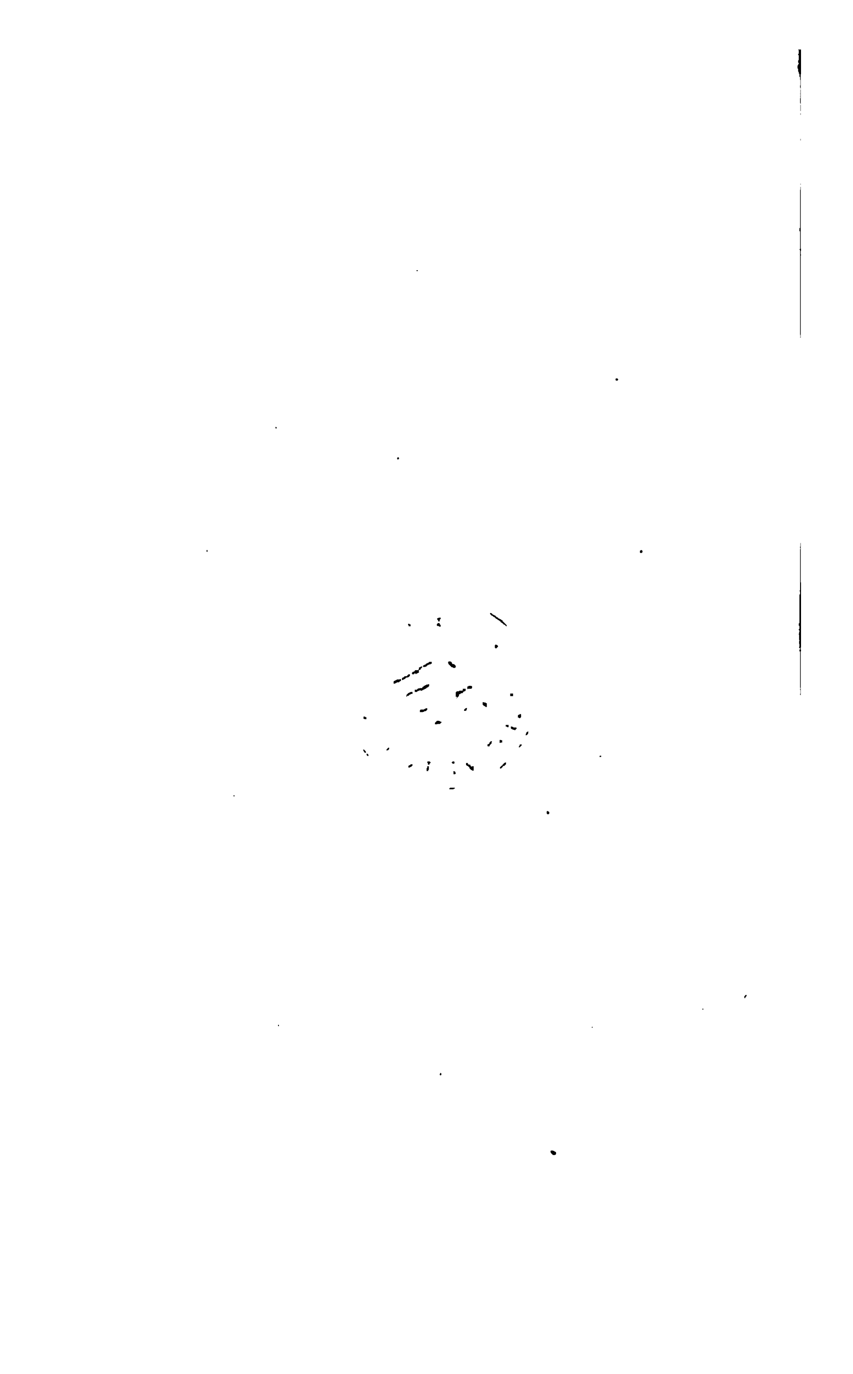




SB
Ribbe

LE PLAY,

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE.



TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT. — MESNIL (EURE).





FRÉDÉRIC LE PLAY
(d'après le buste de Chapu, 1869)

Imp. Sarazin, Paris.

LE PLAY,

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE,

PAR

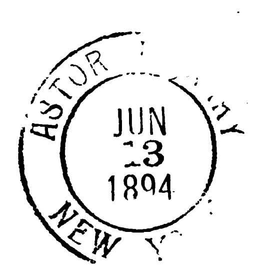
CHARLES DE RIBBE.

PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET CIE,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

1884.


ASTOR
JUN
13
1894
NEW

PRÉFACE.

Seuls ont connu M. Le Play tout entier ceux qui ont pu l'approcher de près, le voir et l'entendre dans le cercle de la famille, au sein d'une intimité que sa bonté rendait si douce, et se placer en quelque sorte sous son rayon.

Ses livres, qui lui ont valu la gloire d'être appelé « le créateur de la science sociale », nous font admirer, sous les formes propres à sa méthode et à son génie scientifique, le grand penseur et observateur, le pénétrant et profond moraliste...; mais ils ne nous représentent pas, selon nos désirs, le Le Play intérieur, l'homme lui-même, tel que nous l'aimions autant que nous le vénérions.

Plusieurs de ses amis nous en ont donné,

à cet égard, de vivantes images. Si éloquents et si exacts qu'ils aient été, aucune de ces images ne saurait égaler celle que nous ont conservée ses lettres.

« Je confesse, écrivait une femme d'esprit, qu'une correspondance, fût-elle de gens inconnus, pique singulièrement ma curiosité... Certaines lettres sont beaucoup plus agréables à lire que bien des livres. C'est la vie elle-même, au lieu de l'imitation de la vie. »

Combien serait intéressante la vie, toute la vie de M. Le Play ainsi recherchée et retrouvée dans ces sources vives! et comme nous voudrions qu'on pût la ressaisir, avec mille détails attachants, dans ses notes de voyage! Mais un tel travail serait hors de nos moyens. Qu'il nous suffise d'en offrir un fragment pour une période particulièrement remarquable et des plus fécondes, et de consacrer à cette partie de sa correspondance

une esquisse semblable à celles qu'il a tant concouru à nous faire entreprendre sur les *Livres de raison*.

En voici le cadre et le point de vue :

Jusqu'en 1856, M. Le Play n'a eu un nom et n'a exercé une action publique que comme ingénieur des mines. Pendant vingt-cinq ans, sans bruit, silencieusement, il a recueilli et amassé les matériaux de son œuvre d'observation sur les sociétés. A ce moment, et à l'heure même où la direction d'une grande Exposition universelle vient de le mettre en évidence, il la produit au dehors. Ses *Ouvriers européens* sont un événement dans le monde des économistes, et le prix de statistique que leur décerne l'Académie des sciences en fait la nouveauté du jour. Dès lors il ne s'arrêtera plus dans la carrière; il a décrit les maladies sociales de la France; désormais il s'ap-

pliquera à les guérir, et, huit ans après, il en dira et proposera les remèdes dans sa *Réforme sociale en France, déduite de l'observation comparée des peuples européens.*

Déjà, en 1856, le péril lui paraît imminent. Le nuage noir, qui tant de fois a éclaté sur notre pays, est toujours à l'horizon chargé d'éclairs. Des foules aveugles, une multitude d'hommes, très clairvoyants sous d'autres rapports, ferment les yeux sur lui et refusent même de les ouvrir. Une catastrophe en sortira... Il l'annonce, il réitère ses avis et avertissements, il se multiplie pour la conjurer, en travaillant à unir les gens de bien sur le terrain des « vérités nécessaires ».

Sa pensée se concentre alors sur un apostolat social à fonder...

Tel est le tableau que déroule la correspondance, que commente et complète notre étude.

Puis, soudain, du nuage noir surgit la tem-

pête. La France est envahie, c'est encore une révolution, et quelle révolution!

De son côté, quelles clartés! quel courage moral! et quelle patience! — De l'autre, quel effarement devant l'abîme, quels affaissements dans la masse, pour ne pas dire quel effondrement!

M. Le Play ne s'est jamais douté des conquêtes qu'ont opérées plusieurs de ses lettres. Je les montrais autour de moi comme un arc-en-ciel, et on était ravi, subjugué. Bien des événements ont changé depuis cette époque la face des choses; mais les circonstances ne sont-elles pas plus critiques encore? et ne peut-on espérer qu'elles continueront à être toujours pour nous « l'arc-en-ciel? »

A la différence de ses livres, elles sont écrites d'un style vif et rapide. Aux livres, la méditation et la science; à la correspondance, le langage du cœur, l'action.

Pendant de longues années, mon illustre et vénéré maître m'honora de témoignages d'amitié que j'eusse voulu mieux mériter. Aujourd'hui, je devrai à cette amitié si indulgente la satisfaction de pouvoir rendre à sa mémoire l'hommage le plus digne d'elle, en le laissant se révéler pleinement à tous, non seulement comme savant, mais comme apôtre, avec cette chaude et sereine expansion du cœur, ce vigoureux esprit, cette ferme conscience et cette simplicité antique, qui traduisaient à nos yeux la grandeur et la beauté de son âme.

Charles DE RIBBE.

Aix en Provence, 1er décembre 1883.

PREMIÈRE PARTIE.

LE PLAY,

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE.

LE PLAY,

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE.

CHAPITRE PREMIER

1854-1857.

Souvenirs de jeunesse. — Mes premiers maîtres en histoire. — L'ancienne Constitution provençale et le problème actuel de la décentralisation. — Les inondations de 1856 et la question forestière. — Ma rencontre avec M. Le Play en mai 1857. — Son portrait. — Son programme : le relèvement de la famille. — Fondation de la *Société internationale des études pratiques d'économie sociale.*

Lorsqu'il y a un an, le 5 avril 1882, nous eûmes la douleur de perdre M. Le Play, je me trouvai frappé en même temps dans mes plus chères affections de famille. Profond fut le chagrin où me jeta ce double deuil. Alors, pour adoucir mes tristesses, et aussi pour me récon-

forter, je me sentis pressé de relire les lettres où cet homme, excellent autant qu'éminent, m'avait si souvent et si vivement touché, en me donnant l'exemple d'une fermeté d'âme à toute épreuve, d'une inaltérable patience et d'un rare esprit de renoncement :

« La vie entière est fort triste, me disait-il. Certaines gens s'efforcent de se la rendre supportable par des jouissances matérielles ; mais l'expérience m'apprend, de plus en plus, que ceux qui cherchent leurs satisfactions dans le dévouement au prochain sont encore les mieux avisés.

« Persévérez dans cette conduite. J'espère que, pendant le temps qu'il me reste à passer sur la terre, nous nous rencontrerons souvent. Nous nous aiderons mutuellement à surmonter le découragement. »

Les lettres dans lesquelles il me traduisait de la sorte, avec des accents si pénétrants, le vrai but de la vie, et où, tout en traçant les peintures les plus affligeantes de notre décadence

morale et en jetant sans cesse des cris d'alarme au sujet du péril national et social, il ne se lassait pas de prêcher le travail, le dévouement, l'action, l'union, l'espérance, ces lettres étaient là sous mes yeux très nombreuses. Je les avais soigneusement collectionnées à mesure que je les avais reçues, je les conservais comme des reliques. Les relire maintenant qu'il venait de nous être enlevé, les embrasser dans leur ensemble, dans leur unité, n'était-ce pas le faire revivre? De quel feu, de quelle flamme ne les avait-il pas remplies! Bien des années s'étaient écoulées depuis que la plupart d'entre elles avaient été écrites, et ce feu y brûlait toujours.

Avec elles, je goûtai une douceur extrême à remonter dans mes souvenirs. Je le revoyais tel qu'il m'apparut, lorsqu'il me fut donné de le rencontrer pour la première fois en mai 1857.

Commissaire général à l'Exposition universelle de 1855, naguère entré au conseil d'État, ayant au front le rayon de gloire que lui avaient valu ses *Ouvriers européens*, loin de se reposer dans la satisfaction du succès, il n'usait de sa renommée et de son crédit que pour se livrer

avec un surcroît de zèle à la « recherche des hommes ». Lui aussi, il avait besoin d'ouvriers qui travaillassent à porter leur pierre à la reconstruction d'une France intelligente, morale, en paix avec elle-même et au lieu d'être un objet d'effroi ou de pitié pour les autres nations, ses rivales, employant toutes ses forces vives à reprendre en Europe et dans le monde une situation à la hauteur de son passé (1). — Et, en

(1) Voici quelques chiffres de statistique comparée relatifs à la population. Nous les empruntons au docteur Bertillon, professeur de démographie à l'École d'anthropologie et chef des travaux de statistique municipale de la ville de Paris.

« A la fin du dix-septième siècle, la France était, non pas la plus vaste en étendue, mais la plus peuplée de toutes les monarchies européennes. Sa population, comparée à l'ensemble de la population des grandes puissances, *en formait* 38 *pour* 100. Ce chiffre montre assez de quel poids était alors la volonté du roi Louis XIV; car il représente, toutes choses égales d'ailleurs, notre force économique et plus exactement notre force militaire comparée à celle des États voisins. Notre roi était le plus puissant des monarques de son temps...

« En 1789, la France avait un territoire plus considérable que sous Louis XIV, et elle comptait 26 millions d'habitants, soit 6 à 7 millions de plus qu'en 1698. Cet excès venait en partie de l'annexion de la Lorraine et de la Corse, mais surtout de l'augmentation spontanée de la population. Malheureusement, la population des autres nations augmentait plus vite encore, quelques-unes par des annexions plus importantes que celles de la

même temps, il y avait pour moi plus d'un sujet de réflexion et de retour sur mon humble personne, dans cette correspondance d'un maître avec son disciple. J'étais jeune ; j'avais la tête pleine d'idées de progrès vagues et confuses, ayant peine à se combiner avec celles que m'avaient données de beaux exemples domestiques et un respect inné de la tradition ; et, malgré mes aspirations vers un idéal de bien public à réaliser, malgré les ardeurs de mon âge, je n'étais pas exempt d'un des maux les plus funestes de notre pays et de notre temps, le découragement. Or, un jour, à une date qui m'était présente comme si elle était d'hier, accueilli par lui, et avec quelle bien-

France, et d'autres parce que leurs naissances étaient déjà, à cette époque, plus nombreuses que les nôtres... Sur un total de 96 millions, *notre pays comptait pour 27 centièmes seulement.* »

En 1815, *ce n'est plus que* 20 *pour* 100.

« Depuis lors, continue le docteur Bertillon, le mal n'a cessé d'empirer ; la France ne perd encore rien de son territoire, mais sa population s'accroît misérablement. Au contraire, nos voisins s'agrandissent et multiplient, peuplent des continents... En 1880, sur 270 millions, total de la population des six grandes puissances de l'Europe (l'Angleterre, l'Autriche, l'Empire allemand, la Russie d'Europe, l'Italie, la France y comprise), *notre pays ne figure plus que pour* 13 *sur* 100. » — *La Statistique humaine de la France;* Paris, Germer-Baillière, p. 23 et suiv.

veillance, je me voyais et me sentais transporté au-dessus de moi-même.

Il y a dans les Livres saints une pensée, une maxime, qui m'est venue plus d'une fois à l'esprit depuis ce jour-là, et je m'estime heureux et reconnaissant qu'il m'ait permis d'en faire à son égard une application qui m'a été si profitable :

« *Rencontres-tu un sage, veille pour aller à lui, et que ton pied use le seuil de sa porte. Les paroles sortent de sa bouche comme une eau profonde; sa science est une eau qui déborde, et le conseil qu'il te donnera subsistera pour toi comme une source de vie* (1). »

M. Le Play, bien qu'il n'eût pas encore atteint les sommets, où devait le porter son travail incessant de redressement et de réforme exercé sur ses premières opinions (2), était dès lors un

(1) *Eccl.*, VI, 36 ; XXI, 16. — *Prov.*, XVIII, 4. — Voir sur ces admirables textes bibliques l'étude que nous en avons faite, comme doctrine sociale, dans la *Vie domestique, ses modèles et ses règles*, t. II.

(2) M. Le Play a raconté dans l'introduction de la *Réforme sociale*, t. I, § 7, comment, dès le début de ses études, il s'imposa le devoir de vérifier souvent les mêmes faits et de soumettre à un contrôle incessant les conclusions à en tirer. « C'est ainsi,

sage; et la science toute pratique, qu'il avait puisée dans ses voyages d'exploration et d'observation à travers l'Europe, était vraiment une eau qui débordait, lorsqu'il traitait les problèmes vitaux de l'époque.

A cet égard, j'avais tout à lui demander; mais qu'avais-je en retour à lui donner?

Ici, je me sens fort embarrassé dans ce que je dois dire. Malgré mon désir de m'effacer, il me faut me mettre en scène; mais on me le pardonnera à raison des motifs qui m'animent et du caractère même de ma publication.

Né dans une ville parlementaire et porté par

dit-il, que j'ai revu au moins à trois reprises chaque contrée de l'Europe et les régions contiguës de l'Asie. »

Il ajoute que le principal obstacle ne fut pas tout d'abord pour lui dans les distances, dans la diversité des hommes et des langages, qu'il se trouvait surtout dans ses opinions préconçues. « La réaction ne s'opéra pas sans résistance dans mon esprit, continue-t-il; cependant l'évidence des faits ne tarda pa à triompher de mes préjugés. Dès que j'eus constaté l'inexactitude de plusieurs opinions dans lesquelles j'avais été élevé, je m'habituai si bien à subir l'autorité de l'expérience que j'éprouvai bientôt plus de satisfaction à découvrir mes erreurs que je n'en avais précédemment à me croire en possession de la vérité. »

mes goûts vers les travaux et observations d'histoire, je m'étais attaché, dès ma sortie de l'École de droit, à nos vieux jurisconsultes. Il en existait encore près de moi qui étaient de vivants répertoires des us et coutumes du palais d'avant 1789, et, mieux que cela, dont la physionomie, la tournure d'esprit, la gravité et la simplicité, en un mot toute la personne rappelait les anciennes mœurs. Je me plaisais à cultiver leur société, je m'instruisais à leur école. Ces vénérables personnages ne me parlaient pas uniquement des magistrats et des avocats d'autrefois au point de vue professionnel; ils m'entretenaient du rôle considérable qu'ils avaient dans les affaires publiques, de leur grande religion, de leur désintéressement, de leur indépendance, de leur patriotisme; et je recueillais ainsi bien des traits pour les études que je comptais leur consacrer (1). De là, embrassant des horizons plus étendus, ils s'élevaient jusqu'à la Constitu-

(1) J'ai essayé de retracer ces vieilles mœurs du palais, au double point de vue judiciaire et domestique, dans un livre : *L'ancien Barreau du parlement de Provence*, Paris, Durand, 1861.

tion de la Provence. Seuls ou presque seuls, ils n'avaient pas oublié que notre pays, avec ses cités municipales datant des Romains, ses communes rurales successivement affranchies et depuis longtemps devenues maîtresses d'elles-mêmes, avec ses États particuliers tenus régulièrement jusqu'à Richelieu et ensuite remplacés par des Assemblées générales des communautés d'habitants, était célébré et proposé, il y avait moins d'un siècle, comme un modèle, lorsque furent établies ailleurs des Assemblées provinciales.

Ces glorieux souvenirs étaient l'objet de leur culte ; d'autres venaient s'y ajouter.

Il était peu de contrées où la famille eût été mieux organisée et réglée qu'en Provence. Nos dynasties consulaires, ces lignées de propriétaires fonciers dont la vie s'employait à administrer gratuitement et de la manière la plus économique les intérêts locaux, leur inspiraient des réflexions dont j'étais vivement frappé, sur la solidité d'institutions ainsi soutenues, coordonnées et fidèlement conservées par la piété des fils envers leurs pères. Ils ne tarissaient pas non plus

sur les vieilles races de « paysans ménagers », se transmettant de génération en génération leurs modestes foyers, leurs petits domaines. Ils ne dissimulaient certes pas la corruption où étaient tombées, au dix-huitième siècle, la noblesse de cour et une partie des classes riches des grandes villes, et leurs griefs contre elles s'exprimaient avec amertume ; car ils les accusaient d'avoir été les principaux auteurs de la Révolution ; mais ils déclaraient que les classes moyennes et populaires avaient en général échappé à ces lamentables désordres, et ils déploraient d'en voir les derniers représentants disparaître peu à peu, pour faire place à des existences instables et à des mœurs cosmopolites. Ils le déploraient, ai-je dit ; mais je constatais avec peine qu'il n'y avait chez eux nulle propension à réagir contre le mal. Comment refaire des existences stables, des mœurs sévères et sérieuses, dans le tourbillon de nos sociétés modernes ? Comment surtout changer les lois ? Mes doctes amis n'avaient pas assurément le fétichisme du Code civil ; ils le regardaient même, dans plusieurs de ses dispositions, comme s'attaquant par la base à l'ordre na-

turel et nécessaire de tout État qui veut vivre et durer ; mais ils ne s'arrêtaient pas à la pensée qu'il fût possible d'y toucher, particulièrement sur les points décisifs, la puissance paternelle, le régime des successions...

Mon commerce journalier avec ces héritiers des Portalis (1) et des Siméon me fit entreprendre une étude sur la Constitution de la Provence et sur le mouvement réformateur dont elle fut l'objet aux approches de 1789 (2).

(1) Rappelons ici avec quelle raison supérieure et quel esprit pratique Portalis s'efforça, dans les discussions sur le projet de Code civil au conseil d'État, de faire prévaloir les grands principes sociaux à la démonstration et la défense desquels M. Le Play devait, cinquante ans après, attacher son nom.

Sur l'autorité paternelle, il formula l'ordre essentiel : *Là où le père est législateur dans sa famille, la société est déchargée d'une partie de sa sollicitude. Qu'on ne dise pas que c'est un droit aristocratique. Il est tellement fondé sur la raison que c'est dans les classes inférieures que le pouvoir du père est le plus nécessaire.* (Séance du 20 janvier 1804.) — Sur la liberté de tester, de même : *La loi ne peut régir que la masse des citoyens et non l'intérieur des familles. Or, elle ne doit s'occuper que de ce qu'elle peut bien régler elle-même ; donc, ne pouvant ici établir une règle générale, il est utile qu'elle s'en rapporte au père. Il y a plus d'enfants ingrats qu'il n'y a de pères injustes.* (Séance du 10 février 1804.)

(2) PASCALIS, *Étude sur la fin de la Constitution provençale* (1787-1790). Paris, Dentu, 1854 ; un vol. in-8°.

Malgré son économie essentiellement populaire, malgré les efforts et l'héroïsme de bons citoyens, dont le plus illustre, leur chef et leur maître à tous, Pascalis, devait périr victime de son courage à la défendre, la Constitution provençale avait sombré dans un immense cataclysme, au point de ne plus laisser le souvenir même de ses bienfaits. Quelles avaient été les causes d'un si extraordinaire et irrémédiable effondrement? Les hommes, les idées, les lois, les formes d'administration et de gouvernement, étaient aujourd'hui bien changés; mais, si peu qu'on voulût y réfléchir, le fond de nos problèmes contemporains et leur caractère presque insoluble demeuraient toujours les mêmes. La France ressemblait à un malade pour lequel il n'y a jamais de position où il trouve le repos. Après la Révolution, elle n'était pas moins impuissante qu'avant à se régir librement et en paix; elle l'était à certains égards davantage.

Sous l'action des passions presque inextinguibles déchaînées entre les partis politiques et les diverses classes de la société, dans l'affaisse-

ment des caractères et l'amoindrissement de toutes les autorités sociales, de toutes les initiatives individuelles, la bureaucratie pénétrait de plus en plus jusqu'au cœur de la famille ; elle envahissait la vie privée et concentrait en elle les derniers restes de vie publique. Certes, on avait raison de s'attaquer à ses abus ; mais combien peu se demandaient s'ils n'en étaient pas responsables ! Des gens qui se dispensaient de veiller à l'éducation de leurs enfants et de mettre le bon ordre dans leur maison, d'autres qui eussent reculé devant la peine d'avoir à organiser et à faire aboutir le plus petit syndicat, parlaient comme d'une chose facile de l'émancipation immédiate des communes et de la reconstitution des provinces. — La décentralisation ! la génération qui nous avait précédés en avait eu les matériaux tout prêts, à une époque où les énergies ne manquaient pas à un tel labeur, matériaux à l'épreuve du temps et reliés les uns aux autres par des traditions séculaires. Maintenant qu'ils étaient à peu près détruits, sur la table rase et au milieu des ruines morales et matérielles faites par tant de bouleversements, où en

serait le législateur et le metteur en œuvre? Qui en formulerait un programme sensé et pratique? Et où prendrait-on des hommes aptes à l'appliquer, chacun dans sa sphère, selon l'état et les besoins des localités, et disposés à s'immoler pour rendre le bien suprême de la paix à un pays en proie à une si grande confusion d'idées et à un tel antagonisme entre les intérêts?

En 1856, survint une de ces calamités qui sont, dans le monde de la nature, ce que sont les révolutions dans l'ordre des sociétés.

Le Rhône, grossi par le débordement subit de milliers de torrents, inonda et ravagea les riches plaines de son embouchure. Il y eut beaucoup de victimes; et les dégâts, en y comprenant ceux occasionnés par la Loire, dépassèrent deux cents millions. De tels spectacles m'émurent. Je me dis que l'histoire était appelée de nos jours à enregistrer autre chose que des batailles et des émeutes, qu'elle devait se rendre utile aux grands intérêts actuels et économiques du pays.

La question forestière était posée par le fait même de la catastrophe. Le déboisement des

Alpes avait produit le mal dont venait de souffrir la Provence; leur reboisement et la protection des bois existants étaient un des remèdes indiqués et nécessaires.

J'étudiai l'histoire fort triste du travail de dévastation, qui s'était poursuivi trop impunément depuis un siècle. Je comptai, canton par canton, la quantité de sol cultivable et le nombre des habitants qui avaient disparu dans les Basses-Alpes; et muni de l'arsenal de faits, fourni par les anciennes archives et par la connaissance de l'état présent des lieux (1), je partis pour Paris avec l'ambition désintéressée, mais quelque peu téméraire, de soumettre aux pouvoirs publics les résultats de mes observations, en vue de mesures de salut public à édicter.

Ce sont les forêts, ces grandes conservatrices de l'ordre et de la vie dans l'économie de nos champs, ces représentants de la tradition au sein de la variété et dans la succession de nos cultures annuelles, ce sont elles qui m'ont procuré

(1) *La Provence au point de vue des bois, des torrents et des inondations avant et après* 1789; Paris, Guillaumin, 1858, un vol. in-8°.

l'honneur d'aborder pour la première fois M. Le Play.

C'était en mai 1857. La *Société internationale des études pratiques d'économie sociale* venait à peine de naître. Sa fondation répondait au vœu émis par l'Académie des sciences, à l'occasion du prix décerné aux *Ouvriers européens,* et elle était un des fruits de l'Exposition universelle de 1855. Avec elle, je vis s'ouvrir à moi un nouveau théâtre d'études, de nouveaux et plus larges horizons.

« Comment vit l'immense majorité de l'espèce humaine ? était-il dit dans une de ses publications de cette époque. Quelles institutions, quelles coutumes agissent sur l'obscure destinée de l'ouvrier ? Quels maux pèsent sur son intérieur et sa personne ? Quels biens influent sur sa santé, sur sa conscience, sur son intelligence, sur son bonheur ? A mesure que l'égalité des droits et l'universalité des lumières pénètrent dans ces familles innombrables, qu'on se borne à appeler de ce nom sommaire : *les masses*, à quels éléments de progrès et de péril doivent s'at-

tendre et se préparer les sociétés modernes?

« Grandes questions, soit qu'on les examine avec la curiosité du simple observateur, soit qu'on y consacre les méditations de l'homme politique, soit qu'on se sente attiré vers elles par la chaleur d'une âme chrétienne ! Questions qui dépassent les étroites préoccupations d'une école ou d'un parti ! Questions vraiment nationales dans chaque contrée et que l'on appelle d'un nom plus large : *les questions sociales.*

« Tous les bons esprits sont d'avis depuis longtemps qu'il faut étudier avec ardeur et résoudre ces questions, qu'on ne saurait les éluder, *mais qu'il faut les étudier et les résoudre à l'aide des faits, en se tenant en garde contre les déclamations et les systèmes imaginaires...* »

Des savants, des ingénieurs, des propriétaires fonciers, des manufacturiers s'étaient groupés sous cette inspiration et en vue de ce but à réaliser. Il avaient rédigé leurs statuts le 11 avril 1856, et ils avaient ouvert leur première session le 27 novembre de la même année. Les séances se tenaient mensuellement, un jour de dimanche, quai Malaquais, 3, et il n'est pas besoin d'ajouter

que M. Le Play, promoteur de l'entreprise, en était l'âme. Le sujet qui fut traité par la Société, le dimanche où j'y fus introduit, m'occupa médiocrement. Toute mon attention, tous mes yeux se concentraient sur l'homme placé devant moi au bureau, et dont l'ami chargé de ma présentation m'avait dit que nul ne pouvait lui être comparé pour la connaissance précise de la société moderne, de ses problèmes, de ses besoins, de ses misères et des solutions pratiques réclamées par son état d'instabilité.

Essaierai-je de le peindre ?

M. Jules Lacointa nous en a donné un crayon qui nous le représente dans sa vieillesse :

« Petit, d'un tempérament nerveux, courbé, amaigri, modestement vêtu, à la parole brève et saccadée, il ne fixait pas tout d'abord l'attention ; mais, dès qu'on l'avait observé, on était frappé de la délicatesse de ses traits. Le front était haut, découvert, fortement bombé, les yeux enfoncés sous d'épais sourcils et affaiblis par une longue vie d'études, étaient souvent baissés vers la terre et même fermés ; la tête penchée, les bras pendants, il paraissait maintes fois absorbé en

lui-même ; mais, dès qu'il voulait exprimer une pensée, prendre part à un entretien, la clarté du regard révélait la pénétration et la fermeté ; le sourire courait volontiers sur ses lèvres ; lorsqu'il recevait un ami, son visage calme et austère s'illuminait dans un épanouissement qui disait mieux que le plus affectueux langage la sincérité de son accueil. Dans sa parole, dans toute sa personne, se manifestait le repos intérieur procuré par d'inébranlables convictions. Il recevait avec reconnaissance l'avis du moindre fait, du moindre indice favorable ; il daignait attacher du prix au concours le plus humble (1). »

Ceci, c'est Le Play des dernières années saisi au sein de son intérieur de famille, dans ce salon de la place Saint-Sulpice où nous le visitions comme dans une religieuse retraite. La maladie à laquelle il devait succomber l'avait condamné à n'en plus sortir.

L'homme qui m'admit à l'honneur d'un entretien, rue Saint-Dominique, 17, où il demeurait alors, était non tout autre, mais différent.

Alerte, agile, d'une physionomie des plus ex-

(1) *Correspondant*, 25 avril 1882.

pressives, il n'avait de frêle que les apparences de sa petite et mince stature.

Il n'était pas moins bien trempé dans son corps que dans son âme celui qui, en 1829, à peine sorti de l'École des mines, avait pu dans la compagnie de Jean Raynaud parcourir à pied, sans aucune interruption et en deux cents journées, 6,800 kilomètres à travers les pays allemands, afin d'étudier de près les coutumes de leurs ateliers, en même temps que leurs exploitations agricoles, foncières, minières et métallurgiques (1), et qui plus tard, en 1855, après une série de voyages renouvelés annuellement, se trouvait avoir revu à trois reprises chaque contrée de l'Europe.

(1) « Nos observations portèrent surtout sur les mineurs, les fondeurs, les bûcherons, les charbonniers et les charretiers des montagnes du Hartz. Cette étude fut menée de front avec celle des excellentes populations rurales de la plaine saxonne qui s'étend au pied de ces montagnes. Nous visitâmes souvent les foyers domestiques des familles attachées aux exploitations minérales et forestières comprises, au midi de la plaine, entre l'Elbe et le Rhin. Enfin nos recherches s'étendirent également aux pêcheurs côtiers du Hanovre, de l'Oldenbourg et des Pays-Bas, ainsi qu'aux populations manufacturières de la Westphalie, de la Belgique et du bassin rhénan. » *Ouvriers européens*, 2e édit., t. I, p. 38.

Dès sa première jeunesse (1), sa droite et ferme raison, ses mœurs pures, avaient été un sujet d'admiration pour ses camarades. Dans sa vieillesse, il racontait à un ami que, depuis le jour où il avait senti et compris ce qu'est la responsabilité morale, il s'était tracé comme règle : *Tu ne feras jamais rien sans raison suffisante.* — *Que de fautes j'ai ainsi évitées !* disait-il.

Ses deux mains frappaient par leur aspect desséché. Revenu de ses explorations en Allemagne, il avait failli les perdre dans un accident de laboratoire ; et la blessure qui lui était restée était comme une glorieuse cicatrice, elle marquait pour lui une date mémorable : celle où, dans des nuits d'insomnie, entouré des soins de ses compagnons d'étude, il avait entendu de loin gronder l'émeute, pendant les journées de juillet 1830. Autour de lui, on discutait avec passion sur les formes nouvelles d'organisation politique et sociale qui devaient être données à

(1) M. Le Play nous a laissé de bien attachants détails sur son enfance, sur son éducation et sur ses maîtres, sur le temps qu'il passa à l'École polytechnique et à l'École des mines, sur ses voyages et les événements importants de sa vie, dans le tome Ier de la nouvelle édition des *Ouvriers européens.*

la France. Quant à lui, repassant dans son esprit ce qu'il avait vu chez les peuples étrangers, mais encore inhabile à coordonner les résultats de ses observations et à en tirer des conclusions pratiques, il se promettait bien, lorsque la santé lui serait rendue, de consacrer sa vie à ce travail, pour son profit et pour le bien de son pays. Bientôt, il fut mis dans le cas d'appliquer le principe qu'il s'était posé comme ligne de conduite. On voulut l'emmener à Ménilmontant, où s'élaboraient les théories et se produisaient les manifestations saint-simoniennes; mais, fidèle à ses engagements, il réfléchit et répondit : *Je n'ai pas de raison suffisante.*

Ajoutons à ces traits anecdotiques que toujours il fut d'une extrême sobriété. De là, dans toute sa personne, une élasticité physique et morale qui lui permit de supporter, sans fléchir, les plus rudes fatigues. Rarement, on vit mieux réalisé le *mens sana in corpore sano* des anciens.

Jusqu'à ce moment, ma société de prédilection avait été celle de graves magistrats, au lan-

gage et au maintien un peu solennels ; maintenant, j'avais affaire à un ingénieur dont la parole pressante, et brève avec bienveillance, allait droit au but sans périphrases et même y courait en m'entraînant après lui.

Il suffit d'avoir approché une seule fois de M. Le Play pour savoir avec quelle conscience et quel zèle il pratiquait journellement les procédés d'enquête, tant recommandés par lui comme la condition préparatoire de toute étude sociale, de toute réforme. On venait le visiter pour s'instruire ; mais il renversait les rôles, et il ne perdait pas une occasion, il ne laissait pas énoncer un fait, passer un mot, sans se fixer absolument sur eux et sans en tirer profit dans l'intérêt de l'œuvre qui remplissait son esprit. Rechercher la vérité, toute la vérité, était le but constant de son activité, de ses efforts. Il ne croyait jamais l'avoir saisie assez complète ; à ses yeux, les plus petits détails avaient leur importance ; il y trouvait la pierre de touche de l'exactitude des observations émises. Heureux était-il, quand il mettait la main sur un de ces observateurs bien informés, sur un *éclaireur !*

Avec lui, il ne ménageait pas un temps dont il se montrait, à l'égard des importuns, fort avare, et il le remerciait de ses communications, comme d'un immense service rendu. Souvent, il rencontrait de la timidité, une réserve difficile à vaincre. Alors, prenant l'initiative, sa bonne grâce aplanissait si bien les obstacles qu'il arrivait toujours à son but.

Tel fut mon cas. Assurément, rien de plus encourageant que son accueil; mais comme ses questions, pleuvant drues et serrées, m'embarrassaient!

Quelle était l'organisation de la famille en Provence? Quelle situation y avaient le père, la femme, les subordonnés? Quels y étaient les rapports des enfants avec leurs parents? Et le foyer, et la propriété, comment y étaient-ils traités? Et le régime communal, avec quel personnel et quels éléments fonctionnait-il? Les principaux propriétaires fonciers résidaient-ils dans leur terres? Y faisaient-ils acte de bien public?...

Il parlait avec un feu, une animation extraordinaires, il me pressait vivement. Je lui avouai

que ces redoutables sujets m'effrayaient, que je les avais quelque peu abordés, mais que, de l'avis d'autorités très supérieures à la mienne, le Midi comme le Nord subissait une transformation dont nul ne pouvait déterminer le résultat final.

Une heure après, rentré chez moi, et sous l'influence toute chaude de ce qu'il m'avait dit, je voulus le mettre par écrit. J'ai recherché ces notes, et j'en résume ici la substance. L'homme et la partie de son œuvre qui se déroulera bientôt sous nos yeux, s'y dessinent déjà dans tout leur relief.

C'était une question spéciale, celle du reboisement qui m'avait conduit près de lui. Il en prit texte pour me pousser dans mes retranchements.

« Vous faites une bonne action; mais, vous êtes obligé de le confesser vous-même, en dehors des travaux que l'État, cet État auquel vous faites appel comme à la seule force restée debout et qui ait un lendemain, aura le pouvoir et les moyens d'accomplir (1), vous ne réussirez

(1) Grâce aux lois de 1860 sur le reboisement et de 1864 sur

pas à empêcher les intérêts et égoïsmes individuels de perpétuer des abus qui leur profitent et que notre désorganisation communale rend impunis. Là où les souches humaines sont fatalement déracinées à chaque génération, comment les souches végétales seraient-elles sauves ? »

Et me retraçant le tableau de ce qu'il avait constaté dans les contrées pourvues d'un régime forestier réellement tutélaire, il m'indiquait les liens étroits qui rattachent ce régime à celui de la famille d'abord, puis à celui de la commune et de la province, au pouvoir effectif et efficace dont sont investies les *Autorités so-*

le regazonnement, ces espérances se sont réalisées, et dix à douze millions ont été utilement dépensés à protéger quelques centres de population, des vallées et des routes particulièrement menacées. 35,000 hectares, sur 1,200,000, ont été restaurés dans les périmètres de défense, mais au prix de quelles difficultés, de quelles luttes contre les résistances des populations intéressées !

La nouvelle loi du 2 avril 1882, tout en donnant satisfaction à ces intérêts locaux, a dû rendre l'État absolument maître dans l'accomplissement de son œuvre, partout où elle est déclarée d'utilité publique; et, pour cela, elle l'a obligé à acquérir et à payer tous les terrains, quel que soit le propriétaire, sur lesquels des travaux seront effectués, à solder de même une indemnité pour la mise en défens temporaire des pâturages.

ciales (1), au respect dont sont entourés les magistrats élus et non élus... Rien de plus intéressant que sa conversation. L'étendue et la sûreté absolue de ses observations m'émerveillaient : elles portaient sur les forêts en elles-mêmes et sur leur rôle dans l'économie des sociétés ; et, à ce propos, il me dit que, pendant ses longs séjours en Russie, il avait consacré tout un travail à celles de ce vaste empire (2).

(1) C'est un mot que l'on doit à M. Le Play. Il l'a heureusement introduit dans la langue, pour désigner, en dehors de toute distinction exclusive de caste ou de classe, les vrais auteurs du progrès et conservateurs de l'ordre dans un pays.

Les *Autorités sociales* sont les hommes qui, adonnés au travail, étroitement unis à leurs serviteurs et subordonnés par l'affection et le respect, ont la richesse, le talent et la vertu nécessaires pour maintenir les bonnes coutumes, soit au foyer domestique, soit dans l'atelier qu'ils dirigent ou dans la localité qu'ils habitent, pour les faire observer par la puissance de l'exemple et les transmettre à leurs descendants.

Tandis que les lettrés et les politiciens de profession, ignorant les faits, aboutissent le plus souvent à des idées fausses, de tels hommes, en contact journalier avec les réalités, vont droit aux solutions justes ; et les interroger, recueillir leurs réponses partout identiques, c'est reconstituer expérimentalement et sûrement la vraie science sociale.

On comprendra dès lors ce que M. Le Play entendait par « la doctrine des autorités sociales », et l'importance qu'il lui attachait.

(2) Ce travail n'a pas été publié ; mais les *Ouvriers européens*

Relever la famille de sa décadence par le rétablissement de l'autorité paternelle, et la remettre à la place que Dieu, la conscience humaine, la tradition universelle et la pratique de tous les peuples lui ont assignée, était donc la condition *sine qua non* de la réforme que je poursuivais ; là était la clé de la question forestière comme de toutes les autres.

L'agriculture, disait-on de toute part, était en souffrance, notamment dans les régions montagneuses ; et je venais de prouver, pour mon compte, à quel point était vrai à l'égard des Alpes le mot de l'économiste Blanqui : « Les

nous ont conservé, du moins, bien des aperçus intéressants, au sujet des forêts qu'il avait visitées dans les diverses régions du Nord, objet de ses études.

Citons notamment ses notices : 1° *Sur la végétation forestière de la contrée de Tachli, dans les steppes d'Orenbourg* (Russie méridionale), t. II, p. 90-91 ; — *Sur l'industrie du charpentier de l'Oural, et sur la constitution physique et les richesses forestières du nord de l'Oural*, où il avait trouvé d'admirables massifs de mélèzes et de pins sylvestres, aux dimensions colossales, et âgés de plus de quatre siècles (Sibérie occidentale), t. II, p. 90-91, 171-174 ; — *Sur les forêts des Alpes scandinaves et des collines contiguës, comparées à celles des monts Oural*, t. III, p. 84-96 ; — *Sur le principe de la propriété et l'administration des forêts dans le Haut-Hartz* (Hanovre), t. III, p. 130 et suiv., etc.

pays riches deviennent toujours plus riches, les pays pauvres s'appauvrissent chaque jour davantage. » Quelles en étaient les causes ? Jusqu'à notre temps, l'homme, à force de travail, de ténacité, et grâce à un esprit de suite qui l'avait soutenu dans ses entreprises, avait pu dans nos contrées alpestres lutter contre une nature marâtre. Comment, aujourd'hui, lui abandonnait-il ses conquêtes héréditaires et plusieurs fois séculaires (1) ? Ou, pour mieux dire, ce n'était pas lui qui délaissait le sol ; c'était le sol qui se dérobait à lui. La couche plus ou moins profonde d'humus, créée et fécondée par les sueurs de plusieurs générations, maintenant livrée en proie aux torrents, allait grossir le delta du Rhône. Deux ou trois départements se transformaient en Arabie Pétrée : tel était le triste spectacle que je déroulais. M. Le Play en reconnaissait la navrante exactitude ; mais il me demandait s'il était possible qu'il en fût autrement, sous

(1) Le département des Basses-Alpes, où l'on comptait 218,000 habitants en 1790, n'en avait plus que 149,600 en 1856 : soit, dans soixante-cinq ans, une perte de 70,000 habitants. Depuis lors, le mouvement de décroissance n'a fait que s'aggraver. Il en a été de même dans les Hautes-Alpes.

un régime qui enlève à la propriété son caractère moral et social, qui la considère et la traite uniquement comme un objet de jouissance individuelle et immédiate. Des mariages d'argent permettaient à quelques familles opulentes de conserver un petit nombre de grands domaines. Quant aux innombrables familles du peuple, entre lesquelles se répartissaient une multitude de parcelles n'ayant plus aucune cohésion, elles n'avaient pas à leur service de tels moyens de défense; et, si le malheur les frappait, elles étaient impuissantes à réparer les maux produits par leurs abus de jouissance et leur imprévoyance.

Les populations riveraines des cours d'eau se préservent de leurs ravages par des levées de terre, par des digues ou fortifications que des racinages, lorsqu'ils sont anciens, rendent inattaquables.

Et M. Le Play de me représenter la *famille-souche* comme la seule fortification et force capable de maintenir non seulement le sol végétal, mais les mœurs et la race elle-même. Le mot m'étonna quelque peu. Si, à cette époque, j'eusse

mieux connu notre langue provençale, j'aurais su qu'il y était employé, depuis des siècles, pour caractériser les coutumes, grâce auxquelles se conservaient chez nous les familles de paysans (1).

Pour lui, ajouta-t-il, il voulait prêcher d'exemple. Il venait d'acquérir dans le Limousin, à Ligoure, une terre et un vieux château. Le château serait à reconstruire selon les exigences de la vie moderne, et la terre à mettre en valeur avec les procédés d'une culture intensive. Cette œuvre qu'il allait commencer, son fils l'achèverait, il fonderait à Ligoure une famille-souche; et, en un temps où la propriété foncière était sacrifiée à un insatiable amour de l'argent, qui

(1) En Provence, il n'est pas rare encore de rencontrer des paysans qui, parlant de celui de leurs fils auquel incombera la charge de conserver la maison paternelle et la terre de famille, disent de lui : *Aqueou sara lou cepoun de l'oustaou.* — Traduction littérale : « Celui-ci sera le tronc de chêne de la maison. » C'était autrefois un proverbe.

Cepoun signifie la partie du tronc sciée au-dessus de la racine, et qui est établie auprès du foyer pour les divers besoins du ménage. Je ne puis qu'indiquer, au sujet de l'organisation de la famille chez les meilleures races de paysans, ce que M. Le Play a mis en pleine lumière dans les tomes I et II de sa *Réforme sociale*, et aussi ce que les Livres de raison et testaments m'ont permis de constater dans *les Familles et la Société en France avant la Révolution*, t. II, liv. III.

enlève à l'homme, avec la conscience de ses premiers devoirs privés et publics, les meilleures satisfactions de la vie, il n'avait d'autre ambition que de procurer le bonheur aux siens en y fixant leur destinée.

Quant à la décentralisation, dont je lui semblais un champion mal assuré et marchant à l'aventure, il me la montra subordonnée précisément au retour des principaux intéressés dans le milieu où elle devait être tout d'abord appliquée. Il en serra de près les réalités (1) et les dif-

(1) Une de ces réalités dont nous sommes presque le seul peuple à ne pas tenir compte, est la différence de régime qu'exigent les villes et les campagnes. Aujourd'hui, sur 36,056 communes, 16,583 n'ont pas cinq cents habitants; 27,890 n'en ont pas mille; 34,771 n'en ont pas trois mille. Les communes de plus de trois mille habitants ne sont qu'au nombre de 1,217. L'unité de législation et de réglementation, imposée à des corps si dissemblables, a été une des conceptions les plus funestes de l'Assemblée constituante.

Partout ailleurs, en Angleterre, en Prusse, dans presque tous les États d'Allemagne, dans une partie de la Suisse et de l'Autriche-Hongrie, en Russie, en Danemark, en Suède et Norwège, aux États-Unis, une distinction est établie, sous des formes variées, entre les communes urbaines et les communes rurales. — V. Le Play, *la Réforme sociale*, t. IV, § 65 ; — J. Ferrand, *les Institutions administratives en France et à l'Étranger* (Paris, Guillaumin, 1859), p. 92.

ficultés pratiques. Il me marqua brièvement ce sur quoi il fut amené, plus tard et souvent, à insister avec moi dans ses lettres, ce qui est devenu la grande et fortifiante doctrine de ses livres : — la nécessité de former au préalable des hommes et des familles aptes à y jouer un rôle utile, faute de quoi on n'organiserait que l'oppression, le désordre et l'anarchie. Sa haute clairvoyance, les faits ne l'ont que trop prouvé, dominait les entraînements inconsidérés de beaucoup de gens de bien, prétendant arriver de suite au but sans prendre la seule voie qui pût y conduire. Du reste, qu'attendre d'un changement dans les institutions, s'il ne s'en produisait un semblable dans les mœurs? *En l'état,* disait-il, *les jeunes gens pauvres sont seuls disposés à travailler, les riches ne veulent rien faire et ne songent qu'à jouir du bien paternel.* Dès lors, où le pays trouverait-il les éléments de stabilité et l'esprit de direction nécessaires à sa réorganisation?

Il m'exprimait cela en 1857. Malgré les succès de la guerre de Crimée, il ne se dissimulait en rien que cet affaissement des forces mo-

râles, se produisant au milieu du débordement des appétits matériels, à tous les degrés, dans toutes les classes, préparait de nouvelles catastrophes. Les révoltes de la rue étaient comprimées; les intérêts, compromis par les perturbations de 1848, n'avaient plus pour le quart d'heure à craindre d'être troublés; chacun s'endormait dans la quiétude, et c'est ce qui l'alarmait pour l'avenir. Aussi m'exhortait-il à « secouer l'inertie provinciale », pour l'aider à réagir contre le mal.

Une de ses espérances, sous ce rapport, était dans les jeunes recrues qui commençaient à constituer le groupe des travailleurs de la Société d'économie sociale :

« Si, comme je le crains, nous ne sommes pas sortis des épreuves que mérite tout peuple qui a abandonné la religion et la famille, il y aura, au premier cataclysme, tendance à chercher les moyens de salut. La Société d'économie sociale reliera, au moment critique, beaucoup d'hommes qui ferment encore les yeux au danger dont nous sommes menacés. »

Enfin, lorsque je pris congé de lui, il me résuma

sa pensée et me fit ses adieux en ces termes : « *Il ne s'agit pas seulement de refaire des forêts, il s'agit de refaire des hommes et des familles.* Songez-y, écrivez-moi là-dessus à loisir, et je vous répondrai. »

Vingt-cinq années ont passé depuis cet entretien avec M. Le Play, et je suis toujours sous l'impression qu'il me laissa, comme s'il n'était que d'hier. Ce fut pour moi une révélation, et, qu'on me permette le mot, il me produisit l'effet d'un lever de rideau.

Assurément, il m'avait été donné d'approcher de près des hommes éminents par l'élévation et l'éclat de leur esprit, renommés pour leur éloquence. Je ne me rappelais pas sans en être ému ce que m'avait dit, au sujet des problèmes que la nouvelle génération aurait à résoudre, un des plus illustres entre tous, M. de Tocqueville, lorsqu'il se préparait à écrire son livre sur *l'Ancien régime et la Révolution;* mais, jusqu'alors, je n'avais vu et entendu que des philosophes et orateurs, préoccupés du point de vue politique. M. Le Play venait de m'émouvoir et de me remuer bien autrement.

Avec lui, je rencontrais un homme, nourri d'une science toute positive et supérieur à tous par l'éloquence la plus utile, la plus nécessaire à notre temps, celle des faits, qui allait jusqu'au fond des choses, se rendait un compte exact du mal et ne reculait pas devant le remède à lui apporter.

CHAPITRE II.

1857 — 1864.

Le caractère, le courage moral, l'esprit de paix et la patience, chez M. Le Play. — La liberté testamentaire, point de départ de son œuvre. — Ses articles dans *la Patrie* au sujet du dénombrement de 1856. — La question de la population et les lois de succession. — Le paysan français et le partage forcé. — La réforme rurale à l'étranger. — La concurrence entre les nations. — Un publiciste provençal. — M. Le Play et Sainte-Beuve. — *La Réforme sociale en France,* publiée en 1864. — Le péril annoncé. — M. Le Play et J.-Jacques Rousseau. — Lettre de M. de Butenval.

Ainsi se nouèrent et commencèrent nos relations, tel fut le point de départ de notre correspondance. Il me connaissait à peine; et, bientôt après mon retour en Provence, lui, un si grand maître, il allait au-devant du plus humble et du plus inexpérimenté des disciples. Surchargé de besogne, menant de front ses études, ses méditations sociales, et les rapports d'administration dont il avait le fardeau au Conseil d'État, et, afin d'y suffire, levé avant le jour, debout à son

bureau dès quatre heures du matin (1), il trouvait le temps de m'adresser une lettre qui avait les proportions et l'importance d'un programme.

« Écrivez-moi, signalez-moi clairement vos doutes, vos difficultés, sous forme de questions précises ; vous recevrez chaque fois, cent fois, si c'est nécessaire, réponse par le même courrier.

« *Macte animo.* »

Il me stimulait au travail, et je m'efforçais de le suivre de loin, de très loin, dans la carrière. Et il me répondait avec l'enthousiasme qui vient du sentiment du devoir accompli, et avec le désir de me le faire partager :

« Travaillons avec ardeur pendant que tant d'autres s'attachent à des questions stériles qui nous agitent et nous énervent depuis soixante-dix ans. Notre heure ne viendra que trop tôt. Tâchons d'être prêts. »

(1) Plus tard, sur les conseils de son médecin, il retarda quelque peu l'heure de son lever ; mais, tout le temps que le sommeil ne prenait pas, avant la première pointe du jour, il le donnait à la réflexion, et il repassait dans son esprit ce qui serait la matière des travaux de la matinée.

A cette époque, son action ne s'exerçait guère que sur un petit public d'élite. « Ce cercle, me disait-il, n'est encore que trop restreint, mais j'y détruis chaque jour quelque préjugé dominant, et, si j'avais de l'aide, ce mouvement s'étendrait. Une publication périodique, qui laisserait toute liberté aux facultés de chacun, serait bien nécessaire. Par elle, nous pourrions arriver à frapper l'opinion révolutionnaire, établie chez presque tous les esprits, et qui mine sourdement notre pays. » Déjà, le plan de la Revue à créer était arrêté dans sa pensée. Il voulait éveiller l'attention en lui donnant pour épigraphe : *La famille, la commune, la province et l'État.* — « Elle pourrait, ajoutait-il, s'appeler *la Réforme sociale.* »

« L'indécision et l'impotence, a dit M. Guizot, sont les caractères du temps actuel. Les hommes d'aujourd'hui n'ont ni idée arrêtée ni volonté efficace sur rien de ce qu'ils font. »

Sous ce rapport, M. Le Play, qui comprenait si bien son siècle, semblait ne pas lui appartenir.

Sa vie entière ne peut-elle pas en effet se résumer en un mot, en un fait? — Tout ce que

cet homme s'est proposé et a voulu, il l'a accompli ; tout ce qu'il a conçu, il l'a réalisé. La *Société d'économie sociale* comme centre d'études, les *Unions de la paix sociale* comme foyers locaux d'action, la revue *la Réforme sociale* comme instrument de propagande, tout est venu à son jour et à son heure. Jamais, depuis qu'il est entré dans la carrière, il n'a faibli ; dans aucune circonstance, il n'a hésité et encore moins reculé un seul instant. Sans cesse, il y a fait de nouveaux pas ; sans cesse, il y a grandi.

Mettons en regard le point où il prit la science sociale et celui où il l'a conduite. Quel chemin parcouru !

Avant lui, quelle place les conservateurs les mieux intentionnés et les plus jaloux de défendre l'idée de la tradition, donnaient-ils dans leurs spéculations philosophiques ou politiques, dans leurs études morales ou économiques, à la famille envisagée en elle-même et dans son union naturelle et nécessaire avec le foyer où elle est établie ? Quelle notion pratique avaient-ils de la stabilité à donner à la propriété, si divisée qu'elle puisse être, de l'organisation tutélaire que réclamait le

régime du travail, et des rapports qui devaient associer étroitement les ouvriers aux patrons? Comment les libéraux, même les plus éclairés, jugeaient-ils nos lois sur les successions, qui aboutissent à supprimer la liberté et jusqu'à l'usage du testament, dont le résultat est de détruire par un système de liquidation en permanence les petites familles, les petits héritages, les petits ateliers créés par le travail et l'épargne?

Les uns et les autres se taisaient, ou, s'ils touchaient à ces questions, ils ignoraient trop les faits, ils obéissaient trop à des passions et partis pris politiques, pour être en état d'y porter la lumière. Ceux qui s'attaquaient au Code civil étaient accusés de n'avoir en vue que les intérêts de la grande propriété; par un préjugé contraire, ceux qui en soutenaient les dispositions économiquement les moins défendables, croyaient prendre sous leur sauvegarde les intérêts de la petite. Seul, le droit d'aînesse occupait les esprits dans les deux camps adverses, comme l'objet du débat. Or, il n'était pas difficile d'en faire un épouvantail, en rappelant les vices des classes qui en avaient abusé, au dix-huitième siècle surtout. Personne ou

presque personne ne paraissait se douter que la liberté de tester n'avait rien de commun avec le droit d'aînesse, dont l'effet est d'enlever au père la plus importante de ses prérogatives. Personne ne semblait savoir que cette liberté, réglée et exercée d'une manière plus ou moins large quant à la quotité (1), avait formé le droit commun à toutes les classes, dans la partie de la France la mieux dotée en fait d'institutions locales et populaires et la plus avancée en civilisation; que, dès le douzième siècle, les statuts des principales villes du Midi la mettaient au pre-

(1) Le droit des Novelles, qui régissait la Provence, fixait la légitime à un tiers des biens, s'il y avait quatre enfants ou un nombre moindre, et à la moitié, s'il y en avait cinq ou un plus grand nombre. Les familles s'élevant le plus souvent à ce chiffre, il s'ensuivait que d'ordinaire le père pouvait disposer de la moitié.

Ce régime de la moitié subsiste en Italie, et il rend, sinon toujours facile, du moins possible aux paysans la conservation de leurs petits domaines par le travail et l'épargne. Un des fils prend à sa charge la terre, et peut, grâce à une stricte économie, trouver dans les fruits de son labeur les moyens de payer successivement les soultes de ses frères et sœurs. Aujourd'hui, en France, la quotité disponible ayant été réduite au quart, lorsqu'il y a trois enfants et plus, aucun de ces enfants ne saurait, sans une ruine totale, accepter et supporter un tel fardeau. V. *les Familles*, t. II, p. 320-21.

mier rang de celles qui sont inhérentes à la qualité de citoyen (1). On parlait beaucoup de la démocratie ; et nul ne voyait que la démocratie, entendue et appliquée comme elle l'est dans notre pays, renversait de ses propres mains l'édifice qu'elle prenait tant de peine à construire, en empêchant les familles du peuple de fonder quoi que ce soit de durable. Nul aussi ne pensait aux peuples étrangers, et, sauf de rares exceptions, on se souciait peu d'interroger l'Angleterre et les États-Unis, pour leur demander le secret de leur organisation sociale si solide et de leur vie politique si intense.

« Je m'étonne, avait dit M. de Tocqueville, que les publicistes anciens et modernes n'aient pas attribué aux lois sur les successions une plus grande part dans la marche des affaires humaines. Ces lois appartiennent, il est vrai, à l'ordre civil ; mais elles devraient être placées en tête de toutes les institutions politiques ; car

(1) « Cum nihil sit quod magis hominibus debeatur quam ut supremæ voluntatis libera sit dispositio. » *Statuts d'Avignon*, liv. I, rubriq. 59. — Consulter aussi les coutumes de Perpignan (1175), de Montpellier (1204), d'Albi (1220), d'Alais (1222), de Toulouse (1285), etc.

elles influent incroyablement sur l'état social des peuples dont les lois politiques ne sont que l'expression. » Or, par crainte de compromettre sa popularité, ainsi que M. de Montalembert le lui reprocha trop justement plus tard, « M. de Tocqueville n'avait jamais osé braver un préjugé puissant » (1). Mieux que qui que ce soit, il eût pu et dû entreprendre ce qu'il demandait aux autres en un sujet si décisif; pour cela, il lui eût fallu s'élever au-dessus des passions soulevées au dix-huitième siècle par les vices de l'ancien

(1) Lettre à M. Augustin Cochin, 10 octobre 1864.

M. de Tocqueville était bien convaincu du mal que nos lois de succession faisaient à la France, et il l'avait reconnu dans sa *Démocratie en Amérique* (t. II, chap. VIII, note 1) : « Les Américains n'ont point encore imaginé, comme nous l'avons fait en France, d'enlever aux pères un des principaux éléments de leur puissance, en leur ôtant la liberté de disposer, après la mort, de leur bien. » Mais il s'était arrêté là, n'osant dire davantage.

« En 1856, raconte M. Le Play, après avoir lu les *Ouvriers européens*, sur le conseil qui lui en fut donné par la famille de Circourt et par Victor Lanjuinais, il vint adhérer aux conclusions de cet ouvrage. Avec la chaleur et la modestie qui donnaient tant de charme à son caractère, il m'exprima le regret de n'avoir pas écrit toute la vérité, et le désir de combler cette lacune. Montalembert avait reçu le même aveu, et il a souvent déploré avec moi que ce désir n'ait pu être rempli. » — *La Question sociale et l'Assemblée nationale*, février 1878, une broch. in-18.

régime, réagir contre les erreurs inoculées depuis lors à la nation par une révolution qui avait moins réformé d'abus que renversé de mœurs tutélaires et d'institutions nécessaires ; et c'est ce que prudemment il s'était abstenu de faire.

M. Le Play, au contraire, montrait en tout point le courage qui manque le plus à nos contemporains, le courage moral. De là l'ascendant qu'il exerça dès le premier jour. « C'est par là, encore plus que par sa prodigieuse science des faits, et son rare talent d'exposition, continuait M. de Montalembert, interprète éloquent de notre admiration, c'est par la noble indépendance de son esprit et de son cœur, qu'il sera vraiment grand dans l'histoire intellectuelle du dix-neuvième siècle (1). »

Sa puissance de travail et son courage moral n'étaient égalés que par sa sérénité et son esprit de paix.

Avoir à coordonner la masse énorme de faits, d'observations et d'idées qu'il avait recueillie, était un rude labeur ; mais réussir à en tirer,

(1) Lettre du 8 janvier 1866.

au moment et dans la mesure voulus, la somme de vérités que pouvait accepter l'opinion publique, était chose peut-être plus difficile. Sa vigoureuse intelligence, ses convictions énergiques, les indignations de sa conscience, se subordonnaient à une loi qu'il s'était faite : celle de ne rien dire et surtout de ne rien écrire qui fût de nature à froisser son lecteur, à choquer des susceptibilités ou des opinions partant d'un fond sincère. Son effort constant était d'infuser la vérité plus que de l'imposer; il s'appliquait à la montrer sans fard; et, soucieux de ne pas l'altérer par les artifices ordinaires des lettrés (1),

(1) De semblables préoccupations remplissent le Journal d'un grand observateur en métaphysique, Maine de Biran :

« 15 janvier 1817. — La plupart des hommes ne cherchent à concevoir, connaître ou travailler d'une manière quelconque leur intelligence, que pour la produire au dehors. Alors qu'ils semblent penser le plus profondément, c'est encore l'effet extérieur qui les occupe. Aussi ont-ils besoin de communiquer, de donner à leurs conceptions l'appareil le plus brillant, le plus propre à frapper, et n'ont-ils pas une idée sans l'habiller de signes, sans l'orner le plus richement et le plus élégamment qu'ils peuvent. L'emploi de leur vie est d'arranger des phrases, et ils tournent toujours leurs pensées dans le moule grammatical ou logique, bien plus occupés de la forme que du fond. J'observe que les hommes ainsi disposés sont plus ou moins forts ou vifs,

il rejetait les ornements trop recherchés du style, pour concentrer la force, le trait de la pensée, dans des formules précises qui pénétrassent jusqu'au vif des esprits.

Ses livres et les dernières années de sa vie sont connus de tous ; il suffira d'en donner un aperçu rapide ; mais les souvenirs qui s'attachent aux débuts de son action et de son œuvre méritent d'être notés plus particulièrement. Ainsi rappellerai-je une des circonstances dans lesquelles il se servit avec succès de sa méthode, pour préparer le public à comprendre ce qu'est la vraie question sociale.

Le jour même où il ouvrait avec moi sa correspondance, il m'adressait une série d'articles qu'il avait commencé à insérer dans *la Patrie* (1).

qu'ils ont de bonne heure contracté l'habitude d'exercer l'art de la parole et qu'ils sont aussi peu méditatifs.

« Je me trouve contraster avec ces hommes... Je creuse en dedans..., je néglige les expressions, je ne fais jamais une phrase dans ma tête : j'étudie, j'approfondis les idées pour elles-mêmes, pour connaître ce qu'elles sont, ce qu'elles renferment, et avec le plus entier désintéressement d'amour-propre et de passion. » — *Maine de Biran, sa vie et ses pensées,* par M. Ernest Naville, Paris, 1857.

(1) Ils furent publiés dans ce journal les 3, 5, 7, 9 et 10 juin 1857.

Les formes et les procédés du journalisme ne lui convenaient guère. Par exception, il en fit cette fois usage, et voici à quelle occasion.

On était sous l'impression produite par les résultats officiels du dénombrement de 1856. Au siècle dernier, d'après les données recueillies de nos jours par la statistique, le nombre des naissances françaises égalait au moins celui de l'Allemagne actuelle et s'élevait à 40 pour mille habitants. Dans la période de 1801 à 1810, il était de 32,90. Depuis lors, il n'avait cessé de décroître. Tandis que toutes les autres nations avaient beaucoup d'enfants (1), la France en avait très peu, de moins en moins, et même cette décroissance prenait les caractères d'une loi. En 1855, l'écart devint si considérable que les économistes jetèrent un cri d'alarme (2) : de 32,90, chiffre de 1801, les naissances étaient tombées à 24,7. Paris avait gagné 300,000 nouveaux

(1) Il naît en Prusse 38 enfants pour mille habitants ; en Italie, 37 ; en Angleterre, 35 ; en Suède, 32 ; en Suisse, 30, etc.

(2) Léonce de Lavergne, *Revue des Deux Mondes*, avril 1857. — Legoyt, *Annuaire de l'économie politique pour* 1857.

habitants, mais c'était au détriment des campagnes. N'était-il pas trop évident que le pays était frappé à la fois d'anémie et d'apoplexie?

M. Le Play avait pu se rendre un compte exact des ressources des divers peuples européens qu'il avait visités. Il s'était particulièrement occupé de l'Allemagne, et c'est chez elle qu'il avait trouvé la famille organisée dans les conditions de stabilité et de durée les plus remarquables. Là, il avait pu contempler en action des races de paysans, ayant cinq et même huit cents ans d'existence, races des plus morales, des plus prospères et des plus fécondes (1). Les enfants y étaient nombreux, comme dans celles de l'ancienne France. Les Allemands pouvaient, dans leurs universités, se procurer le

(1) Une de ces familles de paysans vraiment typique a été décrite par M. Frédéric Monnier, dans le *Bulletin de la Société d'économie sociale*, 17 mai 1868. Établie dans le Lunebourg (Hanovre), elle a gardé et garde depuis l'an 1000 la propriété d'une ferme, sur la porte de laquelle est inscrite la maxime suivante :

La bénédiction de Dieu fera ta richesse,
Si, sans autre souci, tu restes
Laborieux et fidèle dans la condition où Dieu t'a mis,
T'appliquant à y remplir tous tes devoirs. Amen.

passe-temps de disserter sur les théories hégéliennes ; mais, en gens positifs, ils avaient le soin de garder dans leur état social, et notamment dans leur régime rural, les trois bases essentielles de tout ordre, les éléments nécessaires de tout progrès : « la religion, la famille et la propriété ; » et, par là, ils s'assuraient pour l'avenir, avec des forces morales toutes-puissantes, d'inépuisables réserves d'hommes bien dressés et disciplinés.

Voilà ce qu'avait vu M. Le Play. Aussi, lorsque des polémiques s'ouvrirent dans la presse au sujet du dénombrement de 1856, s'entendit-il avec M. de la Guéronnière, afin d'avoir l'occasion de produire des observations plus sérieuses que celles qui avaient cours. Les circonstances étaient favorables ; il s'agissait de faire arriver quelques bonnes vérités à des oreilles peu accoutumées à les entendre, de montrer au pays qu'il était sur la pente de la décadence. On ne pouvait plus en douter : les sources de la vie étaient atteintes.

Il s'exprimait ainsi sur la vie publique :

« Le fait le plus grave, et qui m'apparaît le

plus vivement à mesure que je connais mieux les peuples étrangers et que je prends plus de part aux affaires de mon pays, est l'affaiblissement chaque jour plus marqué chez nous de l'aptitude au *self-government*. Il ne se manifeste pas seulement depuis deux siècles dans le régime provincial et communal ; il se retrouve dans la gestion de tous les petits intérêts confiés ailleurs à l'initiative des populations. Les communautés et les syndicats, formés spontanément il y a plusieurs siècles pour diriger les entreprises locales d'industrie, de commerce et d'agriculture, se montrent impuissants à continuer leur tâche dans une situation indépendante, et doivent journellement subir ou réclamer l'appui de l'autorité publique. »

En regard de cette dépression des énergies chez les individus, il faisait ressortir un amoindrissement plus significatif encore dans les familles. On constatait la stérilité croissante des mariages : combien de ménages n'ayant qu'un fils unique ! A en croire des écrivains accrédités, si la question de la décentralisation était purement administrative, celle de la population était

simplement économique ; elle était née des excès du luxe coïncidant avec les déficits des récoltes et avec les crises agricoles, et elle devrait cesser avec eux. M. Le Play, au contraire, voyait là les symptômes de tout un travail de dissolution, qui, s'étendant peu à peu jusqu'aux extrémités du corps social, s'y attaquait aux forces morales, c'est-à-dire à la vie elle-même. Nos lois de succession en étaient une des causes flagrantes. Si les mariages en France devenaient stériles, c'est que, pour sauver leurs foyers et leurs domaines des extrêmes conséquences du partage forcé, les petits propriétaires, les paysans aux races longtemps si fécondes, réduisaient systématiquement le nombre des copartageants.

La question occupait les esprits, non seulement chez nous, mais à l'étranger. M. Le Play a plus d'une fois rappelé un trait qu'en 1833, appelé à Madrid, sur la demande du gouvernement espagnol, pour étudier un projet de carte géologique de la Péninsule, il avait entendu raconter par M. le comte de Rayneval, ambassadeur de France. « Lors du Congrès de Vienne (1814-15), les diplomates anglais, Wel-

lington et Castlereagh, n'ayant pu obtenir qu'on reculât à leur gré les frontières françaises du dix-huitième siècle, s'en consolèrent en disant : « Après tout, les Français sont suffisamment affaiblis par leur régime de succession. » En 1857, cet affaiblissement, mis hors de doute par le récent dénombrement, ne passa pas inaperçu en Angleterre; un savant de ce pays, sir Henry Reeve, en écrivit à M. de Tocqueville, et la réponse qui lui fut faite prouve à quel point les hommes les plus éminents, et qui n'avaient pas de parti pris, étaient de l'avis de M. Le Play.

« Dans tous les pays que je connais, disait M. de Tocqueville, le paysan est mieux nourri, mieux logé, mieux vêtu qu'il y a vingt ans, plus industrieux, plus riche... Comment se fait-il donc qu'une population, dont la prospérité est incontestable, se soit à peine accrue depuis cinq ans? Quelques causes accidentelles, les mauvaises récoltes, la guerre..., me paraissent insuffisantes à expliquer complètement un tel phénomène... La raison en est dans la disposition où sont un grand nombre de Français d'avoir un très petit nombre d'enfants. Sans entrer dans les détails de ce

fait, il faut reconnaître qu'il existe et qu'il a une grande puissance. Du moment où une famille commence à s'enrichir, où l'esprit d'industrie, le désir de faire fortune y pénètre, le nombre des enfants y est moins grand. On veut alors laisser à ses enfants les avantages dont on jouit soi-même, et que chacun ait une fortune à peu près égale à celle qu'on a acquise (1). »

Ici, comme au sujet des lois de succession, M. de Tocqueville n'osa conclure. C'est ce qui explique la sévérité de quelques-unes des lettres de M. Le Play à son égard. « Le défaut radical de Tocqueville est d'avoir manqué de courage pour dire la vérité qu'il savait, et pour attaquer l'erreur qu'il apercevait, » écrivait-il plus tard, à son sujet, en août 1870. C'est parce que ses hommes d'État n'avaient pas eu ce courage, nécessaire entre tous, que la France s'était jetée de plus en plus dans des voies de perdition. Alors, du moins, M. Le Play eut la consolation de penser qu'il n'avait pas mérité de semblables reproches.

(1) *Œuvres et correspondance inédites d'Alexis de Tocqueville*, t. II, p. 371-75. — Lettre du 11 janvier 1857.

En 1857, il fut seul ou presque seul à remplir ce qui était à ses yeux un devoir commandé par le patriotisme, et il y mit de grands ménagements; mais telle était la tyrannie des préjugés, si invétérées étaient les défiances contre toute apparence de retour à « l'ancien régime », qu'il sembla ne rencontrer que des contradictions ou le silence.

Aujourd'hui, il n'est presque plus un esprit éclairé qui ne lui donne raison (1). Il s'est même

(1) Rien de plus saisissant que l'étude d'ensemble présentée naguère, sur ce sujet, à l'assemblée annuelle des *Unions de la paix sociale*, par M. E. Cheysson, ingénieur en chef des ponts et chaussées et président de la Société de statistique de Paris (*Revue de la Réforme sociale*, 1er juillet 1883). On y trouvera, sous la forme graphique de diagrammes et de cartogrammes, *le mouvement de la population en France et à l'étranger, depuis* 1806 *jusqu'en* 1881. Il en résulte que la France est au dernier rang pour la natalité.

« Nous n'avons aujourd'hui pas plus d'enfants qu'il y a soixante-quinze ans, dit M. Cheysson, bien que la population se soit accrue de près de neuf millions. Le nombre des naissances est tombé dans ce siècle de 4 à 3, et a toujours été en déclinant. Comme l'on compte en France un contingent de 250,000 à 300,000 mariages, chacun d'eux nous fait tort d'un enfant, soit par an de 140,000 à 150,000 garçons, qui nous donneraient, à 20 ans, 80 à 90,000 adultes en état de porter les armes. Si nos femmes avaient la fécondité des Allemandes, la France aurait

trouvé des hommes, aussi étrangers que possible à sa doctrine, qui, prétendant sous le nom « de démographie » extraire de la statistique une science toute matérielle de la vie des sociétés, ont conclu à peu près comme lui, mais sans tempérer en rien leur langage.

« Le lecteur voit la gravité du mal, écrit M. J. Bertillon ; elle est attestée par des chiffres irréfutables. Notre patrie est menacée d'une chute irrémédiable. L'infécondité des mariages menace la France de n'être un jour qu'un coin imperceptible dans un grand univers anglo-saxon... Le docteur Bertillon, mon père, en a recherché les causes autant que le lui ont permis les documents officiels. Il a trouvé que généralement, dans les départements où la propriété est très divisée, la mortalité est moindre, ce qui est assez naturel, mais que la natalité est moindre aussi. Les départements où la propriété est peu divisée donnent au contraire plus de morts et plus de naissances. Ces chiffres sont assez probants : ils montrent que c'est l'aisance qui res-

par an un effectif supplémentaire de 5 à 600,000 enfants, soit de 150,000 conscrits à vingt ans. »

treint la natalité. L'individu qui possède quelque chose calcule sur ses doigts le nombre de ses enfants. Il voit d'avance partager entre plusieurs ce lopin de terre qu'il s'est donné tant de mal pour *arrondir*... D'avance, il voit l'impitoyable arpenteur détruire son ouvrage et planter des termes au beau milieu du champ, et le notaire en tirer au sort les lambeaux. Heureusement, il est un moyen bien simple d'échapper à ce tourment posthume : c'est de n'avoir qu'un enfant... (1). »

L'aisance, c'est-à-dire la vertu et le travail individuels récompensés par le succès, l'épargne bien assise et consolidée, un foyer bien établi, une petit domaine bien constitué et unifié, tout cela pour aboutir à l'amoindrissement, peut-être à l'extinction, et en tout cas au renversement

(1) « Les prolétaires français, dit encore M. Bertillon, ont probablement un nombre suffisant d'enfants. Ce sont au contraire les propriétaires, les bourgeois, ceux qui peuvent parfaitement élever des enfants, qui n'en ont pas et qui n'en veulent pas avoir. Leur raison n'est pas le prix des mois de nourrice ni même des années d'école ; leur raison, du moins cela est infiniment probable, car ici les chiffres nous manquent, c'est qu'il faudrait partager l'héritage, et c'est à quoi ils ne peuvent penser sans souffrir horriblement. »

moral de la famille elle-même ! Quel spectacle !

Où est le remède ? Il est intéressant de saisir sur le fait, à vingt-cinq ans de distance, et au pôle opposé, l'éclosion des vérités émises par M. Le Play dès 1857 :

« Un esprit radical voyant cela, continue M. J. Bertillon, proposerait la suppression des lois de partage égal et le rétablissement du droit d'aînesse. Mais c'est là une réforme impraticable ; les Français ont rangé le droit d'aînesse parmi les « injustices », sans trop se demander si, à ce compte, ce n'est pas l'héritage lui-même qui est une « injustice », puisque c'est lui qui crée l'inégalité entre les hommes. Laissons ces subtilités inutiles. Dans l'état, le rétablissement du droit d'aînesse obligatoire est une chimère à peu près aussi irréalisable que la suppression de l'héritage lui-même. La « liberté de tester » doit à son nom une popularité un peu plus grande ; on pourrait donc essayer de ce palliatif, en ayant soin toutefois que les héritages ne sortent pas des familles. Le mieux serait, je crois, de se rapprocher, s'il est possible, des lois qui réussissent

si étonnamment à nos voisins les Anglais (1). »

L'auteur de ces lignes eût pu citer à cet égard des faits qui donnent à réfléchir.

Un des premiers actes du gouvernement allemand, à peine entré en possession de l'Alsace-Lorraine, a été d'y réaliser un grand nombre des réformes, en vain demandées par M. Le Play, de 1855 à 1870, aux gouvernants de son pays. « Une série de lois ont modifié, conformément à la pratique des peuples libres et prospères, le régime provincial, l'organisation judiciaire, la juridiction administrative, la législation minière, la procédure des ventes judiciaires et surtout ces lois de contrainte qui détruisent chez nous le patrimoine des familles-souches et spécialement les foyers de l'ouvrier et du paysan. Le principe du partage forcé n'a pas été supprimé; mais plusieurs dispositions législatives le battent en brèche; elles constituent déjà une amélioration sérieuse, et elles préludent à une réforme plus complète (2). »

(1) La *Statistique humaine de la France*, p. 85-86, 173-175.

(2) Claudio Jannet. — Document annexé à la deuxième édition du livre de M. Le Play sur l'*Organisation de la famille*, 1875.

L'Allemagne, elle aussi, en ce qui la concerne, sous la pression des paysans secondés par les classes dirigeantes et par les notabilités politiques des divers États, achève la grande réforme inaugurée par Stein et Hardenberg, en 1807, après Iéna, en consolidant la classe des paysans libres (*Bauer*), souverains à leur foyer et dans leur petit domaine (le *Hof*). Le Code général de Prusse, édicté en 1794, et qui forme encore la base de la législation du royaume, avait établi comme droit commun l'égalité des partages *ab intestat* (1). Le Code civil français continuait à régir les provinces rhénanes. Il résultait de cet état de choses que les paysans voyaient se morceler, à l'excès, leurs anciennes *tenures* dont ils étaient devenus pleins propriétaires. Ils s'organisèrent en 1874 dans le Hanovre, pour résister à la loi prussienne, et l'énergie qu'ils déployèrent

(1) « En Prusse, la liberté de disposition du père de famille est restreinte par des droits de *légitime* au profit des enfants. Ces légitimes sont semblables à celles du droit romain, et calculées suivant leur nombre ; elles constituent un droit de créance à prélever sur la succession en *valeur*, et non en *nature* comme la *réserve* du droit civil français. » Claudio Jannet. — C'est à peu près le régime qui existait autrefois dans le midi de la France.

fut telle que le gouvernement dut donner satisfaction à leurs vœux. Ce mouvement s'est propagé rapidement, les années suivantes, en Westphalie (1), en Hesse-Cassel, en Brandebourg, dans les provinces rhénanes, etc., et il en est sorti une grande réforme législative, dont l'esprit et le but sont de maintenir l'union de la famille avec la terre qui la fait vivre, d'étendre la liberté du père dans la disposition de ses biens, de mettre en jeu sa responsabilité (2). Une semblable campagne est entreprise et se poursuit en Autriche.

Même mouvement réformateur aux États-Unis. Les Américains, eux aussi, ont senti la nécessité de réagir contre les funestes atteintes portées, depuis un siècle, à la moyenne et à la petite propriété par la loi *ab intestat* que fit pré-

(1) Voir, dans la *Revue de la Réforme sociale* (15 mai 1883), une étude de M. Ardant sur *Une ligue de paysans contre le partage forcé en Westphalie.*

(2) Ces quelques traits sont empruntés à un travail des plus complets et lumineux que M. Claudio Jannet vient de publier sous ce titre : *Le mouvement pour la réforme des lois de succession en Allemagne.* — *Revue de la Réforme sociale,* 1er juillet 1883.

valoir Jefferson, contrairement à l'opinion de Washington. Leur législation du domaine patrimonial, l'*Homestead exemption,* est devenue une de leurs lois fondamentales, et, depuis 1849, quinze États l'ont successivement adoptée dans un intérêt social de conservation pour les petits héritages, aux prises avec l'hypothèque, l'usure, les ventes judiciaires (1).

Dans un temps où toutes les nations s'organisent et s'outillent pour la concurrence, de tels faits pourraient-ils nous trouver indifférents?

Mais revenons à la date, déjà éloignée, où de si redoutables problèmes furent abordés pour la première fois par la presse; et bornons-nous à dire que les observations émises par l'auteur des *Ouvriers européens,* par un homme de science et par un homme nouveau, malgré les

(1) Le docteur Rudolf Meyer, après un voyage d'études fait dans l'Amérique du Nord, en compagnie du comte Andrassy, a résumé ses observations sur ce sujet dans deux volumes qui ont paru à Berlin en 1883, l'un intitulé : *Causes de la concurrence américaine,* et l'autre : *Législation du domaine patrimonial et autres lois économiques des États-Unis d'Amérique, du Canada, de la Russie, de la Chine, des Indes, de la Roumanie, de la Serbie et de l'Angleterre.*

réserves avec lesquelles elles furent accueillies, laissèrent après elles des traces profondes, qu'elles ouvrirent la brèche par laquelle allait pénétrer le véritable esprit critique, appliqué expérimentalement à la réforme de notre société. Cette réforme ne devait pas consister, comme le répétaient des contradicteurs obstinés, à conserver par le privilège quelques familles aristocratiques; elle avait encore moins pour but de combattre la petite propriété. Bien au contraire, il s'agissait de venir à son secours, de sauver en elle une des grandes forces du pays. C'était le sort de millions de familles populaires qui était en question; c'étaient les conditions de plus en plus précaires et instables de leur existence auxquelles il était urgent de porter remède; c'était notre race à retremper pour la mettre en situation de retrouver et de reprendre les éléments nécessaires de sa vie, au milieu de l'accroissement de toutes les races européennes. Non seulement les classes supérieures, les familles riches ne poussaient pas à la réforme; mais beaucoup d'entre celles-ci y faisaient obstacle. Aussi, M. Le Play disait-il que

si elles persistaient à maintenir, pour elles-mêmes, un ordre de choses ou plutôt un état de désordre et de désorganisation qui leur est absolument meurtrier (les faits en fournissent des preuves sans réplique), elles ne pouvaient refuser au peuple des campagnes, aux paysans, encore si jaloux en certaines régions de leurs bonnes coutumes, la liberté et les moyens de défendre, avec elles et par elles, leurs foyers, leurs champs paternels (1).

Et c'est ce qu'il exprimait dans les lignes suivantes :

« Si un parti politique, sacrifiant son intérêt à ses rancunes, voulait encore combattre avec les armes du Code civil une certaine minorité de grands propriétaires, on pourrait lui laisser provisoirement cette satisfaction, en maintenant le régime actuel pour toute la grande propriété et en rendant la liberté testamentaire aux paysans.

(1) L'enquête à laquelle se livre depuis vingt-cinq ans la Société d'économie sociale a établi que, dans les contrées montagneuses surtout (les Alpes, les Pyrénées, l'Auvergne, etc.), là où subsistent des familles de paysans vivant sur le sol qui les nourrit, tous les efforts des chefs de ces familles s'emploient à lutter contre la loi pour la conservation de leurs petits domaines.

Les grands propriétaires continueraient à se défendre par la stérilité du mariage ; les petits retrouveraient la force et la fécondité dès qu'on leur rendrait l'autorité paternelle ; et l'on commencerait ainsi la réorganisation de notre société, sans détruire aucun droit acquis, sans porter ombrage à des opinions invétérées, et en laissant toute liberté aux familles qui voudraient pratiquer le partage forcé. »

— « Je ne comprends pas bien, je l'avoue, répondait à cela M. Léonce de Lavergne (1), comment serait faite la loi qui donnerait aux paysans une liberté testamentaire qu'elle refuserait aux autres propriétaires. Si M. Le Play veut dire qu'au-dessous d'un certain minimum de valeur, on pourrait laisser au père de famille le droit de ne pas diviser sa propriété, je serais assez porté à être de son avis ; mais cette règle même présente dans la pratique de grandes difficultés... »

N'est-il pas remarquable de voir aujourd'hui réalisé en Allemagne ce dont l'auteur des *Ouvriers européens*, à la grande surprise de M. de

(1) *L'Agriculture et la population*, p. 350.

Lavergne, parlait en 1857 comme d'un expédient?

Alors également, M. Le Play lança un mot qui, aux yeux de plus d'un lecteur superficiel, dut inspirer quelque ombrage. « Je pose ainsi, disait-il, la question de *la réforme sociale :* la triste situation de l'agriculture n'engendre pas seule la désorganisation de la famille, de la commune et de l'État... » Ce mot, il a fallu sa puissance pour le donner comme drapeau à toute une école, pour l'établir comme l'expression pratique de l'idée de tradition et de celle de progrès. Il ne l'adopta définitivement lui-même qu'après y avoir mûrement réfléchi. Bientôt après, ayant entrepris de développer la synthèse de ses observations, il comptait l'appeler : *la Réforme au XIX*e *siècle ;* mais il fut conduit à prendre pour titre : *la Réforme sociale en France, déduite de l'observation comparée des peuples européens.* Les divers partis, dans leurs revendications, ne poursuivaient que des réformes politiques ou administratives ; pour lui, il tenait à marquer qu'au-dessus de la politique et de l'administration il y avait Dieu, la famille, la

propriété, la société dans son principe, dans son essence, et que, si cet ordre fondamental n'était relevé, des réformes mal conçues et mal assises ne remédieraient à rien, qu'elles se changeraient même en révolutions.

Ici, à mes souvenirs sur M. Le Play s'en mêlent d'autres sur un grave personnage, qui lut les articles de la *Patrie* dans des dispositions d'esprit toutes particulières.

M. Rouchon était un magistrat de la vieille roche (1), un penseur s'inspirant en même temps de Montesquieu et de Jean-Jacques Rousseau, et de plus un érudit. Il était nourri de la substance des écrivains politiques de l'antiquité et du dix-huitième siècle, et il savait si bien notre ancien droit municipal, il était tellement au fait des moindres détails de nos annales provençales que nous le nommions « le dernier des Provençaux ». Combien de fois ne m'avait-il pas ex-

(1) Rouchon (Étienne-Charles), conseiller-doyen de la cour d'Aix, auteur d'un excellent *Résumé de l'histoire de l'État et Comté souverain de Provence*, et d'autres travaux pleins d'une rare érudition, mort le 1er avril 1861.

primé sa peine, au sujet des résultats que l'application de certains articles du Code entraînait dans nos campagnes ! Il m'énumérait, pour des villages de lui connus, les noms et le nombre des familles de bourgeois ruraux et de paysans aisés, dont les représentants figuraient encore il y a cent ans dans les conseils généraux de la commune, et dont les fils et petit-fils, après la Révolution, avaient continué, grâce à leur résidence dans le pays et au respect des populations, à gérer avec succès les intérêts locaux. Maintenant, ces familles étaient fatalement condamnées à la dispersion et à la ruine. La mort des parents était suivie de la liquidation forcée de l'héritage : la maison paternelle, le petit domaine étaient vendus et passaient entre les mains de quelque enrichi, âpre au gain et souvent vide de sentiments délicats, prétendant dominer seul dans le village, ou se désintéressant absolument du soin d'y garder le bon accord, l'union et la paix. Le parlement de Provence, répondant le 17 février 1774 au roi, avait dit : *Chaque communauté est pour nous une famille qui se gouverne elle-même, qui s'impose ses lois, qui veille à ses*

intérêts ; l'officier municipal en est le père (1). Aujourd'hui, cette famille communale ne pouvait plus se gouverner, parce qu'elle avait perdu ce qui constituait son autonomie ; et, si la digue momentanément opposée aux passions révolutionnaires venait à être emportée, elle était menacée de devenir la proie de gens sans aveu qui feraient peser sur elle la pire des tyrannies.

Les lettres de M. Le Play qui m'arrivaient s'ajoutaient à ses articles de la *Patrie*, pour achever de mettre à nu ces conséquences de notre régime du partage forcé. Mon vénérable ami admirait la pleine sincérité et les patriotiques accents de leur auteur ; mais, à ses yeux, M. Le Play était presque un Titan : pas plus que ceux de la Fable il ne réussirait à escalader le ciel. Quant à lui, il n'osait croire que le mal fait à la famille fût guérissable ; et, s'isolant de ces trop embarrassants problèmes, il se réfugiait dans de hautes spéculations, où il se sentait plus à l'aise pour travailler à faire jaillir de son cerveau des lumières nouvelles sur *la Politique*.

(1) V. *les Familles et la Société en France avant la Révolution*, t. I, p. 92; Mame, Tours, 1879, 4e édition.

Lui aussi, il avait eu un jour l'ambition de publier ses idées en matière sociale. Son objectif était de trouver « les grandes formules, un type commun, une mesure générale ». C'étaient la méthode et les procédés du dix-huitième siècle, et il avait failli y perdre la vie. « Je suis épuisé, écrivait-il en terminant son livre, mes forces sont à bout, et je ne puis y revenir. J'ai été amené à créer une langue particulière pour la science... Je serais heureux si quelque homme de bien, dont le sentiment différerait avec le mien sur l'ensemble et quelques points de mon œuvre, prenait la peine de me combattre. Cela me donnerait le courage de mieux établir une idée, de m'amender le cas échéant... »

Ses espérances, hélas ! furent trompées. Nul ne le combattit. Le livre (1) demeura même complètement inaperçu, et cependant il méritait un meilleur sort.

Je l'ai relu depuis la publication de *la Réforme sociale*, et, rapprochant les deux ouvrages, j'ai mieux compris quel service M. Le Play a

(1) *De la Politique*, 1840.

rendu à la véritable science des sociétés, en la faisant sortir du chaos des conceptions arbitraires pour la poser sur le terrain et à la pleine lumière des faits. Si M. Rouchon, au lieu de prendre Jean-Jacques Rousseau pour modèle, eût eu seulement la pensée de tirer parti de sa vaste et solide érudition, de sa profonde connaissance des textes, pour pénétrer jusqu'au cœur de l'ancienne France, il y aurait puisé le sujet d'un livre bien autrement curieux, intéressant et profitable à tous, que son traité plein d'abstractions de quintessence.

Dans le livre tel qu'il l'avait conçu et écrit, il y avait des qualités maîtresses et des jalons plantés marquant la voie droite à suivre. Ainsi, à ses yeux, la famille était « la société parfaite », type primordial et fondement de toutes les autres ; et la plus parfaite des familles était « la grande famille composée des ascendants et des descendants ». Quant à la commune, « elle est, observait-il, cette cité de laquelle les Grecs disaient que ses membres avaient été nourris du même lait. Elle est cette bourgade d'Aristote fondée par de petites colonies, sorties du sein

de la famille. En effet, sans rechercher les temps anciens, en prenant autour de nous nos paroisses rurales (c'était bien le mot propre, et en cela il devançait M. Le Play), nous remontons souvent, sans trop de peine, à un premier habitant duquel la plupart sont descendus, tellement que le nom y demeure encore, et que, parmi ceux qui ne le portent pas, un grand nombre s'y rattachent par leurs mères ou par leurs aïeux. » Puis, arrivé au gouvernement local, s'inspirant de la tradition provençale et de la pratique séculaire de tous les peuples, il posait en principe que « le droit de vote, dans la commune rurale, appartient seulement aux chefs de famille ». De là, il s'élevait jusqu'à la cité et à l'État ; mais, à mesure qu'il gravissait un nouvel échelon, sa vue se troublait, et il laissait son lecteur ne sachant plus où reprendre terre, tant ses abstractions l'avaient porté loin des réalités.

On me pardonnera cette digression. Il m'a semblé intéressant de caractériser en deux hommes éminents, aux bontés desquels j'ai été sous tant de rapports redevable, les résultats et le contraste des deux méthodes.

M. Rouchon avait de belles parties dans son esprit, et l'on raconte que M. Thiers, dont il avait été le condisciple, disait de lui : « Il était notre maître à tous. » Autant M. Thiers se souciait peu de la tradition, autant M. Rouchon en faisait l'âme du patriotisme et se plaisait à en rechercher les traces dans les vieux textes; mais il ne connaissait guère que des textes, et, du fond de son cabinet, il ne pouvait voir que très incomplètement la charpente sociale. La pratique presque exclusive des livres ne l'avait pas initié à celle des hommes.

M. Le Play, avec les mêmes mœurs et un non moins grand respect de la tradition, mais avec une compréhension bien plus étendue et profonde des besoins de notre temps, avait suivi une voie très différente. De bonne heure, il avait fait comme Descartes.

« Sitôt que l'âge me permit de sortir de la sujétion de mes précepteurs, je quittai entièrement l'étude des lettres; et, me résolvant à ne chercher plus d'autre science que celle qui se pourrait acquérir en moi-même ou bien dans

le grand livre du monde, j'employai le reste de ma jeunesse à voyager, à voir des cours et des armées, à fréquenter des gens de diverses humeurs et conditions. Car il me semblait que je pourrais rencontrer beaucoup plus de vérités dans les raisonnements que chacun fait touchant les affaires qui lui importent, que dans ceux que fait un homme de lettres dans son cabinet, touchant des spéculations qui ne produisent aucun effet et qui ne lui sont d'autre conséquence, sinon que peut-être il en tirera d'autant plus de vanité qu'elles sont plus éloignées du sens commun. *Et j'avais un extrême désir d'apprendre à distinguer le vrai d'avec le faux, pour voir clair en mes actions et marcher avec assurance en cette vie.* »

M. Le Play aimait à citer cette page du *Discours de la méthode,* quand l'occasion se présentait à lui de raconter ses voyages. Or, il nous a dit et l'on sait comment, de 1829 à 1853, il se fit voyageur, non pour voir des cours et des armées, mais pour étudier de près les ouvriers, l'hiver à Paris enseignant la métallurgie à l'École des mines, et, l'été venu, partant pour

aller se mettre directement en rapport avec les populations. Il avait visité de la sorte, trois fois en moyenne, chaque partie de l'Europe; et, plus il s'était instruit sur les procédés techniques de chaque industrie, plus il avait reconnu que ces procédés sont chose secondaire, que la première condition du succès était dans le ressort moral, dans le principe moral auquel les populations devaient leur bien-être. Il avait constaté qu'il n'y a pas de travail productif et fécond sans la vertu; que le fondement de la vertu est dans la religion; que la véritable unité sociale est dans la famille; que le bonheur des hommes est dans le foyer; que le secret de la paix des ateliers est dans le dévouement des patrons; que, là où ceux-ci et les classes ayant en partage la richesse, les talents et la naissance, font leur devoir, les problèmes en apparence les plus insolubles se résolvent d'eux-mêmes; enfin, qu'en dehors des textes de loi il y a partout, sauf en France où les vices du dix-huitième siècle et les faux dogmes révolutionnaires ont sapé les mœurs à la base, un fonds de coutumes non écrites et d'institutions tradi-

tionnelles qui protègent le faible, la femme, l'enfant, organisent les foyers domestiques, les ateliers et les localités, et sont les solides points d'appui de l'ordre politique.

Sainte-Beuve eut deux conférences avec lui au sortir de cette période de sa vie, en novembre 1864; il voulut le voir et l'entendre. Ce qui l'attirait à lui, c'était surtout sa personne. Pour ce lettré raffiné, un tel « document » était d'une espèce rare. Il fut de suite si captivé qu'il oublia un instant son scepticisme, et nous devons à sa curiosité un portrait de M. Le Play qui est un de ses chefs-d'œuvre et qui restera une de ses meilleures actions (1).

« M. Le Play est d'une génération toute nouvelle. Il est l'homme de la société moderne par excellence, nourri de sa vie, élevé dans ses progrès, dans ses sciences et dans leurs applications, de la lignée des fils de Monge et de Berthollet; et, s'il a conçu la pensée d'une réforme, ce n'est qu'à la suite de l'expérience,

(1) *Constitutionnel,* 5, 12 et 13 décembre 1864. Cette étude sur M. Le Play a été insérée par lui dans les *Nouveaux Lundis,* t. IX, p. 161-201.

et en combinant les voies et moyens qu'il propose avec toutes les forces vives de la civilisation actuelle, sans prétendre en étouffer ni refouler les développements. Toutefois, il a vu des plaies, il les a sondées ; il a cru découvrir des dangers pour l'avenir, et à certains égards des principes de décadence, si l'on n'y avisait et si l'on n'y portait remède. Et non seulement il avertit ; mais en savant, en homme pratique, muni de toutes les lumières de son temps et de tous les matériaux qu'il a rassemblés, au fait de tous les ingrédients et de tous les mobiles sociaux, sachant tous les rouages et tous les ressorts, il propose les moyens précis de se corriger et de s'arrêter à temps. »

Or, après tant de pérégrinations et de travaux, M. Le Play s'était-il pressé de conclure ? Après ses *Ouvriers européens*, qu'il avait présentés au public comme matière à former ses convictions, avait-il prétendu s'ériger en tout point le guérisseur infaillible de nos maladies sociales ? Non ; pendant huit ans, de 1856 à 1863, il avait poursuivi son enquête. Le livre qu'il méditait lui pesait à écrire. Sévère et exi-

geant pour lui-même, il le faisait et le refaisait; il lui consacrait ses matinées qui commençaient, nous l'avons dit, à quatre heures.

Il l'avait mis en train dans l'année 1859. Survinrent en 1860 *l'Enquête sur les commerces du blé, de la farine et du pain*, dont il fut chargé par le Conseil d'État; en 1862, l'Exposition universelle de Londres où il eut la direction de l'Exposition française. Il dut l'interrompre et ne put le reprendre qu'en 1863. Alors, il s'y absorba tout entier, au point d'y compromettre ce qu'il lui restait de forces physiques.

J'ai fini mon ouvrage, m'écrivait-il le 7 novembre, *mais j'ai manqué finir en même temps.*

Le 6 juin 1864, paraissait *la Réforme sociale,* et voici avec quels accents il s'exprimait dès les premières pages :

« La France, à la vérité, continue à jouir d'une prospérité matérielle et d'une prépondérance politique que, depuis longtemps, elle ne connaissait plus; mais les esprits clairvoyants ne se font point illusion sur la cause de cette grandeur et ne la considèrent point comme une conséquence de nos institutions sociales. Les

erreurs qui, depuis 1789, ont amené dix révolutions continuent à miner sourdement le corps social... En présence de tant de ruines accumulées, tout bon citoyen a le devoir d'apporter sa pierre à l'œuvre de reconstruction. J'ai pensé que le moment était venu de placer la mienne...

« Éloigné par les habitudes de ma vie et par la spécialité de mes travaux de toute connexion systématique avec les partis qui divisent si malheureusement notre pays, je signale, en toute liberté, les erreurs et les préjugés que je crois rencontrer chez chacun d'eux... Je ne me dissimule point les répulsions auxquelles s'expose un auteur qui va ainsi droit au but... J'ai confiance toutefois dans la force de la vérité et dans les épreuves salutaires qui frappent les pays livrés à l'erreur. Je compte sur le concours des hommes de bien qui cherchent la vérité dans la voie où je me suis engagé. Je fonde quelque espoir sur ces amis inconnus qu'un livre, inspiré par une pensée de bien public, va trouver là où l'auteur n'aurait pu les découvrir. Je me confie au patriotisme qui avait été fixé dans notre race par dix siècles d'efforts intellectuels et moraux. J'aime à croire

surtout que ce sentiment se maintient dans les cœurs, malgré les haines sociales et politiques. Je me persuade qu'il nous portera bientôt à réagir sur nous-mêmes, pour rester au moins à la hauteur de nos rivaux. »

Telle fut l'entrée en matière, et, pour ainsi dire, l'entrée en campagne, longuement préparée, profondément réfléchie, animée et émue d'un sentiment national des plus vifs, toute inspirée par d'énergiques convictions acquises au contact de tant d'hommes et de tant de choses.

L'Exposition de Londres, nous le savons, avait empêché M. Le Play de terminer son ouvrage en 1862.

En 1864, on lui fit remarquer que, sans cette circonstance, la publication de *la Réforme sociale* aurait coïncidé avec le centenaire du *Contrat social*. Effectivement, il eût été piquant qu'à un siècle de distance, année pour année, le programme de réédification fît face en quelque sorte au programme de démolition; mais l'intérêt sérieux était dans le fond des choses. Ce n'étaient pas seulement deux livres qui étaient en présence,

c'étaient les deux pôles extrêmes du monde moral personnifiés dans deux hommes. Aussi ai-je souvent souhaité qu'il nous fût donné de voir un grand écrivain, ayant, avec une haute impartialité, une de ces plumes qui gravent, tirer de l'étude comparée de ces deux hommes la matière d'un tableau où leurs doctrines seraient éclairées et expliquées par le simple exposé de leur vie. J.-Jacques Rousseau et Frédéric Le Play y seraient peints par eux-mêmes ; l'un représentant ce qu'il y a eu de plus fatal pour notre pays, c'est-à-dire la théorie qui sacrifie l'individu à l'État, en lui retirant tous ses droits, celui de la famille, celui de la propriété, et lui ôte jusqu'au droit d'établir un rapport permanent entre Dieu et lui (1) ; et l'autre, ce qui, en tout temps et partout, a constitué l'ordre des sociétés et seul peut relever l'individu, en restaurant selon les principes et la pratique des peuples les plus libres, les plus stables et les plus prospères, la religion, la propriété et la famille.

(1) Saint-Marc Girardin, *J.-J. Rousseau, sa vie et ses ouvrages* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 septembre 1856).

Et maintenant, au point de vue de l'étude à laquelle nous nous livrons, et avant d'aller plus loin, il convient d'ajouter ceci.

Le monde n'a jamais manqué de rêveurs qui ont cru pouvoir le régénérer par la seule puissance de leurs écrits. Tels n'étaient certes pas l'état d'esprit ni les prétentions de M. Le Play, et bientôt on le jugera là-dessus par ses lettres.

Lors donc qu'en tête de son livre il inscrivait le mot de « réforme sociale », que voulait-il exprimer? Deux choses. — Pour lui, « la réforme », c'était une impulsion nouvelle à donner à l'opinion publique; c'était le moral de la nation à renouveler, par le concours de tous les esprits droits et de tous les cœurs honnêtes, sans distinction de partis. — Quant aux « réformes » à opérer dans la famille et ailleurs par des améliorations lentes et régulières, elles devaient dépendre de ce renouvellement.

« Dans une société qui croule de toute part, me disait-il le 15 février 1865, il faut tout rebâtir à la fois, si l'on prétend tout réformer d'un coup. Il m'a semblé qu'il y avait d'abord à redresser les idées. Ce qu'il faut, c'est changer le

moral et l'intelligence des classes élevées, c'est améliorer le fond des choses à la lumière des principes, et c'est à quoi j'ai visé. »

Quelle serait l'issue de sa tentative? Et même trouverait-il des lecteurs?

Plus tard, après nos désastres, M. de Butenval, un de ses collègues du conseil d'État, lui adressa la lettre suivante qui fut rendue publique (1) : « Il y a quelques années, vous m'avez prié de revoir les épreuves de *la Réforme sociale* que vous veniez d'achever. Nous siégions alors, côte à côte, au conseil d'État. Je corrigeai avec un soin scrupuleux les épreuves envoyées, et lorsque je vous remis la dernière : « Me voici « assuré, me dites-vous en riant, que mon livre « aura au moins un lecteur (2). »

« Vous vous trompiez, mon ami, je ne vous avais pas lu, j'entends lu comme il est besoin qu'on vous lise, pour profiter de vous...

(1) *L'Urgence de l'union en France,* 1er mai 1872, brochure in-18.

(2) « J'ai eu beaucoup d'acheteurs, mais jusqu'à ces derniers temps je n'avais trouvé que peu de lecteurs et d'adhérents convaincus ». (*La question sociale et l'Assemblée nationale,* févr. 1873.)

« Aujourd'hui, je crois vous avoir lu et compris. Savez-vous quel maître m'a fait reprendre vos ouvrages et me les a expliqués ? Le malheur.

« Encore mal revenu de la stupeur que m'ont causée nos désastres, je me suis souvenu que, lorsque l'horizon était serein et sur quelques points radieux, vous aviez, par une sorte de prévision scientifique appuyée sur l'observation et sur les déductions de la logique, annoncé l'apparition prochaine et infaillible des phénomènes sociaux et politiques dont les ravages sont aujourd'hui consommés...

« C'est bien par les côtés où vous dénonciez les menaces de ruine que l'édifice a croulé. Les bulletins de nos défaites et les « Moniteurs de la Commune » pourraient servir de pièces justificatives à vos ouvrages. »

CHAPITRE III.

1864-1870.

Hautes adhésions. — Recherche des vrais réformateurs. — Conditions de la réforme : l'esprit de dévouement, la recherche et la notion du vrai. — L'erreur des gens de bien. — M. de Tocqueville et son livre *de la Démocratie en Amérique*. — Double étude à faire : celle du passé et celle du présent. — Recrues dans la jeunesse. — Ce qu'a été depuis un siècle l'apostolat antisocial. — Ce que doit être aujourd'hui, pour le salut, un réel apostolat social.

La Réforme sociale avait failli coûter la vie à M. Le Play. Lorsqu'il l'eut imprimée et lancée, quand il eut été témoin de l'accueil qu'elle recevait de quelques lecteurs d'élite, il en ressentit un soulagement, une joie indicibles.

Je trouve une satisfaction bien grande à être débarrassé du boulet que je traînais depuis trente ans, écrivait-il à ses amis.

Il faut l'avoir vu à ce moment, pour le bien peindre. Sainte-Beuve n'y réussit si parfaitement, comme je le marquais plus haut, qu'après

s'être réchauffé en quelque sorte à sa flamme. « Honneur à M. Le Play, d'avoir arboré toute sa pensée, concluait-il au sujet de son livre. Il ne se discréditera point pour cela. Il sera discuté, contredit, appuyé peut-être ; et nul ne l'en considérera moins de ce qu'il aura tenté de relever parmi nous la statue du Respect. » Quel malheur que tant d'hommes puissants sur l'opinion aient eu alors, à l'égard de M. Le Play, des admirations plus stériles encore que celles de Sainte-Beuve ! Sitôt une adhésion et un éloge donnés, ils l'oubliaient lui et son œuvre.

Mais, en compensation, d'autres et des plus éminents le comblaient au delà même de ses espérances. Ainsi, M. de Montalembert s'était mis à son école, et ne tarissait pas à son sujet. « Je lis le livre de Le Play, disait-il à M. A. Cochin le 10 octobre 1864, et j'en suis émerveillé... Il faut que vous lui rendiez justice et que nous l'adoptions pour programme, sans nous arrêter aux dissentiments de détail qui pourront être assez nombreux. »

Le 8 janvier 1866, dans une autre lettre, il ajoutait à ces impressions de la première heure

le témoignage d'une admiration presque sans réserve : « Sachez que je vis depuis plus d'un mois en communication intime avec Le Play. Je me suis mis à relire *la Réforme sociale...;* je l'annote, je m'en imbibe goutte à goutte, à raison de quatre pages par jour. Je suis arrivé ainsi à la fin du premier volume, où j'ose croire que rien ne m'a échappé; et, cette lecture achevée, je n'hésite pas à dire que Le Play a fait le livre le plus original, le plus utile, le plus courageux et, sous tous les rapports, le plus fort de ce siècle... Mais ce que j'admire surtout en lui, c'est le courage qui lui a permis de lutter à visage découvert contre la plupart des préjugés dominants de son temps et de son pays, comme il l'a fait très spécialement dans son excellent chapitre sur l'enseignement, et partout où il confesse si nettement la chute originelle de l'homme, cette doctrine qui répugne si profondément à l'orgueil servile de nos contemporains. »

Il en était de même à l'étranger. Le docteur Schœffle, professeur à l'Université de Tubingen et depuis ministre du commerce de l'empe-

reur d'Autriche, s'étonnait qu'une telle œuvre eût pour auteur un Français. « Au lieu de théories enfantines, prétendant improviser le bonheur de l'humanité, de mots vides, de phrases brillantes, d'un plan de réforme bâclé en une heure, » on trouvait là, tout au contraire, « le résultat mûri d'une foule d'études de détail, fondées sur l'expérience et sur les faits (1). »

Dans ce mouvement qui se faisait autour de lui, l'homme de cabinet s'était transfiguré chez M. Le Play. Un homme nouveau, tout de feu, tout d'action, venait de surgir ou plutôt de reparaître.

(1) *Revue trimestrielle allemande*, 1865, Heft IV, 2, Nr. CXII. Dix ans après, en 1875, dans un livre intitulé : *Geschichte der national Œconomik in Deutschland* (Munich, chez Oldenbourg), M. W. Roscher, conseiller intime de la cour de Saxe, ancien recteur de l'Université de Leipzig, où il professait depuis un demi-siècle l'économie politique, rendait un bel hommage à M. Le Play, en associant son nom à celui de Haller. « C'est en vain, disait-il, qu'on chercherait aujourd'hui en Allemagne une œuvre de réforme aussi importante et aussi logique que celle qui fut accomplie par de Haller jusqu'en 1854. Les hommes de tradition n'y ont rien produit qui puisse être comparé à *la Réforme sociale*, publiée en 1864 par M. F. Le Play, qui est à la fois un esprit profond, modéré et pratique. »

Dès lors, ses lettres se multiplient au nom du prosélytisme à exercer. L'apostolat, un véritable apostolat social à remplir, au nom du salut, par les bons Français de tout rang et de toute origine, par le clergé lui-même, est recommandé par lui comme chose absolument pressante et urgente. Pour y amener ses correspondants, il en donne le premier l'exemple :

« A partir de ce moment, je puis me livrer avec le concours de tous les hommes de bonne volonté à la propagande de la réforme. Ma ligne va devenir désormais pratique et militante, et mon ancien régime de travail solitaire va changer par des rapports journaliers avec les vrais réformateurs. » (6 juin 1864.)

« Maintenant, je passe ma vie à chercher des hommes, je cours d'un bout de la France à l'autre, pour aller causer quelques heures avec un homme de valeur...

« Cherchons des hommes, et groupons les véritables encyclopédistes sociaux du dix-neuvième siècle, afin d'entreprendre avec plus de

discernement ce que ne surent pas faire ceux du dix-huitième siècle. » (14 août.)

« Signalez-moi donc les hommes que vous aurez le bonheur de rencontrer, et veuillez me mettre en rapport avec eux. Je n'épargnerai rien pour en former un faisceau qui puisse, le plus tôt possible, se passer de moi. Vous me trouverez toujours prêt, non seulement à correspondre avec eux, mais à aller personnellement visiter, à toutes les extrémités de la France, ceux qui seraient dignes de cette marque de sympathie et d'estime. » (23 août.)

Être digne de la sympathie et de l'estime de M. Le Play était chose aisée, mais non vulgaire. Pour l'obtenir, il n'était pas besoin qu'on pensât en tout point comme lui ; loin de là, car ce qu'il demandait par-dessus tout à ses amis, c'était la critique. Il suffisait qu'on eût des inclinations, des dispositions d'esprit et de cœur à l'unisson des siennes, quant au but à atteindre, c'est-à-dire qu'on recherchât sincèrement la vérité et qu'on eût l'amour du bien ; mais il ne fallait

rien moins que cela. Aussi classait-il les hommes en deux catégories : « ceux qui savent se dévouer, et ceux qui mettent avant tout leurs propres intérêts ». — « Je me tiens chaque jour en communication avec les premiers, » disait-il ; et bien que ses soixante ans ne lui permissent plus de reprendre facilement sa vie de voyageur, il déclarait *avoir encore l'ardeur nécessaire pour aller au-devant d'eux, dans toute direction, à l'extrémité du réseau ferré.* — Quant aux seconds, « il s'en éloignait chaque jour davantage » ; et il ajoutait : « L'homme riche, intelligent, placé dans les corporations privilégiées, qui ne pense qu'à lui, qui prend sa personnalité pour mesure de son activité, pour règle de ses doctrines, est un fléau social ; car il occupe la place d'un ouvrier utile, et il excite l'antagonisme des classes inférieures, qui ne respecteront la classe dirigeante que quand celle-ci fera son devoir. »

Ses vrais amis, il les reconnaîtrait « au degré de renoncement chrétien » dont ils donneraient des preuves effectives. — « Conservez votre dévouement, à mesure que votre réputation gran-

dira, et vous pourrez compter sur ma vive amitié qui croîtra avec vos mérites. »

Il voulait qu'on lui appliquât la même règle à lui-même. « Si, de mon côté, je me corrompais, si je cessais de refuser certaines hautes situations où je ne pourrais travailler utilement à la réforme, si la petite renommée qui m'arrive me perdait en me rendant orgueilleux, ne manquez pas de m'en dire vertement votre avis. »

Savoir se dévouer est beaucoup; mais apprendre à discerner dans quelle direction, par quels moyens efficaces, on peut et l'on doit aujourd'hui agir sur les intelligences, en vue de la guérison des maladies sociales, n'est pas moins nécessaire; et il constatait avec douleur qu'une foule de gens très recommandables semblaient n'avoir pas conscience de cette nécessité, de ce devoir. Ces hommes voulaient le bien; avaient-ils également la notion du vrai?

« Je recrute des adhérents, répondait-il quand on le pressait de précipiter le mouvement; mais la plupart n'étudient pas, et je ne

puis suppléer à la rareté des opinions justes. »

Aussi engageait-il ses amis à se faire, avant tout, un *Credo* bien arrêté, et il leur citait son propre exemple. « En 1838, je refusai d'entrer à la Chambre des députés avec l'appui de M. le ministre du commerce qui m'aimait beaucoup, et je motivai mon refus sur ce que, avant d'entrer dans la vie publique, *je voulais voir clair en mes actions*. Je me suis toujours félicité de ma résolution; car elle m'a empêché de me fourvoyer comme l'ont fait la plupart de mes contemporains, et j'ai beaucoup gagné en étudiant, tandis que je me serais annulé comme homme public sans plan et sans boussole. »

Parmi les publicistes de notre temps, qui à ses yeux avaient le plus failli sous ce rapport, il nommait M. de Tocqueville. Il avait eu pour lui une vive amitié, il avait goûté le charme attaché à ses belles qualités de cœur et à toute sa personne; mais il déplorait amèrement le mal que sa *Démocratie en Amérique* avait fait aux hommes politiques de sa génération; et, après nos désastres, voyant les traces funestes

de cette influence se reproduire dans l'Assemblée de 1871, il s'imposa le devoir de relever tout particulièrement ses erreurs dans les dernières éditions de la *Réforme sociale* (1). Lorsque son livre sur *l'Ancien régime et la Révolution* avait paru en 1856, tout en l'admirant, il lui avait adressé toujours, pour le fond des choses, un semblable reproche : *M. de Tocqueville, il l'avoue lui-même, ne voit pas où il faut aller; il doute, il ne conclut pas.*

Et en effet M. de Tocqueville douta toute sa vie, au moins sur des points essentiels; ses lettres renferment à cet égard sa confession pleine et entière; et il ne sera pas sans intérêt de les mettre en regard de celles de M. Le Play.

On n'eût pu trouver chez deux hommes, ayant également pour but le bien de l'humanité et surtout celui de leur pays, des natures plus dissemblables. Autant M. Le Play, avec sa forte trempe morale, savait joindre l'action à la méditation et se livrait passionnément à

(1) Rapprocher la note 1, p. 224, t. II (1re édition), des pages 31-41, t. IV (6e édition).

la recherche des hommes, autant M. de Tocqueville se concentrait et s'isolait en lui-même. « La grandeur des affaires ou des sensations me rend en général tranquille, disait-il ; mais les tiraillements journaliers de la vie pratique et le contact habituel avec les hommes me mettent hors de moi (1). » Autant le premier réconfortait et relevait ceux qui l'approchaient par son inaltérable sérénité, et par l'expression de paix intérieure que lui donnaient des convictions établies sur « une inébranlable certitude », autant le second souffrait et se plaignait de ce qu'il appelait « son mal philosophique » (2).

L'auteur de *la Démocratie en Amérique*, choyé par le public, n'avait pas lieu de se plaindre. Il devait à son livre une grande renommée, et il en voyait s'épuiser chaque année une édition. Quoi donc le tourmentait?

Était-il très assuré d'avoir rendu service à la France, de lui avoir offert des idées nettes sur cette démocratie à laquelle il liait indissolublement son avenir? Il venait d'obtenir un bril-

(1) *Œuvres et Correspondance inédites*, t. II, p. 106.
(2) *Ibid.*, p. 117. Lettre à J.-J. Ampère, 10 août 1841.

lant succès dans le monde de la philosophie politique; croyait-il avoir fait une œuvre utile? Au fond, il en doutait. S'expliquant là-dessus avec J. Stuart Mill, il reconnaissait que, « lorsqu'il s'était agi de conclure, il avait tracé des sociétés démocratiques, à propos des États-Unis et de la France, un portrait dont aucun complet modèle n'existait encore. — « Seuls, des hommes très habitués à la recherche des vérités générales et spéculatives, ajoutait-il, aiment à me suivre dans une pareille voie (1). » M. Royer-Collard, très bon juge, ne s'y était pas trompé et lui avait dit : « Dans votre société démocratique que vous nous vantez, il n'y a pas dix personnes qui comprendront complètement le sens de votre livre (2). »

La première condition, pour éclairer de tels sujets aux yeux de ses contemporains, est d'y voir clair soi-même. Or, il n'y voyait pas clair, et, dix ans après, le 24 juillet 1850, il le confessait à une de ses doctes amies et correspon-

(1) *Œuvres et Correspondance inédites*, t. II, p. 109. Lettre du 18 décembre 1840.

(2) *Ibid.*, p. 104. Lettre à J.-J. Ampère, 27 septembre 1840.

dantes, une Anglaise fermement attachée à la tradition, Mme Grote :

« Vous défendez les principes constitutifs sur lesquels repose notre vieille société européenne, la liberté et la responsabilité individuelle qui en est la conséquence, surtout la propriété. Vous avez bien raison, vous ne sauriez concevoir les hommes vivant hors de ces lois primordiales, ni moi non plus. Cependant, je vous l'avoue, je trouve que ce vieux monde, au delà duquel nous ne voyons rien ni l'un ni l'autre, semble bien usé, que sa grande et respectable machine se détraque un peu tous les jours, et, sans comprendre ce qui pourrait être, ma confiance en la durée de ce qui est s'ébranle. L'histoire m'apprend que pas un des hommes qui ont assisté à la destruction des organisations religieuses et sociales qu'a déjà vues le monde, n'a pu deviner ni même imaginer ce qui devait suivre... *Qui peut donc affirmer qu'une forme de société soit nécessaire et qu'une autre ne puisse exister* (1)? »

Il déclare, il est vrai, « que le devoir des

(1) *Œuvres et Correspondance inédites*, t. II, p. 150-51.

honnêtes gens n'est pas moins de défendre la seule forme de société qu'ils comprennent, et même de se faire tuer pour elle, en attendant qu'on leur en ait démontré une meilleure. »

Cette satisfaction une fois donnée au devoir du moment, il reste cependant certain, il est manifeste pour lui que le monde est en travail d'enfantement d'un ordre nouveau, lequel sera radicalement différent de l'ancien ; et, dans cette même année 1850, ayant à faire une douzième édition de sa *Démocratie en Amérique,* il annonce en termes exprès, dans un suprême avertissement au lecteur, quel sera, quel va être ce monde nouveau.

« Ce livre a été écrit, il y a quinze ans, sous la préoccupation constante d'une seule pensée : l'avènement prochain, irrésistible, universel, de la démocratie dans le monde. Qu'on le relise ; on y rencontrera à chaque page un avertissement solennel qui rappelle que la société change de formes, l'humanité de condition, et que de nouvelles destinées s'approchent.

« En tête, étaient tracés ces mots :

« *Le développement graduel de l'égalité est*

un fait providentiel. Il en a les principaux caractères : il est universel, il est durable, il échappe chaque jour à la puissance humaine ; tous les événements, tous les hommes ont servi à son développement. Serait-il sage de croire qu'un mouvement social qui vient de si loin puisse être suspendu par une génération ? Pense-t-on qu'après avoir détruit la féodalité et vaincu les rois, la démocratie reculera devant les bourgeois et les riches ? S'arrêtera-t-elle maintenant qu'elle est devenue si forte et ses adversaires si faibles (1) ? ».

Combien de fois n'avons-nous pas entendu M. Le Play, lorsqu'on l'interrogeait sur ce qu'il pensait du présent et de l'avenir, rappeler cette fameuse « prophétie » ! Avec l'accent du plus profond chagrin, il demandait s'il fallait s'étonner que les intelligences et les caractères se fussent abaissés, que tout eût fléchi, mœurs, lois, institutions, dans un pays où, en présence d'un mode de suffrage anarchique imposé par la violence, tant d'hommes politiques, tant d'écrivains, et une partie considérable des classes dirigeantes, pro-

(1) Ces lignes sont soulignées par M. de Tocqueville lui-même.

pageaient de telles idées comme chose providentielle et supérieure aux volontés humaines et les prenaient pour règle de conduite. N'y avait-il pas là une des raisons de l'impuissance de ce pays à se réformer, de l'incroyable résignation avec laquelle il subissait toutes les oppressions, de sa soumission passive devant toutes les révoltes? Et, du reste, M. de Tocqueville, tout le premier, n'en avait-il pas fait encore l'aveu en cette même année 1850?

« Nous vivons ici (à Tocqueville) dans une grande solitude; les bruits mêmes de la politique y arrivent à peine, et je m'étonne du peu d'émotion que me causent ceux qui par hasard y pénètrent... Serait-ce que je deviens un mauvais citoyen? J'en ai peur quelquefois; mais je me rassure en pensant que je suis un Français très découragé. Je confesse humblement (cela peut paraître humiliant pour un homme qui s'est mêlé parfois de faire le prophète) que je ne vois absolument goutte dans la nuit où nous sommes... Je me vois sans boussole, sans voiles et sans rames, sur une mer dont je n'aperçois nulle part le rivage; et, fatigué de m'agiter en vain,

je me couche au fond du bateau, et j'attends l'avenir... (1). »

M. Le Play a lutté, toute sa vie, contre l'état intellectuel et moral qu'accusent ces douloureuses confidences de M. de Tocqueville ; et c'est ce qui lui faisait écrire dans ses lettres, non pas à un seul de ses amis, mais à tous sous des formes variées et qui dépendaient des circonstances, ce qu'il exprimait en mai 1861 :

« Il faut parler haut et ferme ; il faut montrer l'abîme ouvert et crier « gare » ; mais il faut, en même temps, conserver une foi inébranlable dans le retour au bien, dans l'énergie vitale de la France. Nous avons le travail des idées, la libre discussion, l'association volontaire. Sachons en profiter. »

Et, en 1865, au sujet d'un livre à sensation, où le mélange du vrai et du faux lui avait fait reconnaître encore le retour d'idées fatales :

« L'erreur des gens de bien est plus dange-

(1) *Œuvres et Correspondance inédites*, p. 149. Lettre à Mme la comtesse de Circourt, 19 juin 1850.

reuse que celle des coquins ; c'est elle qui perd la France depuis soixante-quinze ans...

« Je ne connais rien de plus dangereux que les gens qui propagent des idées fausses, sous prétexte que la nation ne voudra jamais y renoncer. Si elle n'y renonce pas, elle périra ; mais ce n'est pas un motif pour accélérer la décadence, en adoptant l'erreur. *Il n'y a d'autre règle de réforme que de chercher le vrai et de le confesser sans réserve, quoi qu'il arrive.* Je conçois qu'un homme prudent se taise momentanément sur le vrai, bien que je condamne cette prudence ; mais je repousse tout homme qui se rallie par politique à l'erreur. »

Suivait cet admirable acte de modestie :

« Je ne sais si j'ai réussi moi-même à pratiquer ce précepte : *Vitam impendere vero;* mais je l'ai voulu sincèrement. »

Dans sa recherche des hommes, il était ravi quand il trouvait quelque Français de la vieille roche par le caractère et les mœurs, travailleur, instruit des choses anciennes et actuelles de son pays, zélé pour le bien public. Il le consultait

comme une autorité gardienne du plus précieux des trésors, celui des vérités sociales auxquelles s'identifie la tradition nationale, et ayant le haut mérite de le faire valoir pour le présent et l'avenir.

Il lui fut donné d'avoir, sous ce rapport, bien des satisfactions de la part d'individualités éminentes ; mais il ajoutait : « Dans le cours de mon existence, j'ai vu singulièrement diminuer le nombre et la qualité de ces hommes dévoués au vrai ; et je constate que les impressions utiles, que j'ai reçues du milieu ambiant, étaient plus nombreuses autrefois qu'elles ne le sont aujourd'hui. » Combien de conservateurs dont les idées n'étaient souvent rien moins que conservatrices ! Combien étaient attachés nominalement à la tradition, mais, en fait et au fond, n'avaient presque plus rien de ce qui la constitue réellement, et n'en tenaient plus compte dans l'économie de leur vie ! Combien, s'ils avaient la lumière pour eux-mêmes, ne se souciaient pas de la faire briller au dehors ou ne savaient en prendre les moyens ! Ils n'étudiaient pas, ils ne se trempaient pas dans la réflexion, et leur inertie était d'autant plus funeste qu'il y avait tout à faire pour

redresser, à leur endroit, une opinion absolument faussée.

Chez tous les grands peuples européens qu'il avait visités, M. Le Play avait été témoin de l'action exercée, non seulement par les érudits de profession, mais par l'élite des classes dirigeantes, pour asseoir sur la connaissance du passé l'œuvre de l'avenir. Là-dessus, il se trouva pleinement d'accord avec M. de Tocqueville, lorsque celui-ci, dans ses dernières années, hélas! bien désabusé sur les résultats de ses abstractions politiques, eut été ramené à la vérité par l'observation.

Installé à Tours, pour y rechercher les matériaux de son livre sur *l'Ancien régime et la Révolution*, M. de Tocqueville écrivait, le 22 novembre 1853, à Mme Grote : « En considérant toutes les choses que m'apprend mon étude préliminaire, je crois m'apercevoir que ce qui a le plus manqué à ceux qui ont voulu parler de la Révolution française et même du temps présent, ce sont des idées vraies et justes sur ce qui avait précédé (1). » M. Le Play a consa-

(1) *Œuvres et Correspondance inédites*, t. II, p. 243.

cré à ce sujet quelques-unes des plus belles pages qui servent d'introduction à sa *Réforme sociale*. Le temps lui manquant pour fouiller les archives, il s'adressait à ses amis de Paris et de province; et ses lettres, on en jugera bientôt, attestent quel intérêt, quelle passion même, il portait à l'examen des textes qui lui étaient communiqués. Beaucoup sont pleines de réflexions où se révèle toute son âme, et elles se terminent par cet appel sans cesse renouvelé : « Signalez-moi des hommes et des livres. »

« Il est navrant, s'écriait-il, de voir l'opinion s'acharner depuis deux siècles, et surtout depuis 1789, à renier ce qu'il y a de plus respectable dans notre nationalité. Disposé, plus que ces déplorables critiques, à flétrir les abus qui ont pu exister à d'autres époques, je suis honteux quand j'entends abaisser par une stupide prévention contre l'ancien régime les plus grandes gloires de notre pays, et je me persuade que ce peuple intelligent se rangera à la fin avec ceux qui auront le courage de combattre le préjugé et de respecter le passé, comme ce qui sera toujours actuel : *Dieu, la famille, la propriété.* »

Et il terminait par cette belle pensée : « Le progrès de notre temps est de savoir comprendre le passé. »

Mais il ne fallait pas, en s'attaquant aux erreurs du jour, oublier leur point d'origine ; et même, force était de reconnaître qu'il y a cent ans l'obscurcissement était complet.

« Si l'ancien régime est tombé, continuait-il, c'est d'abord qu'il s'était corrompu, et ensuite qu'il ne se comprenait plus lui-même. Songez que, dans le grand siècle de Louis XIV, il n'y avait pas un homme qui comprît la valeur de la cathédrale de Chartres ou de celle d'Amiens, que ceux qui ont détruit les corporations en 1776 et 1791 ignoraient absolument l'existence de vos pêcheurs (1). »

Et il concluait de là que les hommes de tradition, sous l'impression des maux dont nous souffrions, ne devaient pas perdre courage ; qu'ils ne devaient pas « se laisser aller à la pensée que tout était perdu » ; qu'à eux incombait la mission, dans l'ordre moral, de faire renaître l'esprit

(1) Voir, ci-dessous, la note mise au bas de la lettre du 14 décembre 1857.

de respect au sein de leurs familles, aux yeux et dans le cœur de leurs enfants, serviteurs et subordonnés, et, en ce qui touche les idées, d'y ramener un pays qui en avait perdu le sens, par une double étude : celle du passé et du présent. Louer le passé sans critique et en bloc était mal servir la tradition ; car elle avait été altérée au point de devenir méconnaissable. Ce qui importait, ce qui était urgent, c'était de la dégager de ces scories appartenant à une époque de dissolution, et de rétablir les fondements de la certitude sur le terrain social, en déterminant à la lumière des faits les principes nécessaires dont on n'a jamais pu s'écarter sans péril.

Un jour, au sujet d'un article de journal rendant compte de *la Réforme sociale,* il traduisait ses peines sur la manière trop exclusive avec laquelle on l'avait loué, sans en lire les premières lignes (1) :

(1) L'avertissement de la première édition du livre, en 1864, débutait ainsi : « Le moment est venu, pour la France, de substituer aux luttes stériles, suscitées par les vices de l'ancien régime et par l'erreur des révolutions, une entente féconde, fondée sur l'observation méthodique des faits sociaux. »

« Remerciez les rédacteurs. Ils sont trop éclairés pour ne pas comprendre que l'éloge, adressé à l'ancien régime dans mon livre, a pour contrepoids la critique des vices et de la corruption du siècle dernier. On ne concevrait pas, en effet, qu'un régime aussi parfait eût pu aboutir à la catastrophe de 1789.

« Il est donc à regretter que les lecteurs du journal soient encore assez exclusifs pour ne pas tolérer cette contre-partie nécessaire. Malheureusement, tous les partis en sont là chez nous ; et c'est pour cela que la Révolution ne finit pas et que l'antagonisme social augmente... »

En 1867, l'Exposition universelle lui fournit l'occasion de réaliser, en ce qui touche l'étude du passé, une conception des plus originales. Sous le nom d'*Histoire du travail*, il y ouvrit une galerie où furent classées et coordonnées, contrée par contrée, époque par époque, les principales œuvres de la pensée, de l'art et de l'industrie. L'idée, telle qu'elle fut conçue et appliquée, était digne de lui, de son génie de classification et de méthode, et cette partie de

l'Exposition fut considérée presque comme un événement scientifique. Dans sa pensée, c'était un *spécimen,* un type destiné à devenir le point de départ d'établissements du même genre, qui eussent été autant d'institutions provinciales; et, bientôt après, il en traça le plan. Des musées généraux d'histoire eussent été créés pour conserver « les vrais monuments positifs de l'histoire locale », et on y eût groupé les documents et objets, représentés soit par eux-mêmes, soit par des dessins, *fac-similé* et copies.

Mais revenons à son livre et à sa grande œuvre de réforme.

Le concours actif et effectif qu'il ne pouvait s'attendre à trouver chez des hommes mûrs, dont l'esprit avait reçu un pli difficile à corriger, la jeunesse commençait à le lui donner. Aussitôt après avoir publié sa *Réforme sociale,* il écrivait : « Pour nous sauver de la catastrophe qui nous menace, il faut entreprendre un véritable apostolat dont la *Revue sociale* sera le principal moyen d'action; mais cela ne sera possible qu'en groupant autour d'idées communes une jeunesse dé-

vouée... » Deux, trois mois s'écoulent, et les recrues qui lui arrivent le comblent de joie : « Je ne désespère point de l'avenir de mon pays. Je rencontre des jeunes gens pénétrés de la nécessité de réformer notre société malade ; j'entrevois de plus en plus l'avènement d'une association de gens de bien, composée de vieillards portés au dévouement et au patronage, et de jeunes gens désireux de se créer avec leur appui une légitime renommée. Dans ce temps de prospérité apparente, cette association ne réussira peut-être pas à triompher de l'aveuglement et de l'égoïsme des classes dirigeantes ; mais elle agira, dès que la catastrophe que cet aveuglement nous prépare aura éclaté, et, si elle ne conjure pas une nouvelle révolution, elle la rendra plus féconde que celles qui ont précédé. »

Dès son entrée dans la carrière, il avait vu quelle influence prolongée et profondément meurtrière un livre peut exercer sur une, deux, trois générations. A cette époque, qui déjà datait de quarante ans, Rousseau continuait à être une idole pour quiconque s'occupait de choses politiques et sociales ; le *Contrat social* de Rous-

seau était presque un livre de méditations (1) pour une multitude d'esprits, qui poussaient l'aberration jusqu'à vouloir faire sortir d'une théorie essentiellement jacobine de nouvelles applications libérales.

Entre autres faits, M. Le Play racontait que, dès son arrivée à Paris, en 1824, et lorsqu'il était à la veille d'entrer à l'École polytechnique, la première erreur dont il avait eu à se défendre, de la part de deux de ses camarades, avait été celle qu'il a si bien nommée depuis « l'erreur fondamentale du dix-huitième siècle et du nôtre », et dont Rousseau avait été le plus ardent apôtre. Il s'agit de la fameuse doctrine sur « la perfection originelle de l'homme ». Les croyances et l'expérience de tous les siècles établissent le fait que les jeunes générations portent

(1) Je puis en citer un exemple. Le vénérable magistrat provençal dont il a été parlé plus haut avait eu une telle admiration pour le *Contrat social* que, pendant la première moitié de sa vie, il l'avait constamment porté sur lui, en faisant son livre d'études, son compagnon de promenade. Dans sa vieillesse, il en était quelque peu revenu, et, du reste, il n'en avait en aucun temps adopté toutes les idées ; mais il avait gardé de ce long commerce avec Rousseau une empreinte ineffaçable.

avec elles, dès leur naissance, de mauvais penchants, et que le premier devoir, la grande fonction du père consiste à les réprimer, en dressant ses enfants au travail, à la vertu, au respect, et en s'aidant pour cela du trésor de sagesse transmis par les générations passées (1). Or, au nom d'un progrès, non plus dépendant de cette œuvre essentielle accomplie par l'autorité paternelle, mais déclaré fatal et indéfini, on venait dire : — « L'homme est un être naturellement bon, aimant la justice et l'ordre. Il n'y a point dans le cœur humain de perversité originelle. Le mal est, non dans la nature humaine, mais dans la société. Et qui a fait la société telle qu'elle est ? sinon les institutions traditionnelles du passé. Donc... (2). » Est-il besoin

(1) Là est la clé de la question sociale. « L'objet spécial de cet ouvrage, disait M. Le Play (*la Réforme sociale,* t. I, p. 28), est de rechercher les ressources qui aident les peuples à maîtriser l'esprit du mal. Je prouverai que celles-ci se trouvent surtout dans les régimes sociaux où chaque citoyen a le pouvoir de dompter chez ses enfants le vice originel, en leur transmettant les habitudes de travail et de vertu créées par les ancêtres. » — Voir, sur ce sujet, sa lettre du 1er septembre 1870.

(2) Toute cette doctrine, qui a fait la Révolution et qui la continue, a été mise dans un relief saisissant par M. Taine, dans les *Origines de la France contemporaine,* t. I, p. 289 et suiv.

d'aller jusqu'au bout? et la conclusion n'est-elle pas sous nos yeux? Telle avait été l'erreur de 1789; elle devait être celle de 1848, elle est plus que jamais puissante et agissante, et nous assistons au drame terrible d'une nation qui met une implacable logique à se détruire avec des idées contre lesquelles se soulève le plus vulgaire bon sens.

Si on n'y avise, jusqu'où n'irons-nous pas? demandait M. Le Play; et il citait, parmi les amis de sa jeunesse, des esprits d'élite, des cœurs généreux, qui, égarés et faussés par une déplorable éducation, en étaient venus au point de se faire des apôtres de subversion.

« Mon plus cher ami et camarade d'études, Jean Raynaud, était un de ces égarés de bonne foi. Comme Rousseau, il croyait à la perfection originelle des jeunes générations, et il pensait servir l'humanité en les arrachant à l'action oppressive des prêtres et des gouvernants. Il croyait, en outre, que le remède était dans la suprématie de l'État, imbu de la même croyance et se donnant pour mission de l'appliquer. Il aurait souffert le martyre pour cette doctrine,

et il passionnait les masses qui l'entendaient. Il suffit d'un homme de cette trempe pour conquérir à l'erreur un peuple entier, si les vertus d'un réel apostolat du vrai et du bien ne font contrepoids à une si détestable propagande. »

Quelle leçon, pour tant d'honnêtes gens endormis, qu'un tel prosélytisme! Et comme il importe de ne pas laisser la jeunesse en proie à de semblables aberrations!

La noble et pure flamme de l'enthousiasme est l'heureux partage de cette jeunesse; mais ce qui lui manque, c'est une méthode, une direction; la voie doit lui être bien tracée, il importe qu'une doctrine bien établie lui évite les faux pas; et, si à tout cela se joint l'énergie du travail, que ne peut-on en attendre? L'avenir est en elle; à elle il est réservé de refaire la France :

« Ma seule ambition serait de pouvoir, pendant quelques années, grouper la jeunesse d'élite qui accomplira l'œuvre interdite à ma génération, et je demande chaque jour à Dieu d'augmenter le nombre de nos associés dans cette œuvre de salut. »

Le travail de cabinet est nécessaire ; il serait insuffisant, s'il n'était fécondé par des initiatives pratiques qui mettent les propagateurs du vrai en rapport avec les hommes.

« Le défaut des hommes de notre temps est de se borner à penser et à écrire. La réforme ne se fera pas, si les principes restent enfermés dans des livres qu'on lit peu. Il faut agir, il faut des apôtres à la doctrine, et des apôtres valent mieux que des écrivains. Ceux-ci peuvent tomber dans l'erreur ou l'utopie, en s'isolant du contact des hommes, tandis que le prédicateur est dirigé en partie par son public qui ne le laisse pas trop s'égarer ».

Et il conclut de là que des conférences seraient très utiles. Il voudrait avoir déjà groupé « douze apôtres ».

A ces apôtres, il ne demande pas seulement du zèle, beaucoup de zèle, mais aussi un inébranlable fonds de patience (1).

Combien, impatients d'arriver de suite au but, sont non moins prompts à se décourager ! Sitôt

(1) « Par la patience, vous posséderez vos âmes. » (S. Luc, ch. XXI, v. 19.)

un premier effort tenté, ils jettent le manche après la cognée. C'est une des infirmités du siècle; plus que personne, M. Le Play en faisait l'épreuve. Chaque jour, des hommes venaient à lui, comme s'il eût eu la puissance et le secret de guérir la société en un tour de main; mais, dès qu'il leur parlait d'un concours effectif à fournir, en vue d'un résultat qui nécessairement devait se faire attendre, ces hommes s'éclipsaient, il ne les voyait pas reparaître.

Après 1870, cet état d'esprit fut encore plus marqué. Nombreux étaient alors ceux qui comptaient, pour le salut, sur un coup subit de la Providence. Et M. Le Play leur répondait ce qu'il ne s'était pas lassé de répéter avant :

La condition du salut est que la patience s'unisse au dévouement... Il faut se dire qu'en gagnant péniblement un homme à la vérité, on a peut-être aidé puissamment à la régénération de la race.

CHAPITRE IV.

1864-1870 (suite).

Première revision de *la Réforme sociale.* — Appel à la critique. — Résultats de cet appel en ce qui me concerne. — Mes études sur les *Livres de raison.* — Adhésion de M. Alfred Mame et son concours à la propagande. — Motion de M. le baron de Veauce au Corps législatif et pétition de cent trente négociants de Paris en 1865. — Nouvel ordre de récompenses à l'Exposition universelle de 1867. — Salon de M. Le Play à cette époque. — Quatrième édition de *la Réforme sociale,* et deuxième revision. — La catastrophe approche. — L'*Internationale.* — Dernier entretien de M. Le Play avec l'empereur. — *L'Organisation du travail.*

En même temps qu'il mettait de la sorte toutes les énergies de son âme à susciter des apôtres, avant que n'éclatât la catastrophe, M. Le Play poursuivait d'autres travaux ; et un des plus rudes qu'il s'imposa fut de revoir, reviser et corriger son livre. Il avait à cœur d'effectuer pour lui ce qu'il demandait à tous de pratiquer sans relâche pour eux-mêmes. Chaque jour des témoignages de sympathie, de hautes et impor-

tantes adhésions lui arrivaient ; on s'accordait à considérer *la Réforme sociale* comme destinée à être le programme des gens de bien de tous les partis honnêtes.

Et il répondait :

« Comment faire accepter aux gens de bien le livre que je leur offre ? La condition serait qu'ils pussent y souscrire sans réserve et, pour cela, qu'ils me proposassent de corriger, sur la deuxième édition, ce qui leur fait ombrage dans la première, en substituant au texte actuel un texte ayant leur complète adhésion. C'est sur ce point qu'il y aurait à faire dans le moment la propagande, et que je compte sur votre zèle amical.

« Je vous signale ce travail comme la pierre de touche du dévouement à la réforme. »

Dès le premier jour, il m'en avait inspiré le devoir : « Rectifiez ce qui vous paraîtrait erroné ; » et à cette demande, il en avait ajouté une autre :

« J'ai communiqué mon travail à quelques écrivains, et rien ne me frappe davantage que de trouver même les plus éminents peu touchés

des faits généraux qui résument, en économie sociale, la pratique des autres peuples, tandis que la moindre anecdote leur semble un argument sans réplique. Ainsi, au sujet de ma proposition sur la *famille-souche,* fondement de la réforme, je vois un célèbre critique contemporain médiocrement impressionné par ce fait que des millions de familles jouissent de ce régime avec une satisfaction extrême, tandis qu'il admet, comme un trait décisif, une petite citation empruntée aux *Voyages d'Arthur Young en France*, et consignée au lieu dit.

« Cette découverte, qui me signale la faiblesse de notre critique, me montre qu'il ne faut pas négliger de mettre ces sortes de preuves en note au-dessous d'arguments plus décisifs. J'appelle sur ce point les conseils de l'érudition. »

Qu'on me permette de noter les résultats de cet appel. La reconnaissance m'y oblige, et acquitter ma dette envers M. Le Play est satisfaire un besoin de mon cœur.

Sans qu'il s'en doutât, il venait de m'ouvrir tout un champ inexploré de recherches, et, sous

l'influence des idées et des habitudes d'observation qu'il avait déposées dans mon esprit, ces recherches aboutirent à la découverte, non de curiosités anecdotiques, mais de ce qu'il y a de plus important pour l'intelligence du passé. Les *Livres de raison* d'autrefois sortirent de l'oubli où ils étaient tombés depuis la Révolution. Les vieilles armoires, les bahuts et les coffres des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, relégués au galetas des anciennes maisons nobles et bourgeoises, les minutes des contrats de mariage et des testaments de paysans, déposées chez les notaires, restituèrent à l'histoire les trésors qu'ils avaient longtemps gardés sous une épaisse couche de poussière.

« Depuis qu'une meilleure philosophie m'a enseigné à estimer grandement la tradition et la conservation, j'ai bien des fois regretté que, durant le moyen âge, des familles bourgeoises n'aient pas songé à former de modestes registres, où seraient consignés les principaux incidents de la vie domestique et qu'on se transmettrait tant que la famille durerait. Combien curieux seraient ceux de ces registres qui au-

raient atteint notre époque, quelque succinctes que fussent les notices! *Que de notions et d'expériences perdues, qui auraient été sauvées par un peu de soin et d'esprit de suite!* »

Nous étonnerons sans doute nos lecteurs, en leur disant d'où nous viennent ces lignes. Elles sont de l'interprète le plus autorisé du positivisme, de M. Littré.

Chose digne d'être signalée et qui prouve à quel point, dans notre pays si profondément troublé, les rôles sont parfois renversés d'une manière étrange! les Livres de raison n'étaient pas seulement oubliés, le terme même qui servait à les désigner avait disparu de la langue ou n'était plus compris. En Provence, il y a un siècle, les moindres bourgeois, tant soit peu jaloux de l'honneur de leur nom, gardaient ceux de leurs devanciers comme des titres de noblesse (1) et

(1) Parmi les plus anciens de ces livres appartenant à la Provence, citons celui que Jaume Deydier, bourgeois d'Ollioules près Toulon, commença en 1477. Il y a là, non seulement l'état de la famille au quinzième siècle, mais un abrégé de son histoire avant cette époque, avec une généalogie et un inventaire de ses papiers domestiques qui la font remonter jusqu'à saint Louis, en 1250. Jaume Deydier était bailli du pays, propriétaire

tenaient le leur avec les mêmes sentiments. Soixante-dix ans après, on embarrassait fort leurs petits-fils en leur demandant à leur sujet quelques renseignements. Combien n'osaient avouer les avoir perdus ou vendus à l'épicier! Ceux qui les avaient conservés, hommes de tradition pour la plupart, ne semblaient pas en soupçonner l'intérêt, si ce n'est en ce qui touchait leur généalogie. — Or, voilà qu'à ce moment même un savant non suspect d'une attache quelconque à l'ancien régime, ne connaissant pas ces livres et ne supposant pas qu'il en ait existé, regrette de ne pouvoir consulter en eux les éléments les plus précieux d'information en science

notable, grand agriculteur, et même un statisticien exercé; et il nous fournit de curieux détails sur les principales cultures locales, sur la production du territoire d'Ollioules en blé, en vin, en fruits tels que figues et oranges. Sa famille subsiste toujours après six cents ans d'existence.

Un savant érudit limousin, M. Louis Guibert, vient de publier une bien intéressante notice sur le *Livre de raison d'Étienne Benoist* (Limoges, 1882), lequel porte une date encore plus reculée. On y voit un bourgeois, de la fin du treizième siècle et des premières années du quatorzième, donner à ses neveux des conseils, qui, cent ou cent cinquante ans après, sont religieusement reproduits en tête du Livre de raison commencé le 6 septembre 1426 par un autre membre de sa famille.

sociale. Il les devine, il en fixe les traits essentiels dans la même pensée qui, en 1765, faisait écrire à un de nos pères de famille de Provence en tête du sien : — *Un père doit à ses enfants, un citoyen doit à sa patrie le compte de sa vie. C'est un cours d'expérience des plus utiles* (1). Certes, M. Littré se trompait absolument en philosophie ; des idées préconçues l'égaraient dans ses conceptions sur le progrès ; par contraire, les faits eurent plus d'une fois le pouvoir de lui inspirer, comme historien, un esprit de justice pour les mœurs et les grandes institutions du passé. Nul plus que lui n'eut le culte des affections de famille. « Il avait au plus haut point le sentiment de la solidarité des familles, nous dit un de ses biographes ; et il aurait voulu que chacune d'elles eût ses archives

(1) « L'auteur de ces lignes, Ange-Paul-Louis de Gardane, appartenait à une famille marseillaise vraiment typique, dont les membres, depuis 1611, avaient rempli la noble tâche de représenter la France en Orient, dans les consulats, à Seïde, Chypre, Tripoli. Lui-même, en 1807, accompagna en Perse, comme premier secrétaire d'ambassade, son frère le général de Gardane (Claude-Mathieu), que Napoléon Ier chargea alors d'une mission importante en ce pays. » (*Les Familles et la Société en France avant la Révolution*, t. I, p. 191-192.)

qui constitueraient la véritable histoire morale d'un peuple (1). » N'y a-t-il pas là une indication de ce que, de nos jours, pourrait et devrait accomplir la science, unie à ce qu'il nous reste de mœurs, pour dissiper une multitude de préjugés provenant de malentendus et rendre à notre société le sens du respect?

Bien avant 1864, je m'étais appliqué à étudier de près l'ordre essentiel de la famille ; mais je ne l'avais guère considéré que dans ses rapports avec celui des institutions locales.

Après avoir lu M. Le Play, je sentis la nécessité d'aller plus loin, d'observer la famille en elle-même, comme la première des unités sociales, de la connaître à fond dans son organisation traditionnelle et dans ce qui constituait ses grands ressorts ; ou, pour mieux dire, ce n'était plus *la famille* en général que j'avais à décrire comme une abstraction idéale : c'étaient *les familles* qu'il me fallait soumettre à une sorte d'analyse, en scrutant les conditions morales et matérielles de leur existence. Elles se distinguaient en caté-

(1) E. Caro, *Émile Littré, histoire de sa vie et de ses travaux* (*Revue des Deux-Mondes*, 1er avril 1882).

gories professionnelles et sociales bien tranchées ; il importait d'en tenir compte.

Je me mis à l'œuvre, et j'ai toujours présente l'impression que me fit éprouver le premier registre trouvé, où rien ne manquait sur ce que j'avais le plus à cœur de savoir, puis la surprise où me jetèrent une foule de documents semblables. Il ne m'était pas possible de procéder à leur égard d'une façon sommaire. Il y avait là des gentilshommes, des bourgeois, des propriétaires ruraux, des industriels et commerçants. Les magistrats et les avocats, les médecins et les notaires y occupaient leur place ; mais, grâce aux archives de ces mêmes notaires, conservateurs par excellence de la tradition, les paysans eux aussi y tenaient bien leur rang. Quelle moisson de témoignages, ayant chacun leur originalité propre ! quelle variété de textes ! quels détails intéressants de comptabilité ! et, quant aux faits moraux, quelle lumière !

En même temps que la vie des familles, la vie publique demeurée si active au sein de nos pays d'États, et à laquelle ces familles étaient journellement mêlées, reparaissait dans ce qu'elle

avait de plus intime. L'esprit de tradition et le travail incessant de réforme qui présidaient au fonctionnement du gouvernement local, les ingénieuses et savantes combinaisons employées pour y représenter les divers intérêts, et surtout les liens étroits de solidarité qui unissaient la petite noblesse et la bourgeoisie aux populations rurales, me révélaient les secrets de la longue durée de nos démocraties villageoises du Midi.

C'étaient là encore de nouvelles perspectives et des sujets d'étude tout actuels qui m'étaient offerts.

M. Le Play avait tracé la méthode à suivre dans les investigations de ce genre. Avec quelle exactitude photographique n'avait-il pas décrit les moindres ménages d'ouvriers et de paysans, dressé leurs budgets, noté les particularités de leur histoire, en les rapprochant de celles fournies par l'observation du milieu auquel elles appartenaient ! Dans ses monographies, il n'y a que des faits ; mais, selon le mot de Sainte-Beuve, comme il savait les faire parler !

Les Livres de raison m'évitaient pour une bonne part cette peine, tant les plus petits dé-

tails s'y montraient éclairés par de beaux et vivants commentaires. Les pères y avaient consigné leurs avis et conseils, les fruits de leur expérience. Grâce à la netteté de leur pensée et à leur sobriété d'expression, leur plume avait gravé sans effort dans chaque précepte, à propos des circonstances et événements mémorables survenus au foyer, au sein de la parenté et dans la localité, le trait moral à fixer aux yeux de leurs enfants, l'idée essentielle à retenir, et toujours l'idée était pratique. Nouvel embarras pour un choix à effectuer au milieu de tant de richesses. Aussi, dans les débuts, mon unique ambition fut-elle d'annoter en quelque sorte *la Réforme sociale,* avec les faits les plus remarquables, répondant à ceux constatés par M. Le Play chez les peuples étrangers, et cela sans liaison, sans les envisager dans leur ensemble, puis de lui offrir ces annotations pour le cas où il croirait devoir en faire usage. Cette grande doctrine des autorités sociales, que mon illustre maître était allé chercher sur les divers points de l'Europe, je la lui présentais formulée et transmise de père en fils, en Provence, dans les bonnes

races : respect de Dieu, respect du père, respect de la femme, respect et pratique générale du testament (1), rapports des parents et des enfants, des maîtres et des serviteurs, des propriétaires fonciers et de leurs tenanciers, établis sur la base d'une loi morale qui pouvait être violée,

(1) Un des traits qui frappent le plus dans ces textes domestiques, surtout chez ceux de la région du Midi, ce sont les recommandations adressées par les parents aux enfants, au sujet du devoir du testament, et aussi les formules presque identiques dont se servent des hommes ayant vécu dans des siècles et des pays très différents.

En voici un exemple :

Étienne Benoist, le bourgeois de Limoges dont nous parlions plus haut, donnait à ses neveux le conseil suivant : *Tenez votre testament prêt et ayez soin de le refaire chaque année* (*Que tenhant lour testament fact et que lo refassant chasq' un an*). Puis, il ajoutait : *Et confessez-vous souvent.* Cent ans s'écoulent, et ces conseils se retrouvent transcrits dans un Livre de raison de la même famille, en 1426, comme chose sacrée.

Et maintenant, transportons-nous non plus seulement un siècle, mais cinq siècles après, dans un tout autre milieu.

En 1812, au sein d'une vallée des plus pittoresques et des plus isolées du département de Vaucluse, Antoine de Courtois, représentant cinq ou six générations de magistrats locaux et ruraux, qui ont jugé et administré la contrée, écrit dans son Livre de raison : *Tenez-vous toujours prêts, et que vos affaires soient toujours arrangées, votre conscience toujours nette. Dès que vous aurez des biens pour en disposer, vous devrez faire votre testament ; c'est chose très importante et toujours pressante.* (*La Vie domestique*, t. I, p. 215.)

mais qui n'était pas discutée dans son principe ni dans ses préceptes obligatoires.

Il suivait avec un vif intérêt mes recherches. Il m'exhortait à les étendre de proche en proche aux autres parties de la France; il m'en faisait presque une loi, en m'invitant à lui communiquer les meilleures formules que je trouverais sur tel ou tel point déterminé; et heureux étais-je de pouvoir concourir, pour ma très faible part, à sa grande œuvre, en m'instruisant moi-même. Son action me fut d'autant plus profitable que je recevais d'autre part peu d'encouragement.

Ils n'étaient pas rares alors les gens de bien qui, courant après la popularité, se montraient plus que prudents à son endroit. Sans cette prudence, comment les électeurs les auraient-ils traités? et combien se seraient-ils enlevé de suffrages? L'opinion était une souveraine ombrageuse : il fallait la ménager. Notre pays se regardait comme le premier pays du monde : son Code, son armée, son administration, etc... lui étaient enviés par l'Europe ; il fallait le lui laisser croire. Certes, ils ne doutaient pas que les démolisseurs du vieil édifice social n'en eussent mis

à bas des parties excellentes et fort recommandables, au milieu de mauvaises ou de surannées ; mais ils n'osaient le dire, et même ils s'inquiétaient et s'impatientaient quand on le disait trop près d'eux.

Tels étaient quelques-uns de mes amis. Loin de me pousser à faire usage de mes découvertes, sur les familles et la vie domestique de la France chrétienne, ils m'en éloignaient.

De semblables capitulations me paraissaient étranges. Elles n'étonnaient pas M. Le Play, qui était habitué depuis longtemps à les rencontrer sur sa route ; et elles lui faisaient écrire que « les erreurs des gens de bien étaient plus dangereuses que celles des coquins », que la France avait tous les malheurs, puisque ces gens de bien la mettaient hors d'état de faire un retour sur elle-même, et de se sauver en se réformant.

Dès le premier jour, en mai 1857, il m'avait tracé ma voie : — *La condition du succès pour l'œuvre nouvelle est de connaître l'œuvre ancienne... Le moment est venu.*

Grâce à lui, j'ai persévéré dans cette voie. Et, plus tard, lorsqu'au lendemain des désas-

tres de 1870, mon dossier étant suffisamment complet, j'ai pu en extraire la substance et en coordonner les éléments, c'est également à un autre grand esprit, à un grand cœur, à Mgr Dupanloup, que j'ai dû de lancer sans trop de crainte des livres (1) dont les résultats ont été très différents de ceux qui m'étaient présagés quelques années auparavant, et qui m'ont procuré les plus douces satisfactions.

Je ferme ma parenthèse, et je reviens à M. Le Play revisant, *réformant* son livre.

« Je vous prie, écrivait-il à ses amis avec une insistance qui accroissait leur admiration et leur embarras, je vous prie de m'envoyer à loisir les corrections que vous proposeriez. Estimez-mci assez pour être convaincu que je recherche passionnément, depuis trente ans, la preuve de mes erreurs. »

(1) *Une Famille au XVIe siècle*, 3e édit. (Mame, Tours, 1879, 1 vol.). — *Les Familles et la Société en France avant la Révolution*, 4e édit. (id., *ibid.*, 2 vol.) — *Deux Chrétiennes pendant la peste de 1720*, 2e édit. (Baltenweck, Paris, 1876, 1 vol.). — *La Vie domestique, ses modèles et ses règles*, 3e édit. (id., *ibid.*, 2 vol.). — *Le Livre de famille* (Mame, 1879, 1 vol.). — *Une Famille rurale au XVIIe siècle* (Paris, 1882, broch. in-8o).

Nul mieux que lui n'appliqua et ne réalisa le beau mot de Montesquieu : « Ceux qui nous avertissent sont les compagnons de nos travaux. » Ce contrôle de la critique, il ne cessa de le réclamer, de le solliciter même ; ce travail de correction fut incessant chez lui ; il le mena de front avec la composition de son *Organisation du travail* d'abord, puis des autres ouvrages qui suivirent. Deux, trois, quatre éditions de *la Réforme sociale,* tirées à plusieurs milliers d'exemplaires, se succédèrent. La cinquième fut soumise par lui à des remaniements encore plus considérables ; elle fut épurée au point d'être presque entièrement transformée ; mais il était si sévère pour lui-même qu'il ne se décidait pas à la regarder comme définitive (1). La mort l'a surpris, lorsqu'il se préparait à en perfectionner quelques parties. Telle qu'elle est, elle sera son principal titre de gloire.

Le 10 juillet 1865, il m'avait annoncé, comme un événement, l'adhésion de M. Alfred Mame.

(1) Sauf l'épilogue, la sixième, publiée en 1878, est la reproduction textuelle de la cinquième. Elle n'en diffère que par la disposition typographique et la coupure en quatre volumes au lieu de trois.

Oui, ce fut un événement pour lui et pour son œuvre; car, à l'adhésion du grand éditeur de Tours, ne tarda pas à se joindre le plus désintéressé et le plus puissant des concours qui pût satisfaire ses vœux, en assurant la propagation de ses livres.

Cette année 1865 lui procura un des meilleurs moments de sa vie. Lors de la discussion du projet d'adresse au Corps législatif, et sur la motion de M. le baron de Veauce, quarante-deux députés, appartenant aux divers partis politiques, s'unirent pour demander au gouvernement une extension de l'autorité des pères de famille. « Les quarante-deux votants, dit-il, n'aboutirent pas à entraîner la majorité; mais ils eurent du moins l'honneur de donner leurs suffrages à la vraie réforme qui eût préparé l'amélioration morale, et par suite le salut de la France. » L'année 1866 semblait devoir être plus favorable encore : « Elle sera bonne, si nous parvenons à gagner quelques centaines d'esprits à la vérité. » Or, voilà que, parmi ces esprits gagnés, cent trente négociants et fabricants notables de Paris venaient de faire un acte

d'éclat. Dans une pétition au Sénat, ils s'élevaient contre l'influence funeste que le droit à l'héritage exerçait sur les mœurs de leurs enfants et sur la situation de leurs ateliers. « Il y a eu, depuis 1789, plus d'événements retentissants au début; je n'en connais pas qui, en pratique, soient de nature à exercer une influence aussi heureuse pour une réforme effective. » Remise le 20 mars 1866, la pétition était repoussée en juin, et M. Le Play, loin de se laisser abattre, de s'écrier : « Félicitons-nous en constatant que notre noyau réformateur acquiert quelque crédit. Soyons patients et persévérants, et nous ne mourrons pas sans avoir fait quelque bien. »

L'année 1867 vit s'ouvrir à Paris la quatrième des Expositions universelles. Il y déploya ses merveilleuses facultés d'organisateur, et l'on sait avec quel succès (1). Pour lui, l'intérêt industriel

(1) De bien intéressants détails nous sont donnés, au sujet du labeur que causa à M. Le Play l'Exposition de 1867, dans l'étude biographique que M. Lefébure de Fourcy a consacrée à son ancien collègue du corps des mines. (*Revue de la Réforme sociale*, 1er janvier 1883.)

n'était qu'au second plan; une haute et féconde impulsion à donner aux idées de réforme, une grande œuvre sociale à accomplir, l'apostolat qu'il exerçait en France avec le concours de quelques amis, n'ayant aucun titre officiel, à étendre au dehors et à faire autoriser par les suffrages d'hommes d'État accrédités par leurs gouvernements, voilà ce qui l'occupa dès le premier jour et l'enflamma d'une ardeur sans pareille.

Il avait fait introduire dans le règlement de l'Exposition (1) la disposition suivante : « Un ordre distinct de récompenses est créé en faveur des personnes, des établissements et des localités qui, par une organisation ou des institutions spéciales, ont développé la bonne harmonie entre tous ceux qui coopèrent aux mêmes travaux et ont assuré aux ouvriers le bien-être matériel, moral et intellectuel. »

— « Nous touchons à une épreuve décisive et qui nous montrera ce qu'on peut attendre de l'état actuel des esprits, m'écrivait-il le 30 oc-

(1) Titre X, article 30.

tobre 1866. Le moment approche où le Jury social va se réunir, pour juger le nouveau genre de mérites... La discussion, engagée à ce sujet devant vingt-cinq représentants des diverses nations du monde (1), sera une excellente pierre de touche pour apprécier ce que notre œuvre pourra produire dans d'autres directions. »

Le 7 décembre 1866, il était ravi des résultats obtenus :

« Le Jury social international, qui doit délivrer un grand prix de 100,000 francs et dix prix de 10,000, est réuni depuis le 1er décembre, et paraît maintenant disposé à adopter les principes de la réforme sur l'harmonie et le bien-être social. Il est composé de hauts personnages qui donneront une valeur exceptionnelle à ses décisions. Un travail d'enquête va commencer. »

(1) Le Japon lui-même y comptait un membre, son ministre plénipotentiaire, qui siégeait à côté de MM. Magne, Schneider et Talabot pour la France, de M. Herzog pour la Prusse, du chevalier de Schaeffer pour l'Autriche, de M. de Porochine pour la Russie, de M. Minghetti pour l'Italie, de Djemil pacha pour la Turquie, de sir Charles Perkins pour les États-Unis d'Amérique, etc...

Cette enquête dont M. Le Play, après en avoir été le promoteur, fut le metteur en œuvre, lui procura un véritable triomphe. Grâce à sa méthode, six cents dossiers venant de tous les points du globe purent être examinés et classés en six mois; et le simple énoncé des faits, le seul exposé des mérites récompensés, tel que le présenta M. Alfred le Roux, rapporteur du Jury, prouva à quel point il avait vu juste sur les principes, sur les mœurs et les institutions qui, partout, sous l'influence d'une bonne organisation de la famille et de l'atelier industriel ou agricole, créent des rapports affectueux et permanents entre les patrons et les ouvriers, produisent de réels progrès pour tous les intéressés et maintiennent la paix sociale.

A l'occasion de l'Exposition, M. Le Play reçut bien des honneurs. C'est à cette date mémorable que se place la belle lettre citée plus haut : « Si je me corrompais..., ne manquez pas de m'en dire vertement votre avis. » Les labeurs de cette année mirent à l'épreuve sa santé chancelante. Lorsque ceux de la journée étaient finis, ils faisaient place le soir aux

seuls délassements qui convinssent à sa nature. De tout temps, son salon s'était ouvert à ses amis qui étaient ceux de la réforme; c'était un petit cercle, on y causait, et M. Le Play savait merveilleusement causer. N'est-ce pas ainsi qu'il avait charmé Sainte-Beuve, qu'il avait fait sa conquête? — « La manière dont il raconte de vive voix est des plus circonstanciées et curieuses, et, en général, sur tous les pays qu'il a vus et sur les singularités de mœurs, je ne sais rien de plus intéressant que sa conversation. C'est le même langage uni et simple que dans ses livres, avec l'abondance en plus, avec la particularité et l'accent qui grave. » Lors de l'Exposition de 1867, le cercle s'élargit considérablement; et, dans ce salon devenu en quelque sorte européen, et auquel présidait une femme d'élite, des étrangers de distinction, des observateurs et travailleurs en économie politique et sociale venus des divers points du monde, trouvèrent plus d'une fois des informations qu'ils n'avaient pas eux-mêmes sur leurs pays. Au milieu d'eux, M. Le Play goûtait la meilleure des satisfactions, celle de penser que

la France, après avoir inoculé à l'Occident son mal, le virus révolutionnaire, avait la mission et remplissait le devoir de lui montrer où est le vrai remède. Son esprit toujours fixé à son œuvre se déployait là, en même temps qu'il se reposait. Une bonhomie aimable et gracieuse y mettait ses visiteurs à l'aise, et ces réunions douces et familières avaient le don de faire épanouir une foule d'idées en germe, répandues pour ainsi dire dans l'atmosphère du lieu.

Rendu à ses travaux, il prépare la quatrième édition de *la Réforme sociale* (1). L'Exposition n'est pas achevée, et l'horizon politique s'assombrit de plus en plus. Il jette de nouveaux cris d'alarme, il veut susciter de nouveaux apôtres :

« Je crains que le salut ne puisse sortir que de terribles catastrophes, si toutefois notre nationalité peut résister à tant de crises pério-

(1) Cette quatrième édition ne put paraître qu'après 1870. — « Les circonstances, écrivait-il alors à un ami, ont donné un écoulement exceptionnel à cet ouvrage; 15,000 exemplaires circulent maintenant, et M. Mame ne peut satisfaire aux demandes incessantes du public. »

diques. Que faire au milieu de ce désordre? Ce que les apôtres ont fait au milieu de la corruption de l'Empire romain : se dévouer à propager le vrai et le bien. »

« Je crois que nous sommes plus malades encore que le monde païen, du moins sous certains rapports, et douze apôtres ne seraient pas de trop. »

Il avait eu toujours une âme profondément religieuse ; mais, dans les débuts, ses préoccupations semblaient s'arrêter, dans leur expression publique, à l'influence extérieure de la religion sur les sociétés. Son admirable bonne foi, aidée par une recherche incessante de la vérité complète et intégrale, devait le conduire plus loin. Avec quels scrupules et au prix de quels efforts ne corrigea-t-il pas, sous ce rapport, certains passages de la première édition de son livre! Comme il s'appliquait à consulter les personnages les plus graves, les plus autorisés, dans des matières où les solutions ne pouvaient être exclusivement fournies par la méthode expé-

rimentale! Il s'adressait à des membres éminents du clergé régulier et séculier : — « Au milieu de mon dur travail, écrivait-il à un savant religieux, je me sens fortifié par le concours d'hommes qui m'ont toujours paru des plus fermes dans les principes et des plus perspicaces dans leur application, qui, se soumettant en corps à ce que je nommerai le *régime de contrainte,* pratiquent si bien individuellement les deux vertus indispensables aux peuples qui tendent au *régime de liberté :* la crainte de Dieu, l'obéissance au pouvoir qu'ils ont librement choisi...

« Je fais en ce moment une quatrième édition de *la Réforme sociale*, et, voulant faire disparaître du chapitre « De la religion » quelques formules qui ont motivé des observations, dans ce malheureux temps où l'antagonisme sévit parmi ceux qui ont tant besoin de rester unis, je viens vous prier de vouloir bien relire ou faire relire les épreuves que je vous adresserais, et d'y faire en marge les corrections qui paraîtraient utiles...

« Toute bonne semence que vous voudriez

bien jeter en moi germera ; ou, si quelques-unes périssent, croyez que ce ne sera point par orgueil, ni par manque de dévouement à la vérité. »

« Vous abrègeriez infiniment mon labeur, disait-il encore, et vous simplifieriez votre bienveillante revision, si vous vouliez bien rayer simplement sur l'épreuve ce qui vous semble mal et indiquer le texte à substituer. »

Il était plein de reconnaissance pour les rectifications qui lui étaient soumises ; et il n'était pas rare qu'il poussât le scrupule jusqu'à retourner à leur auteur le passage corrigé, afin d'obtenir de lui un nouvel et dernier examen.

En tête d'une de ces lettres d'envoi, nous lisons :

Aimez qu'on vous conseille
Et non pas qu'on vous loue.

« Pour vous encourager à critiquer sans réserve, j'ai l'honneur de vous adresser le placard ci-joint qui a été corrigé en regard de vos observations (1). »

(1) Ces lettres si intéressantes nous ont été communiquées par le religieux auquel elles furent écrites.

J'ai souligné, et non sans motif, dans une des citations qui précèdent, les mots : *Contrainte* et *Liberté*. M. Le Play aimait médiocrement les abstractions ; mais, en ce point, il touchait à ce qu'il y a de plus pratique, aux fondements même de la science et de la réforme sociale ; et, comme il y est plus d'une fois revenu dans ses livres, il faut expliquer tout au moins brièvement le sens et l'importance qu'il donnait à ces formules.

Il y a deux genres de contrainte ; et, selon celle qui prévaut, la liberté est ou n'est pas.

La première consiste dans le frein, dans la règle que chacun est tenu de s'imposer à soi-même et d'établir à son foyer. Celle-ci produit la vertu, et, par suite, l'ordre, l'harmonie et la paix chez les individus et dans les familles. Aussi, M. Le Play disait-il, au nom d'une expérience universelle et constante, que le régime le plus libre est celui où le père, maître de ses actions mais soumis à Dieu, a le pouvoir et remplit le devoir de combattre chez ses enfants le vice originel, en les dressant à l'observation de la loi morale.

La seconde est exactement le contraire. Plus les individus se montrent rebelles à cette loi morale, la violant et allant même jusqu'à nier son existence, plus les pères sont entravés dans l'autorité dont Dieu les a investis pour bien élever leurs enfants, ou abdiquent par leur propre faute, et plus les pouvoirs publics sont mis dans la nécessité d'intervenir par la force, pour réprimer les extrêmes conséquences du mal qui portent atteinte à l'ordre public. Mais, cet emploi de la force n'est possible que dans certaines limites et pour un temps ; vient tôt ou tard le jour où la digue se rompt, et alors les révolutions sont proches...

M. Le Play était effrayé des symptômes qui se manifestaient à cet égard. Il voyait grandir autour de lui le scepticisme, « un égoïsme féroce et un insatiable amour de l'argent » ; et, rencontrant de nobles natures qui, au lieu de se dévouer à lutter contre de tels désordres, s'annihilaient par une prudence toute humaine, il comprenait de mieux en mieux que les vrais hommes de liberté, que les vrais apôtres de la réforme étaient chez les disciples sans restriction de l'Évangile :

« Je fais chaque jour une propagande active ; malheureusement, l'esprit d'initiative est perdu chez nous, et les adhésions restent stériles... On ne veut pas se compromettre, on veut même souvent pouvoir compter sur une récompense temporelle à chaque effort de dévouement.

« Il faut donc rétablir cet esprit de renoncement, qui fait trouver dans le dévouement même la récompense de l'effort ; et c'est de la religion seule que nous pouvons attendre cette évolution intellectuelle et sociale.

« Mais combien y a-t-il d'hommes qui demandent cette force à la religion ! »

Nous le savons : le courage moral, chez M. Le Play, n'était égalé que par sa patience. En attendant que les apôtres surgissent assez nombreux pour entraîner l'opinion, il poursuit sa tâche, si ingrate qu'elle soit : — « La réforme, répète-t-il toujours, viendra seulement de catastrophes, si elles ne nous tuent pas tout à fait. Encore une fois, c'est navrant : nous ne pouvons jouer que le rôle de Cassandre. Ne cessons pas néanmoins de rétablir les faits, et d'é-

tablir les principes que l'on pourra consulter utilement pendant le désarroi qui suivra, *si les nouveaux gouvernants permettent d'écrire et de parler.* »

Il voit, comme s'ils étaient déjà un fait consommé, les triomphes d'un radicalisme oppresseur, sanctionnés par l'égarement des foules, et, ce qui est un indice encore plus redoutable de la gravité du mal, préparés, fomentés par les idées fausses et les vices de conduite des classes gouvernantes.

« La réforme s'accomplirait, si tous ceux qui souffrent du mal actuel, au lieu de chercher le succès dans des voies tortueuses, se concertaient pour faire honte au pays d'un régime qui n'est pas moins dégradant pour les administrateurs que pour les administrés. »

Surviennent, en janvier 1869, l'évolution libérale de l'Empire, l'éclosion subite des programmes de décentralisation qui, de la théorie, sont mis en demeure de passer dans la pratique, et, au fond d'un pays démoralisé et désagrégé, l'explosion des passions révolutionnaires qui se manifestent librement dans des clubs rappelant ceux de 1848.

En novembre, se produisit pour M. Le Play un véritable événement. Il le raconte en ces termes :

« Constatant que les maux déchaînés par l'antagonisme social devenaient plus aigus, l'Empereur daigna me convier à Saint-Cloud à un repas de famille. Dans le long entretien qui occupa toute la soirée, je n'eus rien à ajouter au plan de réforme que j'avais présenté en 1858 et en 1864. Je déclarai cependant que les vraies notions de la réforme commençaient à se répandre dans le Conseil d'État, le Corps législatif et le Sénat ; qu'en conséquence, si l'Empereur voulait bien intervenir personnellement auprès de ceux qui joignaient à un esprit droit l'art de la parole, il réunirait à la longue les éléments d'un gouvernement réformateur. Retenu par son extrême bonté et même par une sorte de timidité bienveillante, l'Empereur ne put se résoudre à exercer personnellement aucune contrainte sur ses serviteurs. Il me demanda d'extraire de la *Réforme sociale* un petit livre ; je le lui offris, deux mois plus tard, en l'intitulant *l'Organisation du travail*. Ayant approuvé en 1870 le résumé que

je lui soumis, Sa Majesté m'invita à le présenter à deux membres de son gouvernement. Enfin, ayant appris que j'avais retrouvé, chez eux, l'indifférence et le préjugé qui avaient paralysé les tentatives de 1858 et de 1865, l'Empereur perdit définitivement l'espoir d'accomplir la réforme de son vivant, et il se rejeta une troisième fois dans l'entreprise qui amena bientôt la catastrophe finale de l'Empire (1). »

C'est ainsi que, dix ans après, en 1879 et sous une forme qui ressemblait presque à celle d'un procès-verbal, tant il avait à cœur d'éviter des récriminations stériles, M. Le Play minutait le récit de ses derniers efforts pour le salut. Ses lettres nous le présentent au moment de l'action, et elles sont bien autrement intéressantes.

Et d'abord, il n'espère pas le succès. « La réforme politique nous ramène au point où nous étions il y a vingt-deux ans, sauf un nouveau degré de démoralisation, les scandales du suffrage universel et le découragement qui gagne

(1) Ces détails sont empruntés au tome I de la nouvelle édition des *Ouvriers européens*, p. 43.

beaucoup d'hommes dévoués à leur patrie. » Quant à la réforme morale et sociale, on n'en veut pas, et dès lors rien n'arrêtera la catastrophe. Reste le pays, qui, avec la liberté actuelle, peut travailler à se réformer lui-même. Pour qu'il s'y décide, il faudra que la classe dirigeante en donne l'exemple. Si la crise éclate, de petits traités de morale, comme ceux de 1848, ne la sauveront pas; car c'est elle qui a perverti le peuple.

En février 1870, son nouveau livre sur *l'Organisation du travail* est imprimé. Quelles veilles ne lui a-t-il pas coûtées! Cinq fois, il l'a écrit de sa main : « 2,800 heures de travail! » ajoute-t-il. Ce livre arrive bien à propos au milieu de la tempête sociale qui commence.

« La *grève universelle* s'est organisée complètement dans l'occident de l'Europe, m'écrivait-il alors. Si les classes dirigeantes de tout rang et de toute profession restent dans leur état actuel d'antagonisme, pendant que les classes vouées aux travaux manuels s'unissent pour détruire tout ce qui existe, nous aboutirons à une catastrophe telle que l'humanité n'en a

point encore vu de semblable. La grève universelle se constitue, en effet, sur le mépris de toute autorité divine et humaine, sur l'anéantissement de toute forme de respect, et sur des appétits insatiables. Rien ne résistera à ces désordres sans précédents, si un grand effort n'est fait pour réunir dans une commune pensée de bien public les gens de bien de tous les partis. »

Il s'exprimait de même avec un autre de ses amis le 1er février :

« En présence de la *grève internationale* qui se constitue, il est grand temps de propager la connaissance des pratiques qui maintiennent encore, dans un grand nombre d'ateliers prospères de la France et de l'Europe, l'affection mutuelle du riche et du pauvre, l'amour de Dieu et le respect des traditions nationales. »

Vingt jours s'écoulent, et il écrit encore au même confident de ses pensées :

« M. Mame m'annonce que l'édition de 5,500 exemplaires s'est presque vendue en huit jours, et il demande une seconde édition. J'ai l'immense satisfaction de voir les honnêtes gens de tous

les partis se dévouer à l'œuvre commune. Cela m'impose le devoir de rapporter le succès à Dieu et de m'effacer derrière les autorités sociales dont je ne suis que le secrétaire. »

Mais il est sans illusions, tant les circonstances deviennent chaque jour plus graves. « Il est grand temps d'agir. Les gens qui sont ici en situation d'être le mieux informés, sont consternés en constatant la rapidité de la désorganisation sociale. » Alors, il ne perd pas un moment pour aider à conjurer l'orage ; il fait une tournée dans Paris pour y recruter des hommes de bonne volonté. « Comme ils sont rares ! s'écrie-t-il ; cela ne m'empêchera pas d'affirmer jusqu'à la fin les vérités sociales. »

CHAPITRE V.

1870-1871.

Quelles sont les classes vraiment dirigeantes. — Les autorités sociales et le patronage. — Mission et devoirs de la propriété. — Comment M. Le Play les remplissait à Ligoure. — Sa maison-souche. — Son livre sur *l'Organisation de la famille*. — Une vieille famille de paysans et le Code civil. — La guerre avec la Prusse et la bureaucratie. — M. Le Play et le baron de Stein. — La catastrophe. — *L'Internationale* en province. — La paix gardée à Ligoure. — La réforme locale par le retour à la vie rurale. — Épreuves de M. Le Play. — Son esprit de sacrifice en vue du salut. — Comment un peuple retombe dans l'état sauvage. — La Commune.

Parmi ses voyages, M. le Play aimait à rappeler celui qu'il avait effectué, en 1845, dans la Suède septentrionale, avec son ami M. Albert de Saint-Léger. Un des attraits qui l'avaient conduit dans ces régions lointaines avait été la célèbre mine de fer de Dannemora. Il était venu visiter et voir à l'œuvre, à Osterby (1), un homme éminent, le baron de Tamm, grand

(1) A 45 kilomètres N.-N.-E. d'Upsal.

propriétaire et non moins grand industriel, ayant sous ses ordres une population de 2,260 personnes employées à l'extraction et à l'exploitation d'un des plus puissants gîtes de minerai de fer oxydulé que l'on connaisse.

Les ouvriers suédois sont, en principe, complètement indépendants des propriétaires et des chefs d'industrie pour le compte desquels ils travaillent; mais, en réalité, ils leur sont étroitement liés par un ensemble de mœurs et d'institutions qui, en assurant aux moindres d'entre eux les bienfaits du patronage, maintiennent chez les diverses classes une solidarité fondée sur des sentiments mutuels d'affection.

Le personnel des ateliers d'Osterby formait une vraie famille, et le patron, fidèle à la tradition de ses ancêtres, se croyait tenu de veiller lui-même au bien-être de ses ouvriers, comme à celui de ses propres enfants. Selon la coutume de l'ancienne Europe qui s'est conservée dans les mines et les usines du Nord, il réglait en partie leurs salaires, non d'après la quantité de travail fournie par l'individu, mais en raison des besoins du ménage. Il leur donnait à titre

gratuit une habitation et un jardin, le droit d'affouage pour le bois de chauffage, le droit de chasse et de pêche ; il leur faisait des avances en argent pour l'acquisition du mobilier et des animaux domestiques ; il pourvoyait à l'instruction de leurs enfants, et accordait tous les secours nécessaires aux malades, aux orphelins, aux veuves et aux vieillards. Et ce qu'il pratiquait, ses voisins le réalisaient de même, « persuadés que la prospérité nationale dépendait moins du progrès de leur fortune que du bien-être et de la sécurité des classes ouvrières. » De là le haut degré de moralité et de dignité auquel ces classes s'étaient élevées en Suède. Ainsi s'étaient constituées par le travail et l'épargne des races excellentes de paysans, qui étaient devenues un des quatre Ordres de l'État et dont s'accroissait chaque jour l'influence.

« Au foyer de M. le baron de Tamm, et dans les longs entretiens que j'eus avec lui, l'évidence leva tous les doutes qu'avaient pu me laisser des observations analogues faites dans les seize années précédentes. Je compris que le principe de la prospérité, de l'affection réciproque et de la

paix qui régnaient à Osterby, était le sentiment du devoir dont était animé le patron. Je vis que les vrais arbitres de la science sociale sont les patrons qui ont passé leur vie sur une propriété rurale, veillant journellement à l'éducation de leur propre famille, au bien-être de tous ceux qui la complètent en la secondant dans ses travaux, à l'assistance morale et matérielle de leurs voisins. J'aperçus clairement que ces hommes d'élite, même quand ils appartiennent aux classes les plus modestes, sont les véritables chefs des nations. A partir de ce moment, je me suis appliqué en chaque lieu à découvrir les vrais maîtres, et, dans mon admiration, je les ai nommés « les Autorités sociales ». Dès lors, éclairé d'une lumière nouvelle, je pris la résolution de consacrer ma vie à enseigner le principe réellement conservateur de la paix dans le régime du travail : la permanence des rapports du maître et du serviteur, dans les plus grands ateliers comme dans les foyers domestiques (1). »

La lumière qu'il avait reçue, on sait et l'on

(1) *Les Ouvriers européens*, t. III, p. 13-46.

verra de mieux en mieux quelle ardeur d'apostolat il mit à la répandre. Au point de vue industriel, il lui a donné un éclat des plus vifs dans son *Organisation du travail,* où, résumant ce qu'il avait observé de meilleur en Europe, il a exposé les six pratiques essentielles qui sont les symptômes de la santé matérielle et morale des ateliers. Sans doute, on ne peut pas dire qu'il y ait là rien de nouveau quant au fond des choses, puisqu'il s'agit de vérités éternelles dont une expérience universelle et constante fournit une démonstration palpable; et lui-même l'exprimait assez, lorsqu'il déclarait « vouloir s'effacer derrière les autorités sociales dont il n'était que le secrétaire »; mais ces vérités étaient si méconnues ou si oubliées, dans notre pays, que le seul fait de les placer dans une si complète évidence a été toute une révélation. Rien de pareil n'avait été entrepris ni même conçu, comme coordination doctrinale et comme enseignement scientifique; et tel a été l'effet produit que des chefs d'industrie, bien que leurs établissements fussent sous plus d'un rapport des modèles, ont reconnu lui devoir la

notion pleine et précise des vrais principes (1).

En ce qui touche le travail agricole, s'il a insisté avec prédilection sur les conditions et les nécessités d'existence de la petite propriété foncière, il ne s'est pas moins attaché à préciser les

(1) C'est ce que MM. Mame, les grands imprimeurs de Tours dont la maison est au premier rang de ces modèles, ont exprimé avec une haute compétence en tête de la quatrième édition de la *Réforme sociale* :

« En lisant les écrits de M. Le Play, nous fûmes tout d'abord frappés de deux traits principaux. En premier lieu, les autorités sociales, dont l'auteur a recueilli avec tant de soin la pratique et la doctrine, ont conservé dans leurs ateliers toutes les coutumes qui ont eu, pour nous et nos ouvriers, les plus heureux résultats. Nous avons naturellement trouvé dans cette circonstance un motif d'attachement à notre tradition. En second lieu, ces mêmes autorités gardent avec de grands avantages plusieurs autres coutumes qui n'auraient pas été moins bienfaisantes pour nous, si elles nous avaient été plus tôt connues.

« Ainsi, par exemple, nous constatons avec regret que les capitaux immobilisés dans la ville de Tours pour l'extension de nos ateliers, eussent produit dans la banlieue de meilleurs résultats pour nos ouvriers. Nous aurions pu, en effet, tout en leur assurant la même somme de salaires, les aider à conquérir les avantages matériels et moraux que donne, partout, la propriété du foyer domestique lié à de petites dépendances rurales. Nous avons dû conclure, de notre propre expérience, que la connaissance de ces coutumes, pratiquées en partie par notre maison, serait fort utile à une foule de manufacturiers qui les ignorent complètement, et qui s'engagent en conséquence dans des voies fausses et dangereuses. »

devoirs et à déterminer la mission qui s'imposent à la grande. *La Réforme sociale* est aussi à cet égard un livre unique en son genre; et il y a accompli pour notre siècle, dans un cadre plus étendu et avec une méthode incomparable, ce qu'au seizième siècle Olivier de Serres n'avait eu qu'à indiquer, dans son *Mesnage des champs,* pour une société encore toute pénétrée de l'esprit de la tradition.

À un endroit, il semble faire un retour sur lui-même, quand il trace les lignes suivantes : « Les grands propriétaires ne doivent pas cultiver en régie la totalité de leurs domaines. Ils ont à remplir, dans l'État et dans la province, des devoirs qui absorbent la majeure partie de leur temps et de leurs sollicitudes. Leur fonction locale est de contribuer, de tout leur pouvoir, au progrès intellectuel et moral de la population. Ils ont en outre à s'assurer, par un patronage intelligent, le concours permanent et dévoué d'une bonne race de tenanciers. Aussi, peut-on constater, en comparant les grandes nations prospères et souffrantes de l'Europe, que le rôle, bienfaisant ou nuisible, des grands

propriétaires dépend moins de leur coopération personnelle au travail agricole que de leurs habitudes de résidence ou d'absentéisme (1). »

Retenu à Paris pendant de longs mois par ses fonctions publiques, sans cesse occupé par ses livres, sans cesse à la recherche des hommes, M. le Play était bien de ceux qui sont ou se font absolument les esclaves du devoir.

Lui qui était un rural de cœur était lié au centre de son action par de telles chaînes, qu'il avait un temps relativement court à donner à la vie rurale. « Hélas ! lui arrivait-il de dire, en s'ouvrant là-dessus avec des amis, il me faut être sur la brèche là où la réforme doit plus qu'ailleurs lutter contre la corruption, dans ce malheureux Paris en dehors duquel, cependant, on trouve peu de moyens efficaces d'agir sur le mouvement social. » (10 juin 1867.)

Mais aussi, quand il lui était permis d'aller aux champs, comme il savait faire un bon usage de moments si précieux !

(1) *La Réforme sociale en France*, t. II, chap. XXXIV, p. 236.

Lorsque les Expositions universelles à organiser lui en laissaient la liberté, sitôt venues les vacances du Conseil d'État (plus tard ce furent celles du Sénat), il partait pour le Limousin ; et sur ce nouveau théâtre, tout en continuant sa grande œuvre sociale, il en faisait prospérer une autre qui lui procurait la satisfaction d'être récompensé de suite par le succès.

Là il s'agissait de son propre foyer, du sort de familles de paysans auxquelles il s'intéressait d'autant plus qu'elles étaient anciennes dans le domaine. La terre de Ligoure lui était comme une chose sacrée ; il avait à cœur d'y appliquer ses idées, ou plutôt, selon un terme qu'il recommandait à ses amis d'adopter en pareil cas, d'y faire fructifier « les enseignements fournis par la pratique des autorités sociales ». Les Français d'autrefois, avec le sentiment qu'ils avaient de la solide et saine indépendance attachée à la propriété foncière, ne croyaient avoir établi leurs familles que lorsqu'ils les avaient implantées dans le sol. Ils appelaient cela « fonder une maison », et ils n'y épargnaient pas leur peine. M. Le Play, dont la science s'employait à join-

dre aux bonnes coutumes de ces anciens les perfectionnements de la culture et de l'art des modernes, fondait également sa maison à Ligoure.

En 1867, il y installait son fils au lendemain d'une union qui venait de le combler de joie, et il lui remettait le soin plus particulier de travailler à ces perfectionnements et à ces progrès, avec le concours de celle qu'il aimait à nommer « son héritière-associée », depuis le jour où elle était devenue sa fille.

Un an après, tous ses vœux sont réalisés; il est à la veille d'être grand-père. Son fils fait rebâtir le château et ses dépendances; les étables et le matériel de la résidence rurale se complètent ou se restaurent. « Je travaille ici avec une quiétude complète, écrit-il le 26 juin 1868. Je n'oublie pas que le bonheur ne peut être complet dans la présente vie; mais il y a chance de voir à Ligoure une maison-souche. »

Il y a six ans, lorsqu'il achevait sa *Réforme sociale*, il avait peine à traduire, dans toute son étendue, l'allégresse intérieure qu'il en ressentait. Maintenant, après avoir ménagé aux siens

ce qu'il voudrait pouvoir assurer à tous ses concitoyens, il en éprouve une semblable ; et, pensant à son poste de combat qui le réclame, il dira en 1869 : « Quant à moi, ayant constitué sous mes châtaigniers une famille-souche solide, conforme à la pratique des autorités sociales, je puis désormais confier à mes associés la meilleure partie de l'œuvre, et consacrer presque tout mon temps à la réforme de notre pays. »

La première des pratiques que les autorités sociales lui aient enseignées, et dont il ait souci, c'est le patronage. Un jour, il me recommande le plus jeune fils d'un de ses serviteurs ruraux, dont la famille est attachée depuis des siècles à la terre de Ligoure. « Il est près de vous, dans la garnison de votre ville. Vous me feriez plaisir de savoir par vous-même s'il n'est pas trop dépaysé, et de vous occuper un peu de lui. » Bientôt après, son protégé est frappé d'une de ces maladies qui ne pardonnent pas, et M. Le Play, apprenant sa mort, de le pleurer comme un fils : « C'est un grand chagrin pour nous. Nous avons eu de douloureux devoirs à remplir envers sa famille, et nous avons pu reconnaître encore

une fois, dans cette circonstance, que le patronage est la principale garantie de bien-être, d'assistance et de consolation pour les populations. »

Au mois de juillet 1870, il quitte Paris au milieu de sombres présages. « Sa seule consolation est le travail employé à combattre l'erreur qui perd la France ; » et il emporte à Ligoure les premières épreuves d'un nouveau livre : *l'Organisation de la famille.*

Il y a quatorze ans, en 1856, il a rencontré dans les Hautes-Pyrénées, à Cauterets, une admirable famille de paysans, celle des Mélouga, propriétaire depuis 400 ans de son domaine patrimonial, et il a retracé les traits caractéristiques de ses mœurs et de son organisation. Alors, grâce au respect dont l'autorité paternelle y était entourée et au bon accord de ses membres, elle était heureuse et prospère. Sous l'influence d'éducations et de coutumes, portant les intéressés à apprécier les avantages que devait leur procurer la conservation de la propriété de famille, celle-ci avait échappé au partage en nature, aux difficultés créées par la loi et à la sape des gens

d'affaires. Comment et par l'effet de quelles combinaisons cela avait-il été possible? Au prix de quels efforts, par quels prodiges de sobriété et d'économie les détenteurs de ce petit domaine, évalué à une vingtaine de mille francs, avaient-ils pu solder des soultes très considérables en argent, tout en ayant à élever de nombreux enfants? C'est ce qu'avait mis en pleine évidence l'histoire des Mélouga.

Tels ils étaient en 1856; mais qu'étaient-ils devenus depuis lors?

M. Le Play ne les avait pas perdus de vue. En août 1869, sur son désir, un de ses bons amis et de ses plus dévoués collaborateurs à l'Exposition universelle de 1867, M. Cheysson, s'était enquis d'eux dans un séjour à Cauterets, et, guidé par la désignation qui lui en avait été faite, il s'était rendu à leur maison, au bout de la promenade du *mamelon vert*, sur la rive gauche du Gave. Non loin de là, au milieu d'un pré que défendait une haie bien entretenue, et que parsemaient des arbres fruitiers, le savant visiteur avait contemplé une scène biblique.

« La famille était réunie, occupée au travail

des regains. La maîtresse de maison tricotait à l'ombre d'un arbre situé au sommet du pré, et, autour d'elle, ses petits-enfants se roulaient dans l'herbe. Disséminés sur la pente, son gendre, sa fille, son fils et un domestique coupaient les foins ou les étendaient au soleil. Ce tableau respirait le calme et la sérénité. Quel contraste entre la situation faite à l'ouvrier des manufactures et ce travail en plein air, dans une atmosphère qui dilate les poumons, au milieu des senteurs fortifiantes des herbes, en face de cette nature grandiose des Pyrénées ! »

Malgré ces riantes apparences, la famille n'était plus heureuse. La paix avait fui loin d'elle, et la résistance héroïque qu'elle avait longtemps opposée au régime destructeur du Code civil semblait près de son terme. Un douloureux et ruineux procès, provoqué sur la suggestion d'étrangers par un de ses membres qui n'avait pas réussi dans ses entreprises, venait de lui faire subir une terrible épreuve. Elle en était toute ébranlée, le domaine avait subi des morcellements, et l'on voyait venir le jour où elle se désagrégerait avec lui.

« Il n'est pas, dit Arthur Young, de spectacle plus touchant, plus fait pour éveiller les sympathies de notre nature, que celui d'une famille vivant sur le petit domaine que son travail met en valeur, qu'il a créé peut-être (1). » Ce spectacle est particulièrement touchant, lorsque la famille, sans avoir à se reprocher aucun tort, s'affaisse, puis succombe, sous le choc d'institutions extérieures qui s'attaquent à son organisation primitive. Cette lutte a aussi sa grandeur et son intérêt. Si elle est moins retentissante que celle d'armées qui se heurtent sur le champ de bataille, elle exerce, par sa continuité dans le temps et dans l'espace, une influence peut-être tout aussi décisive sur la vie sociale et sur la destinée des nations (2). »

Au moment où étaient tracées ces lignes, le choc de la France et de la Prusse était proche... Sous la pénible impression que lui cause le pressentiment de la ruine prochaine des Mélouga (3),

(1) *Voyages en France*, traduction de Lesage, t. II, p. 219.

(2) E. Cheysson, *La Famille-souche du Lavedan en* 1869 (Ier appendice de *l'Organisation de la famille*, par M. Le Play).

(3) Ce pressentiment n'était que trop fondé. Une note publiée par M. le comte de la Selle dans la *Revue de la Réforme sociale*

M. Le Play de reprendre aussitôt la plume. Comme il importe de rendre publics de tels faits ! Quel trop concluant exemple des résultats antidémocratiques et antisociaux de nos lois de succession ! Les éléments les plus solides et les plus précieux de la vitalité nationale sont condamnés à périr, lorsqu'il faudrait les raffermir. Et voilà comment la France s'affaiblit de plus en plus, sans avoir conscience du vide qui se fait en elle. Les circonstances sont assurément des moins favorables pour fixer l'attention sur de tels problèmes ; mais, après la crise, ils se poseront par la force des choses. Une réparation est nécessaire, l'avenir la réserve, et elle sera plus ou moins efficace, selon la somme d'efforts qui sera dépensée à la préparer.

L'impression du livre elle-même est exposée à bien des risques. Les ateliers ont été boule-

(15 septembre 1883), nous apprend que le domaine patrimonial a été vendu et que la destruction de la famille des Mélouga est aujourd'hui un fait accompli. « Les vieilles traditions ne subsistent plus que dans quatre familles patriarcales, habitant divers hameaux de la commune ; mais elles ne sauraient tarder à succomber à leur tour, et l'œuvre du Code dans cette belle vallée sera cette fois bien complète. »

versés par des grèves qui menacent chaque jour de renaître.

Sur ces entrefaites, éclate la déclaration de guerre.

« Telle nation, telle armée. » La nation est désorganisée ; comment l'armée ne le serait-elle pas ?

Qu'on relise le chapitre LXIII de la *Réforme sociale,* ayant pour titre : *la Bureaucratie et l'irresponsabilité,* et l'on y verra quelle était sa clairvoyance. Il rendait justice à l'administration française, pour ses habitudes de probité qui contrastent avec la vénalité propre à d'autres pays ; mais il connaissait à fond l'inertie invétérée qui règne dans nos immenses casernes bureaucratiques, la résistance souvent opposée par le personnel des bureaux aux réformes les mieux justifiées, et il faisait appel à une haute direction qui supprimât ces pouvoirs anonymes, surtout dans des services tels que ceux de l'armée qui réclament, au plus haut degré, l'action personnelle et la responsabilité. « Tout vice social, observait-il, doit, à l'aide du temps, produire ses

conséquences, et il devient urgent de porter notre attention sur celles qui nous menacent. » Lorsqu'il en était temps encore, il n'avait rien négligé pour faire arriver la vérité à un ancien collègue devenu ministre de la guerre. « Je réclamai de lui l'étude des organisations militaires qui nous menaçaient le plus. Dans trois entrevues, je développai devant lui cet axiome d'un de mes ouvrages : — La méthode d'imitation est pratiquée depuis les temps les plus reculés dans l'art de la guerre, et toute négligence à cet égard a été bientôt punie par des revers — ; mais j'échouai (1). »

Là-dessus, et aussi sur le fond de la question sociale, sinon dans le mode d'exposition de ses idées, il se rencontrait avec un homme dont les circonstances firent notre plus redoutable ennemi au commencement de ce siècle, avec le grand

(1) *La Paix sociale après le désastre*, 1er juin 1871.

Dans les premiers mois de 1870, un membre des plus distingués de l'armée, s'inspirant des observations de M. Le Play et animé lui aussi du plus clairvoyant patriotisme, écrivit sur ce sujet un livre où était annoncé le désastre dont était menacée la France. — Voir *l'Armée nouvelle*, deuxième édition, Orléans, Herluison, mai 1871.

réformateur de la Prusse après Iéna, le célèbre baron de Stein. Et, chose curieuse, il se trouve que tous deux, malgré la différence des origines, des situations et des milieux, avaient à un demi-siècle de distance suivi la même voie.

Stein avait débuté dans le corps des mines et lui avait longtemps appartenu. Issu d'une vieille et vaillante race, il n'avait pas cru déchoir en exerçant, pendant vingt ans, avec une assiduité exemplaire, les fonctions d'inspecteur des mines de la Ruhr et des fabriques de la Westphalie. Les regardant comme un « honneur nouveau » advenu à sa famille, il les avait mises à profit pour s'initier à la vie des classes industrielles ; et, aujourd'hui encore, nous dit un de ses éloquents biographes (1), on admire et l'on cite dans la contrée ses règlements sur les fabriques et les corporations d'ouvriers. Observateur profond et travailleur infatigable, il avait même fait en 1786 un long séjour en Angleterre, afin de s'instruire sur les secrets de la prospérité de ce pays. Il devint un des premiers ingénieurs des mines

(1) P. de Haulleville, *le Baron de Stein* (*Correspondant*, novembre 1861).

de son temps. Comme à M. Le Play, la science lui doit d'utiles découvertes ; comme lui, il ne s'arracha à sa carrière de prédilection que pour remplir de plus grands et plus difficiles devoirs publics. Tous deux furent d'ardents patriotes et levèrent sur le même terrain le drapeau de la réforme.

Mais, si ces deux hommes se sont ressemblé sous plus d'un rapport, quelle dissemblance entre eux quant à la forme de l'esprit et au tempérament ! et quel contraste dans leurs procédés ! A la différence de M. Le Play qui se distinguait par sa tolérance pour les personnes, Stein, tout en faisant beaucoup de bien à son prochain, ne se priva jamais du plaisir de dire non moins de mal de ses adversaires. Il se caractérise, du reste, par son style emporte-pièce qui rappelle, à s'y méprendre, celui du célèbre *Ami des hommes*, le marquis de Mirabeau.

« Nous sommes gouvernés par des *buralistes* salariés, pédants, sans intérêts et sans propriété immobilière. Ces quatre mots contiennent l'esprit de notre machine gouvernementale et de toutes celles qui lui ressemblent. — *Salariés*,

donc tendance fatale à l'augmentation des salaires et des salariés. — *Pédants,* vivant par conséquent dans le monde des lettres qui tuent, et non dans la vie réelle. — *Sans intérêts,* car ils ne sont pas en rapport véritable avec aucune des classes civiles qui constituent l'État; ils forment une caste *sui generis,* la caste des écritoires. — *Sans propriété,* par conséquent toutes les révolutions de la propriété les touchent peu. Qu'il pleuve ou que le soleil luise, que les redevances augmentent ou tombent, qu'on détruise ou qu'on respecte les vieux droits traditionnels..., tout cela leur est bien égal. Ils touchent leurs appointements à la caisse de l'État, et écrivent, écrivent, écrivent en silence dans des bureaux bien garantis par des portes bien fermées, sans être ni connus, ni remarqués, ni renommés, et en élevant leurs enfants pour en faire des machines écrivassières comme eux.

« J'ai vu tomber une de ces « machineries », la « machinerie militaire », le 14 octobre 1806, à Iéna. »

Et quoi donc relèvera la Prusse? Quoi donc y corrigera les vices de la bureaucratie?

La Prusse a gardé sa charpente sociale, ses cadres sociaux, sa réserve de familles et d'hommes, son esprit de respect, de discipline et de hiérarchie, sa monarchie traditionnelle, ses forces morales en un mot. Tout cela chez elle est frappé d'inertie, il s'agit de lui rendre la vie. Or, l'on sait ce que firent à cet égard, d'un accord commun, les hommes d'État auxquels elle dut sa reconstitution, Guillaume de Humboldt, Altenstein, Hardenberg, Scharnhorst, Stein surtout.

Celui-ci, dès son retour au pouvoir, posa les vrais principes de la décentralisation. Il s'attaqua de suite à la doctrine du Dieu-État, enseignée universellement par les juristes et les sophistes, et reprit à leur base pour les régénérer les institutions locales et provinciales. « Au moment même où l'Allemagne était humiliée, la Prusse réduite à quelques provinces, Berlin occupé par un corps d'armée française, l'énergique ministre réalisa des réformes qui n'avaient pu être accomplies ailleurs que par des torrents de sang (1). » Nous avons déjà signalé la plus importante, celle par laquelle il constitua la classe

(1) P. de Haulleville, *Correspondant,* janvier 1862.

des paysans libres ; il n'eut pas le temps de l'achever; « mais, jusqu'à la fin de sa vie, il ne cessa de s'élever contre le funeste ébranlement que le Code civil français et le *gemeines Landrecht* prussien avaient occasionné dans la classe rurale moyenne (1). » — « Du maintien de fermes de paysans propriétaires d'une certaine étendue, disait-il, dépend la conservation d'une forte classe rurale, sur laquelle reposent la puissance militaire du pays, la force morale de la société et l'énergie nationale.... La divisibilité illimitée des terres transforme les paysans en manœuvres et en canaille... »

Nul n'ignore, non plus, qu'à la même époque fut conçue et proposée par Scharnhorst la création d'une armée nouvelle « qui devait être, non seulement la nation entière, exercée, toujours prête à se lever et à combattre, mais encore une école permanente de patriotisme, de discipline, de respect, d'union et de rapprochements sociaux (2) ».

(1) Claudio Jannet, *Réforme des lois de succession en Allemagne,* loc. cit.

(2) Ferrand, *les Institutions administratives en France et à l'étranger,* p. 70.

Cinquante années avaient passé, depuis que ce mouvement s'était produit ; et la Prusse conservant ce qu'il y avait d'excellent dans l'ancien édifice, en réformant les parties défectueuses, perfectionnant sans cesse son organisme militaire fort de la cohésion d'une puissante organisation territoriale et sociale, venait, dans sa dernière guerre contre l'Autriche, de manifester sa supériorité d'une manière foudroyante.

Les avertissements n'avaient certes pas manqué à la France ; et l'on ne peut, sans en être douloureusement ému, lire le passage suivant d'un rapport du baron Stoffel, attaché militaire français à Berlin, rapport écrit en août 1869 (1).

« Quiconque a vécu ici (à Berlin) ne peut s'empêcher de reconnaître que cette nation prussienne est pleine de sève, d'énergie et de patriotisme, qu'elle n'est pas pervertie par le besoin des jouissances matérielles, et qu'elle a conservé une foi ardente et le respect de toutes choses respectables. Quel contraste affligeant avec la France ! Elle a ri de tout, et les choses les plus

(1) Il fut trouvé plus tard aux Tuileries.

respectables n'y sont plus respectées. La vertu, la famille, l'amour de la patrie, la religion, l'honneur y sont présentés comme des objets de risée à une génération frivole et sceptique. Les théâtres y sont des écoles de cynisme et de turpitude. Le poison s'infiltre de toutes parts, goutte à goutte, dans les organes d'une société ignorante et blasée, faute à elle d'avoir l'intelligence et l'énergie de changer ses institutions, pour en adopter de nouvelles conformes à l'esprit des temps modernes et propres, avant tout, à l'instruire et à la moraliser. Ainsi, toutes les belles qualités de la nation, la générosité, la loyauté, le charme de l'esprit, l'élan du cœur, s'affaiblissent peu à peu, à tel point que bientôt cette noble race française ne se reconnaîtra plus qu'à ses défauts. Et, pendant ce temps, la France ne s'aperçoit pas que des nations plus sérieuses la devancent dans la voie du progrès et la relèguent au second rang. »

Combien est malheureux un pays dont les classes élevées, en manquant à leurs premiers devoirs, se sont mises en fait hors d'état de rien diriger, et chez lequel une élite, instruite de la

réalité des choses, est impuissante même à se faire entendre! Tel avait été le cas de M. Le Play, depuis bien des années. Aussi, lorsque la guerre eut été déclarée, voyant se réaliser tout ce qu'il avait redouté, et ne pouvant arrêter la marche des événements, il s'écria dans sa consternation : *Plaise à Dieu que la France soit victorieuse...! Mais, si elle doit être vaincue, que Dieu lui inspire, comme à la Prusse au lendemain d'Iéna, le désir de se réformer pour se ménager un meilleur avenir!*

On n'est qu'au 20 juillet. Les hostilités n'ont pas encore commencé ; autour de lui, la confiance est sans borne. Dans les villes, les foules révolutionnairement surexcitées, et croyant aveuglément à la force irrésistible du nombre qui elle-même leur fera défaut, ne savent proférer qu'un cri : *A Berlin!* Dans les campagnes, le spectacle est autre, mais non plus rassurant : c'est le patriotisme qui semble déserter les profondeurs du monde rural. Et M. Le Play de penser au terrible lendemain. Le mémorable exemple offert par la Prusse après Iéna, ce souvenir qui, dans l'écrasement du désastre, se placera sous

bien des plumes, sans être suivi, hélas! d'aucun effet, il le grave dans une lettre à un ami, comme s'il parlait à son pays. Quelques jours après, sous le poids de cruelles appréhensions, il reviendra sur les causes de l'aveuglement universel : « Plus je réfléchis, plus je suis consterné de la masse d'idées fausses dans lesquelles nous nous noyons; plus je comprends cette décadence absolue de tant de peuples que nous retrace l'histoire. C'est l'*erreur,* plus que le *vice,* qui les a perdus. Le grand mal vient des sophistes qui se font une renommée, en donnant une forme entraînante à l'erreur. »

Suit cette réflexion qui serait à inscrire en lettres d'or :

Notre nation grandirait plus par l'acquisition d'une idée juste que par l'annexion d'une province.

Bientôt surviennent les revers. Ils se succèdent à Wissembourg, à Reichsoffen, à Forbach. Le dénoûment se précipite; la convocation des Chambres rappelle M. Le Play à Paris. « Il n'est pas surpris de ce qui se passe, et il fait d'éner-

giques efforts pour indiquer aux gouvernants la nécessité de cette prévoyance qui réussit si bien aux ennemis. Il les a pressés d'organiser des résistances successives dans l'Argonne, à Paris, à Bourges et à Limoges, ou à Tours et à Poitiers. L'inerte bureaucratie est contrainte de faire des efforts.... » Mais il est sans illusions, et il attendra résigné l'heure des « grandes humiliations nationales ».

Cette épreuve ramènera-t-elle la France à la vérité? Il n'ose l'espérer, du moins de sitôt. Quoi qu'il arrive, il restera et sera toujours invariablement l'homme de la réforme. « Je continuerai, du moins, l'œuvre que j'ai commencée en 1848. C'est ce que nous pouvons faire de mieux; il s'agit de créer « le parti de la vraie réforme ». Tous ceux qui ne savent ni ne peuvent se battre pour défendre les Vosges et la vallée du Doubs, ne sauraient rendre un plus signalé service. »

Ses lettres marquent brièvement l'émotion qui le remplit, à mesure qu'approche la fin du drame.

« Nous avons affaire à des ennemis impitoya-

bles. Ils ont l'ardeur agressive que donnent deux convictions, savoir : 1° que nos haines intestines ont étouffé chez nous l'amour de la patrie ; 2° que, Paris pris, la France est prise. »

Puis, quand l'effondrement total est consommé, le grand homme de bien qui, pendant tant d'années, l'a si stérilement prédit, se déclare plus résolu que jamais à poursuivre sa tâche, comme aux jours où il prêchait la réforme avec les seules armes de sa raison pratique :

« J'étais arrivé, depuis quinze ans, à voir si clairement la décadence de notre société, aggravée par l'accroissement des richesses matérielles, que je ne m'étonnais plus que d'une chose, c'est qu'elle pût se tenir debout.

« L'erreur nous a plus dévorés que ne nous dévorent à cette heure les communistes et les Prussiens. Le moment est favorable pour la combattre...

« Beaucoup de gens sont aujourd'hui disposés à dire leur *mea culpa,* à écouter la vérité. Ces mêmes gens fermeraient les yeux, si la prospérité pouvait revenir demain.

« Je reste donc plein, non de confiance pour le présent prochain, mais d'espoir...

« Gardez-vous du découragement. Quand même la France serait réduite à la banlieue de Bourges, continuons à faire servir la langue de Descartes à propager le vrai.

« *Quemadmodum ignis aurum probat, sic miseria fortes viros.* Il faut plus que jamais se connaître et serrer les rangs. »

Le grand souffle de patriotisme qui, dès le premier jour, nous a frappés chez M. Le Play, éclate ici avec une énergie qu'expliquent trop bien les circonstances.

Naguère, il dénonçait l'amoindrissement de ce patriotisme comme allant de pair avec l'abaissement des caractères. Il flétrissait le charlatanisme des mots et la corruption du langage dont se rendaient coupables les gens les plus honnêtes. « Tel prétendant qui soulèverait de nombreuses oppositions, en faisant une profession de foi dans la langue de Descartes, avec la vieille loyauté et lucidité française, s'assurera de grandes majorités, s'il se borne à déclarer

qu'il est le candidat de la liberté, de l'égalité, du progrès, de la démocratie (1). » Quant à être le candidat de la famille et de la propriété, il n'en fallait plus parler. Flairer les préjugés des électeurs dont on briguait les suffrages, réussir auprès de la clientèle de 339,000 cabarets (2), semblait être devenu l'unique objectif d'hommes plus préoccupés de chercher dans la politique une carrière lucrative que de servir les intérêts du pays et, surtout, de lui dire la vérité. Aujourd'hui, en présence de la catastrophe, M. Le Play d'exprimer, dans une des plus belles formules qui soient sorties de sa plume, où sera le salut.

Le vrai seul relèvera la France, et, pour que ce vrai produise ses effets de régénération, la noble langue française devra elle aussi être restaurée.

Et ce qu'il dit à un de ses amis, il le répète à tous :

« Ce n'est pas après la crise, c'est aujour-

(1) *L'Organisation du travail*, page 241.

(2) C'est le nombre auquel ils étaient portés au 29 juin 1871, d'après le *Journal officiel* de ce jour.

d'hui, plus que jamais, que doivent s'unir les gens de bien. Il faudrait trouver dans chaque localité les moyens de préparer la connaissance des conditions du salut... Jamais, je n'eus plus de vigueur d'esprit pour m'y dévouer. »

Il s'applique à réconforter ceux qui se montrent trop abattus :

« Je suis désolé d'apprendre que votre santé est ébranlée. C'est la conséquence naturelle des événements déplorables auxquels nous assistons. La honte et le chagrin resserrent l'estomac, empêchent ses fonctions, ébranlent les nerfs et par là attaquent l'organisme. Travaillez ; faites comme moi pour échapper, autant que possible, aux préoccupations du moment. » (1er septembre 1870.)

Il écrit des articles pour les journaux ; il voudrait publier, sous forme de feuilles volantes, des lettres ayant pour titre : *Le Désastre et le salut.* Mais, à l'envahissement du territoire s'est jointe la prise d'assaut des mairies dans les moindres villages, et, à la fin de septembre, il rentre en hâte à Ligoure. Il nous y décrit sur le vif le nouveau régime : « Le pouvoir est aux

mains de ceux qui réalisent trois conditions : *être ouvrier de fabrique, ne rien posséder et ne rien épargner, être unis par les liens du cabaret.* » Les ouvriers porcelainiers de Limoges ont communiqué aux pays d'alentour leurs passions d'antagonisme et de révolte. La paix, cependant, peut encore se maintenir à Ligoure. « Nous labourons avec le concours d'une population obéissante et dévouée (jusqu'à présent), écrit-il le 12 octobre ; nous travaillons à conjurer pour l'an prochain le danger de la famine. » C'est que les populations de Ligoure ont à leur tête un patron hors ligne, qui n'a pas pour rien semé et fait germer chez elles les principes et les mœurs sur lesquels repose l'harmonie sociale.

Bientôt après, son cœur est atteint dans ses fibres les plus sensibles. Le second ban des mariés de vingt à quarante ans va partir prochainement et son fils lui sera enlevé.

« Le départ de mon fils me confère le soin de gouverner quatre cents hectares, dont vingt sont cultivés en réserve par des domestiques. C'est une bien grande besogne ; mais elle occupe ma

pensée à une chose utile, dans un moment où l'on ne peut la diriger sans angoisse vers la chose publique...

« Je ne saurais vous dire combien cette existence serait agréable, si l'on pouvait y travailler en paix à la réforme nationale et locale. Que la France serait puissante, si tous les propriétaires du sol résidaient sur leurs domaines, dans les mêmes conditions (1) ! »

Ce sujet lui tenait au cœur, et il lui inspirait de tristes réflexions sur la perte chaque jour plus accentuée de facultés maîtresses, à tous les degrés de l'échelle sociale : « Il y a un contraste complet entre les hommes de notre temps, élevés sous l'influence de nos détestables pratiques et de nos idées fausses, et ceux qui s'élèvent sous celle de la vie rurale... Les Français d'au-

(1) M. de Curzon a très bien observé que la vie de château, telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, n'est plus réellement la vie rurale. « On y vit désintéressé de toutes les affaires locales ; et, qui pis est, on y apporte les habitudes de désœuvrement et de luxe qui soufflent au cœur du peuple des sentiments d'envie et de haine, en même temps qu'elles provoquent chez les voisins plus ou moins aisés une émulation ruineuse et démoralisante. » (*La Vie rurale dans le Poitou*, *Bulletin de la Société d'économie sociale*, t. V, p. 589 et suiv.)

jourd'hui sont des urbains ; il faut qu'ils redeviennent des ruraux, comme le sont encore les Anglo-Saxons. Cet esprit rural, je l'ai puisé, sans en avoir d'abord conscience moi-même, dans mon origine bretonne et normande. »

Où et comment s'était faite sa première éducation ? Il en a esquissé le tableau en quelques pages pleines de charme.

Né en 1806 au village de la Rivière, entre le port d'Honfleur et la forêt de Brotonne qui, au-dessus de Quillebeuf, confine au rivage, il s'était formé par les leçons d'une bonne mère ; et les grands spectacles de la nature, la fréquentation journalière des pêcheurs-côtiers, avaient développé de bonne heure en lui des idées et des sentiments dont l'empreinte était restée ineffaçable. Plus tard, dans sa vieillesse, il se demandait pourquoi plusieurs de ses anciens condisciples, doués de qualités supérieures, n'étaient pas arrivés avant lui à définir les vrais principes de la science des sociétés ; et il en donnait les raisons suivantes : « Ceux de mes amis qui ont conquis la renommée par leurs talents avaient été élevés dans les agglomérations urbaines et

les internats scolaires, où s'accumulent en France toutes les formes de l'erreur. La dure contrainte d'une telle éducation avait affaibli en eux cette force de caractère qui permet à une âme droite de résister à la pression d'une erreur dominante... En reportant mes souvenirs vers mon éducation première, je crois remarquer que mon caractère a été moins déformé par ce genre de contraintes, sous le poids des préjugés contemporains. L'isolement rural, l'externat scolaire et les enseignements de plusieurs sages m'ont permis d'aborder, avec un esprit plus libre, l'étude des phénomènes sociaux (1). »

En regard de ces souvenirs d'enfance, plaçons ceux que Stein nous donne également sur lui-même dans son *Autobiographie :*

« J'ai été élevé à la campagne, sous l'influence éminemment religieuse de mes dignes parents, de leurs sentiments vraiment allemands et vraiment chevaleresques. Les idées de piété et d'amour de la patrie, le sentiment de la dignité du rang et de l'honneur du nom, le devoir

(1) *Les Ouvriers européens*, t. I, p. 16-17.

de diriger ma vie vers un but utile et d'acquérir par le travail et l'effort la capacité nécessaire pour atteindre ce but, tout cela fut déposé dans les profondeurs de mon cœur par les enseignements et les exemples de mes parents. Ayant passé mon enfance et mon adolescence au milieu de la solitude de la vie rurale, c'est surtout dans l'histoire ancienne et dans l'histoire moderne que je puisai la connaissance du monde et des affaires (1). »

Lorsque la vie publique de Stein fut close, c'est à la vie rurale qu'il revint, et il y prit même le titre de « paysan ». — « Le véritable noble, d'après lui, était *le premier des paysans :* c'était une de ses maximes favorites. Aussi traitait-il avec prédilection les questions qui ont rapport à ces deux éléments « de la persévérance sociale (*des socialen Beharens*) », comme il disait dans son pittoresque langage (2). »

Le 27 janvier, la paix dont on avait joui jus-

(1) Autobiographie de Stein, dans J.-H. Pertz, *das Leben des ministers Freiherrn von Stein ;* 6 vol. in-8°, Berlin, t. VI, p. 157-197.

(2) P. D'Haulleville, *loc. cit.*

qu'alors à Ligoure semble menacée. D'après les bruits qui circulent, la prise de Paris sera suivie d'un envahissement général du territoire. Et M. Le Play, tout occupé de la direction de sa grande culture à douze attelages, de penser au pillage peut-être prochain de ces attelages, lequel réduira à l'inaction et au dénûment vingt familles de fermiers ou de vieux serviteurs. « Le pillage des grains achèvera notre ruine, et notez que beaucoup de Français, nos voisins, déclarent vouloir faire ce que les Prussiens ne feront pas. Quel temps ! et dire que l'esprit de révolution demeure intact chez nos dictateurs ! »

Il voit approcher le moment où il lui faudra commencer une vie errante avec sa femme, sa fille et deux petits-enfants, sans même avoir l'assistance de son fils unique qui est dans l'Indre, à 30 kilomètres de l'ennemi, exposé chaque jour à la captivité ou à la mort. Mais son âme ne fléchit pas ; il y a chez elle plus que la résignation, elle est pleine de tout un esprit d'immolation : *C'est une cruelle perspective; et cependant je l'accepterais comme une insigne faveur de la Providence, si le désastre que nous*

subissons ouvrait les yeux de quelques hommes d'État capables de nous sauver, s'il faisait comprendre à ces hommes que le salut est dans le retour aux trois formes du respect.

Ses procédés scientifiques lui rendaient habituel l'emploi de certaines formules consacrées. En voici une. Une grande réforme morale seule sauvera la France, et, pour l'accomplir, il faut restaurer « le respect de Dieu », la religion ; — « le respect du père », l'autorité paternelle et l'esprit d'obéissance ; — « le respect de la femme », c'est-à-dire le fondement des mœurs, lequel sera raffermi le jour où la mère sera rétablie dans son ministère essentiel et la jeune fille protégée contre la séduction.

La Commune ne surprit pas M. Le Play. Depuis longtemps, il la voyait prête à se constituer à la prochaine catastrophe ; et, lorsqu'on relit ses lettres, on est saisi du cri prophétique qui les remplit à son sujet :

« La catastrophe ne nous sera pas épargnée ; car les classes riches se montrent de plus en plus indignes de la haute mission directrice

qu'elles devraient exercer....., tandis que les pauvres, dont le nombre grandit chaque jour à Paris par l'effet d'un déplorable esprit de vertige chez l'autorité municipale, se montrent de plus en plus corrompus et envieux. La conséquence fatale d'un tel état de choses ne saurait être douteuse pour un esprit clairvoyant. Il faut se préparer à accomplir la haute mission de paix et de justice, qui seule peut établir des liens communs entre ces deux classes aveugles et ignorantes.

« Tous ceux à qui la Providence a accordé le pain quotidien doivent employer tous les jours de leur vie à trouver des collaborateurs, pour cette œuvre de salut. » (21 décembre 1866.)

Dans les derniers mois de 1869, son *Organisation du travail* est prête à paraître, et il exprime à un ami ses appréhensions de plus en plus vives : « J'ai été conduit à y montrer *comment un peuple civilisé peut retomber à l'état sauvage.* Le mal s'aggrave chaque jour par l'activité des méchants et par l'indolence des gens de bien. *Pour nous sauver, il ne suffit pas d'avoir la foi, il faut des œuvres.* »

Ce retour à l'état sauvage se caractérise en un fait effrayant : pour toute une partie populaire de la nation, dont les rangs ne cessent de grossir, il n'y a plus de Dieu, plus de famille, plus de foyer.

« En ce moment, on compte à Paris, par centaines de mille, les hommes hostiles à tout sentiment religieux. Beaucoup de contre-maîtres, auprès desquels j'ai effectué récemment une enquête, m'ont signalé à cet égard des faits qu'on ne rencontrerait chez aucun autre peuple. Parmi les milliers d'ouvriers avec lesquels ils ont des rapports journaliers, ils ne sauraient en citer un seul qui ose se dire chrétien. Un de ces contremaîtres m'a même appris que, pour vivre en paix avec ses subordonnés et conserver le pain quotidien à sa famille, il a dû renoncer à toute pratique de religion (1). »

Et qui a la responsabilité de cette épouvantable perversion ? Le mal vient-il seulement des ignorants, des égarés qui forment l'armée des communistes ? « Non, il vient principalement des

(1) *L'Organisation du travail*, p. 510.

maîtres qui donnent le mauvais exemple à leurs serviteurs, des riches qui ne remplissent pas leurs devoirs envers les pauvres et envers le pays, des manufacturiers qui accumulent dans une dépravation affreuse des masses dégradées, des municipalités qui emploient le meilleur des campagnes à multiplier des villes malsaines et à y attirer toute la corruption de l'Occident, des gouvernants qui méditent et provoquent des guerres injustes, des savants et des lettrés qui propagent depuis cent ans les sophismes de Rousseau sur la perfection originelle, enfin des honnêtes gens qui n'ayant pas à se reprocher de semblables méfaits, restent inertes (1). » Quant à la corruption qui s'accumule à Paris, elle a repris des caractères qu'on ne connaissait plus depuis la dissolution des sociétés païennes. « Le mal s'est tellement incorporé à la population que les unions deviennent de plus en plus stériles et donnent d'ailleurs un bâtard sur trois naissances. L'esprit d'égalité a fait passer sur toutes les classes le même niveau. Tandis que

(1) Lettre du 5 mars 1870.

les oisifs subventionnent une armée de courtisanes, les ouvriers renoncent au mariage, et, dans certains corps d'état, le concubinage est en quelque sorte une pratique professionnelle (1). »

Mais, plus les classes ouvrières se plongent dans le désordre, plus elles en souffrent cruellement. Chez elles, si détruit que semble être le sens moral, il ne périt pas au point qu'elles ne sentent jusqu'où les entraîne le renversement de la famille. Un de ces sujets de souffrance, un de ces griefs de la conscience populaire a beau-

(1) *L'Organisation du travail*, p. 198.

Il y a, sur ce sujet, des détails navrants dans *l'Ouvrière*, par M. Jules Simon, p. 137 et suiv. : « L'ouvrier de Paris, l'ouvrier dépravé s'entend, fait de la débauche par système. Il a des objections de sophiste contre le mariage. L'habitude de vivre en concubinage se propage de plus en plus, chaque année, dans la population des faubourgs. C'est une triste réflexion à faire que tous les changements, opérés depuis trente ans dans nos habitudes, ont pour résultat de rendre la vie de famille de plus en plus indifférente aux hommes, et de plus en plus nécessaire aux femmes. Un écrivain qui a combattu le divorce dans un ouvrage assez répandu, parlait un jour à un ouvrier du faubourg Saint-Antoine de cette habitude croissante du concubinage. « Nous y renoncerons peut-être, lui dit l'ouvrier, quand on nous aura rendu le divorce. » Ce n'était qu'une protestation de plus contre le mariage ; car, au fond, les doctrines lâchées facilitent les mauvaises mœurs. L'austérité de la doctrine chrétienne est une des causes de la rapide propagation du christianisme. »

coup occupé M. Le Play; et sans qu'il y ait lieu d'aborder la question légale en elle-même, étude qui dépasserait de beaucoup le cadre de notre esquisse, ce sera honorer sa mémoire que de noter ici avec quel zèle il prit l'initiative de toute une agitation pour mettre le législateur en demeure d'agir.

« La séduction qui, pendant le dernier siècle, n'appartenait guère qu'aux mœurs de la cour, écrivait-il en 1864 dans sa *Réforme sociale* (1), s'est propagée depuis lors dans la masse de la nation; et, aujourd'hui, elle est devenue un des traits habituels de nos mœurs privées. Aucun père, à moins d'y être absolument contraint par une dure nécessité, n'ose confier sa fille à la foi publique. Les familles aisées gardent, pour ainsi dire, leurs filles cloîtrées au foyer domestique, en sorte que celles-ci n'auraient aucun moyen de choisir un mari, alors même que ce choix ne devrait pas être entièrement subordonné à la question d'argent. Les familles pauvres, obligées de tirer parti de leurs

(1) T. II, chap. XXVI, pp. 62-64.

bras, doivent exposer leurs filles à une corruption qui envahit les diverses parties du territoire. La séduction exercée sur les jeunes ouvrières est commune dans nos villes et dans nos campagnes : c'est notamment dans les fabriques urbaines de Lille, Amiens, Saint-Quentin, Reims, Sedan, Mulhouse, Lyon, Saint-Étienne et Limoges, qu'elle s'étale avec les circonstances les plus déplorables. Beaucoup de propriétaires et de fabricants voient avec indifférence une dégradation dont la pensée ne s'offrirait pas à l'esprit des peuples que, dans nos fausses idées de progrès fatal, nous nommons « arriérés ». Dans quelques districts manufacturiers ce désordre atteint ses plus extrêmes limites. Les corrupteurs n'appartiennent pas seulement à la classe ouvrière ; ce sont aussi les employés de fabrique, les gens de la classe aisée, parfois les chefs d'industrie eux-mêmes, c'est-à-dire ceux qui, selon les lois divines et humaines, ont charge de l'ordre social. Dans quelques localités, le mal est tel que les personnes, ayant conscience de la honte imprimée par de semblables mœurs à notre état social, ne pourraient protester sans encourir le ridicule. »

Dans son *Organisation du travail,* il revient à la charge, il est de plus en plus pressant :

« J'ai vu souvent, dans le cours de mes voyages, les tortures morales qu'inflige aux mères pauvres la situation de leurs filles attirées hors du foyer par les nécessités du travail ; j'ai eu la confidence des haines que soulève la séduction exercée par les riches, et, depuis lors, je me suis promis de réclamer sans relâche la répression de ce honteux désordre. Je serais amplement récompensé de mes travaux, si je pouvais appeler l'attention de mes concitoyens sur l'urgence de cette réforme (1). »

Il n'avait pas failli à son serment ; mais, c'est en vain qu'invoquant le principe de nos anciennes coutumes françaises, l'exemple de la plupart des peuples européens et celui des États-Unis (2), il avait voulu intéresser bien des lé-

(1) § 48 et 49, p. 308.

(2) « La séduction est réprimée par les statuts de tous les États, qui sous ce rapport ont notablement amélioré les dispositions de la *Common-law.* La jeune fille séduite a une action directe pour faire exécuter la promesse de mariage, ou pour faire réparer par des dommages-intérêts le tort qui lui a été causé. Les nouveaux États qui se forment dans l'Ouest suivent, à cet égard, l'exemple

gistes à sa cause. Inutilement aussi, avait-il stimulé à l'action des membres de nos Assemblées politiques, pour que l'article 340 du Code civil fût revisé et que l'honneur de la femme fût, au même titre que la faiblesse de l'enfance, placé sous la tutelle des lois et la garde des honnêtes gens. Il avait eu la douleur de voir les réclamations des ouvriers eux-mêmes ne pas mieux réussir à se faire entendre.

En 1867, sur sa demande et à l'occasion de l'Exposition universelle, une commission formée de manufacturiers et de commerçants avait été chargée d'une grande enquête sur l'état et les besoins du monde du travail; et sous ses auspices, chaque industrie avait été invitée à émettre librement ses vœux. Cent mille ouvriers avaient nommé dans ce but plus de quatre cents délégués. Or, un des points sur lesquels les rapporteurs des diverses délégations, représentant l'élite de leur classe, s'étaient montrés unanimes,

de la Nouvelle-Angleterre, et, comme l'opinion publique condamne sévèrement la séduction, les juges se montrent généralement très rigoureux pour les hommes qui ont porté le déshonneur dans une famille. » Claudio Jannet, *les États-Unis contemporains*, t. I, p. 260.

avait été la constatation des suites fatales de l'impunité accordée en France au séducteur.

Après les événements de 1870, la question ayant été soulevée au sein de la Société d'économie sociale (1), à propos de l'*Internationale*, un des hommes les plus considérables de l'industrie parisienne, M. Devinck, crut devoir rappeler l'œuvre de cette commission de 1867 qu'il avait présidée. « La famille manque à l'ouvrier, dit-il : sur cent enfants qui naissent à Paris, un tiers est inscrit aux mairies sans indication de père connu ; il est même certains arrondissements où la proportion des enfants naturels est de la moitié. Sur 600,000 ouvriers, 400,000 vivent hors du mariage... L'ouvrier lui-même nous apprend, dans les rapports de 1867, où le mal commence ; il ne cesse d'y demander au gouvernement de protéger les filles du peuple contre la dépravation de l'atelier ; il ne veut pas qu'elles y travaillent... Il s'y plaint encore de ce que ses

(1) Séance du 1er février 1874. Quatorze ans auparavant, en 1860, M. Albert Gigot avait fait un très intéressant rapport à la Société sur la comparaison des diverses législations concernant la séduction. (*Les Ouvriers des Deux-Mondes*, t. III, p. 276.)

filles ne soient pas assez protégées contre des séductions qui se passent en dehors de l'atelier, et dont il n'a aucun moyen d'exiger la réparation de jeunes gens qui ont fait un emploi immoral de leur fortune (1). »

Un des premiers fondateurs de l'*Internationale*, M. Fribourg, était là présent ; il fournit son témoignage au sujet de la redoutable association qui venait d'être mise en cause ; et ceux qui l'entendirent n'ont pas oublié en quels termes il conclut, après l'avoir montrée à son origine naissant de la désorganisation de la classe ouvrière : « Si cette classe a perdu la notion de la famille, c'est qu'elle a perdu le foyer familial. Aidons-la dans l'acquisition d'un nouveau foyer... Cherchez l'épargne à domicile, et vous aurez plus fait pour éloigner les révolutions qu'en créant à Paris cent régiments de ligne. »

Il est des vérités qui, d'elles-mêmes, s'imposent ; celles-ci sont de ce nombre. M. Le Play

(1) Cette question fut reprise l'année suivante au sein de la Société. Le 21 mars 1875, M. Devinck la traita avec des développements étendus et lui donna des conclusions pratiques auxquelles nous ne pouvons que renvoyer nos lecteurs. (*Bulletin de la Société d'économie sociale*, t. IV, p. 838 et suivantes.)

aura la gloire, non seulement de les avoir démontrées par ses livres, de les avoir défendues avec un courage plus fort que tous les obstacles, mais d'en avoir fait l'objet d'un apostolat pour les infuser jusque dans les profondeurs de la conscience publique. Tôt ou tard, grâce à lui, le grand intérêt social d'une répression légale de la séduction finira par triompher (1).

Il est aussi des erreurs qui se manifestent tout entières dans leurs résultats ; et, parmi les plus funestes, il a signalé avec non moins de puissance celles qui, en détruisant le respect de Dieu et du père, ont livré le peuple à la barbarie.

Chez lui, l'homme méditatif ne se séparait

(1) Nous voulons en garder la confiance, malgré l'échec que vient de subir au Sénat (10 décembre 1883) une proposition de loi sur « la recherche de la paternité », présentée en 1878 par MM. Béranger, de Belcastel, Foucher de Careil et Schœlcher. S'il y a une réforme nécessaire au redressement des mœurs publiques, et qui intéresse essentiellement la famille ouvrière, c'est celle-là. Des hommes appartenant aux divers partis politiques ont donné un bon exemple, en s'unissant pour la poser ; et, si difficile qu'elle soit dans un pays où, comme le disait et le déplorait M. Le Play, « l'opinion égarée par une littérature malsaine glorifie les séducteurs et persécute les filles séduites », il ne faut pas désespérer, la persévérance dans l'effort aidant, de voir la lumière se faire sur la solution pratique qu'elle réclame.

jamais de l'homme d'action, même dans les circonstances les plus critiques. Une de ses lettres en offre un exemple à citer.

Le 1er septembre 1870, pendant qu'anxieux et résigné il attend à Paris l'issue des événements, pour trouver un peu de reconfort moral, il recherche ceux qu'il appelle ses maîtres en science sociale. Les *Confessions* de saint Augustin lui tombent sous la main, et il y rencontre un passage (1) où il est dit qu'il n'y a point d'innocence chez les enfants, « que ce qu'ils sont avec leurs nourrices et leurs pédagogues, pour des noix, des balles et des oiseaux, ils le seront plus tard avec les rois et les magistrats pour de l'or et des terres... » Si le mal n'est refréné de bonne heure par la religion et l'autorité paternelle, la société est menacée à chaque génération d'une invasion de petits barbares. Et M. Le Play d'appliquer cela à la situation présente. L'éducation du jour, celle qu'on décore du nom « de progrès », est toute dirigée contre ces vérités ou les laisse ignorer. Or en voici les conséquences : — La

(1) I, VII, 19.

France est la proie d'un ennemi qui lui fera subir les terribles lois de la guerre; mais ses ennemis les plus féroces ne seront-ils pas les barbares de nos villes, « ces grands enfants dont le vice originel n'a pas été dompté (1) », qui, au lieu d'être dressés à la vertu, ont été dépravés dès le bas âge et que l'erreur enflamme d'un implacable fatanisme?

Le drame infernal de la Commune vient se résumer dans un mot par lequel il concluait sur ce sujet : *Le vice et même le crime ont des limites ; l'erreur n'en a point.*

(1) *La Réforme sociale en France*, t. II, p. 96.

CHAPITRE VI.

1871 - 1882.

Le lendemain de la catastrophe. — Avec quel esprit M. Le Play reprend son œuvre et réagit contre les défaillances. — Exemple de relèvement : la Prusse après Iéna. — Ce qu'il faut faire : susciter une classe qui soit supérieure par le dévouement, s'unir au nom des vérités nécessaires. — Souvenirs de 1848. — La réforme morale et la réforme nationale. — M. Le Play et Mgr Dupanloup. — L'autorité paternelle : 1° devant l'Assemblée ; 2° devant les chambres de commerce. — Circonstances dans lesquelles sont établies les *Unions de la paix sociale*, et but de leur institution. — Le salon de M. Le Play après 1870. — Direction et apostolat qu'il exerce par sa correspondance. — Nouvelles recrues dans la jeunesse. — La Revue : *La Réforme sociale.* — Derniers ouvrages de M. Le Play, sa deuxième édition des *Ouvriers européens.* — Signes avant-coureurs de sa fin en 1879. — Comment il s'y prépare. — Sa lettre à Léon XIII. — Sa mort, le 5 avril 1882.

Quel rare et beau spectacle que celui d'un homme si éminent, ayant une vue si claire du « tragique problème dont la France est l'enjeu », se multipliant à ce point pour faire partager à son pays, ou du moins à l'élite intelligente de ce pays, un peu des convictions qui l'animent,

rencontrant chez un bon nombre de vives sympathies pour son noble caractère, et en recevant des témoignages chaleureux d'adhésion pour l'inspiration de ses travaux, mais ne parvenant pas à leur ouvrir les yeux sur l'abîme béant ou à les secouer dans leur inertie, et, malgré tant de signes d'affaissement, toujours égal à lui-même, toujours suivant sa ligne sans lassitude ni défaillance!

Tel nous l'avons vu avant le naufrage, tel nous le retrouvons à son lendemain, et tel il me reste à le montrer encore et surtout d'après ses lettres (1), sans sortir du champ d'action qu'il avait choisi dès le début, et sur lequel il continua à se maintenir comme étant le seul où il crût pouvoir exercer une utile influence.

Il n'avait certes été que trop prophète; mais il craignait de ne l'avoir été qu'en vain. Combien peu prouvaient par leurs actes qu'ils avaient vraiment compris la terrible leçon des événements!

(1) Pour ne pas donner trop d'étendue au recueil des lettres de M. Le Play, je me suis arrêté en août 1871, au lendemain du drame. Quelques citations de celles des années suivantes suffiront ici à compléter l'esquisse de l'homme et de son œuvre.

Alors, nous l'entendîmes exprimer de nouvelles alarmes sur le prompt retour des mêmes préjugés et des mêmes erreurs, des mêmes passions et des mêmes fautes; et la situation ne s'était pas encore dessinée, de manière à rendre sensible pour tous la profondeur de la rechute, qu'il en mesurait les prochaines et redoutables conséquences. C'est ce dont bientôt après traçait un tableau, plein d'un sentiment des plus vifs du péril national, un des écrivains qui ont le mieux jugé les idées maîtresses et la portée de son œuvre.

« Les années qui viennent de s'écouler stérilement, depuis l'effondrement militaire et politique de 1870-71, disait en 1879 l'auteur du *Problème de la France contemporaine*, renferment au fond un sens plus inquiétant que le désastre qu'elles ont suivi. Prise comme une leçon, la perte de deux provinces eût été moins grave. Par malheur, elle n'a pas laissé moralement plus de traces qu'un simple accident.

« Il est aujourd'hui trop certain que les revers n'ont en rien servi, que de si formidables avertissements ont été en vain prodigués, que

peu d'oreilles les ont recueillis, que la voix des grandes catastrophes qui aurait dû provoquer un sérieux examen de conscience et une revision rigoureuse des idées sur lesquelles ont vécu les générations dont la méprise a porté de tels fruits, n'a point été entendue et qu'aucune réforme importante ne s'est produite. La loi de salut qui tire parfois le bien de l'excès du mal ne s'est pas réalisée. La France est écrasée, elle n'est pas éclairée; elle a accolé une épithète à ses défaites toutes héroïques, et elle s'est consolée. Ainsi, la guerre qui est souvent le dernier moyen de remettre un peuple debout, l'a cette fois, par suite des circonstances particulièrement dissolvantes où elle s'est poursuivie, laissée à terre. Chacun a refait son lit comme avant 1870, et s'est recouché dans ses habitudes de mollesse insouciante. L'infatuation et la frivolité nationale, l'horreur des idées tristes, un furieux besoin de jouir, le retour trop prompt des anciennes jouissances, l'orgueil très court d'une richesse ou trop tôt reconquise, ou trop peu perdue, et d'une rançon trop facilement payée, le peu de souffrances personnelles que la défaite a léguées

à la plupart, les avantages particuliers dont elle a été la source pour quelques-uns, ont empêché l'infirmité des institutions sociales d'être sentie.

« Rien n'est plus propre que ces signes attristants à plonger dans un découragement sans remède les rares Français assez accessibles aux soucis désintéressés, assez exempts de l'égoïsme sceptique qui envahit les sociétés en décadence, pour avoir gardé au milieu de l'indifférence générale le sentiment amer des périls réservés à leur race..... Les quelques Romains du quatrième siècle, à qui il fut donné d'assister en spectateurs perspicaces et impuissants à l'effondrement d'un monde en déclin, durent passer par des sentiments à peu près analogues... (1). »

Le plus éminent des services que M. Le Play ait pu rendre à notre pays, a été de lui donner jusqu'à la fin, jusqu'au dernier souffle, l'exemple de ce qu'il faut faire pour se préserver de ce découragement, ou plutôt de ce désespoir (2).

(1) F. Lorrain, *Le problème de la France contemporaine;* Paris, Plon, 1879 ; un vol. in-18.

(2) Cette maladie du pessimisme, qui a pris en France des proportions désastreuses, tend aujourd'hui à se développer partout. Un Anglais d'un rare talent, M. W. Hurrell Mallock, vient

« Je ne doute pas pour ma part, écrivait-il le 6 août 1869, que la France ne sorte de la

d'en faire l'objet d'un livre : *La vie vaut-elle la peine de vivre?* qui a eu un grand succès particulièrement aux États-Unis. (Paris, Firmin-Didot, 1882, traduit en français par F.-R. Salmon.) On y trouvera la plus pratique des études sur le principe et les résultats des théories morales du positivisme, la plus pénétrante des analyses sur l'état de phtisie morale qu'elles produisent.

« Ce n'est pas dans le cercle restreint des professeurs et des conférenciers, dit M. Mallock, qu'on peut prendre sur le fait l'influence du système ; c'est chez les politiques, dans les grands courants de la vie, dans le tourbillon des affaires, parmi ceux qui ont leur chemin à faire et qui sont obligés de faire chaque jour la part du plaisir et du renoncement, tous gens auxquels on a inculqué les principes du positivisme, et qui n'ont ni le temps ni les moyens d'en chercher de meilleurs. Voilà le milieu où il faut étudier les ravages du positivisme ; et encore choisirais-je de préférence, non les âmes portées par nature à la licence, mais celles qui aiment passionnément l'ordre et la loi.

« On reconnaît l'état de ces âmes d'élite aux symptômes suivants : des remords impuissants, l'estime de la vertu, mais sans joie ; une lutte contre le mal pleine d'ennuis ; des victoires sans plaisir, une indifférence générale et la perspective que, si elles ne sont pas heureuses, leurs enfants le seront encore moins...

« Nous sommes, à la lettre, à une époque sans parallèle dans l'histoire, nous sommes témoins de choses dont l'humanité n'avait aucune idée. On pourra peut-être trouver dans l'histoire des époques de tristesse et de découragement qui ressemblent à la nôtre ; mais ce n'étaient que des ombres ; nous, nous avons la réalité des choses. » (P. 202.)

triste situation où elle est tombée. Je ne sais comment la chose se fera, mais elle se fera. *Pour cela, il est nécessaire que les gens de bien travaillent à renouveler les convictions nationales avec un imperturbable dévouement, alors même que le succès se ferait longtemps attendre.* »

Jusqu'au bout, Stein, duquel nous aimons à le rapprocher, conserva, selon une expression qui lui était familière, « la serre de la volonté (*die Klemme des Willens*) ». Dieu avait doué M. Le Play de cette serre, et il lui avait en même temps donné, avec l'imperturbable dévouement qu'il demandait aux autres, un inaltérable esprit de paix.

Dans le cours de sa longue carrière, il avait connu et cultivé bien des hommes d'opinions très contraires ; et, parmi eux, il avait vu plus d'un égaré de bonne foi déployant pour l'erreur un zèle, un prosélytisme et aussi une clairvoyance que ne montraient pas, dans l'intérêt des vérités nécessaires au salut, des esprits éminents sur l'initiative desquels il avait compté. Ses seules vivacités venaient du sentiment pé-

nible que faisait naître en lui ce contraste ; et, surtout après 1870, en présence du gouffre qui s'était ouvert, il eut l'occasion d'être sévère à l'égard de ceux qui, sachant où était le devoir, ne remplissaient pas leur devoir. Mais il s'interdisait absolument les critiques visant les personnes ; il était désolé des formes irritantes de langage, des partis pris systématiques de défiance et d'hostilité, auxquels se laissaient aller les uns contre les autres les gens les plus recommandables ; et, dans la crise où se trouvait la France, voyant tout compromis et presque perdu par l'esprit de division, il réagissait contre ce fléau autant qu'il était en son pouvoir. Là était pour lui le mal suprême, parce qu'il empêchait l'accord de se faire sur les questions fondamentales. Dès 1864, en tête de sa *Réforme sociale,* il avait déclaré qu'il y avait là un péril national ; et, naguère, en terminant son *Organisation du travail,* il avait renouvelé avec une extrême énergie ce patriotique avertissement : « A une époque où la hiérarchie fondée sur le talent et la vertu est discréditée par la corruption des classes dirigeantes, où l'homme doué

des plus éminentes qualités ne pèse pas plus que l'homme inhabile et vicieux sur les destinées du pays, et où les écrivains les plus considérés proclament ce régime nécessaire et même providentiel, si les bons citoyens persistent dans leur stérile antagonisme, s'ils refusent de s'unir..., on peut prévoir que la France ne saurait aboutir qu'à la perte de sa nationalité au profit de races mieux avisées (1). » Les événements ne lui avaient que trop donné raison ; mais feraient-ils qu'on voulût sérieusement s'unir? Et saurait-on en prendre les moyens?

Cette pensée remplissait son âme, on peut même dire qu'elle en débordait. Dès sa rentrée à Paris, en juillet 1871, au milieu des ruines encore fumantes des incendies allumés par la Commune, répondant à d'innombrables lettres qui lui sont venues, il la développe dans une brochure : *la Paix sociale après le désastre.*

« Le salut est possible ; il ne dépend que de notre volonté. Les Prussiens en offrent la preuve :

(1) *L'Organisation du travail*, p. 513.

réduits en 1806, après leur agression contre la France et par le désastre d'Iéna, au dernier degré d'épuisement, ils dominent aujourd'hui leurs anciens vainqueurs... »

Le réveil national et moral qui suivit cette catastrophe, où la Prusse avait perdu la moitié de ses provinces, a fait époque dans l'histoire. Les hautes classes donnèrent le branle à l'opinion.

« Je montrerai, disait Guillaume de Humboldt, qu'il y a eu dans l'État un principe de vie et un principe de mort également méconnus... Votre peuple, ô Frédéric Guillaume, a beaucoup souffert : il en sera plus sérieux, plus simple, plus moral... Ce qui vous convient désormais, mes concitoyens, c'est la patience, le travail, l'économie. Défendez-vous des souvenirs qui séduisent, et que le luxe d'un moment ne contraste plus dans vos demeures avec les besoins de tous les jours. Le goût effréné du plaisir démoralise la capitale, et de la capitale il a passé dans les autres villes, puis de là dans les provinces ; défendez de ce piège vos femmes et vos enfants. Aimez-vous les uns les autres ; que le malheur

ait rapproché tous les cœurs, confondu toutes les classes. Rougissez de ces préventions haineuses qui ont éloigné le citoyen du citoyen (1). »

Mêmes brûlants appels sous la plume de Stein : « La lutte des armes pour le moment est close ; mais il nous reste à ouvrir celle des principes, des mœurs, des caractères, des facultés (2). »

Cet exemple et ces enseignements, les bons Français doivent et devront les avoir sans cesse devant les yeux. Il n'y a pas plus de décadence fatale qu'il n'y a de progrès fatal ; il y a des erreurs qui portent leurs fruits de mort, comme il y a des vérités qui portent leurs fruits de vie.

« Des erreurs inouïes, continue M. Le Play, ont produit, en haut comme en bas, un mal qui ronge et dissout le corps social. Ce mal nous a jetés dans l'état où nous sommes, il appelle un prompt remède... Pour que le remède soit accepté de la nation, il faut avant tout que des hommes éminents, ayant pour mobiles la vertu et le patriotisme, secouent le joug des idées do-

(1) *Matériaux pour servir à l'histoire des années* 1805, 1806 *et* 1807. — Brochure publiée en France en 1808.

(2) J.-H. Pertz, *loc. cit.*

minantes, qu'ils reviennent à la notion du vrai, et qu'ils se dévouent à la propager... Le salut peut être assuré avant que l'œuvre entière soit accomplie. Un grand peuple n'est réellement conduit que par un certain nombre de chefs formant la classe supérieure... Une foule de gens de bien et d'hommes éclairés peuvent fournir immédiatement le personnel de cette classe ; et un changement ne tarderait pas à se produire, si une impulsion nouvelle était donnée par des patriotes haut placés dans l'estime publique, qu'unirait le dévouement à la vérité et au pays. Stimulée par leur initiative, une classe supérieure se rétablirait spontanément ; elle ne serait plus condamnée à subir la honteuse domination d'hommes ignorants et dégradés ; elle reprendrait bientôt l'autorité qui lui est partout conférée par la raison, par la force des choses, par l'intérêt même des populations ; et elle créerait promptement, sur les principes fondamentaux de l'ordre social, un gouvernement stable et régulier.

« Ainsi, nous sortirions du cercle vicieux où nous sommes enfermés depuis 1789. Le gouvernement serait dispensé de la tâche impossible qu'on

lui assigne, en le chargeant de rétablir l'ordre avec le concours d'un peuple dont la pensée est pervertie. »

Depuis longtemps notre pays souffrait de la dépression et de la dispersion de ses forces vives. Aujourd'hui, il en subit les résultats terribles, et il est urgent d'aviser.

Qui ne le sent et ne le voit ? Le niveau de la vertu a baissé partout : de là tant de défaillances... Ils sont rares, dans toutes les conditions, les hommes qui pensent et vivent noblement, et s'occupent des intérêts publics avec un réel dévouement. Chaque jour diminue le nombre de ces bons citoyens qui, assurés du nécessaire dans une existence simple et digne, s'imposaient volontairement à eux-mêmes des devoirs plus étendus que les obligations formelles d'un honnête homme, consacraient leur superflu et leur travail au bien général, et offraient aux populations l'exemple du désintéressement, de la délicatesse et de l'honneur. En eux était vraiment l'élite française. Or, faute de cette élite, il n'y a plus en France de direction sûre et suivie qui soit donnée aux idées de conservation et à l'esprit

de réforme. Des éléments en subsistent encore çà et là ; mais les passions de parti, les animosités de classe à classe, les ambitions personnelles, une foule de préjugés et de malentendus, conspirent pour les désunir ; ils sont disjoints, désemparés et se trouvent, de plus en plus, frappés d'impuissance.

La première chose à faire est de travailler à les vivifier, en les rapprochant dans une action commune. « Alors, la France ne sera pas sauvée ; mais elle rentrera dans les voies du salut... L'ère de régénération qu'on voulut inaugurer en 1789 ne sera définitivement ouverte que le jour où l'esprit de devoir sera restauré chez les classes dirigeantes. »

Aussi, M. Le Play écrit-il lettres sur lettres à ses amis, pour les stimuler à prendre sans retard l'initiative du mouvement. Auprès d'eux, il se fait *entraîneur*, et avec quelle véhémence, quelle éloquence ! « *En somme, il faut se mettre en mesure de susciter un grand mouvement vers le vrai...* Il est temps d'agir, de créer la classe supérieure, celle qui ne songe qu'au bien public, qui ne demande rien pour elle, rien pour ses parents, qui

laisse de côté la gloire académique, les vanités d'auteur, et, en général, toute préoccupation personnelle, de quelque nature qu'elle soit. Ce qui me désole, c'est que ces hommes sont rares. Il y en a cependant; il faut plus que jamais les chercher... Qu'ils s'unissent, qu'ils se mettent à l'œuvre, sans manquer aux devoirs de famille et aux exigences du pain quotidien. Il faut en ce moment négliger les livres, pour agir sur des gouvernants honnêtes, mais entraînés par les traditions révolutionnaires qui ont tout perdu. » (4 août 1871.)

De semblables appels se succèdent pleins d'une ardeur brûlante. On croit entendre les cris d'un sauveteur au milieu d'un naufrage; mais, comme ce sauveteur est peu écouté! M. Le Play sent l'immensité du péril, et il exprime vivement ses alarmes.

« Je suis ici sur la brèche, et j'y resterai agissant dans l'hypothèse où les incommensurables erreurs de notre race seraient guérissables. » (12 juillet 1871.)

« Il est honteux que les gens de bien soient

seuls impuissants et ahuris, tandis que les méchants, infiniment moins nombreux, sont seuls énergiques et clairvoyants. Les méchants et les égarés font assurément le mal ; mais les bons se laissent périr avec une indolence et une résignation inexplicables. » (4 août 1871.)

« Je vais toujours de l'avant, comme si je pouvais sauver la société. Je me préparerai à mieux souffrir, s'il nous faut subir encore des malheurs trop mérités. » (6 septembre 1871.)

« Ne nous décourageons pas ; insistons, non sur la perversité des méchants, mais sur le bien que les gens honnêtes devraient faire par leur union. » (18 septembre 1871.)

Cette union si difficile à établir au dehors, qu'elle devienne, du moins, de plus en plus étroite entre ses amis et lui. « Gardez-vous du découragement ; et, pour cela, faisons un faisceau où la propagande comblera les vides de la mort. Chaque membre doit surtout agir en disant la vérité. »

Il y a en lui deux hommes : l'observateur qui se rend un compte exact des réalités, le médecin qui, renouvelant journellement ses auscultations auprès d'un malade chéri, ne peut avoir des illusions à son sujet, et le croyant à la puissance du vrai qui toujours peut sauver les peuples. Il jugeait des autres d'après lui-même, dont la maxime avait été dès le début : *Vitam impendere vero,* et qui, pour achever ses *Ouvriers européens,* n'avait pas hésité à sacrifier sa chaire de métallurgie à l'École des mines. Il lui avait fallu même abandonner un grand ouvrage auquel il travaillait depuis six ans, et qui était fort avancé, « sur l'Art métallique au dix-neuvième siècle (1) ».

(1) Les matériaux de l'œuvre avaient été réunis au prix des plus grandes dépenses personnelles, à l'École des mines de Paris où ils existent encore annotés de sa main. Beaucoup de dessins relatifs au matériel des fonderies étaient déjà exécutés à ses frais. Un volume entier, consacré à la métallurgie du cuivre dans le pays de Galles, avait donné un spécimen complet de la méthode qui devait être appliquée à tous les ateliers métallurgiques destinés, dans sa pensée, à devenir classiques pour chaque métal. Des savants anglais avaient cité ce volume comme un modèle, et ils exprimaient le regret qu'il n'existât pas alors en Angleterre une organisation scientifique apte à produire de tels résultats. (Voir *Les Ouvriers européens,* t. I, p. 425-26.)

Combien d'influences, aussi contraires que possible en politique, avaient concouru à lui imposer ces deux sacrifices! « Le mouvement imprimé aux esprits par les terribles journées de février et juin 1848, racontait-il, eut sur ma situation personnelle une action à laquelle je ne pus résister. En juillet 1848, les hommes d'ordre et de liberté, de nouveauté et de tradition, se trouvèrent, pour la première fois en France, réunis par une commune pensée de réforme sociale. M. Thiers écrivait alors son livre sur *la Propriété,* et il se distinguait entre tous par son ardeur. Averti et amené par Victor Lanjuinais, il vint me presser de résumer dans un livre l'enseignement social que lui vantaient ses amis; il insista vivement, dût ce travail interrompre les études métallurgiques qui lui avaient fourni, plusieurs fois, des arguments pour la défense du régime douanier qui avait ses sympathies (1). »

(1) Il citait, comme ayant exercé sur lui une influence semblable à celle de M. Thiers, MM. François Arago et Lamartine, Carnot et Jean Reynaud, Victor Lanjuinais et Alexis de Tocqueville, de Montalembert et Sainte-Beuve, Agénor de Gasparin, James de Rothschild, l'abbé Dupanloup et Augustin Cochin, J.-B. Dumas, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences,

Voilà dans quelles circonstances et comment lui avait été confiée une sorte de mission sociale. Bien des changements s'étaient produits, depuis lors, dans les hommes et dans les choses ; mais les souvenirs de cette époque étaient restés d'autant plus vivants, chez lui, qu'il n'avait pas un seul instant dévié de sa ligne. Et maintenant, en présence de catastrophes inouïes devant lesquelles s'effaçaient celles du passé, chaque jour, tout en constatant les progrès du mal, il se demandait si les excès de ce mal ne ramèneraient pas les esprits à une entente pour les remèdes à lui apporter.

En 1848, des amis avaient voulu le faire entrer à l'Assemblée constituante, et il avait refusé au nom de son œuvre qui le réclamait tout entier.

Après février 1871, de semblables démarches furent renouvelées, et il y répondit de même. Quel bonheur n'éprouvait-il pas « à être débarrassé de toutes fonctions publiques, à pouvoir

et Charles Dupin, auteur du rapport d'après lequel l'Académie, peu d'années après, en janvier 1856, accorda le prix de statistique aux *Ouvriers européens*. (Voir *la Constitution essentielle*, p. 239.)

suivre la succession naturelle de ses idées ! » Et comment y renoncerait-il « pour un labeur qui menaçait d'être toujours aussi stérile » ?

Mais les événements l'ont mis sur un piédestal. Des hommes politiques, des membres de l'Assemblée, des membres du Clergé, des notabilités de la province et de l'étranger, l'interrogent, lui posent des questions ; et, de mai 1872 à mars 1875, il fera paraître des réponses (1) qui insisteront sur les mêmes points décisifs, sur la nécessité de plus en plus urgente de l'union pour rétablir les principes sans lesquels rien n'est possible.

Quels sont ces principes ?

Au milieu des guerres civiles du seizième siècle, et dans une société dont les hautes classes étaient tout imprégnées du paganisme de la Re-

(1) Ces réponses furent publiées en autant de brochures, avec les lettres qu'elles avaient provoquées et dont les auteurs étaient : M. le comte de Butenval, ancien ministre plénipotentiaire ; MM. Lucien Brun et Pradié, députés ; M. Emmanuel de Curzon, de Poitiers ; Mgr Isoard, alors auditeur de Rote pour la France, aujourd'hui évêque d'Annecy ; lord Denbigh, pair d'Angleterre, et lord Robert Montagu, membre de la Chambre des communes.

naissance, le chancelier L'Hôpital, faisant de son *Traité de la réformation de la justice* un programme de réforme morale et sociale, ne ménageait pas les vérités aux raffinés et aux révoltés de l'époque. « Je me figure qu'il vous fauldra un aultre Décalogue, parce que celuy du Dieu vivant est trop rude pour vous, trop contraire à vos mœurs, à vostre appétit et à vostre sens naturel (1). » Et, le 26 juillet 1567, s'adressant dans le Parlement de Paris aux dirigeants de son temps : « Chascun se doit examiner, moy le premier ; nous estudions plus à apparoir qu'à estre. Ne se faut abuser soy-mesme. »

Trois siècles après, et dans une dissolution bien autrement étendue et profonde, s'attaquant non plus seulement aux mœurs, mais à la loi morale elle-même, le Décalogue devait être invoqué comme le principe du salut, au sein d'une Assemblée maîtresse des destinées de la France. Le 9 janvier 1873, l'évêque d'Orléans y disait avec l'autorité de sa parole et le prestige de son éloquence : « Je répète, Messieurs, que vous avez

(1) T. II, p. 89 de l'édit. de 1824.

besoin de toutes vos forces. Vous en avez besoin pour raffermir votre société ébranlée. Vous avez besoin de la loi morale. Eh bien! je vous affirme qu'il n'y en a qu'une qui puisse vous sauver : c'est le Décalogue (1). » En dehors de l'Assemblée, mais l'ayant pour objectif, M. Le Play qui, depuis de longues années, avait posé sur ce terrain la question sociale, y appelait avec un redoublement de zèle les bons citoyens de tous les partis. « J'ai eu un long et fructueux entretien avec Mgr Dupanloup, écrivait-il le 3 avril 1873. Monseigneur emploiera ses grands talents à inculquer la notion que la réforme de nos lois doit être guidée par le Décalogue. Il s'agit en ce moment de l'article 340 du Code civil et de la répression légale de la séduction (2). » Plus d'une fois, ces deux hommes éminents se concertèrent en vue d'une action réformatrice à exer-

(1) Dans une lettre pastorale du 20 octobre 1873, il revenait sur ce sujet : « Dieu n'a permis les menaces du socialisme... que pour nous obliger à nous serrer, dans sa sainte Église, autour du Décalogue éternel, sans lequel il n'y a plus ni autorité, ni respect, ni loi, ni familles, ni propriété, ni raison, ni droit, ni devoir, ni société humaine, ni humanité sur la terre. »

(2) Voir ci-dessus p. 204-209.

cer ; mais ils ne réussirent pas à se faire écouter par des esprits qu'absorbaient les compétitions politiques.

Les langues portent en elles l'empreinte des idées maîtresses où les sociétés trouvent leur direction. Autrefois, il suffisait de nommer le Décalogue pour être compris de tous : le Décalogue était regardé par tous comme la loi fondamentale, dont procèdent et sur laquelle reposent toutes les lois. De nos jours, ce terme consacré par la tradition est tombé en désuétude même chez les meilleurs, et il a presque disparu du vocabulaire.

Aussi, quelle ne fut pas la surprise de beaucoup, en voyant un savant tel que l'auteur des *Ouvriers européens* l'arborer comme un labarum ! Combien des législateurs auxquels fut adressée, en février 1873, la brochure : *la Question sociale et l'Assemblée nationale,* se demandèrent ce qu'il pouvait y avoir de pratique dans les lignes suivantes, où l'auteur avait condensé sa pensée : « Les principes sont résumés avec une admirable concision dans le Décalogue, formulé par Moïse, interprété par Notre-Seigneur Jésus-

Christ, adopté par tous les grands législateurs, respecté même jusqu'à ces derniers temps par les sophistes les plus égarés (1). C'est ainsi que, chez tous les peuples, on a vu surgir à la fois de la révélation et de l'expérience la religion, la famille et la propriété, et avec elles les règles qui président au travail, à l'association et au gouvernement. » Ceux qui ne comprirent pas le sens de semblables avertissements, ignoraient les enseignements les plus utiles que puisse fournir l'histoire; ils se rendaient bien peu compte du chaos où la Révolution a jeté notre société, et n'apercevaient pas que nous périssons par la négation ou l'oubli des premières vérités de l'ordre temporel. Il y a des lois vieilles comme le

(1) Proudhon lui-même a rendu hommage au Décalogue, et il l'a fait dans un beau langage : « Quel magnifique symbole! Quel philosophe! Quel législateur que celui qui a établi de telles catégories et qui a su remplir un tel cadre! Cherchez dans tous les devoirs de l'homme et du citoyen quelque chose qui ne se ramène point à cela, vous ne le trouverez point. Au contraire, si vous me montrez quelque part un seul précepte, une seule obligation irréductible à cette mesure, d'avance je suis fondé à déclarer cette obligation, ce précepte, hors de la conscience et par conséquent arbitraire, injuste, immoral. » (*De l'Utilité de la célébration du dimanche*, I, p. 18 et suiv.)

monde, en dehors desquelles aucun peuple n'a jamais pu, non seulement prospérer, mais se constituer et exister. Rien n'était plus important que de les mettre en pleine lumière, en faisant pour elles ce que les commentaires du Décalogue, autorisés par l'Église, ont réalisé pour l'ordre chrétien (1).

En définitive, de tant d'auscultations et d'analyses sociales, il était ressorti aux yeux de M. Le Play, comme conclusions absolument démontrées par l'expérience, que les sociétés sont à l'image des familles dont elles se composent; que les familles sont ce que les font les autorités paternelles; qu'au foyer doit être pour le pauvre comme pour le riche, avec l'école des mœurs et le vrai bonheur, le premier principe de gouvernement; que les conditions de la paix sociale et les bases solides du patriotisme national sont la possession ou du moins la jouissance *stable* de ce foyer et d'un domaine, si petit qu'il soit, les-

(1) Mentionnons ici spécialement le catéchisme du Concile de Trente. Dans la partie consacrée au Décalogue, il offre une belle exposition pratique des principes sociaux. Il était autrefois l'objet de tout un enseignement domestique au sein des familles chrétiennes. (*Les Familles*, t. II, p. 72 et 73.)

quels gardent la trace du souvenir des aïeux ; et que tout cela est placé sous l'égide d'une loi suprême, dont le quatrième commandement promet une longue vie aux familles et aux nations qui lui resteront fidèles.

Tel est l'ordre auquel se reconnaissent, chez toutes les races, les sociétés heureuses et florissantes. Il y régit les croyances, les coutumes domestiques et locales, les relations entre les classes, les éducations, les institutions ; et le droit de suffrage lui emprunte les garanties nécessaires à la bonne gestion des intérêts moraux et matériels du pays, dans la commune, la province et l'État (1).

Ce qui caractérise au contraire la France, depuis un siècle, c'est la destruction systématique et chaque jour plus radicale de cet ordre essentiel, effectuée au nom d'idées et de passions d'autant plus dangereuses qu'elles s'inspirent d'un dédain absolu de l'expérience. Les vices

(1) « La France est le seul pays où l'esprit révolutionnaire ait accordé le droit de vote à la classe inférieure, sans se préoccuper en rien de l'élever à la propriété par le travail, l'épargne et le patronage. » (*La Réforme sociale en France*, t. IV, p. 338.)

d'un ancien régime tombé en décrépitude ont commencé la désorganisation; les erreurs de la Révolution l'ont achevée. Tous sont plus ou moins responsables du mal; et, s'il n'y a chez tous un énergique effort pour en conjurer les effrayants ravages, aucun relèvement national n'est possible, et même la patrie risque d'y succomber.

Sous le coup du désastre, l'Assemblée nationale se montrait pleine d'ardeur pour appliquer les programmes de décentralisation que plusieurs de ses membres avaient concouru à élaborer avant 1870. Il s'agissait de cantonner la bureaucratie dans ses limites, de réduire le nombre des fonctionnaires publics, et de restituer une partie de leurs attributions aux vrais représentants des intérêts locaux. Comment mener de telles réformes à bonne fin, sans leur donner pour points d'appui les premiers de ces intérêts, ceux dont les pères de famille sont les dépositaires?

« Plus nous avancerons, concluait M. Le Play, plus nous constaterons qu'il faut rendre à la famille son autonomie. L'autorité paternelle

accomplira ce qui est au-dessus des forces de toute autorité publique. Nous ne pouvons évidemment constituer, aujourd'hui, que de mauvais gouvernements avec des hommes livrés à l'erreur. Notre salut ne peut venir que de la seule autorité qui, dans cet état d'erreur profonde, demeure, en vertu de la loi naturelle, dévouée à ses subordonnés. » (12 juillet 1871.)

Lorsqu'il écrivait cela, une lueur semblait se faire jour du côté de l'Assemblée et le rendait attentif. Était-ce l'aurore d'une ère sinon nouvelle, du moins meilleure ?

Une grande enquête agricole venait de se terminer. De 1866 à 1869, sur les points les plus opposés de la France, les populations avaient exprimé leurs besoins, fait entendre leurs vœux. Rien d'analogue ne s'était produit depuis les cahiers de 1789. Or, telles avaient été les réclamations et protestations émises contre certains effets de nos lois successorales que le gouvernement, à l'ouverture de la session de 1869-70, avait cru devoir présenter aux Chambres un projet de loi, modifiant les articles 826, 832 et 1079 du Code civil, et « reconnaissant au père de

famille la faculté d'attribuer à un de ses enfants l'intégralité d'un de ses immeubles, sous la condition d'une soulte en argent à payer à ses frères et sœurs (1). » Les événements de 1870 avaient empêché le projet d'aboutir; mais, le 25 juin 1871, une semblable proposition avait été faite par un groupe de la majorité conservatrice, et elle avait été prise en considération. Elle avait même trouvé un appui très remarqué chez un membre appartenant à une autre fraction de l'Assemblée. — Pour en méconnaître l'intérêt, avait dit M. Paul Bethmont, « il faut ne pas avoir vécu en province, et ne pas avoir vu dans les petites villes les fils de famille qui, assurés pour l'avenir de droits qui leur donnent les moyens de vivre, passent leur temps dans les cafés ; il faut ne pas avoir compris cette situation étrange... de pères qui ne sont pas respectés, parce qu'on sait que l'existence ne dépend pas d'eux et que l'avenir appartient aux enfants. C'est la situation la plus grave, la plus douloureuse de la société française. »

(1) *La liberté du testament et la prospérité du commerce,* par le comte de Butenval. (*Annuaire des Unions,* 1875.)

Effort d'un jour! il devait rester sans suite. « Toutes les convictions lâchent pied devant la souveraineté de la Révolution et de la Terreur », s'écriera M. Le Play en 1875; mais, alors, il aura la satisfaction de voir la question posée par les Chambres de commerce.

« Imaginez la profondeur du changement qui s'est fait. En 1866, un négociant de premier mérite, après trois grands discours à la Chambre de commerce de Paris, ne put trouver un signe d'adhésion pour la restauration de la liberté testamentaire. Aujourd'hui, cette même Chambre, invitée par le ministre à dire pourquoi la France est priméepour les exportations par l'Angleterre, l'Allemagne et la Suisse, répond *qu'un peuple soumis au partage forcé ne peut lutter contre ceux qui s'appuient sur le testament.* Bordeaux et Arras ont répondu de même... La plupart des autres désirent la réforme sans oser la demander formellement...

« Je viens de finir mes deux volumes sur la *Constitution d'Angleterre* (1). Quel enseignement

(1) *La Constitution d'Angleterre*, précédée d'aperçus sur la

pour nous! Nulle histoire ne montre mieux comment une nation prospère, en se soumettant à Dieu et en respectant les coutumes traditionnelles de la paix sociale.

« Ne nous décourageons donc pas, et pensons qu'en rendant au père son autorité, nous restaurons le ministre de Dieu dans l'ordre temporel. » (25 avril 1875.)

Les hommes politiques, lorsqu'il leur tient ce langage, ne manquent pas d'ordinaire de lui répondre : « Vous prêchez et nous périssons. Vous nous proposez un remède lent pour une maladie foudroyante; vous nous conviez à une longue marche, lorsque l'abîme est devant nous. » — « Je repousse l'objection, et, me servant de l'image favorite des découragés de toute nuance, je vous dis : Vous ressemblez à des voyageurs qui, marchant à l'abîme les yeux ouverts, déploreraient leur fatale destinée, au lieu de changer simplement la direction de leurs pas. Votre salut est en vous-mêmes... Notre avenir est dans

nature du sol et l'histoire de la race; ouvrage publié avec la collaboration de M. A. Delaire; 2 vol. in-18.

une foule d'hommes éminents, modestes et dévoués qui surgissent dès que la France est bien dirigée, mais qui sont toujours opprimés dès que les hommes de violence et de proie usurpent le pouvoir... »

Il ne prétendait certes pas que tous creusassent, en un jour, jusqu'au fond des problèmes sociaux; il leur demandait, et en cela était-il trop exigeant? de sortir d'un vague désespérant, de réfléchir, de reprendre possession de leurs forces intellectuelles et de les concentrer, en quelque sorte, sur les vérités premières, irréductibles, dans lesquelles se résume avec la sagesse des siècles la science réelle et plus que jamais actuelle du gouvernement. « Dans toute société prospère, chacun observe les devoirs de subordination fixés par la tradition du genre humain. Le fils obéit au père, la femme au mari, le serviteur au maître, l'ouvrier au patron, le soldat à l'officier, le citoyen à l'autorité civile; tous d'ailleurs se soumettent aux prescriptions de la loi divine. » Voilà l'ordre social, et là est le but vers lequel il faut s'orienter pour remettre la nation dans les voies du salut. Il faut se dire et

redire que tout ce qui en rapproche les esprits est chose bonne, que tout ce qui les en distrait est chose stérile, que tout ce qui en éloigne est chose funeste. En l'état, comment accomplir quoi que ce soit de sérieux et de durable, sans un effort intérieur de la société sur elle-même? Et comment espérer que cet effort se produira, tant que l'initiative et l'exemple ne viendront pas d'en haut?

Mais si les hommes politiques, trop généralement, font défaut à la cause, il a pour lui, il voit surgir et arriver à lui de plus en plus nombreux « ces hommes éminents, modestes et dévoués », dont il parlait avec tant de raison comme représentant les réserves morales de la France. Il trouve, de plus en plus, de l'écho auprès des restaurateurs futurs, de pères de famille pénétrés de leurs devoirs, « ces dernières autorités qui surnagent au milieu de nos éternelles révoltes ».

Combien de douloureuses confidences n'en reçoit-il pas! Et quels incessants sujets de réflexion ils lui inspirent! « Les Français sont aujourd'hui la race la plus malheureuse, parmi

celles que j'ai observées en Europe et en Asie. Il n'existe, en effet, aucun bonheur réel pour ceux qui ont à élever des enfants, à soigner l'héritage paternel et à exercer une profession, sans avoir la sécurité pour le plus prochain avenir. » Et cependant, son mot habituel est toujours : *Courage et confiance.* De tels désordres et de semblables souffrances ne sauraient se prolonger ; viendra le jour où ce que quelques-uns comprennent, tous les esprits éclairés le comprendront en présence et au contact des faits qui achèveront de les instruire, et ce jour-là, chacun doit concourir dans sa sphère à le hâter. Il appartient à la jeunesse de se mettre au premier rang ; n'y est-elle pas la première intéressée ? « Il est nécessaire que la jeunesse ait foi dans l'avenir ; mais il faut qu'elle sache bien que cet avenir est subordonné à sa vertu et à son travail... Sans doute, cela exigera du temps ; mais des jeunes gens en doivent plus facilement prendre leur parti que les hommes de mon âge. » C'est dans cette jeunesse d'élite qu'il place ses plus sûres et ses plus chères espérances : « J'éprouve un sentiment de calme et de bien-être,

quand je vois de jeunes pères de famille, imbus des principes de la réforme au dix-neuvième siècle, se préservant des chutes qui ont accompagné tous les efforts des réformateurs de 1789.» Plus tard, arrivé au terme de sa course, il résumera pour eux son enseignement, dans ces quelques lignes : « Chacun de nous est moralement obligé envers ses enfants qui ont devant eux l'abîme, et envers le pays, de réparer le mal commis par nos pères, surtout depuis 1789 (1). »

Ceci m'amène à parler du groupement qu'il voulut tenter dans ce but, de la dernière création dans laquelle vint se fixer la pensée de sa vie.

Déjà depuis bien des années il avait senti qu'il était temps de joindre, à l'œuvre scientifique accomplie par la *Société d'économie sociale*, une action plus particulièrement militante.

Le 31 août 1867, il écrivait : « Le P. Gratry et moi (2), nous recherchons en commun, par

(1) *Les Ouvriers européens*, t. I, p. 429.

(2) Tous deux avaient été de 1824 à 1827 condisciples au collège Saint-Louis et à l'École polytechnique, et ils étaient restés liés d'amitié.

une active correspondance, le moyen de fonder une société militante pour la réforme sociale. L'un et l'autre, nous sommes préoccupés des ravages que font en ce moment les matérialistes au sein de la jeunesse. Ces prétendus savants construisent une nouvelle Genèse, dans laquelle l'homme dérive de l'huître, sans aucune intervention que celle des agents matériels. C'est la barbarie prêchée au nom de la science. »

Trois ans après, le 22 juin 1870 : « Nous songeons à constituer dans les provinces, et, autant que possible, dans chaque département, des centres de propagande où l'on travaillerait à asseoir la société sur un terrain plus sûr que celui de la politique et des plébiscites, centres placés en dehors du tourbillon qui emporte les Parisiens. »

En juin 1871, dès la publication de sa *Paix sociale après le désastre,* il en met l'organisation à l'étude : « Depuis 1855, j'ai travaillé à me survivre dans une œuvre de dévouement patriotique... ; mais, sous l'impression de nos désastres, mes amis de France et de l'étranger me pressent de ne pas différer davantage et d'organiser

une action commune. J'ai toujours refusé, faute d'hommes. Aujourd'hui, je crois le moment venu de tenter un effort considérable.

« Nous sommes en train de fonder une *Société internationale du bien*, et nous lui donnerons pour titre : *l'Union*, ou les *Unions de la paix sociale.* »

Que seront les Unions? des sociétés d'étude et de propagande.

Que feront-elles? Il s'agit de rétablir la société sur ses véritables bases. Donc leurs membres pratiqueront l'observation; et, à cet effet, ils recueilleront et mettront en lumière les faits dans lesquels se caractérise l'état matériel et moral des populations, au milieu desquelles ils vivent souvent sans les connaître et sans avoir aucun rapport avec elles.

A cet esprit de recherche, ils joindront l'esprit de travail pour rendre leurs études démonstratives, l'esprit de dévouement pour en vulgariser les résultats acquis, l'esprit de réforme pour faire passer ces résultats dans la pratique, l'esprit de paix pour rapprocher leurs concitoyens sur le terrain des vérités nécessaires, mises ainsi

dans une complète évidence. En suivant une voie si sûre ils ne seront pas seulement utiles à leur pays, ils le seront non moins à eux-mêmes, et cela d'autant mieux qu'ils apprendront à réagir dans leur propre foyer, dans le gouvernement de leurs serviteurs, dans le régime de leurs domaines ou de leurs ateliers, contre les influences dissolvantes qui les assiègent.

Des groupes constitués de la sorte seraient, à la fois, des centres locaux de vie intellectuelle et de culture morale, des écoles de bien public, des pépinières, non plus de théoriciens, mais de praticiens exercés ; il s'y formerait des penseurs, des écrivains, des érudits instruits sur les choses sociales, et sachant allier à leurs recherches sur le passé l'intelligence des besoins actuels, des conférenciers, des apôtres bien armés pour faire prévaloir les vrais principes avec les procédés et les arguments qu'exige de nos jours l'état de l'opinion. Chacun de ces groupes garderait son autonomie ; mais tous tireraient profit de leurs communes études et de celles qui seraient de même entreprises dans les Unions étrangères (1).

(1) Leur essor se produisit en 1875, et depuis lors, il n'a cessé

Le salon de M. Le Play prend à cette époque le caractère d'une institution. Afin d'y suffire, les habitudes de travail elles-mêmes seront modifiées. Quel événement pour un tel homme, chez qui tout est réglé en vue d'un maximum de labeur utile ! Il en fait part à ses amis : « Vous saurez que j'ai changé mon régime. Je me couche et me lève deux heures plus tard qu'autrefois. Je veille jusqu'à onze heures, et l'on est sûr de me trouver chaque soir *sans exception.* » (19 janvier 1872.)

de se développer. Les Unions de la paix sociale comprennent aujourd'hui près de 3,000 membres. Indépendamment de l'assemblée générale tenue tous les ans à Paris, des réunions mensuelles ont été organisées dans beaucoup de groupes ; et, plus d'une fois, des réunions régionales à Lyon, Lille, Toulouse, Angoulême, etc., ont rapproché les uns des autres les membres de divers départements. Ce mouvement d'études locales et ces initiatives de bien public marquent, espérons-le, un heureux réveil de la vie provinciale.

Depuis la fondation de la *Réforme sociale*, tous les membres des Unions reçoivent cette revue en échange de leur cotisation annuelle (12 fr.). Par tous les moyens dont ils disposent (conversation et prêts de livres, journaux et revues, conférences et cours), ils s'emploient à propager la méthode et les idées de l'École de la paix sociale, afin de lui gagner de nouveaux adhérents qui deviennent à leur tour des apôtres. Toutes les communications relatives aux Unions doivent être adressées au secrétaire général, boulevard Saint-Germain, 174, à Paris.

En attendant que les Unions pénètrent dans la province, elles ont à Paris, dans ce salon de la place Saint-Sulpice, un modèle par excellence. Là, chaque soir, se rencontrent autour d'un maître supérieur en tout point des hommes d'opinions ou de conditions assez diverses (1), et il est rare que l'accord ne se fasse pas en présence de faits qui entraînent d'eux-mêmes les convictions.

(1) Dans une étude qu'il consacrait à M. Le Play au lendemain de sa mort, le *Moniteur universel* disait :

« Il est vide, désormais, ce grand salon de la place Saint-Sulpice qui a vu passer tant d'hommes illustres et tant de choses, où la gloire officielle et celle qui ne l'est pas, les talents et les conditions les plus diverses, se coudoyaient dans un pêle-mêle original. Un membre de la Chambre haute d'Angleterre y donnait la réplique à un élève de l'École des Mines. Un évêque français causait avec un Turc de l'ambassade Ottomane. On parlait cinq ou six langues à la fois. Les diplomates se réunissaient dans un coin ; les écrivains, et il y en avait d'éminents, se groupaient dans un autre. Les gens du monde étaient fort dépaysés : ils étaient venus là par distraction, mais ils ne disaient rien ou s'esquivaient discrètement ; l'objet ordinaire de la conversation n'était pas celui qu'ils affectionnent. Il n'était question ni de chevaux, ni de femmes, ni de musique, ni d'ameublement, ni de la pièce ou du tailleur à la mode. Les intérêts de l'État, la science sociale, l'histoire..., faisaient tous les frais d'un dialogue du plus vif relief. »

J'ai déjà dit quel relief et quel attrait avait la conversation de M. Le Play. Aujourd'hui, libre de toute préoccupation étrangère, il pouvait d'autant mieux satisfaire ceux qui l'approchaient. Aussi, comme MM. Lacointa et Delaire qui en ont parlé avec tant de charme, n'oublierai-je jamais ces réunions du soir où, au milieu d'un cercle nombreux de visiteurs ayant chacun un renseignement ou quelque éclaircissement à solliciter de lui, « cet esprit d'une originalité sans analogie se faisait tout à tous, déployant sur les sujets les plus divers une érudition et une complaisance inépuisables, appuyant ses avis de saisissants exemples, conduisant ses auditeurs dans nos villes, dans nos provinces, comme dans les contrées les plus lointaines, racontant ses longs voyages presque toujours à pied, des forêts de la Carinthie aux steppes de la Caspienne, des bassins houillers de l'Angleterre aux plateaux fleuris de l'Espagne, heureux quand il avait près de lui le digne ami de sa jeunesse, le fidèle compagnon (1) avec lequel

(1) M. Albert de Saint-Léger.

il avait bu le lait fermenté des juments, sous la tente des Bachkirs, et porté un toast à la Reine chez les forgerons du pays de Galles (1). »

Dans ses récits venaient se fixer, d'une manière remarquablement précise, les mœurs, les qualités propres et l'organisation intime de chaque peuple.

La mission qu'il avait accomplie en Russie dans l'année 1837, pour l'exploration des terrains carbonifères du Donetz, compris sur la rive droite du Don entre la mer Caspienne et la mer d'Azoff, et ses deux autres voyages effectués en 1844 et 1853 lui avaient laissé des souvenirs ineffaçables. Les entretiens qu'il y avait eus avec l'empereur Nicolas sur les réformes qui pouvaient être introduites dans le régime des mines, des forêts, de l'agriculture, de l'industrie manufacturière, et particulièrement dans la condition des paysans, le spectacle de l'esprit qui animait ces derniers et de l'étroite solidarité qui leur unissait les grands propriétaires ruraux et forestiers, lui fournissaient le sujet de curieuses

(1) Jules Lacointa, *loc. cit.*— A. Delaire, *F. Le Play, sa vie et ses travaux*, Paris, 1882.

et piquantes anecdotes. Un des faits dont il avait été le plus frappé, était la liberté dont les plus petites communes rurales jouissaient en Russie, liberté telle que de simples paysans pouvaient y gérer eux-mêmes et en paix, malgré les vices de la bureaucratie, une multitude d'intérêts depuis longtemps absorbés en France par la centralisation de l'État.

« Un jour, je voulus chercher la cause d'une supériorité qu'un sentiment national me portait à méconnaître, et je pressai de questions plusieurs paysans russes, pour savoir si la liberté communale avait une base sérieuse. Je me préoccupais surtout, dans cette enquête sur les mœurs locales, d'apercevoir la sanction usuelle de l'autorité qu'exercent dans la commune les chefs de famille et les anciens. « *Penses-tu donc, ô étranger,* me dit l'un d'eux en élevant la main vers les images sacrées (1), *qu'un enfant de la sainte*

(1) « Ces images consacrées au culte domestique se trouvent dans les habitations des Russes orthodoxes de toute condition. La famille et ses hôtes se placent habituellement devant ces images, avant le repas, pour demander à Dieu sa bénédiction. Cette coutume est conservée dans les grandes maisons rurales où j'ai reçu une généreuse hospitalité. Elle donne beaucoup de

Russie voudrait jamais, en désobéissant à son père, compromettre son salut éternel! » Cette exclamation ne répondait pas seulement à ma préoccupation spéciale; elle me révélait le génie de la constitution russe. Elle m'expliquait comment la paix publique se maintient, grâce à la discipline morale que chacun accepte, et pourquoi d'immenses provinces sont gouvernées sans le concours de la force militaire. »

Le toast porté à la Reine chez les forgerons du pays de Galles mérite plus qu'une mention. Cette anecdote a pris place dans la deuxième édition des *Ouvriers européens*, et elle caractérise bien les sentiments de respect et d'affection que, chez nos voisins, les moindres familles du peuple ont pour le souverain.

« Dans un premier voyage en Angleterre fait en 1836, voulant étudier à fond un procédé curieux de métallurgie dans la fonderie d'Allendale (Northumberland), nous avions gagné la bienveillance d'un ouvrier renommé devenu contre-maître, et nous l'avions invité à partager

dignité à la vie domestique dans tous les rangs de la société. » (*La Réforme sociale en France*, t. I, chap. II, p. 146.)

notre dîner. Remarquant que notre convive était resté soucieux à la suite du premier repas, nous nous rappelâmes que nous n'avions pas bu à sa santé suivant la coutume locale. Au second repas, nous remplîmes cette formalité. Toutefois notre homme demeura impassible, et, nous regardant le verre à la main, il dit d'un ton solennel : *The queen,* ce qui signifiait « à la santé de la Reine ». Nous comprîmes enfin la pensée de notre maître fondeur : c'était à nous étrangers de faire honneur à la vieille Angleterre, en portant un toast à Sa Majesté ; et, au troisième repas, nous fîmes notre devoir. A partir de ce moment, le brave homme s'abandonna sans réserve à une gaieté décente ; et, jusqu'à notre départ, il eut pour nous un dévouement sans borne.

« Ce modeste ouvrier se nommait Steel. J'en conserve le souvenir avec reconnaissance, parce qu'il m'a enseigné, mieux que les livres classiques, une des principales forces morales de la constitution anglaise. »

Le salon de la place Saint-Sulpice rayonnait au loin. L'idée des Unions à constituer semblait

avoir donné à M. Le Play une seconde jeunesse, mais elle lui créait une lourde charge. Il s'excusait auprès de ses amis de ne plus pouvoir leur écrire aussi souvent et aussi longuement qu'autrefois. « Je suis littéralement épuisé par mes livres qui sont à l'impression, et par une correspondance de quarante lettres par semaine. » Et cependant, si bref qu'il fût, combien de traits intéressants et touchants à recueillir dans ses lettres de cette époque (1) !

« Un de nos amis s'est trouvé récemment aux prises dans un salon avec M....., matérialiste déclaré, et il l'a complètement battu par notre méthode devant des auditeurs non chrétiens. Cela me confirme dans la pensée qu'il serait possible d'agir de même sur beaucoup de sceptiques.

« Je crois faire une bonne action en fixant votre attention sur l'œuvre du salut public. Travaillez en priant, c'est le conseil de votre affectionné. » (16 novembre 1872.)

Cet appel à la prière, il le renouvelle souvent.

(1) Il est presque superflu de redire que je continue à citer, en puisant dans sa correspondance avec moi.

Peu de jours après, une adhésion importante lui arrive :

« Enfin, Dieu est bon. Prions-le, il nous suscitera des apôtres. » (9 décembre 1872.)

« Prions Dieu que les honnêtes gens voient enfin la nécessité de revenir aux bonnes choses, aux éternelles pratiques des bonnes époques. Ce sont les classes dirigeantes qui, par leur ignorance du passé et leur inertie dans la crise actuelle, achèvent notre ruine.

« On n'a jamais perdu une plus belle partie, je veux dire une plus belle occasion de servir la loi de Dieu. » (7 juin 1873.)

« Que Dieu nous vienne en aide ! Je vois avec plaisir qu'il le fait, quand nous nous aidons. » (6 octobre 1873.)

Plus que jamais, il faut dire la vérité « sans finesse ni stratégie habile. » — « On ne sauvera pas la France avec du miel contre les atteintes de l'erreur. Les prudents me disaient, en 1855,

à propos des *Ouvriers européens,* que je révolterais la France et passerais pour fou. »

Il y a aussi un appel incessant à l'oubli de soi-même, à la modestie, à l'humilité :

« Évitons l'orgueil. J'ai vu tant de grands tomber, après quelques années de prospérité, que j'éprouve le besoin, après chaque nouvelle conquête, de m'humilier devant le monde et devant la source de toute grandeur. (25 mars 1875.)

Bien des gens croient lui faire honneur, en parlant de ses principes, comme s'ils étaient les siens propres. Il repousse de tels éloges. « On m'écrit que mes disciples devraient se réunir pour travailler à la réalisation de « mes idées », dès que la crise sera passée. Cette formule témoigne d'une amitié qui me touche ; mais elle n'est pas exacte, et il faut se garder de l'émettre. Les hommes que je voudrais réunir ont pour signe de ralliement, non ma doctrine, mais *le Décalogue, l'Évangile et la doctrine vivant dans la pratique des autorités sociales.* Cette formule permet de supprimer mon nom. » (2 janvier 1871.)

Au cas où il lui arriverait de prétendre avoir

inventé de nouveaux principes, ce serait un signe manifeste qu'il est dans le faux ; et il est presque honteux pour son pays, et pour lui-même, d'avoir à démontrer ce qui jusqu'ici a été clair comme la lumière du jour. Au dernier siècle, Burke disait aux révolutionnaires français : « Nous n'avons pas fait de découvertes ; nous n'avons pas eu à en faire ni dans l'ordre moral, ni dans les principes du gouvernement, ni dans la notion de la liberté (1). » Cette réponse de l'illustre homme d'État anglais, il l'a trouvée partout en Europe chez les vrais praticiens, au sujet des réels et solides progrès dont jouissent nos sociétés modernes. Tous s'accordent à déclarer que, si les inventions sont illimitées dans le monde physique, il n'y a pas à en faire dans le monde moral, pour lequel les seuls perfectionnements à réaliser sont dans une meilleure pratique des vérités anciennes. Quant aux idées « vraiment saines » attribuées chez nous à la Révolution, il n'en est pas une seule qui n'ait été antérieurement connue et appliquée chez les peuples prospères. Mais,

(1) E. Burke, *Œuvres complètes*, t. II, p. 358.

puisque des hommes, se donnant comme les grands interprètes de cette Révolution, lui font un titre impérissable de gloire d'avoir révélé de nouvelles lois morales (1), et se prévalent de la science pour abuser les foules par les perspectives indéfinies d'un bonheur qui résulterait d'une transformation radicale de la société, semblable au renouvellement qu'ont accompli la vapeur et les engins mécaniques dans les choses de la matière, il faut leur fermer la bouche en leur prouvant scientifiquement le contraire.

Une des recommandations sur lesquelles il insistait le plus était d'être désintéressé :

« L'écueil serait de faire servir notre action à des fins personnelles. Il ne faut avoir en vue que la loi de Dieu ; il faut convaincre les égarés que notre dévouement est pur de toute pensée

(1) « Quinet était parmi nous un grand dépositaire des théories, comme un grand interprète des principes de la Révolution française. Ce qu'il avait toujours voulu appliquer, c'était moins telle administration ou telle politique *que de nouvelles lois morales*.

« La Révolution était surtout à ses yeux une grande révolution morale. C'est par là que Quinet laissera un enseignement toujours fécond, toujours utile. » (Discours de M. Gambetta aux funérailles de M. Quinet, avril 1875.)

d'ambition et d'intérêt... N'oublions jamais que notre force est dans *le renoncement personnel.* » (30 mars 1877.)

Avec les égarés, il ne suffit pas d'affirmer les principes, le succès auprès d'eux n'est possible qu'à la condition d'apprendre, tout d'abord, à les connaître, et par là à chercher les raisons qui soient de nature à agir sur leur esprit.

« Inspirons-nous des enseignements de Notre-Seigneur Jésus-Christ (1), de la méthode de saint Paul (2) et de celle de saint François-Xavier (3); parlons et comportons-nous sans

(1) « Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups; soyez donc prudents comme des serpents et simples comme des colombes... » (Saint Mathieu, x, 16 à 20.)

(2) « Étant libre à l'égard de tous, je me suis rendu serviteur de tous pour gagner plus de personnes... » (Saint Paul, Ire aux Corinthiens, IX, 19 à 22.)

(3) « En quelque lieu que vous soyez, tâchez de savoir par les habitants les plus honorables les inclinations du peuple, les coutumes du pays..., les opinions et tout ce qui touche à la vie civile... Tel est le fruit merveilleux de la science du monde. Vous devez travailler à l'acquérir... Seulement, ce n'est pas dans les manuscrits, ce n'est pas dans les livres imprimés qu'on acquiert cette science, c'est dans les livres vivants, dans les relations avec les personnes sûres et intelligentes. Avec elle, vous ferez plus qu'avec tous les raisonnements des docteurs et les subtilités de l'école. » (Instructions de saint François-Xavier aux missionnaires placés sous sa direction.)

haine... Tous les bons Français devraient consacrer un quart d'heure par jour à réfléchir sur l'action à exercer sous ce rapport. » (7 sept. 1875.)

Avec les hommes de conservation, la conduite à tenir doit s'inspirer d'un inaltérable esprit de paix, en vue de les rapprocher les uns des autres.

« Créer le genre d'éloquence qui remédie à la division actuelle des conservateurs est la grande besogne du jour ; car, par le renversement de toutes les institutions traditionnelles, ce sont les égarés qui dirigent aujourd'hui l'Europe et qui dominent notre infortuné pays. Là encore, il y a une méthode à employer ; elle consiste à trouver le langage qui fait accepter de tout esprit droit et de tout cœur honnête les vérités fondamentales. » (18 mars 1876.)

Dans cette année 1876, il veut « neutraliser le vent destructeur qui souffle sur l'Europe entière » ; et il fait paraître, dans un volume intitulé : *La réforme en Europe et le salut en France,* le programme définitif des Unions de la paix sociale.

En 1877, la jeunesse d'élite groupée autour

de lui est assez nombreuse, pour qu'il mette tous ses soins à consolider et à étendre un enseignement spécial qui vient à peine de naître.

« Il s'agit maintenant de constituer, chez M. de Tourville, l'*École pratique de la science sociale.* C'est là que nous formerons la pépinière des hommes qui serviront efficacement la France régénérée ou, du moins, remise dans les voies de la régénération. Je prépare les matériaux de l'enseignement de cette école, dont s'est chargé notre ami M. Focillon (1); le principal sera la deuxième édition des *Ouvriers européens*, laquelle m'impose un travail inouï. Quel rude hiver n'ai-je pas mené, ayant à finir le premier volume au milieu d'angoisses domestiques, et accablé aussi par la correspondance indispensable avec les amis des Unions !

(1) Cet enseignement spécial, qui a eu lieu jusqu'à présent en dehors de toute publicité, est un exemple de la fécondité des œuvres de bien public sérieusement entreprises et poursuivies avec persévérance. La petite école n'a pas fait parler d'elle; mais, grâce aux deux hommes nommés ici par M. Le Play, son succès a dépassé toute attente. M. Edmond Demolins vient de retracer son origine, son organisation, ses résultats et ses éléments d'avenir, dans un très attachant article de la *Revue de la Réforme sociale*, 1er novembre 1888.

« Nous avons encore beaucoup à faire pour compléter les fondements de la science. Ce que j'ai écrit repose sur l'observation de trois cents familles, et il nous en faudrait des milliers. Notre science est encore dans cet état d'imperfection où serait la minéralogie, si on n'avait analysé que trois cents minéraux. Assurément, les conclusions fondamentales, celles qui se reproduisent invariablement partout, sont aujourd'hui démontrées ; mais il nous reste à mettre en lumière une foule de conclusions secondaires qui ont aussi leur importance. Il faut, en outre, créer une génération de jeunes observateurs qui continueront les voyages que j'ai faits de 1829 à 1863, et que je ne puis plus entreprendre (1). » (22 avril 1877.)

Les Unions de la paix sociale commencent à se répandre. Il voudrait qu'elles eussent quel-

(1) Sa pensée a trouvé, sous ce rapport, un excellent interprète dans M. Urbain Guérin, auquel nous devons deux études pleines d'intérêt : 1° *Quelques mots sur la méthode d'observation dans la science sociale.* — Les monographies. — Les voyages. 2° *La science sociale et l'école de la paix sociale.* — Introduction au tome V des *Ouvriers des deux Mondes.* (Paris, boulevard Saint-Germain, 174.)

ques moyens de publicité et de propagande ; et, en 1879, il émet le projet de fonder « une nouvelle presse hebdomadaire destinée à préparer la reconstitution de la vie locale ». Mais comment entreprendre quoi que ce soit en province, tant que rien ne sera fait à Paris? Moins de deux ans s'écoulent, et, le 15 janvier 1881, du sein de cette jeunesse qu'il avait nourrie de ses enseignements, pénétré de son esprit et animé de son souffle, surgissait comme un jet plein de sève la *revue : la Réforme sociale* (1). En 1856 et 1865, il avait été fortement pressé de la lancer ; le haut patronage de membres de l'Académie des sciences et le concours financier de personnages puissants lui eussent été acquis. Alors, faute de rédacteurs ayant des idées suffisamment bien assises, la *Revue* avait été ajournée. « Les ouvriers, selon son expression, manquaient à la bâtisse sociale. » Aujourd'hui, il pouvait s'appuyer « sur les convictions énergiques d'une jeunesse dévouée au salut de la patrie ».

Et en même temps qu'il préside à tout cela,

(1) Sous la direction de M. Edmond Demolins, dont on connaît les remarquables travaux sur l'histoire de France.

qu'il inspire toute cette action (1), il n'interrompt pas un seul jour ses travaux personnels. Sa santé s'affaiblit, son corps se courbe, mais son âme garde sa haute stature et déploie la même fécondité intellectuelle.

Combien d'ouvrages sont sortis de sa plume dans cette dernière période de sa vie! A *la Constitution d'Angleterre* succède *la Constitution essentielle de l'humanité;* et il y donne un résumé des principes et des coutumes qui créent la prospérité ou la souffrance des nations. On vient de l'entendre au sujet de ses *Ouvriers européens*. Ils étaient épuisés depuis le jour où ils avaient paru; en deux ou trois ans, il les revise, il se hâte de les enrichir de nouvelles observations, comme s'il craignait que la mort ne vienne le surprendre avant l'achèvement de sa tâche. Bientôt, une deuxième édition, s'ajoutant à l'ensemble de ses livres, formera toute une biblio-

(1) Mentionnons encore une publication des plus pratiques faite sous son égide : *Programme de gouvernement et d'organisation sociale, d'après l'observation comparée de divers peuples,* par un groupe d'économistes. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1881.

thèque de la science sociale, et alors il pourra dire : *Exegi monumentum.*

C'est en 1829 que, bien jeune encore, il avait fait avec Jean Reynaud son premier et grand voyage, qu'il avait recueilli les premiers éléments de ses études sur l'organisation des sociétés. Cinquante années avaient passé depuis cette date lointaine, pendant lesquelles, toujours sur la brèche, il n'avait pas connu le repos. Et maintenant, se ramassant en lui-même dans sa glorieuse retraite, il y pratiquait le *Redde rationem* de l'Évangile. Nul n'avait un sentiment plus vif et plus religieux de la tradition, et ne mettait plus d'intérêt à tout ce qui la consacre, plus de conscience à fixer les moindres traits qui la conservent et la rappellent. « Dans mes observations sur la famille, m'écrivait-il, j'ai constaté l'extrême importance des *rites.* Pourriez-vous trouver quelque chose là-dessus dans vos Livres de raison? En tout cas, je vous recommande ce que j'ai effectué cent fois dans mes voyages en Europe. Interrogez quelques vieillards intelligents, et priez-

les de vous raconter les cérémonies du mariage dans l'ancien temps, depuis les fiançailles jusqu'au repas final des parents et amis. » Or, le 29 juin 1879, jour de sa fête, plein de cet esprit de tradition, et entouré de tous les siens et de ses amis qui formaient sa famille intellectuelle, il eut la joie de célébrer ce qu'il appelait « ses noces d'or avec la science sociale » ; et il fut heureux de contempler dans l'union, faite autour de sa personne, le gage de celle qui devrait lui survivre.

A ce moment même, je l'indiquais plus haut, il terminait le volume des *Ouvriers européens* renfermant l'exposé de la méthode. Jetant un regard sur la longue route qu'il avait parcourue, il y traçait ces lignes :

« Je ne me dissimule pas que les résultats obtenus ne sont pas en rapport avec les travaux accomplis depuis un demi-siècle. Cependant, je ne me suis jamais découragé, en constatant la médiocrité du succès. Heureusement, j'ai toujours senti ma faiblesse devant la grandeur de ma tâche... La lutte que je soutiens depuis vingt ans contre les erreurs opposées à la réforme et les

efforts que j'ai faits pour trouver des hommes capables de l'accomplir, ont été pour moi le meilleur complément d'éducation. Chaque jour, dans mon pays humilié et souffrant, je suis en contact avec des vertus que je n'aperçois guère chez les peuples où règnent aujourd'hui les apparences de la prospérité. »

Dans ces réserves de vertus et de dévouements n'attendant qu'une occasion propice pour se produire, dans ce travail intérieur et profond dont il était témoin chez une multitude d'esprits qui s'étaient mis à son école, il plaçait toujours le fondement de ses espérances. Il ne désespérait pas, il ne voulut jamais désespérer du salut final, c'est-à-dire de l'union qui, tôt ou tard, rapprocherait pour une œuvre solide et sérieuse de réédification les forces morales de la patrie française. Le monde politique, plongé dans d'insondables ténèbres, pouvait suivre sa marche accélérée vers l'abîme. Son œil se dirigeait ailleurs ; il demeurait fixé sur le coin de l'horizon d'où il attendait la lumière ; et, plus les hommes de violence et de proie exagéraient leurs attentats contre l'ordre social, plus ils fou-

laient aux pieds les libertés reconnues comme inviolables par les peuples civilisés, plus il se persuadait qu'ils travaillaient, en fait, à grouper indissolublement les gens de bien autour des vérités d'où sortirait un jour la réforme.

Par là, il s'est consolé d'avoir été impuissant, après 1870 non moins qu'avant, à relever son pays de son état de décomposition et d'anarchie. L'avenir de son œuvre était désormais assuré; aux efforts persévérants des bons Français, il laissait le soin de la faire fructifier; et il avait encore la satisfaction de voir, en dehors de son cercle, la pensée de sa vie susciter des apôtres, de suivre dans leur action des hommes de foi et de cœur, une élite des hautes classes se dévouant à la classe ouvrière, affirmant, pratiquant sous ce rapport les devoirs auxquels sont tenus ceux qui ont le pain quotidien.

Et il bénissait Dieu de l'avoir si bien récompensé du sacrifice fait en 1848, lorsqu'il avait dû abandonner ses chères études métallurgiques. « Je compris alors que ma nouvelle besogne

serait plus utile à mon pays, et qu'elle me préparerait à mieux mourir (1). »

Un pressentiment lui avait-il dicté ces lignes? Dans le mois de novembre 1879, des crachements, puis des vomissements de sang le saisirent, et il se disposa de suite « à bien mourir ».

Depuis longtemps, il s'y apprêtait en chrétien et en s'occupant « des années éternelles ». L'homme qui, dans ses lettres, pressait tant ses amis de prier pour « le salut », qui leur recommandait tant l'amour du prochain comme moyen de l'assurer, et leur disait : « Critiquons le moins possible les autres, et tâchons de pratiquer mieux qu'eux la doctrine de Jésus, » cet homme tenait son âme à l'unisson de ses principes (2); et la grande édification qu'il donna à sa famille et à ses amis, rappelle le mot du chancelie

(1) *Les Ouvriers européens*, t. I, p. 483.

(2) Dans une de ses lettres, je lis ce qui suit : « L'adhésion à notre œuvre de réforme, donnée par l'éminent théologien dont vous me parlez, est un grand encouragement. La théologie est la première des sciences, et toutes les autres sont fausses, au moins dans leurs conséquences pratiques, lorsqu'elles ne marchent pas d'accord avec elle. » (25 mars 1875.)

d'Aguesseau retraçant la vie de son illustre père : « La voie du juste est d'abord une trace imperceptible de lumière, qui croît par degrés jusqu'à ce qu'elle devienne le jour parfait (1). » Il me semble encore l'entendre, dans quelques-unes de ses conversations sur le devoir spirituel et temporel du testament. Il m'exhortait à rechercher les meilleures formules testamentaires exprimant « le sentiment du testateur sur le regret du péché, la confiance en Dieu et en son Église, les conseils qui peuvent tenir les descendants dans la voie du travail et de la vertu ». Il me priait de les lui communiquer pour en faire l'objet de ses *méditations*. Or, il suffit d'avoir contemplé le Le Play des derniers jours, portant sur ses traits et dans toute sa personne amaigrie par la souffrance les reflets de la flamme intérieure qui brûlait en lui, pour savoir ce que ce mot signifiait sur ses lèvres ; et, du reste, lui-même va nous l'apprendre.

A peine remis de cette terrible crise, il écrivait à M. Lacointa :

(1) *La Vie domestique*, p. 265.

« J'ai revu, mon cher ami, dans cette seconde maladie, l'approche des joies éternelles. Comme dans la première de 1830, mes impressions ont été les mêmes ; elles ont été partagées par le petit groupe et par le digne prêtre, notre confrère (1), qui m'assistaient. Du coup d'œil suprême, je n'ai point vu comme certains mystiques le néant de la vie humaine. Loin de là, j'en ai de nouveau constaté l'importance. La vie présente est le poste où nous devons gagner le classement dans la vie future. Nous devons être heureux d'y rester *pour faire notre devoir*. Le plus grand de tous est d'acheminer nos concitoyens vers la vérité éternelle. Pour me consoler, j'ai dressé la liste des amis capables de continuer l'œuvre... »

Depuis les premières pages de cette esquisse,

(1) M. l'abbé Riche, prêtre de Saint-Sulpice.

Dans quelques pages écrites pour la famille, M. l'abbé Riche a recueilli, d'après ses souvenirs personnels, des traits tout intimes sur cette maladie et sur les deux années qui l'ont suivie. Il nous a été donné de les lire ; et nous y avons admiré, chez M. Le Play, le développement continu et la belle expression d'une vie religieuse, que caractérise, du reste, si bien cette lettre à M. Lacointa rapprochée de celles que nous avons citées.

je me suis attaché à peindre dans M. Le Play l'homme intérieur, à le saisir dans le vif de sa nature, de son intelligence, de sa conscience, de son caractère. Nous voilà à l'heure où l'homme se montre tout entier. Et en effet la lettre qu'on vient de lire ne révèle-t-elle pas M. Le Play tout entier?

« Oui, ajoute M. Lacointa, il restait comme le soldat lié par le devoir, tant qu'il n'est pas relevé de son *poste;* il avait eu le bonheur d'apercevoir la vérité religieuse surgissant, lumineuse, de l'étude des institutions terrestres et descendant aussi du ciel sur sa tête comme une bénédiction divine..... La mort pouvait venir. Tout avait aidé à sa perfection : l'éloignement des choses vaines, les travaux austères, la passion du vrai, l'amour de son pays, les épreuves subies par son patriotisme, l'ingratitude de plusieurs, la tendresse de quelques âmes choisies, les souffrances physiques, le touchant dévouement des siens, la perte récente de petites-filles, d'anges bien-aimés, les méditations de sa vie entière, la pleine possession de lui-même dans l'attente de la mort.

« Les secousses se suivirent à de courts intervalles. Après les crises, il se relevait par un nouvel élan chaque fois plus douloureux; le vieillard se retrouvait au milieu de ses fidèles amis, dans l'attitude d'un travailleur attardé qui aurait eu hâte, par de nouveaux efforts, de réparer le temps perdu; il se survivait en quelque sorte à lui-même : spectacle émouvant d'une volonté virile, supérieure à tous les troubles physiques! »

En février 1880, il m'écrivait : « La situation devient de plus en plus grave pour la paix sociale, à l'intérieur et au dehors. Je reprends mon œuvre avec plus d'énergie que jamais. » Et, en juillet 1881, il me confiait ses douleurs sur le mal épouvantable qu'allait faire un manuel d'éducation nouvellement publié, et dont le but avoué était d'inoculer à la jeunesse française la haine du passé et les plus funestes passions antisociales. Il eût voulu prendre la plume pour venger la vérité outragée, et il sentait cruellement l'épreuve de l'impuissance à laquelle le condamnait la maladie.

Puis, vint le jour où se brisèrent les derniers

liens qui unissaient cette âme si forte à un corps devenu si fragile. C'était au mois d'avril 1882; je me trouvais loin de M. Le Play à cet instant suprême, et telle fut la promptitude du coup de la mort que je ne pus avoir la consolation de le voir avant la grande séparation. Aussi emprunterai-je encore à M. Lacointa quelques lignes de son éloquente relation.

« L'heure suprême approchait, sans qu'on vît faiblir son courage..... En vue de l'expansion jusqu'au Soudan de notre influence nationale, préoccupé du résultat des explorations accomplies dans l'Afrique centrale, il avait eu de fréquentes conférences avec l'un des chefs distingués de ces lointaines expéditions. Dans la dernière semaine du mois de mars, il donnait des instructions pour obtenir des monographies de familles kabyles et arabes; il confiait, en même temps, de semblables missions pour provoquer, en Égypte, l'analyse de la vie d'un fellah urbain et d'un fellah rural. Le 3 avril, il était encore fidèle à sa réunion du lundi, où l'on ne pouvait l'empêcher d'épuiser ses forces..... La journée du lendemain suscita quelques craintes; la nuit qui suivit fut agitée.

Le mercredi saint, 5 avril, à six heures du matin, s'acquittant du devoir pascal, il recevait le pain des forts qui devait être, sans qu'on le pressentît, le viatique de l'éternité... A midi, son âme s'envolait, il entrait dans la béatitude qu'il avait si ardemment convoitée. Dieu, réalisant pour ce juste ce qui est écrit au livre de la Sagesse, lui avait épargné les angoisses de la mort.

« Pour obéir à des intentions souvent exprimées, toute pompe, tout honneur terrestre fut écarté de ses funérailles. L'ami le plus éclairé, le plus vigilant, que la classe ouvrière ait jamais eu, avait formulé le désir que l'on distribuât aux pauvres la somme qui eût dû être dépensée... Ce qui n'avait pu être exclu, c'est l'hommage de l'assemblée d'élite qui accompagna, le 10 avril, la dépouille mortelle du grand citoyen. Autour de ce cercueil se rencontrèrent, dans un même élan de vénération et de respect, les représentants les plus considérables de partis différents. Il y aurait eu là mieux qu'un éloquent hommage, ç'aurait été un vrai triomphe, si ce rapprochement d'un instant eût pu être réel et durable.

« Le lendemain, soixante-seizième année de sa naissance, le restaurateur moderne de la science sociale était inhumé dans une sépulture de famille, au territoire du Vigen, auprès de son domaine de Ligoure, au cœur même de la France, salué en termes dignes de sa mémoire par le successeur de saint Martial (1). Le penseur, le savant repose non loin du berceau de d'Aguesseau et de Gay-Lussac (2). »

Autrefois, lorsque la mort frappait le chef de famille, une formule consacrée se plaçait d'elle-même sous la plume des enfants, retraçant dans le Livre de raison les divers actes et mérites d'une vie qui devait leur être un perpétuel enseignement. « *La fin couronne l'œuvre,* écrivaient-ils, *Dieu soit loué!* »

N'est-ce pas une œuvre du même genre que j'accomplis dans ces pages, avec un sentiment qui est presque de la piété filiale? Qu'on me permette de rappeler ici un souvenir, dans lequel la pensée inspiratrice de l'auteur de la *Réforme sociale*

(1) Mgr Lamazou, évêque de Limoges.
(2) *Correspondant,* 25 avril 1882.

se résume en quelque sorte dans tout son suc.

Au mois de mai 1866, je venais de faire la découverte de l'histoire d'*Une famille au XVI[e] siècle*, narrée avec tant de charme par Jeanne du Laurens (1). M. Le Play désira la connaître ; et, comme ses heures de cabinet étaient toutes prises par les travaux préparatoires de l'Exposition universelle, il me demanda de porter le manuscrit dans une de nos promenades. Cette fois, nos pas, au lieu de se diriger comme d'habitude vers le Luxembourg, nous amenèrent jusqu'aux Tuileries. Là, dans une allée écartée, et loin du bruit qui remplissait la grande cité, je pus lui lire quelques passages de la publication projetée.

Jeanne du Laurens y explique quel a été le principe des succès de ses huit frères (1) : « *Il n'y a qu'à suivre la grande voie des commande-*

(1) La famille du Laurens, établie à Arles sous Charles IX, était des plus modestes : presque point de fortune, et beaucoup d'enfants à élever, à entretenir dans leurs études, à pousser dans des carrières diverses. Ces enfants étaient au nombre de dix, huit garçons et deux filles. Les huit fils du Laurens devinrent tous des hommes éminents, et s'illustrèrent dans l'Église et dans l'État où ils eurent de grandes situations. (Voir *Une famille au XVI[e] siècle* ; Mame, Tours, 1879, 3[e] édit.)

ments de Dieu, disaient mes père et mère, *et Dieu nous mandera ce qui est nécessaire.* »

M. Le Play dont tous les travaux, toute l'œuvre de réforme, avaient pour point de départ ce principe, était ravi de le trouver admirablement mis en relief par une contemporaine de Henri IV, dans cette vieille langue française si lucide, si expressive et où se traduisait si bien la netteté de l'esprit et du cœur. Le morceau de la fin l'émut et le transporta.

« Quand je parle avec quelques sortes de gens et leur raconte ce discours, ils me disent : *C'estoit un temps bien autre et meilleur que le présent.* Mais je réponds : *Tous temps sont bons pour vivre vertueusement. Dieu est aussi puissant que pour lors, moyennant que nous taschions de nous rendre dignes de ses grâces et que nous ne soyons pas ingrats. La fin couronne l'œuvre, comme vous avez veu. Dieu soit loué !* »

Une telle virilité de sentiments chez une simple femme avait frappé au plus haut point M. Le Play. Combien de fois, en rencontrant des découragés, ne lui arriva-t-il pas de mettre sous leurs yeux cette conclusion de Jeanne du

Laurens! Il y revenait souvent avec moi dans nos entretiens. Il prenait texte de là pour observer que les Français, formés par la tradition, avaient des âmes incomparablement plus fortes, des idées plus droites et plus justes, des caractères mieux trempés, et il s'écriait : « Voilà ce qui a constitué jusqu'à nos jours les réserves morales auxquelles notre pays a dû son salut, au lendemain de toutes ses crises. Voilà ce que m'ont enseigné, en tout lieu, les familles réellement dirigeantes des peuples les plus libres et les plus prospères, et c'est ce qu'il faut amener nos contemporains à comprendre, en commençant nous-mêmes par dire notre *mea culpa*. Là est la formule éternelle du vrai; n'en cherchons pas d'autre. »

Cette formule, nul mieux que lui ne l'a mise en pratique. A lui s'applique bien la maxime qu'il avait tant applaudie chez les du Laurens : *La fin couronne l'œuvre. Dieu soit loué!* Et ce couronnement va ressortir encore mieux par ce que je dois ajouter.

Plus d'une fois, le cardinal de Bonnechose avait entretenu Léon XIII de M. Le Play, et ce

dernier avait été heureux d'apprendre par son éminent ami les marques d'intérêt données à ses travaux par l'illustre et savant pontife. Vers la fin de mars 1882, il eut la pensée de lui faire hommage de ses livres. La lettre qu'il avait rédigée à cette occasion était d'une noble et belle simplicité.

« ... Nous osons espérer que, malgré leurs imperfections, ces études, sans cesse développées pendant cinquante ans, répondent quelque peu au vœu de Votre Sainteté. Notre école s'efforce, en effet, de retrouver, par la méthode en usage dans toutes les sciences, la démonstration des vérités sociales traditionnelles. Elle emploie toujours « un langage grave et modéré, sans aigreur dans le reproche, avec indulgence pour les personnes ; » elle tend enfin de tous ses efforts à réaliser la condition la plus nécessaire au bonheur des nations, d'après saint Thomas : *ut multitudo in unitate pacis constituatur.*

« C'est donc avec confiance que nous venons près de l'auguste représentant du Dieu de paix, auprès de celui dont la voix écoutée avec respect dans les deux mondes a tant de fois, et

avec une égale autorité, recommandé le culte de la science et la pacification des esprits... »

Le 5 avril, la mort vint le surprendre au moment où cette lettre allait recevoir sa signature. Le Saint-Père répondit au cardinal de Bonnechose; et son bref, en honorant la mémoire de M. Le Play, en louant le suprême hommage qui avait terminé sa carrière, et en exhortant ses disciples à marcher sur ses traces, appelait de ses espérances et de ses vœux, « comme un très grand bienfait de la bonté divine, » le jour où « tous comprendraient, par l'observation et l'expérience, ce que l'illustre M. Le Play avait compris, qu'il fallait chercher dans la vérité de l'Église du Christ, dans ses doctrines et ses préceptes, le remède efficace et souverain aux plaies de la société civile. »

C'est ainsi qu'a vécu ce savant et ce sage, c'est ainsi qu'est mort ce grand homme de bien, en nous laissant des exemples non moins puissants que ses enseignements.

Et maintenant, dans la modestie de mon rôle, j'exprimerai pour moi-même, et avec plus de motifs, ce que M. Guizot disait en septembre 1845 au lendemain de la mort de Royer-Collard : « Je garderai toujours de lui un affectueux et reconnaissant souvenir. Il a fait bien plus que de me rendre service dans ma carrière, il a réellement contribué à mon développement intérieur et personnel ; il m'a ouvert des perspectives et appris des vérités que, sans lui, je n'aurais peut-être jamais connues. C'est là un service supérieur à tout autre et bien plus rare. »

SECONDE PARTIE.

LETTRES

DE FRÉDÉRIC LE PLAY.

1857 — 1871.

Les lettres qui vont suivre, est-il besoin de le dire ? n'étaient pas destinées à la publicité. En elles est un trésor de souvenirs dont les moindres détails ont leur prix ; mais tel est leur caractère que, tout d'abord, mon dessein avait été de leur emprunter simplement quelques-uns de ces traits, par lesquels s'éclaire et se grave une physionomie.

De bons juges, après les avoir lues, me pressent de faire davantage. Ils croient qu'il y a intérêt à les présenter dans leur unité et à les produire dans leur ensemble, d'autant plus qu'elles sont comme un journal intime où l'on saisit dans son premier jet la pensée de leur auteur (1), une sorte de mémorial où l'on peut suivre, pendant quatorze ans, les inspirations de sa conscience, les effusions de son âme, les développements de

(1) M. Le Play se peint jusque dans son écriture, qui est « la perfection de la netteté ». On en jugera par le fac-similé d'une de ses lettres, placé ici en tête de cette seconde partie.

Les lettres qui vont suivre, est-il besoin de le dire ? n'étaient pas destinées à la publicité. En elles est un trésor de souvenirs dont les moindres détails ont leur prix ; mais tel est leur caractère que, tout d'abord, mon dessein avait été de leur emprunter simplement quelques-uns de ces traits, par lesquels s'éclaire et se grave une physionomie.

De bons juges, après les avoir lues, me pressent de faire davantage. Ils croient qu'il y a intérêt à les présenter dans leur unité et à les produire dans leur ensemble, d'autant plus qu'elles sont comme un journal intime où l'on saisit dans son premier jet la pensée de leur auteur (1), une sorte de mémorial où l'on peut suivre, pendant quatorze ans, les inspirations de sa conscience, les effusions de son âme, les développements de

(1) M. Le Play se peint jusque dans son écriture, qui est « la perfection de la netteté ». On en jugera par le fac-similé d'une de ses lettres, placé ici en tête de cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

LETTRES

DE FRÉDÉRIC LE PLAY.

1857 — 1871.

Les lettres qui vont suivre, est-il besoin de le dire ? n'étaient pas destinées à la publicité. En elles est un trésor de souvenirs dont les moindres détails ont leur prix ; mais tel est leur caractère que, tout d'abord, mon dessein avait été de leur emprunter simplement quelques-uns de ces traits, par lesquels s'éclaire et se grave une physionomie.

De bons juges, après les avoir lues, me pressent de faire davantage. Ils croient qu'il y a intérêt à les présenter dans leur unité et à les produire dans leur ensemble, d'autant plus qu'elles sont comme un journal intime où l'on saisit dans son premier jet la pensée de leur auteur (1), une sorte de mémorial où l'on peut suivre, pendant quatorze ans, les inspirations de sa conscience, les effusions de son âme, les développements de

(1) M. Le Play se peint jusque dans son écriture, qui est « la perfection de la netteté ». On en jugera par le fac-similé d'une de ses lettres, placé ici en tête de cette seconde partie.

son action et de son œuvre. En un temps de scepticisme et de dispersion intellectuelle, M. Le Play a eu la puissance de se survivre dans une école. Quoi donc lui a mérité un si rare privilège ? On ne saurait s'en rendre un compte exact qu'en l'entendant directement lui-même.

Pouvais-je ne pas répondre à un semblable appel? Je publie donc cette correspondance, avec le désir qu'elle continue et étende l'apostolat en vue duquel elle fut écrite. Il est également superflu d'ajouter que j'ai dû y faire plus d'une coupure à des endroits trop personnels, et, bien que la période où elle se renferme appartienne déjà à l'histoire, y supprimer certains noms propres. Si j'y ai laissé subsister la mention de plusieurs de mes premiers et modestes essais d'histoire, c'est qu'ils furent le point de départ de nos relations épistolaires.

A ma collection des lettres de M. Le Play, d'autres sont venues se joindre dans un appendice.

Sur le désir que je lui en ai exprimé, mon excellent ami, M. Claudio Jannet, en m'ouvrant

son propre trésor, m'a permis d'y puiser. Tous deux Provençaux, plus voisins encore d'esprit et de cœur que de foyer, nous nous communiquions volontiers les messages de notre illustre maître. Il m'est doux aujourd'hui d'associer M. Jannet à mes souvenirs sur M. Le Play.



LETTRES

DE FRÉDÉRIC LE PLAY.

1857 — 1871.

Paris, 7 juin 1857.

Monsieur,

J'ai lu avec un vif intérêt votre *Pascalis*, et je veux vous exprimer la satisfaction que j'ai trouvée à cette lecture. Vous avez bien expliqué comment a eu lieu la chute de notre ancienne Constitution; car ce qui s'est passé en Provence ressemble beaucoup à ce qui s'est produit dans le reste de la France. Seulement, les causes de la décadence venant de la corruption des mœurs étaient plus prononcées à Paris et dans la classe de la société qui, depuis un siècle, s'était impré-

gnée de l'esprit irréligieux de Paris et de Versailles.

Les causes de ce grand cataclysme se voient encore, bien distinctement, dans l'absence de toute entente commune chez les bons esprits et les cœurs honnêtes. Pour comprendre l'anarchie intellectuelle et morale qui régnait à cette époque, il suffit de considérer celle qui règne aujourd'hui au milieu du calme, de la prospérité et même d'une gloire nationale de bon aloi.

Votre étude sur la Constitution provençale devrait être le modèle de travaux analogues à entreprendre sur toutes les autres parties du territoire. L'une des premières conditions de succès de l'œuvre nouvelle est de connaître l'œuvre ancienne. J'espère que vous aurez des imitateurs : le moment est venu.

D'un autre côté, ne vous laissez pas trop aller à l'espoir d'une prochaine organisation provinciale. Les hommes capables d'y jouer un rôle utile ont depuis longtemps disparu. Il faut les faire revivre en créant d'abord des individus au moyen de la religion, puis des familles au moyen de la liberté testamentaire. Sur cette base, on

pourra plus tard reconstituer les communes et les provinces. A défaut de cette base, on n'organiserait aujourd'hui que le désordre et l'anarchie, et l'on ne saurait rien faire de mieux que de développer, autant que la nature des hommes le permettra, la représentation départementale et des institutions scientifiques et littéraires portant la vie intellectuelle dans nos anciennes capitales. L'agriculture, le commerce et l'industrie peuvent aussi fournir matière à des centres locaux d'activité.

Un gouvernement qui verrait nettement le but à atteindre pourrait faire dans cette voie un bien énorme. Sans toucher en rien à la Constitution actuelle, sans toucher aux départements, on pourrait reconstituer peu à peu les éléments de nouvelles provinces, en formant des hommes et des familles, et d'autre part en créant dans les capitales des provinces les habitudes, les institutions, les centres d'attraction compatibles avec nos mœurs actuelles, et qui plus tard se retrouveraient en harmonie avec une organisation formelle.

Mais, avant tout, il faut résoudre la question

sociale et savoir ce que doivent être à l'avenir l'individu et la famille; et c'est à ce sujet, malheureusement, qu'il y a chez nous autant de sentiments que d'hommes. Ce qui est plus navrant encore, c'est que, dans cette immense confusion, les plus capables en viennent à renoncer à l'espoir de sortir du chaos, et se résignent à suivre le courant sans chercher à réagir.

Il y a cependant dans la race de grandes ressources que la récente guerre a mises en relief, et il existe mille raisons d'espérer que nous saurons échapper à la décadence de l'Italie et de l'Espagne. J'en conclus que tout homme de cœur doit apporter résolument sa petite pierre à l'œuvre de réédification, avec la foi que cette pierre y trouvera sa place...

Je viens pour ma part de fournir mon contingent à *la Patrie.* Voyez les numéros des 3, 5, 7 juin, et probablement ceux des 9 et 10 pour la fin de mon travail. Je reçois déjà beaucoup d'adhésions aux idées que j'exprime.

Je compte que votre concours est acquis à l'œuvre commune de la Société d'économie sociale. Soyez assuré, au besoin, de l'aide et du

dévouement des jeunes collaborateurs qui se forment autour de nous, et dont vous apprécierez les œuvres dans notre publication.

Paris, 4 décembre 1857.

J'ai reçu et lu le jour même votre très intéressante notice sur les *Prud'hommes pêcheurs de la Méditerranée* (1). J'en suis charmé à tel point

(1) De temps immémorial, la Provence a eu des prud'hommes et communautés de patrons pêcheurs, exerçant une juridiction spéciale pour les faits de pêche. En 1791, lors de la destruction des corporations ouvrières, l'intérêt de la défense du territoire les fit respecter « comme pépinières de matelots ». A partir de cette date, et à diverses époques, il en a été créé de nouvelles sur le littoral français de la Méditerranée, depuis Antibes jusqu'à Port-Vendres.

Ce vénérable débris du passé n'occupait plus personne. L'organisation des prud'hommes, leurs mœurs, leurs coutumes, leur existence même étaient choses inconnues, jusque dans les pays où, chaque dimanche, on eût pu contempler le curieux spectacle de patrons pêcheurs, constitués en tribunal et revêtus de leur costume du temps de Henri IV, administrant souverainement à leurs pairs une justice toute patriarcale. Le 3 novembre 1857, M. G. du Beux, procureur général à la cour d'Aix, les tira de l'oubli dans un discours de rentrée. Alors, à mon tour, je leur consacrai une étude; et, quelques années après, grâce à de nouveaux documents,

que je me trouve conduit à vous tourmenter pour obtenir de vous la monographie de l'un de ces braves pêcheurs.

A la suite de la monographie seraient concentrées, dans des notes succinctes et substantielles, vos observations sur les vestiges d'anciennes mœurs qui permettraient de faire renaître à notre époque, en Provence, l'aptitude au *self government*.

Prenez courage ; ne vous laissez pas aller à la pensée que tout est perdu ; si l'ancien régime est tombé, c'est d'abord qu'il s'était corrompu et ensuite qu'il ne se comprenait plus lui-même. Songez que, dans le grand siècle de Louis XIV, il n'y avait pas un homme qui comprît la valeur de la cathédrale de Chartres ou de celle d'Amiens, que ceux qui ont détruit les corporations en 1776 et en 1791 ignoraient absolument l'exis-

je pus mieux les faire connaître dans une communication au Congrès scientifique de Montpellier. En 1873, M. Charles Payan d'Augery a publié une intéressante brochure sur *les Prud'hommes pêcheurs de Marseille et leurs archives*. Naguère, le 23 février 1880, M. Escard a présenté à la Société d'économie sociale une monographie, pleine de détails tout actuels, sur ceux des Martigues (B.-du-Rhône).

tence de vos pêcheurs. En vous lisant, on est pris de honte de voir que des gouvernants ont pu méconnaître de tels éléments de force morale; on éprouvera encore mieux ce sentiment, à la lecture d'une monographie qui sera, en quelque sorte, la photographie matérielle et morale de ce type respectable de notre ancienne France.

Votre notice me confirme dans la pensée que j'ai eue, tout d'abord, à la lecture de votre travail sur la Constitution provençale; je suis convaincu que vous serez bientôt un des rédacteurs zélés de la *Revue mensuelle d'économie sociale.* A mes yeux, les trois ou quatre premières années d'existence de notre Société doivent avoir pour résultat de former un groupe d'hommes animés, en ce qui touche le passé et l'avenir de notre constitution sociale, des convictions qui se font jour à chaque page de vos écrits. Ces hommes, en rédigeant la *Revue*, et par les idées qui se recueillent chaque jour dans nos monographies, provoqueront dans l'opinion, puis dans les mœurs, la réforme qui, à mon sens, est la condition même de notre prépondérance nationale et de notre existence...

Secouez donc la torpeur provinciale. Écrivez-moi, signalez-moi clairement vos doutes, vos difficultés, sous forme de questions précises; vous recevrez chaque fois, cent fois, si c'est nécessaire, réponse par le même courrier.

Macte animo!

Paris, 24 avril 1858.

J'applaudis à vos nouvelles études forestières que vous avez eu l'obligeance de m'adresser (1), et je ne cesse de méditer, comme vous, sur les causes tristement significatives qui entravent le progrès social sur des points aussi essentiels. C'est un des traits caractéristiques de nos mœurs, dans un temps où les idées sont cependant portées outre mesure sur les intérêts matériels.

Malheureusement, l'intérêt qui vous préoccupe n'est pas de ceux qui peuvent être satisfaits à courte échéance. Notre société compte si peu sur

(1) *Le déboisement et le reboisement* (*Correspondant*, mars 1858).

l'avenir, qu'elle n'a pas le courage d'entreprendre ce qui ne peut être réalisé que dans le cours d'une génération. Quels sont ceux qui, aujourd'hui, sèment ou plantent pour leurs enfants? Ce ne sont pas seulement les octogénaires qui ne plantent plus; les hommes de trente ans eux-mêmes ne songent qu'aux avantages qui peuvent être réalisés en quelques années par une liquidation. La société française n'est plus que la liquidation en permanence.

Je lutterai néanmoins contre le courant, tant que j'aurai quelques forces, et je vais, avant peu de temps, publier un article intitulé : *La famille et la propriété.* Je suis assuré maintenant d'exciter l'attention d'un petit public d'élite. Ce cercle n'est encore que trop restreint; mais j'y détruis chaque jour quelques préjugés, et, si j'avais de l'aide, ce mouvement s'étendrait. Une publication périodique, qui laisserait toute liberté aux facultés de chacun, serait bien nécessaire. Par elle, nous pourrions arriver à frapper l'opinion révolutionnaire, établie chez presque tous les esprits, et qui mine sourdement notre pays.

des mesures législatives à prendre, « pour *obliger* les patrons de beaucoup d'industries à donner des travaux agricoles et des subventions du même genre à leurs ouvriers (1) ». A cela, il sera ré-

(1) Vingt ans après, en 1879, M. Le Play racontait tout au long ce qui est simplement indiqué dans cette lettre. L'empereur Napoléon III avait été un des lecteurs des *Ouvriers européens ;* il y avait vu que les ouvriers des manufactures rurales jouissent d'une condition meilleure, et il en avait conclu que son gouvernement devait provoquer, par des mesures spéciales, la transformation des ateliers urbains en ateliers ruraux.

« L'Empereur me reçut seul aux Tuileries et me donna lui-même lecture du projet qu'il avait rédigé de sa propre main. Aux objections que je lui soumis, il répondit en insistant sur les préjugés nationaux qui ne lui permettaient pas de recourir au vrai moyen de réforme. Peu à peu, mes répliques prirent un caractère si vif que l'Empereur, surpris, mais de plus en plus bienveillant et attentif, prolongea l'entretien pendant quatre heures. Dans cette longue séance, je développai surtout les vérités résumées ci-après...

« J'offris au surplus à l'Empereur de mettre ces vérités en pleine lumière par une enquête. L'Empereur, ayant accepté cette proposition, chargea M. Schneider, vice-président du Corps législatif, et M. Rouher, ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, d'y donner suite conjointement avec moi. L'enquête fut terminée en un mois dans tous les départements ; elle justifia mes prévisions. La monographie du savonnier de Marseille fut un élément du rapport soumis à l'Empereur à la suite de l'enquête. » (*La Constitution essentielle*, p. 292-93.)

Ajoutons que la petite commune de Peynier (B.-du-R.) méritait bien l'honneur qui lui fut fait dans cette circonstance. C'est à Peynier que la grande industrie marseillaise de la savonnerie

pondu par des faits que l'industrie a trouvé, depuis des siècles, d'admirables combinaisons qui assurent sans l'intervention de la loi le bien-être des ouvriers, avec ou sans le concours de l'agriculture; et, à l'appui de cette assertion, nous présentons la monographie du *Savonnier agriculteur de Peynier,* et celle d'un ouvrier exclusivement urbain, tous les deux satisfaits de leur sort.

Vos notes, corroborant ces conclusions, montreraient comment l'ancien régime avait donné d'excellentes solutions compatibles avec l'esprit moderne, que la Révolution en a parfois détruit les bienfaits, que la réforme devrait laisser aux gens la liberté de faire ce qui paraît juste et utile...

J'éprouve une grande difficulté à écrire, par

recrute un personnel d'ouvriers d'élite; et ces ouvriers, unis héréditairement à leurs patrons par des relations affectueuses, offrent cela de particulier que, dans leurs vieux jours, ils retournent au village et se remettent à cultiver leurs propriétés grossies du fruit de leurs épargnes, cédant leur place dans la fabrique à des fils ou à des neveux animés du même esprit. La monographie dont ils ont été l'objet se trouve dans le tome III des *Ouvriers des deux Mondes.*

suite d'une fatigue de cerveau qui m'interdit le travail. Excusez mon laconisme.

Paris, 8 mars 1859.

Je regrette de n'être pas mieux en santé pour conférer avec vous du sujet qui vous intéresse. Je contreviens toutefois aux prescriptions du médecin, pour répondre aux questions que vous me posez.

Les notes de nos monographies ne doivent jamais perdre leur caractère et devenir des traités. Les longues réflexions exprimant l'opinion de l'auteur y sont inutiles : ce qui importe, ce sont les faits (1). En résumé, voici le point à mettre en lumière : — Nos théoriciens du partage forcé

(1) Répondant de mon mieux à cet appel, et, selon ces conseils ne m'attachant qu'aux faits, j'esquissai en quelques pages jointes comme annexes à la monographie du paysan et savonnier de Peynier : 1° *les anciennes institutions communales de la Provence;* 2° *l'organisation et la transmission de la propriété chez les paysans de l'ancienne Provence, dits* ménagers ; 3° *les conséquences du régime nouveau des successions en ce qui concerne la condition des ménagers de la Provence.*

croient travailler surtout pour la petite propriété ; or ils se trouvent désorientés et à bout de raisons, quand on leur montre que des paysans judicieux repoussent ce système et pratiquent avec un amour réfléchi la transmission intégrale.

Cette transmission intégrale, l'élite de vos paysans de la Provence l'applique avec succès depuis un temps immémorial, et ils persévèrent à notre époque malgré la pression de la loi et des gens de loi, malgré les tendances égoïstes si fort excitées chez les individus.

Le bien-être et la moralité sont les conséquences de ce régime. Cela ne permet-il pas d'affirmer simplement que vos paysans ont raison et que la loi a tort ?

Paris, 19 mars 1859.

J'ai lu avec plaisir votre brochure ; vous êtes dans la bonne voie. Il est navrant de voir l'opinion s'acharner, depuis deux siècles et surtout depuis 1789, à renier ce qu'il y a de plus respec-

table, les grands hommes qui ont créé notre nationalité. Disposé plus que ces déplorables critiques à flétrir les abus qui ont pu exister à d'autres époques, je suis honteux quand j'entends abaisser, par une stupide prévention contre l'ancien régime, les plus grandes gloires de notre pays et de l'Europe moderne ; et je me persuade, de plus en plus, que ce peuple intelligent se rangera à la fin avec ceux qui ont le courage de combattre le préjugé et de respecter le passé, comme ce qui sera toujours actuel, Dieu, la famille et la propriété. Le progrès de notre temps est de savoir comprendre le passé.

Si, comme je le crains, nous ne sommes pas sortis des épreuves que mérite tout peuple qui a abandonné la religion et l'esprit de famille, il y aura, au premier cataclysme, tendance à chercher des moyens de salut. La Société d'économie sociale fonde silencieusement, depuis deux ans, l'œuvre qui ralliera, au moment critique, beaucoup d'hommes qui ferment encore les yeux au danger dont nous sommes menacés. Il y aura alors de la reconnaissance pour ceux qui auront montré, en temps de calme, les institutions en-

core vivantes, témoignages de la sagesse de nos pères, qui doivent nous sauver du naufrage.

Travaillons donc avec ardeur, pendant que tant d'autres s'attachent à des questions stériles qui nous agitent et nous énervent depuis soixante-dix ans. Notre heure ne viendra que trop tôt. Tâchons d'être prêts.

Paris, 18 avril 1859.

Merci pour l'envoi de votre étude sur les *Libertés municipales*... Je voudrais être en situation de faire prochainement un journal quotidien, ayant pour épigraphe : *La famille, la commune, la province, l'État,* et qui pourrait s'appeler *la Réforme sociale.*

J'ai depuis longtemps l'argent, mais je n'ai pas encore les hommes. Trois choses me font obstacle pour une œuvre pareille : les idées fausses, les mauvaises mœurs, la pauvreté des individus isolés. Les jeunes gens que je dresse chaque jour meurent de faim, faute d'un peu

d'appui venant de la famille appauvrie par trois générations de partageants. Les jeunes gens pauvres sont seuls disposés à travailler, et les riches ne veulent rien faire et ne songent qu'à jouir du bien paternel.

Pour arriver au but, il faudrait nourrir vingt jeunes gens pauvres et laborieux, jusqu'au moment où, avec leur concours, l'œuvre pourrait être créée. Ma fortune n'y peut suffire ; et, d'ailleurs, quand ils sont à demi formés, ils me quittent pour l'industrie, dès que celle-ci enchéri[t] un peu sur mes allocations.

Pauvre pays !

Je vais toujours de l'avant néanmoins, et vou[s] en jugerez par les dix monographies nouvelle[s] du tome II des *Ouvriers des deux Mondes*.

J'ai remis le travail de M. Focillon au m[i]nistre, et j'espère que l'Empereur, malgré le[s] préoccupations du moment (1), s'y arrêtera

(1) A ce moment-là même, la guerre d'Italie commença M. Le Play en fut d'autant plus affligé qu'il ne s'était pas épa[r]gné pour ouvrir à la France de tout autres voies. « En 18[illegible] l'Empereur, secondé par le duc de Morny, fit au Conseil pri[vé] une déclaration importante. S'appuyant sur les faits expos[és] dans les *Ouvriers européens*, il exprima la pensée qu'il était tem[ps]

Encore une fois, pauvre France ! Nos gouvernements, depuis soixante-dix ans, ont toujours autre chose à faire que la principale : la réforme sociale.

Bagnères-de-Luchon, 27 juillet 1859.

Je suis venu au milieu des Pyrénées chercher un peu de repos, après une année d'un travail soutenu... Je suis étonné de constater dans mes voyages le chemin que font nos idées chez les hommes réfléchis ; évidemment, il se produit, en présence des souvenirs de 1848 et des imperfections du régime actuel, un sérieux travail de méditation.

Ici encore, je me suis trouvé rapproché par les loisirs du lieu de mon collègue, M. Sybert de Cornillon, qu'en sa qualité de légiste j'avais

de réformer les institutions qui, en France, sapent dans ses fondements l'autorité paternelle. La majorité du Conseil, se référant aux erreurs dominantes du pays, n'adopta point cette opinion... Ainsi entravé dans l'exécution du plan le plus propre à illustrer son règne, l'Empereur fut rejeté vers l'entreprise qui reçut son développement en 1859... » (*Les Ouvriers européens*, deuxième édition, p. 43.)

peu recherché, à propos de mes idées de réforme. Quelle n'a pas été ma surprise de lui entendre dire que, dans sa pensée, la réforme de notre société est toute subordonnée à celle du régime actuel de partage forcé !

Ces symptômes, très significatifs dans un pays où les idées vont vite, me déterminent plus que jamais à achever un petit in-12, dont je vous ai parlé, et qui, après bien des transformations successives, s'appellera : *La Réforme au XIXe siècle.*

En voici maintenant le plan, sauf modifications nouvelles :

1° Introduction.

2° Aperçu historique.

3° La religion.

4° La famille et la propriété.

5° Les mœurs.

6° L'association.

7° L'agriculture.

8° Les manufactures, le commerce et les colonies.

9° La commune, la province et l'État.

10° Résumé et conclusions.

Je termine aujourd'hui le § 4. J'y développe surtout cette pensée que notre faiblesse vient de nos idées fausses et de nos mauvaises mœurs; j'essaie de dire à chaque parti ses vérités.

Cette espèce de programme très sommaire (1) pourrait être le point de ralliement de ceux qui voudraient entreprendre l'élaboration plus complète des questions sociales, et particulièrement se consacrer au journal dont je vous ai plusieurs fois entretenu.

Bagnères-de-Luchon, 9 août 1859.

Le livre de M. de Tocqueville (2), dont vous m'entretenez et que j'ai beaucoup médité, mérite les éloges que vous en faites. C'est proba-

(1) Ce programme n'a pas été publié. M. Le Play comprit bientôt qu'il ne suffirait pas à l'exposition de ses idées, et fut amené à l'étendre. C'est ainsi que la *Réforme au XIX*e *siècle* a été, en quelque sorte, l'embryon dont devait sortir quatre ans après le plus remarquable de ses livres : *La Réforme sociale en France, déduite de l'observation comparée des peuples européens.*

(2) *L'Ancien Régime et la Révolution*, 1856.

blement le premier ouvrage politique et social de ce temps ; mais j'y ai trouvé un défaut important :

M. de Tocqueville, comme il l'avoue lui-même, ne voit pas où il faut aller ; il doute, il ne conclut pas.

Quant à sa *Démocratie en Amérique,* vous savez ce que j'en pense. Dans cet ouvrage, il a faussé l'opinion en présentant notre loi française de succession comme plus démocratique que la loi américaine (1). Elle n'est pas *démocratique,*

(1) M. Le Play, en écrivant ces lignes, avait en vue le passage suivant de la *Démocratie en Amérique :*

« Ce qui frappe singulièrement le lecteur français qui étudie la législation américaine relative aux successions, c'est que nos lois sur la même matière sont infiniment plus démocratiques encore que les leurs.

« Les lois américaines partagent également les biens du père, mais dans le cas seulement où sa volonté n'est pas connue. « Chaque homme, dit la loi dans l'État de New-York (*Revised* « *Statutes*, vol. III, *Appendix,* p. 51), a pleine liberté, pouvoir et « autorité, de disposer de ses biens par testament, de léguer, « diviser, en faveur de quelque personne que ce puisse être, « pourvu qu'il ne teste pas en faveur d'un corps politique ou « d'une société organisée. »

« La loi française fait du partage égal ou presque égal la règle du testateur.

« La plupart des républiques américaines admettent encore les substitutions, et se bornent à en restreindre les effets.

elle n'est qu'*antisociale*. La distinction est d'une importance extrême, et il n'y a pas de paysan du Midi qui ne la fasse. Si M. de Tocqueville n'avait été un homme du Nord, il n'eût pas commis cette erreur.

Que n'y aurait-il pas à dire là-dessus ? Mais je m'arrête à regret, pour revenir à un travail qui excède malheureusement ce qu'il me reste de force et de temps.

Paris, 18 octobre 1859.

Vos deux numéros de la *Gazette du Midi* ont été les bienvenus, et je m'empresse de vous en remercier. Je suis botaniste zélé, j'ai fait de mes mains un herbier complet de la flore parisienne ; c'est vous dire que j'étais bien préparé à lire cette biographie sur votre excellent botaniste provençal (1).

La loi française ne permet les substitutions dans aucun cas.

« Si l'état social des Américains est encore plus démocratique que le nôtre, nos lois sont encore plus démocratiques que les leurs. » (T. II, p. 394 de l'édition de 1850.)

(1) Louis Gérard, auteur d'une *Flore de Provence*, où pour la

Au surplus, j'y trouve des pensées tellement en harmonie avec les miennes que je m'attache, chaque jour davantage, à l'idée que la Providence ne nous a pas rapprochés en vain. J'espère que votre voyage à Paris me permettra de faire à cet égard quelques projets, et j'ai la confiance que Dieu qui protège la France nous donnera les moyens de les réaliser.

première fois, en 1761, fut appliquée la méthode « des affinités naturelles » de Bernard de Jussieu.

Ce savant eut en son temps sa part d'illustration ; mais il méritait tout particulièrement d'être tiré de l'oubli, comme exemple de l'admirable esprit de famille qui a tant honoré dans le passé la Provence. Intimement lié à Montpellier, où il était allé faire ses études médicales, avec Commerson qui lui avait communiqué son amour de la botanique, puis appelé à Paris par Bernard de Jussieu, Louis Gérard venait d'y publier son livre ; et le professorat du Jardin des plantes s'ouvrait à lui, lorsque son père, modeste médecin à Cotignac, près Brignoles, lui écrit : « Mes forces m'abandonnent, bientôt je ne pourrai plus courir la campagne... Il me faudra laisser mes malades. » Il n'attendit pas une seconde lettre. Rentré dans son village, il s'y dévoua, près de son vieux père, à continuer son œuvre, tout en correspondant avec les principaux botanistes de l'époque, Linnée, Burmann, Schmidel, Smith, etc... Pendant la Terreur, il fut protégé par les paysans ; et c'est là, en l'an VIII, lorsque fut créé l'Institut national des sciences, que vint le chercher sa nomination de membre associé non résident.

M. Octave Teissier a publié, en 1859, une charmante notice sur sa vie domestique et ses travaux scientifiques.

J'ai beaucoup avancé ma *Réforme au XIXe siècle,* mais je ne l'ai pas terminée. Le sujet est très difficile, en présence des préjugés et des passions de nos contemporains, en l'état de tant d'idées fausses et de si mauvaises mœurs.

Paris, 14 décembre 1859.

Je recevais hier matin votre brochure sur la *Nouvelle École libérale et la décentralisation,* au moment même où un de vos amis de Provence, M. S..., me faisait l'honneur de me visiter. C'est un homme très intéressant à entendre, et il m'a appris sur votre pays des choses fort curieuses. Il m'a dit notamment qu'on rencontre assez souvent, chez vos populations rurales, l'esprit de respect pour le passé. Ce trait est rare en France, où les paysans, abusés par les lieux communs démocratiques, s'attachent de plus en plus aux erreurs et aux mœurs qui les affaiblissent.

Je partage toutes les idées que vous expri-

mez. Votre conclusion résume ma conviction et les travaux de ma vie.

On peut, à force d'art et d'énergie, changer les idées fausses de quelques individus ; mais on n'agira sur la société tout entière que par l'évidence des faits. Les faits existent, mais on les ignore ; il faut donc les peindre et les publier. Notre méthode d'observation est le vrai moyen de description, elle est à la science sociale ce que la photographie est à l'architecture descriptive : elle porte sa preuve avec elle (1). Elle met les ignorants présompteux en demeure de se taire ou d'observer, et c'est pourquoi elle

(1) Vers cette époque, un fait frappa vivement les esprits dans la Société d'économie sociale. Les monographies jusqu'alors publiées ayant toutes concouru à démontrer que nos lois de succession exercent une funeste influence sur le bien-être physique et la condition morale des petits propriétaires, un appel avait été adressé aux personnes qui pourraient justifier l'opinion contraire. M. L..., propriétaire et maire de S... (Aisne), fut particulièrement prié d'y répondre. Il avait signalé sa localité comme un bon spécimen des avantages assurés à la France par le régime du partage forcé ; il s'empressa de seconder des recherches destinées à en fournir la preuve, et en confia le soin à l'instituteur du pays. Or, de l'enquête effectuée avec la plus grande exactitude, ressortirent des conclusions diamétralement opposées à celles qu'avait entrevues M. L... (*Ouvriers des deux Mondes*, t. IV, p. 37.)

contrarie un peu l'ancienne école libérale et économique, qui trouvait plus commode d'affirmer en exploitant les préjugés accumulés du temps de la décadence morale de la monarchie, au dix-huitième siècle, et depuis la Révolution.

Jusqu'ici, j'ai empêché nos amis de rien publier sur la Société d'économie sociale. Je voulais qu'en parlant de nos études on pût dire, *non ce que nous nous proposons de faire, mais ce que nous avons fait.* Aujourd'hui, les deux volumes qui ont paru nous ont amené au point où il nous est permis de tenir ce langage (1), et je me demande s'il n'y aurait pas intérêt à développer la pensée finale de votre brochure, et à faire connaître au public :

(1) M. Le Play ajourna la réalisation de ses projets. Chaque jour, il voyait des hommes pleins de zèle émettre précipitamment des programmes retentissants, et ne pouvoir les faire aboutir. Il le déplorait et rappelait la vieille maxime des sages : « Le bien fait peu de bruit, et le bruit ne fait pas de bien. » Aussi laissa-t-il passer encore cinq années, sans rompre le silence. La Société d'économie sociale ne se produisit au grand jour qu'en 1863, lorsqu'elle avait déjà publié quatre volumes de monographies.

A ces volumes se sont joints successivement, depuis lors, les huit non moins précieux du *Bulletin des séances*, qui forment une des plus importantes collections d'études sur la question du travail et sur l'ensemble de la question sociale.

Que la Société d'économie sociale ouvre une voie féconde de travail à la jeunesse studieuse;

Qu'elle lui assure une honorable rétribution pour ce travail;

Qu'elle lui donne une publicité assez étendue et qui sera durable, et qu'elle lui procure une direction, en l'astreignant à suivre une méthode rigoureusement tracée;

Enfin, et en même temps, qu'elle lui laisse toute liberté de manifester ses idées et de montrer son individualité dans les notes jointes aux monographies.

Notre Société entre dans une phase nouvelle. Nous avons pris un secrétaire qui donnera tout son temps à la correspondance et à l'impression, et me soulagera d'un fardeau que ma santé et mes occupations officielles ne me permettaient pas de porter plus longtemps. Nous allons faire paraître le Bulletin de nos séances, et vous y verrez le germe de travaux d'une grande utilité.

Paris, février 1860.

Les séances de la Société d'économie sociale

ont pris dans ces derniers temps beaucoup d'intérêt. Des rapporteurs de grand talent, MM. Léon Cornudet, Augustin Cochin, Benoist d'Azy, vicomte de Melun, etc., nous ont fait des rapports fort remarqués et qui ont soulevé d'importantes questions...

Vous voyez que le gouvernement donne satisfaction à celles de vos idées de réforme qui concernent les forêts des Alpes (1). Veuillez me dire à cette occasion si, les communes et les particuliers se montrant impuissants à reboiser et à conserver en futaies les surfaces plantées, vous admettriez l'expropriation et l'attribution des terrains dénudés au domaine de l'État. Pour ma part, je regarde ce point comme étant *le seul* où l'envahissement de l'action de l'État serait admissible. L'exemple de ce genre d'intervention est donné, en effet, par des peuples qui sont loin de glisser sur la pente du socialisme, *en ce qui touche uniquement la question forestière.*

(1) Un projet de loi sur le reboisement des montagnes venait d'être présenté, peu après l'ouverture de la session législative. Il fut définitivement voté le 28 juillet 1860.

Bagnères-de-Luchon, 22 août 1860.

Il m'a fallu donner un fort coup de collier, pour terminer avant mon départ mon œuvre sur le commerce du blé, de la farine et du pain. Elle se résume en deux volumes (1), où il y a, je le crois, des vérités peu et très imparfaitement connues.

J'ai mis en train également le tome III des *Ouvriers des deux Mondes* (2). Puis, j'ai repris mon petit précis des erreurs et des préjugés de notre pays, et je me propose de le continuer toute l'année prochaine, en lui consacrant mes matinées depuis quatre heures du matin.

(1) *Enquête sur la boulangerie du département de la Seine, ou Recueil de dépositions concernant les commerces du blé, de la farine et du pain, faites en* 1859. — *Question de la boulangerie du département de la Seine. Deuxième rapport aux Sections réunies du commerce et de l'industrie du Conseil d'État sur les commerces du blé, de la farine et du pain,* par F. Le Play, conseiller d'État, rapporteur; 1860.

(2) Ajoutons que M. Le Play s'imposait la rude tâche de revoir lui-même, sur les épreuves d'imprimerie, les milliers de chiffres formant les budgets de familles d'ouvriers insérés dans ces volumes.

Ma santé est si bien rétablie que je crois pouvoir hasarder cette débauche, après quoi, comme Pyrrhus, je prendrai du bon temps et travaillerai moins.

Je rencontre ici énormément d'hommes qui comprennent mes idées de réforme et de critique ; mais, en résumant toutes ces adhésions et celles de l'an dernier, je suis frappé de voir combien les plus clairvoyants eux-mêmes ont peu de chaleur pour les appliquer. On reconnaît que la France se décompose, qu'elle s'affaiblit de plus en plus avec le régime actuel, et il ne vient à la pensée de personne de donner une partie, une faible partie de son temps et de son influence, pour aider à conjurer le mal. Quand j'analyse par des questions prudemment ménagées le but que chacun poursuit, je m'aperçois qu'au fond on pense uniquement à son intérêt personnel et à son plaisir. N'est-ce pas un symptôme effrayant ?

Il est moins inquiétant, ce me semble, de voir les ignorants et les méchants faire le mal que de constater que les éclairés et les bons n'ont aucune inclination à faire le bien.

C'est que notre régime gouvernemental et nos mœurs privées ont pris une telle direction qu'il n'y a désormais ni profit, ni honneur à se dévouer à l'intérêt public. Le dévouement, tout calcul fait, paraît être et est jusqu'à un certain point une duperie.

Une conversation que je viens d'avoir avec un grand manufacturier, qui emploie beaucoup d'ouvriers, m'a décelé encore une fois les vices de notre système social. Ce manufacturier me faisait remarquer que l'accroissement du salaire de ses ouvriers, fort considérable depuis cinq ans, les porte à travailler deux jours de moins par semaine, à dissiper dans la débauche ce salaire destiné à faire vivre la famille, et à se montrer peu soumis envers lui (1). De telles

(1) Il y a souvent un contraste des plus significatifs entre l'élévation du taux des salaires et l'amoindrissement de la moralité ou du bien-être, chez l'ouvrier et sa famille. M. Antonin Rondelet l'a mis en pleine évidence, dans une étude pleine de faits sur l'état moral des ateliers. Il y cite des industries où les salaires, gradués selon la nature des travaux, suivent une progression qui les porte de 1 fr. 25 jusqu'à 12, 15, 20 francs par jour. Or, si l'on interroge la vie des familles qu'elles occupent, on voit que telle, gagnant 3, 4, 5 francs, ne les dépense pas, tandis que telle autre, dont le gain est deux, trois fois plus

dispositions, ajoutait-il, détruisaient naturellement sa propension à s'occuper de leur bien-être moral et physique ; d'où il suit qu'en même temps que les charges de la fabrication augmentent, les liens qui unissaient les patrons et les ouvriers se relâchent, sans que le sort des familles de ces ouvriers soit amélioré.

Il est clair qu'avec l'esprit chrétien de ce manufacturier il serait plus heureux, pour les familles d'ouvriers, d'être soumises par la loi à son autorité que de jouir d'une indépendance qui rabaisse en fait leur condition. Il est donc manifeste que le progrès de la liberté, chez toutes les classes, n'est fécond que s'il s'y joint un progrès correspondant dans l'ordre moral et dans la dose d'amour vouée au prochain.

En rompant systématiquement les liens que la tradition a établis entre les classes, nous détruisons l'ordre social... Aussi voudrais-je quelques correctifs à vos éloges des sociétés de secours mutuels. C'est une erreur de croire que les ouvriers puissent trouver dans ces institu-

considérable, trouve son sort rigoureux. (*Bulletin de la Société d'économie sociale*, t. IV, p. 1-20.)

tions tout ce qui leur est nécessaire. Le patronage des maîtres sera toujours pour eux le principal moyen de sécurité.

Paris, 27 octobre 1860.

Après mes longues excursions en Angleterre, je trouve grand plaisir à recevoir votre lettre du 7 septembre et votre *Histoire en province* (1). Je ne puis mieux louer ce travail qu'en disant que je n'ai pas un mot à y changer, et je serai heureux de m'en aider, si, comme je l'espère, je puis reprendre sérieusement cet hiver ma *Réforme sociale.*

Oui, vous avez mille fois raison en revenant sur notre habituel refrain. On a perverti le sens intellectuel et moral de ce pays, en lui laissant croire que la liberté date chez nous de 1789. Plus j'observe, et plus j'arrive à constater que cette date serait plutôt celle de l'amoindrissement graduel de la liberté.

(1) *Correspondant,* juillet 1860.

Le voyage que je viens de faire en Angleterre avec une demi-douzaine de savants éminents a été remarquablement fructueux. Mes collègues ont pu toucher du doigt la supériorité de nos voisins. La puissante organisation qu'ont chez les Anglais la famille et la propriété, le profond respect des traditions qui les distingue, leur agriculture si bien constituée, en un mot le spectacle si frappant en ce pays de toutes les qualités qui manquent au nôtre, ont agi sur eux, et l'idée d'une réforme à introduire chez nous m'a paru germer depuis lors dans leur tête.

Cette conséquence semble devoir désormais être acceptée par tous ceux qui voient sous leur vrai jour les faits sociaux, soit dans le présent, soit dans le passé. Je me persuade donc, de plus en plus, que le moment est venu de créer notre *Revue de la science sociale*. Pour cela, il faudrait disposer d'une vingtaine d'hommes qui se dévoueraient à défendre les vrais principes, aux divers points de vue spéciaux de la religion, de l'art, de la science, de l'agriculture, de l'industrie, de la littérature, de l'histoire, etc., et c'est à quoi je vais travailler de toutes mes forces.

Paris, 12 décembre 1860.

La Société d'économie sociale prend en ce moment un essor inattendu, bien que nous persistions dans notre système de silence. Nous avons admis près de quarante membres dans nos premières séances de la session de 1860-61 ; et, chose encore plus importante, j'ai fait deux jeunes recrues qui me paraissent éminemment propres par leur activité, leurs talents et leur passion du bien public, à servir la cause de la réforme sociale.

Nous avons eu même l'heureuse chance de gagner, dans notre dernière séance, l'adhésion d'un économiste, membre de l'Académie des sciences morales, M. Charles Dunoyer. Il était venu pour rompre une lance en faveur de la liberté, sa vieille thèse (1) ; or, il nous a trouvés

(1) *La Liberté du travail*, 1845, 3 vol. in-8°. Charles Dunoyer y avait attaqué les abus du régime réglementaire, en ce qui touche les successions comme dans tout le reste.

si libéraux qu'il a voulu de suite être admis parmi nous.

Le tome III des *Ouvriers des deux Mondes* est presque imprimé. L'auteur très zélé (1) d'une monographie du *Mineur californien*, contenue dans ce volume, part pour l'Égypte et l'île Bourbon. Il va nous faire la monographie du *fellah*, celle du *nègre affranchi* et du *coolie engagé*. Bientôt nous commencerons à rédiger le tome IV; vous y trouverez un grand progrès.

Paris, 17 mai 1861.

L'Empereur vient de me donner la direction de l'exposition française à l'Exposition universelle de Londres en 1862. L'énorme besogne dont je vais être chargé ne me permettra plus de m'occuper aussi complètement des détails de notre Société; mais je suis fondé à espérer que cette mission, loin de nuire à notre œuvre com-

(1) M. L. Simonin, ingénieur des mines.

mune, lui profitera en me mettant en contact avec beaucoup d'hommes d'origines et de pays très différents; elle me fournira les moyens de mieux la faire connaître, et avec elle le bien que nous nous proposons d'accomplir.

Je me mets tout à fait à votre point de vue pour juger le mal énorme qui, depuis deux cents ans, s'attaque à notre constitution sociale; on ne peut trop insister sur ce point. Il faut parler haut et ferme, montrer l'abîme ouvert, crier gare; mais il faut en même temps conserver une foi inébranlable dans le retour au bien, dans l'énergie vitale de la France.

La France, sous Charles IX et Henri III, était aussi malade qu'aujourd'hui. Les hautes classes n'étaient pas moins perverties, l'Espagnol était maître du territoire, des ambitions effrénées déchiraient notre malheureux pays. Le génie d'un grand homme régénéra tout en quinze ans, de 1595 à 1610. La guerre civile avait naturellement groupé les bons autour de Henri IV (1).

(1) L'ère de réforme qui s'ouvrit avec l'avènement de Henri IV était un des grands sujets d'admiration de M. Le Play, et il ne se lassait pas de la proposer en exemple. Quant à son ap-

Nous ne disposons pas de ce remède héroïque, de ce moyen de grouper les hommes; mais nous avons le travail des idées, la libre discussion, l'association volontaire. Sachons en profiter.

Il faudrait publier partout, et sur tous les tons, ce que me disent ou m'écrivent avec vous bien des amis de la réforme, ce que les *Ouvriers européens* et les *Ouvriers des deux Mondes* ont déjà indiqué. Au lieu de recruter seulement soixante-douze membres, comme nous l'avons fait dans cette session, il faudrait en conquérir deux cents (1). Il y a évidemment des milliers d'hommes qui seraient disposés à se rallier à nous; mais comment les trouver et les enrôler, si on ne prend pas la peine de les chercher?

Cochin, qui nous a présidés cette année, a donné un charme extraordinaire à nos séances. Dans

préciation sur la France de cette époque comparée avec celle d'aujourd'hui, non seulement il ne s'y est pas arrêté, mais il a mis son rare esprit d'analyse à la rectifier dans quelques-unes des pages de son *Organisation du travail* (chap. III, § 27), où il insiste sur « les caractères spéciaux et de plus en plus redoutables du mal actuel ».

(1) La Société en comptait alors quatre cents.

l'une d'elles, nous avons vivement combattu l'intervention gouvernementale en fait d'éducation.

Paris, 19 juillet 1861.

Bien qu'occupé au delà de toute expression par l'Exposition universelle, je veux vous envoyer moi-même le programme du prix de 1,500 fr. que nous venons de fonder (1). Je le regarde comme un moyen de propagande des plus actifs par la méthode de notre Société ; je crois qu'il pose la question de la famille mieux qu'aucune Académie n'a jamais pu le faire.

Ayez la complaisance de le recommander à vos journaux de Provence. Ce sera peut-être,

(1) L'année précédente, un prix avait été fondé par M. le baron de Damas « pour la meilleure étude sur l'état de la famille en France »; et mission avait été donnée par lui à la Société d'économie sociale de le décerner en mai 1861.

Aucun des travaux présentés n'ayant rempli complètement les conditions du programme, la question venait d'être remise au concours. M. le baron de Damas, pour mieux prouver l'importance qu'il y attachait, avait doublé la somme, et la Société, de son côté, y avait ajouté 500 fr.

pour les personnes que vous avez mises en train de travailler, une occasion déterminante de faire un effort.

Comme vous le lirez dans mon rapport sur la session de 1860-61, le nombre de nos adhérents et surtout l'assiduité à suivre nos séances ont augmenté notablement cette année ; mais il faudrait avoir une plus grande action sur la province. Là, l'esprit de tradition est ordinairement mieux conservé, et moins en butte aux attaques de l'esprit démolisseur. Là d'ailleurs, les personnes bien placées, et jouissant d'une certaine autorité morale, sont mieux écoutées qu'on ne peut l'être à Paris. Grâce à leurs sentiments religieux et à l'esprit de famille qui y subsiste, nos provinces méridionales sont mieux disposées à propager nos idées que celles du Nord ; et je crois que, quelle que puisse être la décadence de de l'autorité paternelle, dont vous tracez si vivement le tableau, vous trouverez plus d'écho chez les pères de famille de la Provence et du Dauphiné que nous n'en trouvons ici chez ceux de l'Ile-de-France et de l'Orléanais.

Des hommes, tels que M. L. Méry, pourraient

utilement se joindre à nous, alors même que leurs opinions ne concorderaient pas en tout point avec les nôtres. Les membres de notre Société se classent en effet dans deux catégories bien distinctes : ceux qui comprennent que le salut de notre pays est dans les principes sociaux, dont la vulgarisation est l'objet de nos efforts, et ceux qui, sans partager toutes nos idées, mais appréciant l'intérêt qui s'attache à elles, voient que nous formons déjà un centre de ralliement étranger à toute coterie, autour duquel pourraient se grouper, en un moment de crise, les hommes animés d'un sincère amour du bien public.

Ces derniers, par un scrupule très recommandable, ne se rallieront à notre Société qu'après une étude attentive du but qu'elle se propose et des moyens qu'elle emploie. Aussi, serait-il à souhaiter que des dépôts de nos publications fussent faits dans les principales villes de France.

Plus que beaucoup de gens de bien trop découragés, j'ai foi dans la vitalité de notre société française ; mais je me dissimule pour cela la crise douloureuse qu'elle traverse ; et, plus sont

redoutables les atteintes qu'a reçues chez elle la famille, plus je regarde comme nécessaire de propager les vrais principes, qui rendront la conservation de l'ordre compatible avec les perfectionnements à accomplir.

Paris, 12 septembre 1861.

Je me suis empressé de dévorer la correspondance de vos deux admirables légistes (1)...

(1) Pendant la terrible peste qui désola la Provence en 1720, deux illustres jurisconsultes du parlement d'Aix, François Decormis et Pierre Saurin, pour soutenir leur moral au milieu des calamités publiques, échangèrent entre eux de très nombreuses lettres dans lesquelles ils se racontaient leurs souvenirs du palais. Le premier était un octogénaire, il avait connu dans son enfance des magistrats du temps de Louis XIII, et il nous les dépeint dans leur vie domestique.

« Les magistrats d'alors n'étaient vus en ville que dans les rues qui conduisent au palais ; et ils vivaient chez eux en si grande simplicité qu'au feu de la cuisine, quand le mouton tournait à la broche, le mari se préparait pour le rapport d'un procès et la femme avait la quenouille... Du temps de M. du Vair, un conseiller fut lui demander l'assemblée des chambres pour un soufflet qu'il avait reçu. M. du Vair répliqua : *Un soufflet ! Qui est cet insolent ? Il en perdra la main. Je compatis à*

Vous êtes tout à fait dans la bonne voie, vous nous donnez des textes qui portent avec eux la lumière, et je vous bénis.

Voilà la vraie méthode pour réagir contre les idées fausses de la Révolution. Au lieu de rester dans les lieux communs, à l'aide desquels on a détruit ce qui s'était déconsidéré par une abominable corruption, il faut revenir à la vérité par l'observation.

Vos lettres de Decormis et de Saurin prouvent qu'il y avait encore beaucoup de bien à leur époque, mais que le mal marchait à grands pas. L'œuvre actuelle à accomplir est de recréer les bonnes mœurs, dont vos deux légistes déploraient la perte au lendemain du règne de Louis XIV.

Continuons donc sans nous décourager : c'est

votre malheur, Monsieur ; demain vous en aurez satisfaction. Comme il se retirait, M. du Vair lui dit : *Où est-ce que vous avez reçu cet affront ? — Monsieur, ce fut hier au soir, au bal, chez Mme... — Au bal !* répliqua M. du Vair, *un conseiller au bal ! Si vous eussiez été à votre cabinet, cela ne vous serait pas arrivé. Adieu, Monsieur, n'en parlez plus.*

Cette précieuse correspondance nous a été conservée, et j'en ai publié des extraits dans l'*Ancien Barreau du parlement de Provence* (Aix, Makaire, 1861, un vol. in-8°).

le moyen d'arriver au but. Notre parole sera un jour écoutée de nos contemporains ; nous les persuaderons qu'ils se dégradent en méprisant, comme ils le font, la grande tradition nationale.

Pour faire honorer et renaître ces bonnes traditions du passé, il faut se dévouer aux choses présentes d'intérêt public. En agissant de la sorte, vous ne serez pas moins utile à vous-même qu'aux autres ; car la plus vive source de jouissances est la satisfaction que procure le patronage exercé pour le bien du prochain et du pays. C'est ainsi que se reconstituera chez nous la vraie noblesse, à la place de celle qui s'est détruite de ses propres mains au dernier siècle.

Aux amis de la réforme incombe la mission de remplir, sous ce rapport, la véritable fonction des classes dirigeantes. Cette fonction peut être négligée ou interdite chez les peuples qui se livrent à un dissolvant esprit d'antagonisme et aux insatiables appétits de l'égalité. Mais il faudra en revenir au vrai, c'est-à-dire aux situations hiérarchiques, quand on voudra faire quoi que ce soit de solide et de durable... Tout me confirme dans la conviction que l'ancien régime

avait trempé les hommes d'alors mieux que ne le sont les modernes, et que les vertus de famille s'effacent en recevant l'empreinte du régime nouveau. Encore une fois, tâchons de réagir, et laissons de bons exemples à nos enfants, en nous inspirant de la tradition de nos ancêtres.

Paris, 7 novembre 1863.

J'ai fini mon ouvrage, mais j'ai manqué finir en même temps. Je suis obligé de me contraindre à un repos absolu et de renoncer pour quelques mois au plaisir de me faire imprimer. Jugez si je suis bas.

Je n'ose vous écrire davantage.

Paris, 17 février 1864.

Excusez-moi, pendant quelque temps encore, de ne pas répondre à vos lettres. Absolument

épuisé par l'achèvement de mon livre, je vais cependant en commencer l'impression.

La prudence m'oblige à compter les mots que j'écris.

Paris, 6 juin 1864.

Ma *Réforme sociale* est enfin imprimée, et ma santé est revenue avec l'accomplissement de mon œuvre.

A partir de ce moment, je puis me livrer, avec le concours de tous les hommes de bonne volonté, à la propagation de la réforme. Ma ligne va devenir désormais pratique et militante, et mon ancien régime de travail solitaire va changer par des rapports journaliers avec les vrais réformateurs.

Vous me direz en temps et lieu ce que vous pensez de mes conclusions.

Paris, 20 juillet 1864.

Veuillez agréer ma *Réforme sociale* que je

vous expédie par la poste de ce jour, et, avec elle, le désir que j'ai de vous voir appliquer, de concert avec quelques hommes dévoués au bien public, les idées que l'opinion égarée de nos concitoyens voudra bien accueillir.

Dans le cas où j'aurais à faire une deuxième édition, je serais fort heureux de recevoir de vous quelques annotations ayant pour objet :

1° De rectifier ce qui vous paraîtrait erroné ;

2° D'insister plus fortement sur quelque idée juste ;

3° De citer quelques faits saisissants à l'appui d'une idée générale.

J'ai déjà communiqué mon travail à quelques écrivains, et je suis frappé de trouver même les plus éminents peu touchés des faits généraux qui résument en économie sociale la pratique des autres peuples, tandis que la moindre anecdote leur semble un argument sans réplique. Ainsi, au sujet de ma proposition sur la *famille-souche,* fondement de la réforme, je vois un célèbre critique contemporain médiocrement impressionné par ce fait que quelques millions de familles jouissent de ce régime avec une satisfaction

extrême, tandis qu'il admet, comme un trait probant, une petite citation empruntée aux *Voyages d'Arthur Young en France* et consignée au lieu dit.

Cette découverte, qui me signale la faiblesse de notre critique, me montre qu'il ne faut pas négliger de mettre ces sortes de preuves en note au-dessous d'arguments plus décisifs. J'appelle sur ce point les conseils de l'érudition.

Vous avez bien raison de croire qu'il est temps de donner quelque vie à la province, et vous verrez que je ne me suis pas épargné dans ce but, en attaquant de front le déplorable monopole de l'Université et de l'Institut. Je m'attends là-dessus à de vives attaques ; mais vous pouvez penser que je suis assez éclairé, à cet égard, pour n'entreprendre une telle campagne qu'après avoir renoncé à tout avantage venu de ce côté.

Ligoure, 14 août 1864.

Vous avez été le plus diligent des amis. Je

suis bien touché de la peine que vous avez prise de parler de moi avec tant de détails (1)...

J'éprouve une satisfaction bien grande à être débarrassé du boulet que je traînais depuis trente ans. Maintenant, je passe ma vie à chercher des hommes ; je cours, d'un bout de la France à l'autre, pour aller causer quelques heures avec un homme de valeur.

J'ai fait la connaissance de M. Béchard dont vous m'avez souvent parlé et signalé les ouvrages, et je m'en promets beaucoup de charme et de profit. Pour comble de félicité, je l'ai rencontré à ma porte. La province est plus féconde que Paris en matière de dévouement au bien public (2). Je trouve ici un égoïsme féroce et un

(1) Le *Gazette du Midi* avait bien voulu m'ouvrir ses colonnes, pour rendre compte de *la Réforme sociale,* dès son apparition. J'y avais publié, le 6 août, un premier article qui, le 21 du même mois, fut suivi d'un second.

(2) Heureux suis-je de trouver sous la plume de M. Le Play cet hommage aux nobles qualités qui distinguaient Ferdinand Béchard ! Peu d'hommes m'ont mieux appris à quelle source s'alimentait l'ancien et bon patriotisme. Apôtre des libertés locales, il eût voulu les faire renaître et pratiquer avec l'esprit qui les rendit si florissantes dans notre Midi. Il leur a consacré plusieurs livres écrits avec la science des juristes d'autrefois.

insatiable amour de l'argent, quand je ne trouve pas pis.

Cherchons donc des hommes, et groupons les véritables encyclopédistes sociaux du dix-neuvième siècle, afin d'entreprendre avec plus de discernement ce que ceux du dix-huitième ne surent pas accomplir.

Ligoure, 28 août 1864.

Mon cher ami,

Je vous demande d'accepter et de m'accorder ce titre que me suggère votre dévouement chaleureux pour la réforme sociale. Je reçois sans fausse modestie vos éloges, parce qu'ils vous sont inspirés par des sentiments élevés, et aussi parce qu'ils me confirment dans le désir de m'unir aux gens de bien de tous les partis, en me gardant avant tout de l'orgueil qui annule presque toujours chez eux les plus utiles facultés.

Je reçois de très précieuses adhésions et suis fort touché de celles que vous me transmettez

de la part de M. Boudet. J'en suis d'autant plus charmé qu'en réclamant la suppression de la justice administrative, ma crainte était de froisser cet homme distingué ...

D'ailleurs, je vous prie, dans l'intérêt de la deuxième édition, de m'envoyer à loisir les corrections que vous proposeriez. Estimez-moi assez pour être convaincu que je recherche passionnément, depuis trente ans, la preuve de mes erreurs.

Vous avez bien raison de croire que tant de témoignages encourageants me confirment dans mon projet de *Revue*. Pour nous sauver de la catastrophe qui nous menace, il faut entreprendre un véritable apostolat dont la *Revue sociale* sera le principal moyen d'action ; mais cela ne sera possible qu'en groupant, autour d'idées communes, une jeunesse dévouée, et ces gens de bien de tout âge qui ont conservé l'amour de la patrie au milieu du mouvement qui nous entraîne à la recherche de la richesse. Signalez-moi donc *les hommes* que vous aurez le bonheur de rencontrer, et veuillez me mettre en contact avec eux. Je n'épargnerai rien pour en former un faisceau qui puisse, le plus tôt possible, se passer de moi.

A partir de ce moment, vous me trouverez toujours prêt, non seulement à correspondre avec les hommes que vous me signalerez, mais à aller personnellement visiter, à toutes les extrémités de la France, ceux qui seraient dignes de cette marque de sympathie et d'estime.

Je suis ici en permanence pour deux mois. Vous aurez une prompte réponse à toute communication, et je suis disposé à faire, dans toute direction, toute excursion nécessaire pour causer quelques heures avec tout futur collaborateur de la *Revue*.

Ligoure, octobre 1864.

J'ai fait coup sur coup deux voyages à Paris pour assister aux vacations du conseil d'État, et pour présenter mon livre à l'Empereur. Je l'ai trouvé bienveillamment prévenu pour lui ; il m'a exprimé l'intention de le lire et d'en conférer ultérieurement dans une autre audience.

Un personnage considérable m'a paru fort

touché de l'œuvre. Il m'a avoué que je blessais ses passions, mais que j'ébranlais sa raison, qu'il me lisait avec le désir de s'instruire ; et plusieurs autres, entraînés vers les idées révolutionnaires, m'ont tenu le même langage. Enfin, quelques lettres d'amis inconnus me témoignent une sympathie de bon augure pour l'avenir.

Persévérez dans votre veine de travail ; vous avez devant vous une longue carrière, inspirez-vous du dévouement au bien public, et vous la parcourrez avec succès.

Puissiez-vous réunir tous vos efforts à ceux des gens de bien que nos recherches nous feront découvrir !

Nous avons lu votre dernière lettre en famille, et le récit de vos fêtes provençales nous a beaucoup touchés. On reviendra à tout cela, si les classes supérieures tracent la voie et secondent l'inclination naturelle des populations. Quoi que disent les prôneurs du « progrès continu », la vie humaine est simple ; elle recherche certaines satisfactions qui restent éternellement les mêmes, quand le cœur des populations n'est pas perverti ; et, si la corruption éclate. aisé-

ment, il y a aussi une tendance permanente qui ramène au vrai et à la vertu. Votre renaissance provençale (1) le prouve.

Paris, 26 octobre 1864.

Je vous renvoie avec mille remercîments la très curieuse monographie de M. L. Charles (2). Si vous connaissez l'auteur, veuillez lui transmettre mes félicitations les plus sincères. Son

(1) Il s'agit de la renaissance de la vieille poésie nationale et populaire de la Provence. M. Le Play était frappé des grands succès obtenus par MM. Frédéric Mistral et Roumanille, non seulement dans leurs œuvres personnelles, mais dans le mouvement qu'ils avaient suscité autour d'eux, pour remettre en honneur les bonnes traditions de la famille et l'amour du foyer.

(2) *De l'administration d'une ancienne communauté d'habitants du Maine*; le Mans, 1862, une broch. in-8°. (Citée dans *la Réforme sociale*, t. I, p. 49.)

C'est l'histoire intime d'une très petite ville du département actuel de la Sarthe, la Ferté-Bernard. On la voit s'administrer pendant des siècles avec une liberté presque absolue et une sagesse exemplaire, et les bourgeois du pays « fonder avec leurs seules ressources une magnifique église, des établissements d'instruction et d'autres œuvres que des villes du même rang n'auraient plus aujourd'hui même la pensée d'entreprendre. »

travail est une de ces excellentes études qu'il faut louer tant qu'on peut, jusqu'à ce que le sentiment public soit renouvelé à fond sur notre ancien régime, tel qu'il était avant sa décadence.

Les adhésions dont je vous ai parlé se multiplient d'une manière touchante, et elles prouvent qu'il y a encore chez nous, Dieu merci, quelque vie locale et quelque initiative individuelle.

Je ne désespère point de l'avenir de notre pays. Je rencontre des jeunes gens pénétrés de la nécessité de réformer notre société malade; j'entrevois de plus en plus l'avènement d'une association de gens de bien, composée de vieillards portés au dévouement et au patronage, et de jeunes gens désireux de se créer avec leur appui une légitime renommée.

Dans ce temps de prospérité apparente, cette association ne réussira pas peut-être à triompher de l'aveuglement et de l'égoïsme des classes dirigeantes; mais elle agira, dès que la catastrophe que cet aveuglement nous prépare aura éclaté, et, si elle ne conjure pas une nouvelle

révolution, elle la rendra plus féconde que celles qui ont précédé.

Continuez à me signaler des livres et des hommes.

Paris, 9 novembre 1864.

C'est avec une satisfaction bien vive que je reçois vos communications. Occupé que je suis par une recherche incessante des hommes, je me vois obligé d'y répondre plus brièvement que je ne voudrais. Vous m'excuserez, j'en suis sûr, en songeant à la nécessité de cette recherche, et vous comprendrez que je ne dois pas trop sacrifier au plaisir de me sentir en parfaite communion d'idées avec vous.

J'ai une grande estime pour M. de Metz-Noblat; et il est impossible que nous ne nous entendions pas en cherchant en commun la vérité. Priez-le de m'aviser de son arrivée et de me faire connaître sa demeure à Paris; sinon, demandez-lui si j'aurais chance de causer une bonne jour-

née avec lui, en allant le visiter à Nancy. J'ai passé ma vie à me réformer, et je suis prêt à accepter une vérité plus complète, sur le point qui nous divise actuellement comme sur tout autre (1).

J'approuve entièrement les vues historiques que vous m'indiquez, et vous ne sauriez mieux faire que de rechercher dans cette voie comment la France, après les immenses progrès du moyen âge, a perdu peu à peu toute aptitude aux réformes.

Vous pourrez remarquer que j'ai pris pour épigraphe, au septième chapitre de *la Réforme*

(1) M. de Metz-Noblat était alors tout occupé du projet de décentralisation que le Comité de Nancy allait bientôt lancer, et auquel il collaborait activement. Il m'honorait de son amitié, et je ne croyais pouvoir mieux servir la cause qu'en lui soumettant quelques-unes des idées essentielles de M. Le Play sur la matière. On trouvera plus loin (lettre du 4 janvier 1866) la substance de ces idées et un jugement sur la campagne de décentralisation qui fut entreprise à cette époque.

L'homme éminemment distingué par l'esprit et le cœur, dont il est ici parlé, ne fut pas seulement un remarquable écrivain. Sous le titre de *Lois économiques*, il nous a laissé un excellent traité d'économie politique qui, mis par son digne fils au courant des faits les plus récents, a été réédité en 1880 avec une introduction de M. Claudio Jannet.

sociale, la phrase de Louis XI que vous citez (1). Elle est vraiment curieuse et montre la supériorité de ce souverain sur ceux du temps présent.

En cherchant des hommes, j'arrive à constater qu'il y a encore, de loin en loin, des gens de bien disposés à se donner de la peine pour propager la vérité; mais je n'en trouve presque point qui aient conscience de la nécessité de la propager par la pratique de leur vie. Un haut personnage me disait dernièrement que tout le monde veut vivre aux dépens de l'État, et que personne ne veut se dévouer à l'État. A cela je réponds que l'on a peu excité, depuis soixante-quinze ans, les gens de bien à pratiquer le dévouement, et que l'autorité, sous ce rapport, devait complètement changer d'allure. Cependant, quand je regarde autour de moi, lorsque j'essaie de découvrir les hommes prêts à travailler pour l'honneur, en renonçant à leurs haines, à leurs

(1) « Vous sçavez bien le désir que j'ay de donner ordre au faict de la justice et de la police du royaume; et, pour ce faire, il est besoin d'avoir la manière et les coustumes des autres pays. » (*Lettre de Louis XI au baron du Bouchage,* 5 août 1479.)

petites coteries, à leurs mesquines ambitions, aux honneurs académiques, et que j'ai mis sur ma liste cinq ou six personnes, je suis au bout de mon rouleau.

Je touche assurément à beaucoup de gens de bien; mais les riches veulent surtout jouir, et les pauvres veulent avant tout le pain quotidien.

Évidemment les coupables sont les riches; les versets de saint Mathieu sont toujours vrais (1).

Concilier la richesse et l'esprit de travail et de dévouement, c'est évidemment le fond du problème social.

Comment le résoudra-t-on sans la famille? On en revient toujours là.

Paris, 16 décembre 1864.

Mon livre a un succès inespéré... Il m'arrive

(1) « Je vous le dis encore une fois : il est plus facile qu'un câble passe dans le trou d'une aiguille qu'il ne l'est à un riche d'entrer dans le royaume des cieux. » (XIX, 24.)

journellement de la France et de l'étranger de chaudes adhésions, et j'ai eu avec M. Sainte-Beuve, qui a pris obligeamment l'initiative auprès de moi, deux conférences pleines d'intérêt (1).

Veuillez être convaincu que je n'ai aucun sentiment d'orgueil, en recevant ces témoignages d'estime. Je n'y trouve qu'un nouveau motif de me dévouer modestement à la réforme sociale, en fuyant tout honneur officiel.

Ma seule ambition serait de pouvoir, pendant quelques années, grouper la jeunesse d'élite qui accomplira l'œuvre interdite à ma génération, et je demande chaque jour à Dieu d'augmenter le nombre de nos associés dans la grande œuvre de notre temps.

(1) Ces deux visites de Sainte-Beuve à M. Le Play eurent pour résultat, on le sait, les trois articles publiés par lui dans le *Constitutionnel*, les 5, 12 et 13 décembre (V. les *Nouveaux lundis*, t. IX), et où se trouve mêlée à une appréciation très étendue et très sympathique de l'œuvre cette définition de son auteur, souvent citée depuis : « Habitué comme je le suis, et enclin par nature à étudier surtout les individus, et ainsi fait moi-même que la forme des esprits et le caractère des auteurs me préoccupent encore plus que le but des ouvrages, je l'ai défini et appelé tout d'abord, après avoir lu de lui quelques chapitres, *un Bonald rajeuni, progressif et scientifique.*

La deuxième édition peut m'être prochainement demandée. Comme il est évidemment impossible de discuter par correspondance, vous m'obligeriez beaucoup en me présentant sous forme d'*errata,* sans motifs à l'appui, les modifications que vous conseilleriez. Dispensez-vous de toute réflexion ; je comprendrai à demi-mot ; c'est la forme de critique la plus simple et la plus profitable pour moi.

Paris, 15 février 1865.

Les numéros du journal que vous m'avez envoyés prouvent bien l'estime que ses rédacteurs accordent à *la Réforme sociale,* et je vous prie à l'occasion de les remercier. Mais ils sont trop éclairés pour ne pas comprendre que l'éloge, adressé dans mon livre à l'ancien régime, a pour contrepoids la critique des vices et de la corruption du siècle dernier (1). On ne concevrait

(1) Ne pas oublier le proverbe des pêcheurs de la mer Caspienne, cité dans *la Réforme sociale :* « *C'est par la têt, que pourrit le poisson.* » (Note de M. Le Play.)

pas, en effet, qu'un régime aussi parfait eût pu aboutir à la catastrophe de 1789.

Il est donc à regretter que les lecteurs du journal soient encore assez exclusifs pour ne pas tolérer cette contre-partie nécessaire.

Malheureusement, tous les partis en sont là chez nous, et c'est pour cela que la révolution ne finit pas et que l'antagonisme social augmente.

Veuillez soumettre à M. G... (1) les observations suivantes en réponse aux siennes.

Dans une société qui croule de toute part, il faut tout rebâtir à la fois, si l'on prétend tout réformer d'un coup. Il m'a semblé qu'il y avait d'abord à redresser les idées. Ce qu'il faut, c'est changer le moral et l'intelligence des classes éclairées ; c'est améliorer le fond des choses à la lumière des principes, et c'est à quoi j'ai visé.

Je ne méconnais pas l'influence des lois électorales et fiscales sur l'ordre moral, et, dans les quatre volumes que j'avais d'abord écrits, j'avais donné à ces deux questions une place importante.

(1) Cette correspondance de M. Le Play ayant un caractère absolument privé, je tais ici et plus loin les noms des personnes, à raison de la liberté d'appréciation dont elles sont l'objet.

Mais j'ai pensé que deux volumes seraient peu lus et que quatre ne le seraient pas du tout. J'ai donc supprimé ce que M. G... regrette (1).

En recréant le sentiment religieux, la famille-souche et le propriétaire foncier résidant, on atténuerait le mal que M. G... condamne, et on mettrait bientôt l'opinion en voie de les réformer. Les *magistrates* ruraux de l'Angleterre ne permettront jamais que la propriété rurale soit grevée comme elle l'est chez nous.

M. G... me montre que mon livre est encore trop long, lorsqu'il me reproche de détruire avec

(1) La personne dont il s'agit s'étonnait de ne pas voir le suffrage à deux degrés figurer au nombre des réformes proposées par M. Le Play. A cela il était répondu qu'il ne fallait pas s'exagérer l'importance et l'efficacité pratique de ce genre de réformes ; que l'inconvénient d'une agitation à entreprendre dans ce sens était d'éloigner les esprits des vraies solutions, en leur faisant croire que le remède au mal pouvait surgir d'un simple changement de mécanisme. Après 1870, M. Le Play a insisté là-dessus avec une nouvelle énergie : « L'expérience est faite, et elle n'est que trop concluante... Le régime actuel de suffrage doit être modifié ; mais, sans délai aussi, les classes dirigeantes doivent transformer leurs idées et leur pratique... Il faut condamner hautement les erreurs qui nous poussent à l'abîme, revenir à la tradition nationale et à l'ordre établi chez les peuples prospères. » (Voir pour les développements *la Réforme sociale*, t. IV, chap. LXV.)

la *commune rurale* l'amour du clocher. C'est au contraire pour soustraire le clocher à l'oppression d'un maire voltairien et de l'instituteur, son aide et souvent son maître, que je rends à la *paroisse* sa souveraineté.

J'ai manqué perdre la vie en écrivant mon livre. Je me serais tué infailliblement en prenant les deux points de départ de M. G... Celui-ci en jugera en tentant de faire un programme. Si son goût le portait à cette besogne, il m'obligerait beaucoup, pour ma deuxième édition, en me communiquant ses idées sur l'ordre logique du plan de réforme de notre pays.

Paris, 10 juillet 1865.

Je vous remercie de votre concours soutenu, et vous prie de me faire un petit résumé des traits les plus importants sur la vie domestique de nos pères, que vous m'avez signalés dans vos deux derniers voyages et qui caractérisent le mieux l'ordre moral de l'ancienne Constitution

provençale. Je ferais de ces extraits sommaires des Livres de raison un des documents à annexer dans ma deuxième édition.

Chaque jour, il m'est donné de faire quelque recrue pour la réforme pratique de notre Société. J'ai aujourd'hui une chaude adhésion de M. Mame, de Tours, dont le dévouement à la pensée fondamentale de l'œuvre m'est connu depuis la publication du livre.

M. X... est absolument dans le faux, il est plongé dans la phraséologie libérale et fantaisiste à la mode, sans aucune intelligence de la vie rurale. C'est fâcheux, car c'est un homme de bien. Mais l'erreur des gens de bien est plus dangereuse que celle des coquins ; c'est elle qui perd la France depuis soixante-quinze ans, et il faut se garder de l'encourager, quelque estime qu'on ait pour les personnes. En lisant attentivement la brochure de M. X..., qui commence fort bien, vous découvrirez aisément pourquoi elle conclut fort mal.

Je ne connais rien de plus dangereux que les gens qui propagent les idées fausses, sous prétexte que la nation ne voudra jamais y renoncer. Si elle n'y renonce pas, elle périra ; mais ce n'est

pas un motif pour accélérer la décadence en adoptant l'erreur.

Il n'y a pas d'autre règle de réforme que de chercher le vrai et de le confesser quoi qu'il arrive.

Je conçois qu'un homme prudent se taise momentanément sur le vrai, bien que je condamne cette prudence ; mais je repousse tout homme qui se rallie par politique à l'erreur.

Ne regrettez pas le concours de M. X... S'il persévère dans la voie fausse où il est, il n'arrivera qu'à embrouiller la question.

Combien je suis satisfait, en ce qui vous touche, de vous voir engagé dans une voie si féconde, celle qui consiste à fonder l'histoire de la Provence sur les traces positives de son organisation sociale! Je n'ai qu'une recommandation à vous faire : c'est de vous attacher toujours à la vérité, sans rechercher la faveur des partis, des coteries locales, etc..... L'écueil de la vie provinciale est la petite rivalité des personnes. Évitez-le. Nous sommes dans un temps où il est nécessaire de payer de dévouement, et où il faut se résigner à voir ce dévouement inutile ou méconnu. On en est largement récompensé par l'ap-

probation de quelques gens de bien... Pour les élections comme pour le reste, il faut aller droit au vrai sans tergiverser et sans capituler ; il faut plus que jamais donner l'exemple et ne pas craindre de n'être rien. Je constate chaque jour que j'ai pu impunément dire la vérité, il en sera de même pour vous.

Je rencontre ici d'admirables natures, qui s'annulent en voulant ménager les erreurs et les préjugés de ceux à qui leur ambition est de plaire.

Gardez-vous de ce travers, si le désir du succès devait jamais vous préoccuper. Je ne sais si j'ai réussi moi-même à pratiquer ce précepte : *Vitam impendere vero;* mais je l'ai voulu sincèrement.

Paris, 2 août 1866.

Chargé de diriger, sous les ordres du prince Napoléon, l'Exposition universelle de 1867, je crée ici, avec le concours de quelques centaines

de personnes, une grande entreprise qui marquera dans le dix-neuvième siècle.

La France a encore beaucoup de talents et quelques dévouements. Je les cherche, je les élève, et je leur ménage autant que possible une récompense.

Notre projet de création d'un journal va bien. Je recrute des adhérents, mais je ne puis suppléer à la rareté des opinions justes et remédier à la pauvreté des gens capables d'écrire. Néanmoins j'arriverai au but.

Ligoure, 29 septembre 1865.

Le tableau tracé par votre amour filial, au sujet de l'épreuve que subit votre famille, est précisément celui que j'ai vu en action chez dix familles patriarcales de l'Orient. C'est ce qui m'a fait comprendre depuis longtemps la profondeur de notre décadence ; notre civilisation occidentale tient à honneur, hélas ! de supprimer avec ces sentiments et ces drames domestiques

ce qui ennoblit le plus la nature humaine. Ces épreuves, au surplus, sont l'essence même de la vie, et elles forment un contre-poids nécessaire aux enivrements du succès et aux satisfactions que la Providence divine nous donne dans le cours de notre existence terrestre. Il y a dans tout cela une harmonie où éclatent particulièrement la bonté et la justice de Dieu.

Cependant, ne vous laissez pas détourner de votre œuvre. Le travail est, avec la prière, l'unique moyen d'alléger les souffrances de cette nature.

Notre Revue était en bon train, vous ai-je dit ; mais voilà qu'elle est ajournée par suite de circonstances imprévues. Ce qui manque pour agir dans cette direction, ce n'est pas l'autorisation gouvernementale, c'est toujours une réunion d'apôtres disposés à se dévouer (1).

(1) « Dès l'année 1856, époque où fut fondée la Société d'économie sociale, je fus souvent invité par les membres de l'Académie des sciences, par le baron James de Rothschild et les riches commerçants qui accordaient leur patronage à cette Société, à lui créer un organe dans la presse périodique. Ces instances redoublèrent en 1865... ; mais notre projet ne fut point réalisé pendant les cinq années qui précédèrent la chute de l'Empire. Nous ne pouvions alors nous appuyer sur les convic-

Soyez sûr néanmoins que je ne reculerai pas d'une semelle. Je suis Normand, je me sens imprégné de la ténacité qu'on accorde généralement à nos ancêtres. Donc, vous verrez *la Revue de la Réforme sociale,* pour peu que Dieu me prête vie.

Paris, 10 novembre 1865.

Votre ami, M. d'H..., a été le bienvenu, et je ferai de mon mieux pour le mettre dans la voie qu'il cherche. Je commence mon travail à quatre heures du matin, et je le finis le soir à six heures et demie. Ces quatorze heures et demie suffisent pour le métier. J'ai donc à moi toutes mes soirées, et je pourrai presque toujours à ce moment recevoir M. d'H..., quand il viendra me visiter.

J'imprime à force ma deuxième édition. J'arrive à la famille, et je voudrais pouvoir citer,

tions énergiques qu'a développées aujourd'hui, dans le cœur d'une jeunesse dévouée au salut de la patrie, l'enseignement donné par notre école. » (*La Constitution essentielle*, p. 276-77.)

comme venant de vous, quelques extraits des Livres de raison que vous m'avez lus ici, et prouvant que votre ancienne société provençale avait :

1° La fécondité,
2° Le gouvernement domestique de la femme,
3° L'autorité du père et l'amour de la mère,
4° La simplicité des habitudes,
5° Le culte des traditions et du foyer, etc.

Une phrase caractéristique pour chaque vertu.

Paris, 14 décembre 1865.

Mille remercîments pour vos extraits de Livres de raison... Vous avez là une mine fort intéressante...

Ce que j'aime et apprécie le plus chez mes amis, c'est leur zèle propagandiste; et je loue d'autant plus ce zèle qu'il se lie à une initiative pratique, à des travaux qui les mettent en communauté d'action avec les hommes.

Le défaut de beaucoup d'hommes de notre temps est de se borner à penser et à écrire. La réforme ne se fera pas, si les principes restent enfermés dans des livres qu'on lit peu. Il faut agir, il faut des apôtres à la doctrine, et des apôtres valent mieux que des écrivains. Ceux-ci peuvent tomber dans l'erreur ou l'utopie, en s'isolant du contact des hommes, tandis que le prédicateur est dirigé en partie par son public qui ne le laisse pas trop s'égarer.

Je vous féliciterai donc de ce que vous avez dit et fait à cet égard, dans vos nouvelles explorations forestières (1).

Un de nos amis et une recrue récente de notre Société se préparent à faire des conférences sur la famille. Ils espèrent grouper pour cette œuvre douze apôtres.

Les négociants de Paris commencent à comprendre, et, au nom du commerce, ils vont faire au Sénat la demande de la liberté testamentaire.

(1) Elles aboutirent à la publication d'une étude sur les *Incendies de forêts dans la région des Maures et de l'Esterel* (Provence). (Paris, Librairie agricole, 1869, 2e édit.)

Paris, 4 janvier 1866.

Je suis bien sensible à vos vœux et vous adresse les nôtres. L'année 1866 sera bonne, si nous parvenons à gagner quelques centaines d'esprits à la cause de la vérité... La propagande du bien a été de tout temps une fonction éminente ; elle est plus que jamais nécessaire à une époque où chacun ne songe qu'à son propre intérêt, où la corruption a tari les sources du patronage, et où les institutions tendent à détruire le peu qui nous en reste.

La deuxième édition de *la Réforme sociale* est en bonne voie. Le fond reste invariable ; la forme que je n'avais pu soigner est énormément améliorée. Le libraire est tout dévoué à l'œuvre...

M. de la Guéronnière, pour stimuler le réabonnement à son journal, annonce en gros caractères une réponse à mon livre. Je joue ici le rôle de Ponson du Terrail et autres romanciers. Il y a là un signe du travail qui se fait dans les esprits.

Le résumé de ma pensée sur la campagne actuelle de décentralisation est :

1° Le mot de *décentralisation* donne une idée fausse de la réforme à accomplir ; ce mot doit être repoussé par les libéraux.

2° En ce qui concerne le gouvernement central, qui est complètement éparpillé, il faut énergiquement *centraliser* (1).

3° Il faut se garder de donner aux préfets, aux sous-préfets et aux maires, le pouvoir éparpillé dans nos ministères ; il faut, en tout ce qui touche la vie privée, *le rendre aux chefs de famille*.

4° Quant aux affaires publiques locales, il faut *séparer absolument la vie urbaine de la vie*

(1) « Depuis longtemps, aucun homme d'État n'a réellement eu, ni devant le Souverain, ni devant le public, la responsabilité du budget français. L'équilibre en a été toujours détruit, en fait, par le droit acquis à chaque bureaucratie ministérielle de dresser le budget et d'ordonnancer les dépenses de son administration. Ce détail montre combien on se trompe, en appelant « centralisation » le vice de notre système de gouvernement. Il est manifeste que les services financiers de la France souffrent non de la concentration, mais de l'éparpillement des attributions... « *La Réforme sociale en France,* t. IV, chap. LXVII, p. 332-33.

rurale, donner le gouvernement de chaque grande ville aux urbains, et le gouvernement des cantons et départements ruraux aux ruraux. La commune rurale n'existe pas dans un pays libre non féodal; il n'y a que des *paroisses* gouvernées par les fidèles de chaque communion, des écoles gouvernées par les pères de famille qui s'en servent pour leurs enfants, etc...

L'autorité qui opprime aujourd'hui les propriétaires ruraux dans leurs affaires privées, est d'autant moins redoutable qu'elle siège loin. C'est organiser une odieuse tyrannie que de remplacer le ministre par le maire (1).

Beaucoup de nos décentralisateurs sont d'honnêtes théoriciens qui ignorent le fond des choses ; ce sont des *bourgeois* qui, avec d'excellentes intentions, réussiraient seulement à opprimer d'une manière encore plus dure *les ruraux.*

(1) Sur tous ces points, voir le chapitre LXV de *la Réforme sociale,* intitulé : « Réforme de la vie communale. »

Paris, 16 janvier 1866.

Je viens précisément de trouver une réponse à la note du magistrat, votre ami, au sujet de notre régime de partage forcé.

Je reçois à l'instant, pour le service de l'Exposition, un Anglais de grande famille et un *Yankee* républicain pur sang. Je les prie de lire cette note et de m'en dire leur avis.

Ils me répondent et concluent tous les deux en disant : — Il est inconcevable que les Français introduisent la domination des gens de loi dans la vie privée des familles, qu'ils attendent des officiers publics plus de justice qu'il n'y en a dans le cœur des pères de famille. Pour conserver une telle opinion, il faut avoir l'esprit perverti par un régime faux.

L'esprit des Français est à renouveler à fond, en tout ce qui concerne la liberté individuelle.

Paris, 30 mars 1866.

La pétition au Sénat par cent trente et un grands négociants et manufacturiers, réclamant la liberté testamentaire (1), est remise depuis le 20 mars. Il y a eu depuis 1789 plus d'événements retentissants au début; je n'en connais pas qui, en pratique, soient de nature à exercer une influence aussi heureuse pour une réforme effective.

M. de Montalembert, dans une nouvelle et attentive lecture de mon livre, se montre de plus en plus satisfait; il m'écrit une lettre qui restera un monument pour les miens, s'il m'est donné de constituer un famille-souche.

(1) « Nous croyons, disaient-ils, que la loi actuelle sera fatale au développement industriel et commercial de la France. Tandis que l'Angleterre, sous l'empire de la liberté testamentaire, voit grandir et se perpétuer chez elle des établissements industriels et commerciaux, chez nous rarement l'œuvre du père est continuée par le fils ... L'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse, les États-Unis restent ou tendent à devenir les maîtres des marchés étrangers ... Rien n'est plus propre à paralyser les forces de la France que l'éparpillement indéfini de ses forces productives sous l'action dissolvante de nos lois de succession. »

Ces symptômes me semblent accuser une tendance de la vie privée à remédier aux désordres de la vie publique ; et je crois voir approcher le moment où les amis de la réforme s'uniront de toute part pour conjurer la corruption.

Paris, 18 mai 1866.

M. D... recevra l'exemplaire de *la Réforme sociale* qu'on me conseille de lui adresser. Il a cité au Congrès de Malines le passage relatif à l'enseignement primaire ; mais il n'a pas lu le reste, et il s'est mépris, dans une lettre bienveillante qu'il m'a écrite, sur un des côtés importants de la réforme que je demande.

Hélas ! on ne lit plus chez nous. La vie d'hommes éminents, tels que..., est dévorée, ou par la bureaucratie, ou par des luttes souvent stériles.

Comment faire un choix dans le déluge des livres qui nous inondent ?

La vraie propagande n'est pas faite par un

livre, elle s'exerce par le travail personnel de l'apostolat, ou par les discours de grands orateurs.

Je conviens cependant qu'il faut une base, que cette base doit être établie par un livre qui soit à la science sociale ce que les traités spéciaux sont aux sciences physiques. Mais comment faire accepter aux gens de bien, comme base, le livre que je leur offre? La condition serait évidemment qu'ils pussent y souscrire comme à un programme, *sans réserve,* et, pour cela, qu'ils me proposassent de corriger sur la deuxième édition ce qui leur porte ombrage, en substituant au texte actuel un texte ayant leur complète adhésion.

C'est sur ce point qu'il y aurait à faire dans le moment la propagande, et que je compte sûr votre zèle amical. Je vous signale ce travail de correction comme la pierre de touche du dévouement à la réforme.

Paris, 18 juin 1866.

Je ne suis aucunement ému de la triste conclusion de la pétition au Sénat. C'est déjà beaucoup qu'un légiste n'appelle pas la vindicte publique sur les pétitionnaires et admette l'opportunité de quelques réformes.

Notre nation est, à ce point de vue, imprégnée d'erreurs jusqu'à la moelle des os. Félicitons-nous, du moins, en constatant que notre petit noyau réformateur commence à acquérir quelque crédit.

Soyons patients et persévérants, et nous ne mourrons pas sans avoir fait quelque bien.

Quant à la guerre, je la prends en patience, n'ayant jamais vu nos gouvernants capables de suivre pendant six mois une pensée d'amélioration. Les choses du dehors sont toujours venues entraver l'opinion réformatrice. Marchons donc, autant que possible, sans nous préoccuper de ce que nous ne pouvons empêcher.

J'ai énormément travaillé la deuxième édition de *la Réforme sociale.* Beaucoup de passages sont écrits à nouveau notamment sur :

La distinction des époques de l'histoire,
La démocratie,
Les corporations religieuses,
L'instruction primaire obligatoire,
Les ministères du gouvernement central,
La famille-souche en Catalogne.

J'espère que vous trouverez mon livre amélioré et que vous voudrez bien m'aider à l'améliorer encore.

Paris, 9 août 1866.

J'ai le plaisir de vous annoncer que ma seconde édition se termine, et que vous recevrez avant la fin de ce mois l'exemplaire qui vous est destiné. Ma santé a bien résisté à ce genre d'épreuve.

J'ai déjà fait le plan perfectionné d'une troisième édition, dans laquelle je réunirai les cor-

rections conseillées par les amis qui, adhérant aux principes du livre, m'ont signalé quelques réserves de détail.

Mes amis corrigeront l'exemplaire que je vais leur adresser, de manière à effacer ce qui les choque et à ajouter ce qui manque. Je leur renverrai ensuite un exemplaire selon leurs vœux.

Je compte sur vous, mon cher ami, pour faire de la troisième édition le programme des gens de bien de tous les partis.

Si M. Jannet a la volonté, le temps et la santé nécessaires, je serai heureux de lui demander le même concours...

Paris, 31 octobre 1866.

J'insiste sur ce que je vous disais dans mes dernières lettres. Pour arriver au mieux, il faut des critiques ; j'en demande donc à tous mes amis, afin de préparer la troisième édition et de donner enfin à l'œuvre sa forme définitive.

Des adhésions bien encourageantes continuent

à m'arriver. M. de Montalembert a trouvé la force de me réécrire au milieu de ses douleurs. J'espère qu'en soudant les rares esprits qui sont encore animés d'une pensée efficace de dévouement, nous parviendrons à réveiller les généreux sentiments qui, au dix-septième siècle, faisaient la force de la France, et qui sont aujourd'hui étouffés par la sensualité, l'égoïsme et l'amour désordonné des richesses.

Plus le mal est grand, plus il faut se dévouer à le guérir. J'ai confiance qu'il me sera donné de voir se produire du bien par notre action.

Nous touchons sous ce rapport à une épreuve assez décisive et qui nous apprendra ce qu'on peut attendre de l'état actuel des esprits. Le moment approche où le Jury social va se réunir, pour juger le nouveau genre de mérites signalé par le règlement général sur les récompenses de l'Exposition universelle de 1867. Plusieurs pays étrangers se sont montrés très frondeurs à ce sujet ; il y aura lutte, et peut-être lutte vive, pour maintenir ce qui a été posé par notre règlement. Je ne doute pas que la raison ne triomphe. Le résultat de la discussion engagée là-des-

sus, devant vingt-cinq représentants des diverses nations du monde, sera une excellente pierre de touche pour apprécier le résultat probable de nos efforts dans d'autres directions.

Paris, 5 novembre 1866.

Les extraits du discours de M. l'avocat général X..., que vous m'avez envoyés, m'ont fait le plus grand plaisir, et je garde bien précieusement ces critiques d'un homme de talent. Ce sont là les critiques utiles, bien plus utiles que l'éloge; car elles obligent de trouver la forme sous laquelle la réfutation peut devenir décisive.

L'objection tirée de la difficulté de faire une bonne loi de succession *ab intestat* est juste. J'y ai répondu d'avance, dans ma deuxième édition, en faisant remarquer que les peuples libres et prospères n'ont pas de loi *ab intestat*, mais sont régis par des coutumes variant selon les hommes et les lieux.

L'auteur du discours glisse, bien entendu, sur

ce fait qui est un des axiomes de la science sociale; et c'est là que perce le funeste esprit du légiste avocat. Nous aviserons aux moyens de mettre ledit axiome plus en lumière dans la troisième édition (1).

En attendant, veuillez remercier votre ami pour le service qu'il a rendu à la science.

Paris, 15 novembre 1866.

Votre *Famille au XVI*e *siècle* m'a charmé. C'est là la vraie méthode d'enseignement, et je ne connais rien qui puisse mieux ouvrir les yeux de la génération actuelle sur le danger des idées fausses et des pratiques coupables dans lesquelles elle se complaît.

Malheureusement, la France ne lit plus que les mauvais romans qu'on lui fabrique dans les journaux et les revues. Quel contraste entre la *famille du Laurens* et la *famille Benoîton !*

(1) C'est ce que M. Le Play a fait au chapitre XXII de *la Réforme sociale,* p. 343 et suiv. de la sixième édition.

Combien peu d'hommes comprendront la portée morale et pratique d'un tel trésor ! N'importe ; je me persuade de plus en plus, en lisant Jeanne du Laurens, qu'on ne peut mieux montrer à nos contemporains l'abîme où nous sommes établis ou plutôt campés !

Paris, 2 décembre 1866.

J'ai consacré ma vie à la réforme de mon pays. Il y a pour moi, à cet égard, deux classes d'hommes parmi les dirigeants :

1° Ceux qui savent se dévouer,

2° Ceux qui pensent à leurs propres intérêts, et ne donnent quelque attention à la réforme que lorsque ces intérêts sont avant tout satisfaits.

Je me tiens chaque jour en communication avec les premiers, et je m'éloigne chaque jour des seconds.

L'homme riche, intelligent, placé dans les corporations privilégiées, etc..., qui ne pense qu'à

lui, qui prend sa personnalité pour mesure de son activité, pour règle de ses doctrines, est un fléau social ; car il occupe la place d'un ouvrier utile, et il excite l'antagonisme chez les classes inférieures qui ne respecteront la classe dirigeante que quand celle-ci fera son devoir.

Aussi, dis-je à vous-même comme à tous mes amis : Conservez votre dévouement actuel; pénétrez-vous du renoncement chrétien à mesure que votre réputation grandira, et vous pourrez compter sur ma vive amitié qui croîtra avec vos mérites.

Si de mon côté je me corrompais, si je cessais de refuser certaines hautes situations où je ne pourrais travailler utilement à la réforme, si la petite renommée qui m'arrive me perdait en me rendant orgueilleux, ne manquez pas de m'en dire vertement votre avis.

Je suis navré, en voyant tant d'hommes heureusement doués échouer misérablement contre la borne de l'orgueil, et perdre toute notion du juste parce qu'ils ont été admis parmi les privilégiés de l'Institut. Or, il ne faut jamais oublier que nous pouvons être faibles comme

eux, et il ne faut les blâmer que pour nous dire que pareille chute nous menace.

Qu'est-ce qu'un catholique qui n'est pas dévoué au prochain ?

C'est un orgueilleux qui se fonde sur la supériorité de la doctrine qu'il professe, pour se dispenser de le servir humblement.

L'Évangile a classé cette sorte de gens à leur juste valeur.

Cela dit, critiquons le moins possible les autres, et tâchons de pratiquer mieux qu'eux la doctrine de Jésus !

J'aime à voir le clergé comprendre qu'il a surtout mission de s'unir aux *amis de la famille*, pour défendre la société contre les erreurs et les abominables pratiques des prétendus hommes de progrès.

Paris, 7 décembre 1866.

Le Jury social international, qui doit délivrer un grand prix de 100,000 francs et dix prix de 10,000, est réuni depuis le 1er décembre, et

paraît maintenant disposé à adopter les principes de la réforme sur l'harmonie et le bien-être social.

Il est composé de hauts personnages qui donneront une valeur exceptionnelle à ses décisions. Un travail d'enquête va commencer... Il consiste au fond à trouver les du Laurens qui, à notre époque, joignent les vertus du seizième siècle aux facultés agricoles et manufacturières du dix-neuvième.

Je ne crois pas qu'il y ait une meilleure occasion pour concourir efficacement à la réforme sociale.

Paris, 12 janvier 1867.

Je fais toujours une propagande active...; mais l'esprit d'initiative est perdu chez nous, et les adhésions restent stériles. Il ne vient à la pensée de personne de lever sa petite part du fardeau de la réforme.

On ne veut pas se compromettre; on veut

même souvent pouvoir compter sur une récompense temporelle à chaque effort de dévouement.

Il faut donc rétablir cet esprit de renoncement qui fait trouver dans le dévouement même la récompense de l'effort ; et c'est de la religion seule que nous pouvons attendre cette évolution intellectuelle et morale. Mais combien demandent cette force à la religion ?...

L'orgueil est le grand ennemi de la vérité. Je donne peut-être, comme la plupart de mes contemporains, sur ce redoutable écueil ; dans ce cas, je me plais à penser que vous excuserez ma faiblesse bien involontaire.

Les du Laurens m'occupent beaucoup, et je ne cesse d'en parler autour de moi. Ils sont une excellente pierre de touche pour juger les hommes capables de travailler à la réforme de notre infortuné pays.

Paris, 12 juillet 1867.

Plus j'étudie dans la pratique l'état actuel de notre société, plus je m'assure que nous

ne sortirons de la Révolution qu'en constituant le grand parti de la Réforme...

Quelle n'est pas l'inutilité présente d'un conseiller général !

Un conseiller général passe sa vie à servir des intérêts privés qui ne devraient pas l'occuper. Je ne connais rien de plus navrant que les sollicitations pour les bureaux de tabac et les menus emplois que recherchent les électeurs influents. Les pouvoirs locaux ne pourraient redevenir utiles que dans le cas d'un cataclysme qui, en nous replongeant dans l'horrible gâchis de 1848, les mettrait en avant comme points d'appui.

Vous avez fait plus de bien, en publiant le Livre de raison de Jeanne du Laurens, que vous n'en feriez en dix années de Conseil général.

Lorsque je conseille à mes amis de ne point trop se préoccuper de la vie publique, je puis citer mon propre exemple. — J'ai refusé en 1838 d'entrer à la Chambre des députés avec l'appui de M. le Ministre du commerce qui m'aimait beaucoup, et je motivai ce refus sur ce que, avant d'entrer dans la vie publique, *je voulais voir clair en mes actions.* Je me suis toujours

félicité de ma résolution ; car elle m'a empêché de me fourvoyer comme l'ont fait la plupart de mes contemporains, et j'ai beaucoup gagné en étudiant, tandis que je me serais annulé en agissant, comme homme public, sans plan et sans boussole.

La ligne de conduite à suivre est de travailler comme particulier, jusqu'à ce qu'on ait un *Credo* doctrinal bien arrêté.

Nous vivons dans un cercle vicieux qui ne peut avoir d'autre conséquence que l'état de révolution auquel la France est condamnée depuis 1789. Assurément, on pourrait sortir de là, en revenant aux principes résumés à la fin de mon livre, § 68 : « *Les conditions de la réforme* » ; mais, comme nos gouvernants ne les pratiquent pas mieux que leurs devanciers, je crains fort que la conclusion habituelle ne se reproduise.

Je crains que le salut ne puisse sortir que de terribles catastrophes, si toutefois notre nationalité peut résister à tant de crises périodiques.

Que faire dans ce désordre ? ce que les apôtres ont fait au milieu de la corruption de l'Empire

romain : se dévouer à propager le vrai et le bien.

Je crois toujours que la meilleure forme du dévouement serait le journal que j'ai conçu ; car, avec son aide, les individualités étouffées aujourd'hui dans la dissolution générale surnageraient par leur union. Mais les ouvriers manquent, et il faut, en attendant des jours meilleurs, se borner à agir seul ; c'est ce que je fais en préparant une quatrième édition de *la Réforme sociale*.

Paris, 31 août 1867.

Je dresse en ce moment pour la quatrième édition une carte des familles de l'Europe.

Le programme de mes collaborateurs est indiqué ci-contre. Tâchez de rechercher si, dans votre département, il y aurait à signaler au milieu d'une *mer jaune* quelques *îles roses* éparses çà et là (1).

(1) Les îles roses devaient marquer les points où subsistaient encore, à cette époque, quelques traces des institutions essentielles de la famille, de la vie locale et de la paix sociale.

Ligoure, 25 septembre 1867.

Je suis affligé d'apprendre les inquiétudes que la maladie vous crée à votre foyer... La vie presque entière est fort triste. Certaines gens s'efforcent de se la rendre supportable par des jouissances matérielles; mais l'expérience me démontre, de plus en plus, que ceux qui cherchent leurs satisfactions dans le dévouement au prochain sont encore les mieux avisés.

Persévérez dans cette ligne de conduite. J'espère que, pendant le temps qu'il me reste à passer sur la terre, nous nous rencontrerons souvent; nous nous aiderons mutuellement à surmonter le découragement.

Ligoure, 3 octobre 1867.

La découverte de M. C. de L... est un événement pour la réforme sociale de la France, ou, comme le dit cet homme éminent, pour la réforme

de la province et de la famille. Elle prouve, avec beaucoup d'autres faits que je recueille journellement, et surtout avec une dizaine de lettres qui m'arrivent chaque semaine, que notre chère France n'est point encore complètement démolie, et que notre nationalité se conservera en présence des progrès incessants des Anglo-Saxons, des Allemands et des Russes.

La véritable aptitude consiste à agir sur les hommes. Le groupe de la réforme une fois constitué, il faudra passer de la conversation et des lettres d'abord au journal, puis à l'action gouvernementale.

Veuillez dire à M. C. de L... que j'ai lu sa lettre avec un plaisir infini, et que je le prie de me fournir l'occasion de le rencontrer, soit à Paris, soit à la station de chemin de fer la plus rapprochée de son habitation. J'ai fait souvent deux mille kilomètres en poste, pour aller consulter quelque propriétaire foncier éminent aux confins du monde européen (1). J'ai encore l'ardeur nécessaire pour aller, dans le même but, à l'extrémité

(1) Voir ci-dessus pages 161 et suiv.

du réseau ferré, dans toute direction où il y aura un renseignement utile à recueillir et un homme dévoué au bien à voir.

En même temps que vous lui direz cela, transmettez-lui les réponses suivantes aux questions posées :

J'ai fait à l'Exposition *les prix sociaux* au milieu de bien des difficultés, et j'espère que le rapport du Jury qui les a délivrés montrera la portée de l'œuvre (1). J'ai amené une vingtaine d'hommes de tous les pays à l'idée qu'il est nécessaire de constituer partout la famille-souche. Enfin, j'ai préparé une dizaine d'hommes à devenir, sur les divers points de l'Europe, les correspondants du futur journal.

Si je n'ai pas encore réussi à créer en France le groupe qui doit faire le journal, c'est que je suis placé au milieu d'une société où le dévouement est rare, et où les plus disposés à se dévouer sont généralement ceux qui sont le moins en situation de céder aux inspirations du cœur.

(1) Rapport de M. Alferd Le Roux, vice-président du Corps législatif, sur le nouvel ordre de récompenses, etc...; Paris, Paul Dupont, 1867.

Pour fonder le journal de la réforme, il faut au préalable avoir obtenu les résultats suivants :

1° Rédiger *le Credo social* qui servira de règle à tous les rédacteurs, en ce qui concerne les principes fondamentaux. J'ai écrit dans ce but *la Réforme sociale;* les futurs rédacteurs ont donc à me signaler ce qui serait à changer, en vue de la quatrième édition que je prépare, pour qu'ils puissent se dévouer sans réserve.

2° Trouver un directeur et un secrétaire de rédaction à la hauteur de cette tâche difficile.

3° Être assuré d'une douzaine de rédacteurs ordinaires ayant chacun une spécialité nettement définie.

4° Enfin constituer un capital de....., avec lequel on ferait paraître successivement, au fur et à mesure des progrès de l'œuvre et du perfectionnement du personnel, un journal hebdomadaire, un journal quotidien, une revue bi-hebdomadaire ; et former à l'aide des principaux souscripteurs un solide comité de surveillance.

Ces diverses parties de l'œuvre sont déjà assez avancées. Elles feraient un grand pas, si des hommes tels que M. C. de L... voulaient m'aider

à rédiger définitivement le *Credo;* si tous les hommes sympathiques à la réforme voulaient nous amener, pour chaque circonscription, un correspondant qui propagerait la quatrième édition améliorée, formant le *Credo*, puis le journal.

Je viens de vous indiquer *ce qui est fait* et *le premier pas à faire*. Je suis tout prêt à agir, soit que l'on adopte ces vues, soit qu'on m'en signale de meilleures, soit que je dirige, soit, ce qui m'agréerait mieux, qu'on veuille diriger.

Paris, 2 janvier 1868.

Vous allez recevoir, avec le bulletin de la Société d'économie sociale, la Constitution basque qui est un témoignage admirable, merveilleux, de la justesse de nos doctrines (1). C'est un cadeau du jour de l'an.

(1) *Mémoire sur l'organisation de la famille et sur la Constitution sociale de la Biscaye*, par Don Antonio de Trueba, 14 juillet 1867. — *Les Institutions de la Biscaye*, par le même, 9 février 1868.

Puisse l'école du Midi finir par se souder avec celle de Paris dans un travail quotidien! Le Midi apporterait sa verve, et le Nord sa ténacité. Les événements feront éclater, je le crains, leurs terribles enseignements, et, cette fois, on saura mieux que dans la rue de Poitiers, en 1848, ce qu'il faut faire pour le salut de la société.

Le Sénat me donne un supplément considérable de loisir (1). J'en profite pour travailler à ma quatrième édition qui offrira, par rapport aux précédentes, un grand progrès en ce qui touche la division des matières.

Je n'ai pas besoin de vous dire que j'écarte toute proposition d'emplois et d'honneurs dont le cumul est autorisé par la Constitution. Ma formule à ce sujet est : *Refus absolu de toute fonction rétribuée.* Je pourrai ainsi me dévouer complètement à la réforme et aux jeunes collaborateurs qui devront continuer mon œuvre. Que n'y aurait-il pas à dire et surtout à faire pour conjurer la catastrophe que vous aper-

(1) Le 29 décembre 1867, il avait été élevé à la dignité de sénateur.

cevez si bien, ou pour en atténuer, autant que possible, les redoutables effets, si l'imprudence de nos gouvernants la rend inévitable !

Paris, 10 juin 1868.

Je remercie mes amis de ce qu'ils font pour la cause de la réforme. Comme il est triste de constater que dans notre organisation actuelle ce dévouement est tout exceptionnel !

Aussi le grand moyen de réforme ne se trouve-t-il, chez nous, que dans les catastrophes sociales ; mais le remède est souvent pire que le mal.

Honneur aux efforts que vous me signalez ! car la propagande personnelle seule est complètement féconde. Je crois que nous sommes plus malades encore que le monde païen, du moins sous certains rapports, et douze apôtres ne seraient pas de trop.

J'ai eu toute cette semaine, d'un agent diplomatique supérieur, les plus curieux détails

sur la corruption déjà ancienne des États-Unis. Selon lui, Tocqueville, malgré son honnêteté a tout faussé, et il a fait à l'Europe et à la France en particulier un mal incalculable (1).

Il faut absolument attaquer de front, sans réticence, la théorie démocratique. Mais quel travail pour moi ! et combien je serais heureux d'avoir le concours journalier de travailleurs !

Espérons que ce noyau se constituera au profit d'un journal : c'est là le besoin du temps.

(1) Consult. le beau livre de M. Claudio Jannet : Les *États-Unis contemporains* (Paris, Plon, 1877, 3e édit., 2 vol. in-18). On y trouvera les informations les plus étendues et les plus précises sur l'état actuel des institutions américaines.

Des publicistes américains appartenant à des partis opposés, dans leurs appréciations sur cet ouvrage, ont constaté la marche rapide de la corruption qui envahit leur pays. « Pendant plus d'un demi-siècle, dit M. Ezra C. Seaman, notre pays a été graduellement s'enfonçant dans les bas-fonds d'une *ultra-démocratie*, par l'extension et l'application du suffrage universel aux élections d'État, aux fonctions du gouvernement local, aux fonctions judiciaires et administratives... » Le *Propagateur de la Nouvelle-Orléans* s'exprime ainsi : « Des illusions ont été jadis suscitées de l'autre côté de l'Atlantique par la lecture d'ouvrages, tels que *La Démocratie en Amérique*, livre écrit alors que la jeune république n'était pas encore sortie de l'âge héroïque et que les institutions purement démocratiques n'avaient pas eu le temps de porter leurs fruits naturels. Elles y ont été entretenues par une foule de relations étranges... »

Espérons que je finirai ma quatrième édition, sans mourir à la peine.

Je mourrai content, pourvu que je voie l'esprit de réforme incarné dans une jeunesse intelligente... Toute ma force est dans le renoncement personnel absolu, au profit de disciples supérieurs en dévouement à leurs contemporains.

Ligoure, 26 juin 1868.

Je travaille ici avec une quiétude complète, pendant que mon fils fait rebâtir le château, les étables, et tout le matériel d'une résidence rurale. Je n'oublie pas que le bonheur ne peut être complet dans la présente vie; mais il y a chance de voir à Ligoure la réalisation d'une maison-souche.

Ma quatrième édition avance lentement, et, malgré l'extrême difficulté de la besogne, je ne me décourage pas. J'en suis au livre consacré à *la Propriété*. Le plus important est fait dans

les deux premiers où il est traité 1° *de la Recherche du vrai ;* 2° *de la Religion.* Quant à la forme, l'ouvrage sera entièrement nouveau.

Vos citations du Genevois E. Dumont me sont infiniment précieuses. Aussi, vous prierai-je de continuer, autant qu'il vous sera possible, à me faire profiter de vos lectures, en me signalant les ouvrages remarquables que vous découvrez, en me transcrivant, comme vous l'avez souvent pratiqué avec moi, les passages les plus caractéristiques, et choisissant surtout les pensées simples et nettes à placer en regard des idées émises sur le même sujet dans *la Réforme sociale.*

Les observations de Dumont ne sont que trop vraies ; elles mettent en relief une tendance nationale qui, pour notre malheur, n'a rien perdu de sa force (1). Il faut de grandes catastro-

(1) Ceux de nos lecteurs qui possèdent le livre si curieux d'Étienne Dumont intitulé : *Souvenirs sur Mirabeau et les deux premières Assemblées législatives* (Paris, Gosselin, 1832, seconde édition), pourront y lire, pages 130, 160 et suivantes, ces passages tout à fait saisissants. Un des principaux auteurs de la fameuse *Déclaration des droits de l'homme* nous y raconte comment elle fut faite. Sa conclusion mérite d'être rapportée :

« Le trait dominant du caractère français, c'est l'amour-propre. Chaque membre de l'Assemblée se croyait capable de tout ;

phes pour dompter ce genre d'orgueil, et je crains que nous ne puissions être autrement corrigés.

Je vous communique, au point de vue de vos études sociales, une lettre qui vous donnera un spécimen de nos mœurs communales, rurales et démocratiques. A quel degré d'ineptie notre régime n'abaisse-t-il pas l'autorité pu-

on n'a jamais vu tant d'hommes s'imaginer qu'ils étaient tous législateurs et qu'ils étaient là pour réparer toutes les fautes du passé, remédier à toutes les erreurs de l'esprit humain, et assurer le bonheur des siècles futurs... J'ai pu comparer les Anglais et les Français du même état, et j'ai suivi assez longtemps les séances du Parlement d'Angleterre et celles de l'Assemblée nationale. Il n'y a point de trait d'opposition plus frappant, dans le caractère des deux nations, que la réserve un peu timide de l'Anglais et la confiance du Français en lui-même. Je disais souvent que si l'on eût arrêté au hasard cent personnes dans les rues de Londres et cent dans les rues de Paris, et qu'on leur eût proposé de se charger du gouvernement, il y en aurait quatre-vingt-dix neuf qui auraient accepté à Paris et quatre-vingt-dix-neuf qui auraient refusé à Londres...

« Le Français pense que l'esprit supplée à tout; l'Anglais est persuadé qu'il faut pour chaque chose de la pratique et de l'expérience. C'est un gentilhomme français à qui l'on demandait s'il savait jouer du clavecin et qui répondit : « Je ne saurais vous dire, je n'ai jamais essayé, mais je vais voir. » Ce trait est du comique; au lieu du clavecin, mettez le gouvernement; au lieu de la musique, mettez la législation; et, au lieu d'un gentilhomme français, vous en aurez douze cents. »

blique? C'est navrant... Aussi ai-je dit, il y a un quart de siècle, que je dévouerais ma vie à combattre la bureaucratie ; mais les hommes expérimentés ne comprennent pas que le § 63 de *la Réforme sociale* ne m'ait pas fait lapider.

Il y a aujourd'hui en France cent mille personnes qui attendent quelque chose du gouvernement, et qui, se voyant impitoyablement écartées, tandis qu'un certain nombre d'autres ont toutes les voies ouvertes devant elles, sont intéressées à une révolution qui pourrait leur assurer les mêmes chances.

La réforme s'accomplirait, si tous ceux qui souffrent du mal actuel, au lieu de chercher le succès dans des voies tortueuses, se concertaient pour faire honte au pays d'un régime qui n'est pas moins dégradant pour les administrateurs que pour les administrés.

Cependant, les honnêtes gens ne doivent pas moins aimer la patrie et se dévouer à elle, en attendant des jours meilleurs.

Ligoure, 1er septembre 1868.

J'ai lu avec un bien grand intérêt les détails que vous me donnez sur les paysans des Alpes-Maritimes, et je suis désolé de voir mes craintes réalisées. Je ne suis aucunement étonné des déclarations de votre paysan alpin (1), puisque je n'ai écrit mon livre que sous la dictée d'une centaine de ses pareils. Vous retrouverez

(1) Ce paysan, homme très intelligent et des plus industrieux établi dans une pauvre vallée des Alpes-Maritimes, m'avait presque émotionné en me confiant ses chagrins au sujet du sort qui menaçait son petit domaine. J'étais venu l'y visiter, et il m'en avait fait parcourir, non sans orgueil, les moindres recoins. Tout y était florissant et prospère. C'était l'œuvre de sa vie; que deviendrait-elle après sa mort? Il cherchait les moyens d'empêcher qu'elle ne fût mise en lambeaux par un gendre dissipateur, qui, dans ses sentiments d'hostilité contre son beau-père et son beau-frère, manifestait les intentions les plus fâcheuses. Il m'avait consulté là-dessus, et je n'avais pu le tirer d'embarras, ce qui l'avait fort contristé.

Dans l'ancien comté de Nice, comme dans la Savoie, l'application de nos lois françaises du partage forcé commençait à peine, et elle se faisait durement sentir au sein de familles qui, jusqu'alors, sous l'empire des lois sardes, avaient joui d'une liberté suffisante pour leurs arrangements domestiques, en matière de succession.

partout le même sentiment là où s'est conservé l'instinct de l'ordre social. Votre enquête sur la Provence avait mis les mêmes vérités en évidence ; mais des rapports directs et des conversations avec les intéressés, sur les lieux mêmes, produisent plus d'effet.

Hélas! le mal est momentanément sans remède ; car les gouvernants et les *fonctionnaires liquidateurs* qui vivent des abus s'accordent à glorifier ce qui est.

La réforme viendra seulement de catastrophes, si elles ne nous tuent pas tout à fait. Encore une fois, c'est navrant : nous ne pouvons que gémir et jouer le rôle de Cassandre. Ne cessons pas néanmoins de rétablir les faits et d'établir les principes, que l'on pourra consulter utilement pendant le désarroi qui suivra la catastrophe, si les nouveaux gouvernants permettent d'écrire et de parler.

Paris, 26 décembre 1868.

L'organisation des villages à habitations

agglomérées et à banlieue morcelée, que vous me signalez en Provence, a existé de tout temps, avec des caractères encore plus fâcheux, particulièrement en Champagne. Chez vous, la loi testamentaire, si imparfaite qu'elle fût, et les bonnes traditions de vos Alpes où se conservaient les héritages paternels, ont dû en atténuer les résultats ; mais on ne saurait méconnaître qu'elle a imprégné les mœurs de pratiques détestables (1) et les esprits d'idées fausses.

Il serait curieux de comparer les grands hommes qu'ont pu produire les pays entre la Seine et le Rhin, avec les innombrables illustrations nationales sorties des familles-souches de Gascogne et de Normandie. Il y a un contraste complet entre les individualités de notre temps, formées sous le régime des villages à banlieue morcelée, et celles qui s'élèvent sous le régime des domaines agglomérés. Plus je réfléchis, plus j'observe et plus je constate que la fa-

(1) *La Réforme sociale en France,* t. II, chap. XXXIV, p. 225. — *Paysan d'un village à banlieue morcelée du Laonnais,* monographie publiée dans les *Ouvriers des deux Mondes,* t. IV, p. 87-82.

mille instable rétrécit singulièrement le cœur et l'esprit.

Les aspirations générales de nos décentralisateurs sont excellentes; mais elles sont absolument neutralisées par le déplorable système qui a fait subordonner chaque banlieue, prise dans son ensemble, au village, chaque village au bourg, et, de proche en proche, la France entière à Paris. L'Anglo-Saxon, l'Allemand et le Scandinave, bien au contraire, restent maîtres et indépendants dans leurs domaines agglomérés (1). Le régime seigneurial avait sou-

(1) « La véritable force des États-Unis, observe sur ce sujet M. Claudio Jannet, réside dans la classe des propriétaires, cultivant eux-mêmes leurs terres et vivant au centre de leurs domaines (*farmers*). Ils ont conservé généralement les bonnes mœurs domestiques de l'époque coloniale, et sont placés dans l'opinion des hommes éclairés au premier rang, bien au-dessus des professions libérales. Leur influence dans les localités assure généralement une bonne administration aux *Townships* ruraux... Partout, les établissements de *farmers* présentent les caractères du *domaine aggloméré*, dont les premiers immigrants apportèrent le type dans le Nouveau-Monde, et que l'on retrouve en Europe partout où la famille et la propriété libre ont pu se constituer solidement.

« Un Américain distingué, M. Gallatin, disait à M. de Tocqueville : « Nous n'avons point de villages en Amérique, c'est-à-« dire de lieux peuplés par des gens cultivant la terre. Le proprié-

vent et en partie conjuré le mal; les intendants de Colbert et les préfets de l'Empire ont tout perdu.

Les Français d'aujourd'hui sont des urbains, comme l'étaient les Gaulois et les Romains. Il faut qu'ils redeviennent des ruraux, comme l'ont été les Francs, comme le sont encore les Anglo-Saxons. C'est l'une des conditions de la réforme sociale. Cet esprit rural de race, je l'ai puisé, sans en avoir d'abord conscience moi-même, dans mon origine bretonne et normande.

J'ai beaucoup travaillé à ma quatrième édition; mais j'en ai été momentanément détourné par une conversation avec l'Empereur, qui m'a mandé à Saint-Cloud, il y a deux mois, pour parler de réforme sociale, en reprenant un entretien commencé il y a dix ans. L'Empereur m'a invité à lui écrire une note à laquelle il répondrait. Je ne crois pas que cela aboutisse...; je crains bien que l'esprit du jour ne nous pré-

« taire vit sur son bien, et les maisons sont toutes dispersées « dans la campagne. Ce que vous prenez pour des villages mérite « plutôt le nom de ville, puisque leur population est composée de « marchands, d'artisans et d'avocats. » (*Les États-Unis contemporains*, t. I, p. 251-53.)

cipite, vu l'opposition aux réformes, dans une nouvelle catastrophe. Reste le pays qui peut, avec la liberté actuelle, travailler à se réformer lui-même. Tout ce qui se fera pour ramener les intelligences au vrai, aura pour résultat de rendre cette prochaine catastrophe moins inutile.

Si nous devons subir cette épreuve, espérons que quelques hommes de la classe dirigeante sauront dire que cette classe doit se réformer elle-même, au lieu de se borner à faire de petits traités de morale pour le peuple, qu'elle a perverti depuis deux siècles et qu'ont successivement démoralisé la Cour, les encyclopédistes, les hommes de la Terreur, ceux du Directoire, etc., les lettrés, les légistes et les riches oisifs.

Paris, 6 août 1869.

Nous sommes depuis longtemps d'accord sur les vices de la société actuelle. Il faut tâcher de se soustraire au découragement que tend à pro-

pager un si déplorable état de choses. Il faut se dire qu'en gagnant péniblement un homme à la vérité, on a peut-être aidé puissamment à la régénération de la race.

Je fais de mon mieux pour ouvrir les yeux de mes contemporains. J'ai terminé enfin un ouvrage qui est le précis de *la Réforme sociale,* avec de nouvelles formules sur le même fonds, et qui traite seulement de la vie privée. Cet ouvrage s'appellera : *La Réforme du travail, d'après la coutume des ateliers libres et prospères* (1).

Je ne vous dis rien de la réforme actuelle qui nous ramène au point où nous étions il y a vingt-deux ans, sauf un nouveau degré de démoralisation, les scandales du suffrage universel et le découragement qui gagne beaucoup d'hommes dévoués à leur patrie. Comme il est douloureux de voir la France tourner sans cesse dans un cercle vicieux, en matière de gouvernement !

Je ne doute pas, pour ma part, qu'elle ne

(1) Il fut publié sous ce titre : *L'Organisation du travail, selon la coutume des ateliers et la loi du Décalogue.*

sorte de la triste situation où elle est tombée peu à peu depuis deux siècles. Je ne sais comment la chose se fera, mais elle se fera certainement. Pour cela, il est nécessaire que les gens de bien travaillent à renouveler les convictions nationales, avec un imperturbable dévouement, alors même que le succès se ferait longtemps attendre. La condition du salut est que la patience s'unisse au dévouement.

Voici une bonne nouvelle. Un de mes jeunes amis, ingénieur des ponts et chaussées et qui a été mon collaborateur à l'Exposition, M. C..., va ouvrir un cours où il compte exposer incidemment les principes de la réforme. C'est le début d'un enseignement destiné à occuper tôt ou tard bien des chaires, au lieu et place de l'économie politique actuelle, qui prétend régir l'atelier et même le foyer sans parler de la religion et de la famille, c'est-à-dire de l'ordre moral.

Paris, 2 février 1870.

Mon nouveau livre, l'*Organisation du travail*, est imprimé, et j'ai reçu l'avis qu'il va être mis en vente. Les motifs qui m'avaient déterminé à l'entreprendre, il y a un an, ont pris depuis lors un caractère de gravité bien inattendu.

La *grève universelle* s'est organisée complètement dans l'occident de l'Europe. Si les classes dirigeantes de tout rang et de toute profession restent dans leur état actuel d'antagonisme, pendant que les classes vouées aux travaux manuels s'unissent pour détruire tout ce qui existe, nous aboutirons à une catastrophe telle que l'humanité n'en a point encore vu de semblable. La grève universelle se constitue, en effet, sur le mépris de toute autorité divine et humaine, sur l'anéantissement de toute forme de respect, et sur des appétits insatiables. Rien ne résistera à ces désordres sans précédents, si un grand effort n'est fait pour réunir dans une commune pensée de bien public les gens de bien de tous les partis.

C'est ce que j'ai voulu faire en publiant cette œuvre d'actualité, et je prie mes amis de me dire ce qu'ils désireraient voir modifier ou compléter pour une deuxième édition.

La voie fausse qui nous conduit à l'abîme est ouverte par le mépris du passé, inoculé à la nation par les hommes de la Terreur. Le remède sera dans la restauration du respect dû au passé. Plaise à Dieu que cette restauration se fasse avant l'arrivée des grandes catastrophes, fruits de l'erreur où nous vivons depuis si longtemps!

Vous trouverez sous ce rapport, dans mon livre, un plan d'histoire appliqué aux faits qui se sont produits sur le sol de la France. Vous aurez à méditer sur une division en six époques déterminées, selon le principe indiqué dans *la Réforme sociale* (1) sur les alternances de prospérité et de décadence. Sans doute, ces généralités de mon chapitre Ier n'ont pas tout le développement nécessaire pour les détails; mais j'ose espérer que vous comprendrez à demi-mot; j'espère aussi que, dès à présent, vous pourrez en tirer parti pour le

(1) T. I, chap. IV, p. 29.

classement des textes qui se rattachent à votre travail particulier.

Par exemple, l'époque des derniers Valois, à laquelle succède celle de Henri IV, a nécessairement marqué sa trace dans votre Provence. La famille du Laurens tenait bon, pendant que la plupart des familles de haut rang, dans la sphère d'action de la Cour, étaient frappées. La province jouait le rôle d'une digue salutaire, devant l'invasion du mal qu'avait déchaîné la corruption des gouvernants.

Vous verrez en second lieu un plan d'établissement historique provincial, où seraient groupés dans un ordre méthodique tous les documents et objets, représentés par eux-mêmes ou par des dessins, *fac-similé* et copies, qui sont les vrais monuments positifs de l'histoire locale (1). En ce qui touche les papiers de famille qui vous donnent tant de mal, et qui sont la principale source de vos découvertes, vous jugerez de suite combien mon plan de musée historique vous prêterait secours.

(1) *L'Organisation du travail*, chap. I, § 10, p. 60-61.

Paris, 25 février 1870.

L'édition entière de l'*Organisation du travail*, qui avait été tirée à 5,500, est à peu près épuisée, et j'ai à m'occuper de suite d'une deuxième. Si vous jugiez quelque modification opportune, vous ne devriez donc pas tarder à me la signaler.

Il est grand temps d'agir; car les gens qui sont ici en situation d'être le mieux informés, sont consternés en constatant la rapidité de la désorganisation sociale. Je fais en ce moment une grande tournée dans Paris pour rechercher des hommes de bonne volonté; mais comme ils sont rares!

J'ai trouvé que les idées de la réforme avaient pris racine dans plusieurs esprits, par exemple celle de la liberté testamentaire; mais on n'est pas disposé à se réunir pour agir en commun, et chacun reste au fond dans un vague désespérant.

Cela ne m'empêchera pas d'affirmer jusqu'à la fin les vérités sociales.

Ligoure, 20 juillet 1870.

La déclaration de guerre m'a causé une affliction que je ne saurais vous exprimer. C'est pour la quatrième fois, depuis l'avènement de l'Empire, que je vois les esprits violemment détournés des préoccupations ayant pour objet une réforme effective. Dans l'impuissance absolue où je suis de réagir contre ce nouvel entraînement, je me borne à souhaiter que la France soit victorieuse, qu'elle soit modérée après la victoire et respecte l'indépendance des petites nations (1).

Si elle doit être vaincue, que Dieu lui inspire, comme à la Prusse après Iéna, le désir de se réformer pour se ménager un meilleur avenir!

Mon nouveau livre, *la Réforme par la famille,*

(1) « Rappelons-nous, disait-il encore à la même époque, que Louis XIV et Napoléon Ier furent aussi coupables envers la Hollande que les souverains d'Allemagne l'ont été récemment envers les Danois, que nos meilleurs rois, en protégeant les petites nations, ont élevé l'ascendant moral de notre race à une hauteur qui n'a été atteinte par aucun peuple. »

s'imprime ; et, s'il n'y a pas encore des mécomptes faisant suite à une grève et à la désorganisation des ateliers par la formation de la garde mobile, mes amis recevront le premier placard du volume (1). Je les prie de ne pas épargner les corrections et les critiques. Signalez-moi surtout ce qui ne vous semblera pas clair à première lecture, et aussi ce qui vous paraîtrait contraire à la pratique ou à l'histoire de la Provence.

J'ai pensé une partie de la nuit à l'œuvre que vous préparez, et je crois avoir trouvé son vrai titre : *La famille et les libertés locales en Provence, du Moyen âge à la Révolution* (2). Chaque chapitre serait consacré à un siècle, depuis le quinzième, et le dernier traiterait de la Révolution, y compris le temps actuel qui lui appartient. La description des familles d'après les

(1) L'impression de l'ouvrage put se terminer ; mais sa publication fut forcément ajournée, et il parut en juin 1871, sous ce titre : *l'Organisation de la famille, selon le vrai modèle fourni par l'histoire de toutes les races et de tous les temps...*

(2) Ce livre ne fut pas achevé par suite des événements. Lorsque j'y revins en 1872, ce fut pour le refaire selon les besoins du temps, et en lui donnant un cadre plus étendu, dans *les Familles et la Société en France avant la Révolution.*

Livres de raison et les testaments, pour chacun de ces siècles, serait suivie des conclusions à en tirer en ce qui concerne la propriété, les communes et la vie publique.

C'est tout un livre à faire; et, pour vous encourager à le refaire, s'il y a lieu, je vous dirai que j'ai écrit cinq fois de ma main l'*Organisation du travail* (2,800 heures de travail)... Vous rendrez des services immenses à l'histoire de notre race. Vous aiderez la génération présente à remonter le courant qui nous entraîne à la décadence, et vous aurez la satisfaction d'avoir été utile.

Dans mes observations sur la famille, j'ai constaté l'extrême importance des *rites* pour la stabilité morale des sociétés. Pourriez-vous trouver quelque chose là-dessus dans vos Livres de raison? En tout cas, je vous recommande ce que j'ai pratiqué cent fois dans mes voyages en Europe. Interrogez quelques vieillards intelligents, et priez-les de vous raconter les cérémonies du mariage dans l'ancien temps, depuis les fiançailles jusqu'au repas final des parents et des amis.

Ligoure, 3 août 1870.

Plus je réfléchis, plus je suis consterné de la masse d'idées fausses dans lesquelles nous nous noyons ; plus je comprends cette décadence absolue de tant de peuples que nous retrace l'histoire. C'est l'*erreur,* encore plus que le *vice,* qui les a perdus. Le grand mal vient des sophistes qui se font une renommée, en donnant une forme acceptable, persuasive, entraînante, à l'erreur.

J'arrive de plus en plus à classer Tocqueville parmi les sophistes. J'ai été forcé, malgré mon amitié pour lui, à entrer en grande défiance de sa *Démocratie en Amérique.* Voici que je reviens en partie sur mes premières impressions, en relisant ici l'*Ancien régime et la Révolution.* Je suis consterné de voir comment on peut mêler à ce point le vrai et le faux et comment l'opinion se laisse ainsi égarer. Le défaut radical de Tocqueville est d'avoir manqué de courage, pour dire la vérité qu'il savait et pour attaquer l'erreur qu'il apercevait.

Le sentiment que je vous exprime, je l'ai éprouvé en retrouvant, citée dans la conclusion de M. de Broglie (*Vues sur le gouvernement de la France,* 1870), une brillante tirade sur la liberté qui m'avait frappé dans l'*Ancien régime : « Ne me demandez pas d'analyser ce goût sublime* (1)... » A ce compte, les braves paysans basques, suisses, franco-canadiens, luxembourgeois, etc..., qui sont les vrais piliers de la liberté de notre temps, seraient bien peu conscients de la liberté. Ils sont étrangers à ces sublimes conceptions signalées par Tocqueville; ils se contentent de pratiquer les lois de la religion, de la famille et de la propriété (2).

(1) « Ne me demandez pas d'analyser ce goût sublime, il faut l'éprouver. Il entre dans les grands cœurs que Dieu a préparés pour le recevoir; il les remplit, il les enflamme. On doit renoncer à le faire comprendre aux âmes médiocres qui ne l'ont jamais ressenti. » (*L'ancien Régime et la Révolution*, p. 257-258.)

(2) Rapprocher de cette lettre les développements fournis dans l'*Organisation du travail,* § 56 à 60, au sujet des erreurs qu'entraîne l'abus des mots *égalité, liberté, progrès, démocratie,* etc.

M. Le Play a résumé sa pensée, à cet égard, dans les lignes suivantes de *la Réforme sociale :* « On se met en contradiction avec l'expérience et la raison, quand on présente aux peuples l'égalité et la liberté comme des principes absolus, dont il fau-

Au milieu des maux qui vont fondre sur notre patrie, même dans le cas de grands succès, travaillons avec courage pour préparer un meilleur avenir. Dans un temps où la force et la matière sont considérées comme le principe de toute prospérité, la guerre doit rester la préoccupation dominante (1). Pour changer la direction des idées de nos gouvernants, il faut leur démontrer l'influence souveraine des forces morales.

Notre nation grandirait plus par l'acquisition d'une idée juste que par l'annexion d'une province.

Que Dieu nous envoie les formules de persuasion!

drait poursuivre à tout prix la réalisation pratique. L'égalité et la liberté ne sauraient prétendre à être élevées, comme la religion, la famille et la propriété, au rang des principes primordiaux. Ce sont des préceptes d'ordre secondaire, dont l'application, variant partout avec la nature des hommes et des choses, doit être tempérée et souvent interdite par les préceptes d'ordre supérieur qui recommandent au respect des peuples l'autorité et la hiérarchie. » (Chap. XLVIII, § 14.)

(1) « Une influence toute nouvelle tend d'ailleurs à déchaîner le fléau de la guerre; c'est celle de certains manieurs d'argent qui, appuyés sur l'agiotage des « Bourses européennes », fondent des fortunes scandaleuses sur les emprunts, contractés pour les frais de la guerre, et pour les rançons excessives imposées de nos jours aux vaincus. » (*La Constitution essentielle*, p. 247.)



Paris, 11 août 1870.

Je suis venu ici pour la session, et j'y resterai si, selon mon avis, on garde près de la Régente les deux Chambres, comme appuis bien faibles d'un très faible édifice.

Nous ne sommes surpris ni l'un ni l'autre de ce qui se passe. L'épreuve nouvelle que nous subissons fera-t-elle rentrer la France dans les voies de la vérité? Je ne puis guère l'espérer; mais je puis du moins continuer l'œuvre que j'ai commencée en 1848. C'est ce que nous pouvons faire de mieux; il s'agit de créer le parti de la vraie réforme. Tous ceux qui ne savent ni ne peuvent se battre, pour défendre les Vosges et la vallée du Doubs, ne sauraient rendre un service plus signalé au pays.

La correspondance de mes amis m'est bien précieuse. Au milieu de grands malheurs, je n'ai jamais eu d'autre consolation que le travail employé à combattre l'erreur qui nous perd.

Jusqu'à la venue des dernières humiliations nationales, nous communiquerons par la ligne du Midi.

Paris, 1er septembre 1870.

Le meilleur moyen que j'aie trouvé pour réagir contre la honte et le chagrin, produits en nous par les événements déplorables auxquels nous assistons, est de réfléchir aux moyens de salut et de continuer mes travaux. Je dresse *le budget de la réforme après la crise*, et j'achève l'impression de mon livre qui est maintenant fort avancée.

Nous avons affaire à des ennemis impitoyables. Ils ont l'ardeur aggressive que donnent deux convictions, savoir : 1° que nos haines intestines ont étouffé chez nous l'amour de la patrie ; 2° que, Paris pris, la France est prise.

J'ai fait d'énergiques efforts pour indiquer à nos gouvernants la nécessité de cette prévoyance qui réussit si bien à nos ennemis ; je les ai pressés d'organiser des résistances successives dans

l'Argonne, à Paris, à Bourges et à Limoges, ou à Tours et Poitiers. L'inerte bureaucratie est contrainte de faire des efforts.

Je lis les *Confessions de saint Augustin ;* elles me ravissent. Saint Augustin est l'un de mes maîtres en science sociale, et je vais dans mon nouveau livre me placer sous son autorité. Il avait complètement trouvé la vérité, en ce qui concerne l'invasion des petits barbares que j'ai souvent signalée comme l'un des faits fondamentaux de la distribution du bien et du mal, même chez les nations les plus perfectionnées (1). Je suis

(1) Voici le passage qui venait de frapper si vivement M. Le Play :

« La faiblesse des organes est innocente chez les enfants, mais non pas leur âme. J'ai vu, j'ai vu par moi-même un petit enfant dévoré par la jalousie : il ne parlait pas encore, mais tout pâle il regardait d'un œil haineux son frère de lait... Est-ce innocence, chez un enfant, que de ne vouloir pas partager une source de lait, si abondante et même trop, avec un enfant aussi faible que lui ? Est-ce là donc, mon Dieu, cette innocence des enfants ? Non, cette innocence n'existe pas. Ce qu'ils sont alors avec leurs maîtres et leurs pédagogues pour les noix, les balles, les oiseaux, ils le sont plus tard avec les rois et les magistrats pour de l'or, des terres, des esclaves. Les objets de la passion changent avec les années, comme de plus grands supplices succèdent aux châtiments de l'enfance ; mais, au fond, c'est toujours la même chose. Vous n'avez eu d'autre pensée que de

mortifié d'avoir dépensé des années à découvrir par l'observation des vérités que plusieurs grands hommes ont enseignées depuis longtemps, et que notre détestable système d'éducation nous laisse ignorer.

Signalez-moi donc la vérité, quand vous la trouverez de votre côté.

Ligoure, 12 octobre 1870.

J'ai été ramené brusquement ici par une révolution municipale. Une commune internationale s'est constituée, en excluant tout le Conseil du suffrage universel, tous les propriétaires grands et petits (ceux-ci les plus nombreux), tout ce qui n'est pas ouvrier travaillant de ses bras, et en posant le principe que le pouvoir doit appartenir à ceux qui réalisent trois conditions :

nous donner une leçon d'humilité dans la petite stature des enfants, lorsque vous avez dit : « Le royaume des cieux est à ceux qui leur ressemblent. » (*Confessions,* I, chap. VII, et XIX.)

Être ouvrier de fabrique,
Ne rien posséder et ne rien épargner,
Être unis par les liens du cabaret.

Ce sera une curieuse monographie à faire dans un temps plus calme.

Avisé par le télégraphe, j'ai quitté Paris à la hâte, emportant un seul exemplaire de mon nouveau livre... Et maintenant je réponds à la question que vous me posez, au sujet de la triste situation de notre pays.

J'étais arrivé depuis quinze ans à voir si clairement notre décadence intellectuelle et morale, aggravée par l'accroissement des richesses matérielles, qu'une seule chose m'étonnait : c'est que la société pût tenir debout... L'erreur nous a plus dévorés que ne nous dévorent à cette heure les communistes et les Prussiens... Le moment est favorable pour la combattre... Beaucoup de gens sont aujourd'hui disposés à dire leur *mea culpa,* à écouter la vérité ; ces mêmes gens fermeraient les yeux si la prospérité pouvait revenir demain.

Je reste donc plein, non de confiance pour le présent prochain, mais d'espoir...

Gardez-vous du découragement, mon cher ami, et travaillons ensemble au salut du pays. Quand même la France serait réduite à la banlieue de Bourges, continuons à faire servir la langue de Descartes à propager le vrai. Ceux qui triomphent à cette heure ne sont pas sans reproche. Ils sont à beaucoup d'égards envahis par l'erreur, et j'ai maintenant le devoir de les signaler aux méfiances du monde civilisé, puisque la France a perdu tout droit et tout pouvoir de diriger le mouvement européen.

Jusqu'ici, j'ai signalé l'erreur en France et le vrai chez nos émules. J'insisterai dorénavant sur ce qu'il nous reste de vérité et sur ce qui est faux chez nos maîtres.

Que madmodum ignis aurum probat, sic miseria fortes viros. Il faut plus que jamais se connaître et serrer les rangs.

P. S. Nous labourons avec le concours d'une population obéissante et dévouée (jusqu'à présent). Nous travaillons à conjurer autant que possible, pour l'an prochain, le danger de la famine.

Ligoure, 16 novembre 1870.

Mon fils, qui fait partie du second ban des mariés de vingt à quarante ans, va m'être enlevé prochainement. L'émotion que nous donne ce départ nous ramène à tous nos amis, et nous nous demandons quel est leur sort...

J'ai une vie très occupée, je me suis fait journaliste et je continue ma propagande. Je laboure à force quand le temps le permet. Le départ de mon fils me confère le soin de gouverner quatre cents hectares, dont vingt sont cultivés en réserve par des domestiques. C'est une bien grande besogne ; mais elle applique ma pensée à une œuvre utile, dans un moment où l'on ne peut sans angoisse la diriger vers la chose publique.

La maison-souche s'affermit peu à peu... Je ne saurais vous dire combien cette existence serait agréable, si l'on pouvait y travailler en paix à la réforme nationale et locale. Que la France serait puissante, si tous les proprié-

taires du sol résidaient sur leurs domaines dans les mêmes conditions !

Signalez-moi les hommes et les pensées que vos relations et vos lectures vous font découvrir. J'y compte toujours.

Ligoure, 27 janvier 1871.

Dans ce triste temps, la préoccupation du bien public ne me donne plus que des chagrins. Les affections de famille sont devenues elles-mêmes une source de maux, puisque mon fils unique, attaché à notre légion, est dans l'Indre, à 30 kilomètres de l'ennemi qui envahit sans relâche le territoire.

Aussi, les lettres de mes amis m'apportent-elles une des rares satisfactions dont je puisse jouir encore ; et j'éprouve un grand soulagement, après avoir perdu dix-huit personnes du cercle de mes relations, à savoir que mes amis de Provence sont, au moins pour quelque temps encore, à l'abri des atroces souffrances de l'invasion.

Pour nous, nous sommes très menacés ici... Une correspondance de Bordeaux m'annonce que la guerre continuera sans trêve après la prise de Paris : d'où la conclusion qu'il faut s'attendre à un envahissement général du territoire.

Je vais donc avoir l'obligation de commencer une vie errante avec ma femme, ma fille, et deux petits-enfants, sans même avoir l'assistance de mon fils exposé chaque jour à la mort ou à la captivité.

C'est une cruelle perspective ; mais je l'accepterais comme une insigne faveur de la Providence, si le désastre que nous subissons ouvrait les yeux de quelques hommes d'État capables de nous sauver, s'il faisait comprendre à ces hommes que le salut est dans le retour aux trois formes du respect (1).

Malheureusement, je ne vois rien venir en ce genre... Combien flottent plus ou moins entre

(1) Il a été dit plus haut (pages 199-210) et nous savons que M. Le Play désignait par là les trois grandes réformes à opérer, les unes dans les idées et les mœurs, les autres par des lois : — Restaurer la religion, raffermir l'autorité paternelle, ramener la femme au foyer et protéger la jeune fille contre la séduction.

les diverses formes de la Révolution, entre le scepticisme et la religion, en flairant les préjugés de l'électeur auquel ils comptent faire appel ! Ils ne pourront, je le crains, qu'être hostiles à des idées qui font une part large et nette à la tradition nationale, aux vraies libertés locales et à l'indépendance du foyer.

Mais je ne recule pas d'une semelle et ne m'abandonne à aucun découragement. Je travaille beaucoup pour trouver des apôtres de la réforme et pour seconder ceux qui viennent me chercher par lettres ou en personne.

On m'écrit que « mes disciples » devraient se réunir pour travailler à la réalisation de « mes idées », dès que la crise sera passée. Cette formule témoigne d'une amitié qui me touche ; mais elle n'est pas exacte, et il faut se garder de l'émettre. Les hommes que je voudrais réunir ont pour ralliement, non ma doctrine, mais « le Décalogue, l'Évangile et la doctrine vivant dans la pratique des Autorités sociales ». Cette vraie formule permet de supprimer mon nom.

J'ai maintenant la direction de notre grande culture à douze attelages. L'une de mes grandes

douleurs est d'attendre le pillage de ces attelages, lequel réduira à l'inaction et au dénûment les vingt familles qui nous secondent dans nos travaux. Le pillage des grains réservés pour leur nourriture achèvera notre ruine ; et notez que beaucoup de Français, nos voisins, déclarent vouloir faire ce que les Prussiens ne feront pas.

Quel temps ! et dire que l'esprit de révolution reste intact chez nos dictateurs !

Ligoure, 5 mars 1871.

Le service de la poste est absolument désorganisé dans nos contrées. Du reste, les impérieuses exigences des semailles de printemps, dont je suis chargé en l'absence de mon fils, font tort à ma correspondance. Aujourd'hui, je profite de mon dimanche pour vous écrire.

Votre idée sur la translation du siège du gounement de Paris à Versailles est partagée par beaucoup de bons esprits. Elle est juste en partie à un certain degré ; il ne faut pas cependant

l'exagérer. Paris était tout, il ne doit pas être rien. Nos dictateurs actuels ont plus concouru à cette révolution que la populace égarée ; mais je conviens qu'ils auraient eu, à Tours ou à Bordeaux, moins de moyens d'action.

La translation de l'Assemblée à Versailles n'est qu'un expédient, un moyen mécanique de réforme. Or, ce qu'il faut, vous le savez, c'est améliorer le fond des choses, c'est qu'un changement se produise dans les idées et les mœurs de la classe éclairée.

Entendons-nous pour cela. Mes semailles vont finir, et je serai à cet effet tout entier à mes amis.

Qu'on le sache bien, qu'on ne cesse de le dire et de le redire. Le mal ne vient pas seulement des ignorants, des égarés, des pauvres qui forment l'armée des communistes. Il vient principalement des maîtres qui donnent le mauvais exemple à leurs serviteurs, des riches qui ne remplissent pas leurs devoirs envers les pauvres et envers le pays, des manufacturiers qui accumulent dans une dépravation affreuse des masses dégradées, des municipalités qui emploient le meilleur des

campagnes à multiplier des villes malsaines et à y attirer toute la corruption de l'Occident, des gouvernants qui méditent et provoquent des guerres injustes, des savants et des lettrés qui propagent depuis cent ans les sophismes de Rousseau sur la perfection originelle, enfin des honnêtes gens qui, n'ayant pas à se reprocher ces méfaits et donnant même leur adhésion aux principes éternels du bien conservés par la pratique des autorités sociales, restent inertes et refusent toute coopération pour les répandre autour d'eux. J'ose ajouter que ces derniers ont fait le plus grand mal ; car ils nous ont endormis et nous ont inspiré une confiance non fondée, pendant que les masses de l'*Internationale* et toutes les catégories d'égarés et de méchants travaillaient de concert à la ruine de la société.

Je reconnais assurément que l'armée révolutionnaire, en général, est menée par des instincts pervers où tout amour du vrai et tout dévouement font défaut.

Mais il existe quelques chefs dévoués honnêtement, sans intérêt personnel, à l'erreur et au mal.

Mon plus cher ami et camarade d'études à l'École des mines, Jean Reynaud, était de ce nombre. Comme Rousseau, il croyait à la perfection originelle des jeunes générations, et il pensait servir l'humanité en les arrachant à l'action oppressive des prêtres et des gouvernants. Il croyait, en outre, que le remède était dans la suprématie et la toute-puissance de l'État, imbu de la même croyance et se donnant pour mission de l'appliquer. Il eût souffert le martyre pour cette doctrine, et il passionnait les masses qui l'entendaient. Il suffit d'un homme de cette trempe pour conquérir à l'erreur un peuple entier, si les vertus d'un réel apostolat du vrai et du bien ne font pas contrepoids à une si détestable propagande.

Or, une observation attentive m'a fait découvrir deux traits apparents chez ceux qui devraient exercer la propagande contraire. Grande est chez un bon nombre l'honorabilité du caractère ; mais leur impuissance dans l'action est absolue.

Je ne sais si vous voyez percer l'orgueil dans cette lettre. Ma conscience ne me reproche

rien; ce que je conseille est inspiré par le dévouement, dans un temps où l'abîme est béant.

En somme, il faut se mettre en mesure de susciter un grand mouvement vers le vrai.

Ligoure, 10 mai 1871.

J'eusse voulu reprendre activement la publication de mon volume sur l'*Organisation de la famille*, en profitant de l'éclaircie qui s'est produite entre la paix avec les Prussiens et la guerre de Paris; mais j'ai été arrêté par mon éditeur qui n'a pu livrer le papier nécessaire au tirage. J'espère cependant que ce tirage suivra de près la fin de la guerre.

M. Cochin m'écrit pour entamer une correspondance qu'il veut publier dans le *Français*. Je commence ce matin ma première lettre, sans trop savoir si nous aboutirons à un résultat utile.

Travaillons, la catastrophe arrive à grands pas.

Paris, 12 juillet 1871.

Je suis ici sur la brèche, et j'y resterai agissant dans l'hypothèse où les incommensurables erreurs de notre race seraient guérissables. Les malheurs de la patrie m'ont fait connaître des collaborateurs dévoués, qui vont travailler à la besogne du salut.

Gardez-vous du découragement, et, pour cela, faisons un faisceau où la propagande comblera les vides de la mort. Chaque membre doit surtout agir en rétablissant la vérité, et il ne doit écrire qu'après avoir longtemps observé. Le mal de notre temps n'est pas seulement dans la paresse des lecteurs ; il est aussi dans la multiplicité infinie des *bons mauvais livres*, et surtout des livres neutres qui rabâchent sans cesse les banalités sur « le progrès, l'ère nouvelle, etc. », qui professent formellement l'erreur ou qui redisent sur le bien des choses vagues et peu utiles.

Permettez-moi de vous dire encore que le

premier devoir des amis de la réforme est de critiquer leurs collaborateurs. Pratiquez cela avec moi, sans craindre le mécompte de Gil Blas devant l'archevêque de Grenade, et commencez par me marquer ce que je dois faire, pour perfectionner l'*Organisation de la famille* dont l'impression se termine en ce moment.

En ce qui vous touche, je vous conseille de substituer, dans votre titre, le mot *famille* à celui de *foyer domestique.* Il faut plus que jamais faire ressortir le rôle social du père.

Plus nous avancerons, plus nous constaterons qu'il faut rendre à la famille son autonomie. L'autorité paternelle accomplira ce qui est au-dessus des forces de toute autorité publique. Nous ne pouvons évidemment constituer aujourd'hui que de mauvais gouvernements avec des hommes livrés à l'erreur. Notre salut ne peut venir que de la seule autorité qui, dans cet état d'erreur profonde, reste en vertu de la loi naturelle dévouée à ses subordonnés.

Paris, 4 août 1871.

Je partage vos justes alarmes au sujet de notre marche rapide vers l'abîme. Il est honteux que les gens de bien soient seuls impuissants et ahuris, tandis que les méchants, infiniment moins nombreux, sont seuls énergiques et clairvoyants.

Les méchants et les égarés font assurément le mal ; mais les bons se laissent périr avec une indolence et une résignation inexplicables.

Il y a pour moi un bonheur extraordinaire à être débarrassé de mes fonctions publiques, et à pouvoir enfin, pour la première fois de ma vie, suivre en toute liberté la succession naturelle de mes idées. J'ai entrepris un nouvel ouvrage, une sorte de catéchisme social par demandes et par réponses. La première partie, l'*Introduction,* va être publiée, et elle aura pour titre : *la Paix sociale après le désastre.* J'ai mis là, sous une forme bien sommaire, des idées applicables au temps présent, à la conduite de chaque jour...

Il est temps d'agir, de créer la classe supérieure, celle qui ne songe qu'au bien public, qui ne demande rien pour elle, rien pour ses parents, qui laisse de côté la gloire académique, les vanités d'auteur, et en général toute préoccupation personnelle, de quelque nature qu'elle soit. Ce qui me désole, c'est que ces hommes sont rares. Il y en a cependant ; il faut plus que jamais les chercher ..... Qu'ils s'unissent, qu'ils se mettent à l'œuvre, sans manquer aux devoirs de famille et aux exigences du pain quotidien. Il faut en ce moment négliger les livres, pour agir sur des gouvernants honnêtes, mais entraînés par les traditions révolutionnaires qui ont tout perdu, et sur notre malheureux pays qui sue de toute part l'antagonisme.

APPENDICE.

LETTRES DE FRÉDÉRIC LE PLAY A M. CLAUDIO JANNET.

1866 — 1870.

APPENDICE.

LETTRES DE FRÉDÉRIC LE PLAY A M. CLAUDIO JANNET.

Paris, 25 décembre 1866.

Nous n'échapperons à la désorganisation sociale qui nous menace, que si un nombre suffisant d'hommes pénétrés des vrais principes se tiennent prêts à affirmer et à démontrer la vérité au jour de la prochaine catastrophe.

La catastrophe ne nous sera pas épargnée ; car les classes riches se montrent de plus en plus indignes de la haute action directrice qu'elles devraient exercer. A Paris surtout, le luxe et la débauche débordent, tandis que les pauvres,

dont le nombre grandit chaque jour par l'effet d'un déplorable esprit de vertige chez l'autorité municipale, se montrent eux-mêmes de plus en plus corrompus et envieux.

La conséquence fatale de cet état de choses ne saurait être douteuse pour un esprit clairvoyant.

Il faut se préparer à accomplir la haute mission de paix et de justice qui, seule, peut établir des liens entre ces deux classes aveugles et ignorantes ; et l'on n'agira efficacement dans ce but qu'à la condition d'être rapproché par une doctrine d'un certain nombre de collaborateurs.

Or, aujourd'hui, il faut plus que douze apôtres pour conjurer l'effet d'une explosion aussi prochaine. Tous ceux à qui la Providence a accordé le pain quotidien doivent employer tous les jours de leur vie à trouver des collaborateurs pour cette œuvre de salut.

Paris, 13 juin 1867.

Vos lettres me sont un agréable délassement, au milieu des impressions pénibles que me cau-

sent journellement l'égoïsme, l'antagonisme, le luxe et le vice qui envahissent notre malheureuse patrie.

Au spectacle de la corruption qui dissout les classes dirigeantes, je tourne avec inquiétude mes regards vers les jeunes générations... ; et j'éprouve un sentiment de calme et de bien-être, quand je vois de jeunes pères de famille imbus des vrais principes de la réforme du dix-neuvième siècle, se préservant des chutes qui ont accompagné tous les efforts des réformateurs de 1789...

Je ne me décourage donc pas, en me voyant à peu près seul sur la brèche, là où la réforme doit plus qu'ailleurs lutter contre la corruption, c'est-à-dire dans ce malheureux Paris, en dehors duquel cependant on trouve peu de moyens efficaces d'agir sur le mouvement social.

Paris, 31 août 1867.

Nous recherchons aujourd'hui, le père Gratry et moi, par une active correspondance, le moyen

de fonder une société militante pour la réforme sociale.

L'un et l'autre, nous sommes préoccupés des ravages que font en ce moment les matérialistes au sein de la jeunesse. Ces prétendus savants construisent une nouvelle genèse, dans laquelle l'homme dérive de l'huître sans aucune autre intervention que celle des agents matériels !

C'est la barbarie prêchée au nom de la science.

Paris, 30 janvier 1868.

J'ai lu votre travail (1) ; c'est là la vraie méthode...

Notre pays sera en voie de guérison, lorsqu'on

(1) La Société d'économie sociale avait mis à l'étude les divers régimes établis en Europe et en Amérique pour la transmission des biens, et avait ouvert une enquête plus spéciale relative à la France. M. Claudio Jannet en fournit une sur *les Résultats du partage forcé des successions en Provence*. C'est de ce travail que parle ici M. Le Play. Il résumait, avec les observations personnelles de l'auteur, les témoignages d'une centaine d'hommes compétents, propriétaires fonciers, magistrats, avocats, notaires, conseillers généraux. (Voir la 2e édition publiée en 1871 chez Guillaumin et Pédone.)

remplacera les divagations politiques, les colonnes de chiffres et les moyennes de la statistique, par l'observation de la famille, de l'unité sociale qui disparaît toujours dans notre économie politique actuelle, et qu'on a cherché vainement à remplacer par l'individu, la commune et la nation...

Pour changer nos mauvaises institutions, il faut détruire les erreurs de l'esprit public. Dans l'état où nous sommes, je ne vois d'autre moyen d'action que l'apostolat. Cet apostolat exige trois choses : 1° un *Credo* donnant une formule claire des vrais principes sociaux : 2° *quelques apôtres éminents,* agissant sur les masses par leur vertu et leur éloquence ; 3° *des chefs de famille imbus de la doctrine,* et agissant journellement sur leur entourage par leur exemple et leur modeste enseignement.

Tout cela, sans doute, exigera beaucoup de temps ; mais des jeunes gens doivent plus facilement en prendre leur parti que les hommes de mon âge.

Quant à moi, je continue à améliorer le *Credo,* autant qu'il dépend de moi. Mais, grand Dieu !

qu'il est difficile de trouver les formules propres à inculquer la vérité à ceux qui ne veulent pas l'entendre !

Paris, 17 février 1869.

Très sensible aux témoignages contenus dans votre lettre, j'appelle votre attention sur le point suivant. Vous dites :

« Mais comme la raison finit par avoir toujours raison, et que l'opinion d'une nation finit à la longue par se tourner vers le vrai... »

Je vous signale la nécessité d'ajouter comme complément de votre pensée :

« ...*Si les hommes dévoués au culte de la raison et à la recherche du vrai n'ont pas été complètement détruits par le régime antérieur, et s'ils s'unissent pour faire leur devoir!* »

Dans le cours de mon existence, j'ai vu singulièrement diminuer le nombre et la qualité des hommes dévoués au vrai ; et je constate que les impressions utiles que j'ai reçues du milieu am-

biant étaient plus nombreuses autrefois qu'elles ne le sont aujourd'hui.

Il est nécessaire que la jeunesse ait foi dans l'avenir ; mais il faut qu'elle comprenne bien que cet avenir est subordonné à sa vertu et à son travail.

Il n'y a ni progrès fatal, ni décadence fatale ; malheureusement pour nous, depuis trente ans, depuis quinze ans surtout, la décadence l'emporte en somme sur le progrès.

Ce qui combat ma foi dans l'avenir de la France, c'est que l'erreur a envahi presque complètement les classes dirigeantes. Elle a pour ainsi dire possession acquise, et, pendant que les gens de bien sont divisés ou inertes, elle devient maîtresse du pays. Ces derniers s'endorment pour la plupart dans l'isolement, ou s'agitent sans aucun résultat, sans pouvoir ou même sans vouloir se grouper. Les méchants ou les égarés ne sont pas mieux organisés peut-être ; mais ils ont pour eux la force que donne la propagation universelle de l'erreur. Ils sont compris à demi-mot ; ils triomphent, dès qu'ils énoncent leurs déplorables idées, tandis que les

quelques gens de bien qui agissent sont obligés, pour faire quelque impression, de s'épuiser en efforts soutenus afin de démontrer l'évidence.

Dans l'ouvrage que je viens de terminer, j'ai été conduit à écrire un petit paragraphe indiquant « comment un peuple civilisé peut retomber à l'état sauvage ». Le mal grandit chaque jour, par l'effet de l'activité des méchants et de l'indolence des gens de bien. Pour nous réformer et nous sauver, il ne suffit pas d'avoir la foi, il faut des œuvres !

Paris, 22 juin 1870.

... Il y a ici de grands talents ; mais tout cela se contrarie et s'annule, faute d'entente sur le choix de la doctrine et des maîtres du mouvement. Tout le monde veut commander ; mais nul ne peut obtenir obéissance.

Je continue à chercher les autorités sociales et à mettre en lumière leur pratique et leur doctrine. Je n'apprends plus grand' chose, parce que

voilà quarante ans que je cherche ; mais je passe ma vie à mettre en ordre ma récolte, et je m'applique à recueillir ce qu'il y a de plus essentiel dans une si immense quantité de faits et d'idées. C'est ainsi que je trie *l'Organisation du travail,* comme j'avais trié *la Réforme sociale.*

Mon travail s'emploie en ce moment à développer la connaissance de la famille-souche, qui est l'unité de la vie sociale, et, dans cette intention, je fais un petit ouvrage qui sera publié à peu près en même temps que le nouveau livre de M. de Ribbe.

Le but de mes efforts est de résumer ensuite toute la pratique et toute la doctrine, dans un autre petit livre qui se vendrait 50 centimes...

Cela fait, le jour sera peut-être venu de tenter la publication d'un journal hebdomadaire.

En attendant, nous songeons à constituer dans les provinces, et, autant que possible, dans chaque département, des centres de propagande où l'on travaillerait à asseoir la société sur

un terrain plus sûr que celui de la politique et des plébiscites, centres placés en dehors du tourbillon qui emporte les Parisiens...

Ligoure, 26 septembre 1870.

La triste situation où nous sommes ne m'étonne pas, car je n'ai cessé de la prévoir depuis vingt ans...

Ce n'est pas après la crise, c'est aujourd'hui plus que jamais que doivent s'unir les gens de bien.

Il faudrait trouver dans chaque localité le moyen de préparer la connaissance des conditions du salut. J'ai essayé ces jours-ci d'agir à Tours avec le concours de M. Mame. Je ne puis rien faire ici, en présence de municipalités rurales et urbaines qui ne songent qu'à manifester la haine de l'ouvrier porcelainier contre le patron; mais je suis à la disposition de mes amis, s'ils peuvent tenter quelque chose ailleurs. Jamais je n'eus plus de vigueur d'esprit pour me dévouer à la réforme.

Je publierais, par exemple, sous forme de feuilles volantes d'un sou, une série de lettres ayant pour titre commun : *Le désastre et le salut.*

Je n'ai pas un mot à changer à mes quatre ouvrages ; je n'ai pas sous ma plume un mot de haine pour aucun parti ; je croirais dans cette voie pouvoir faire beaucoup de bien...

L'idée fondamentale, à reproduire sous toutes les formes, est la nécessité de réorganiser la famille.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

LE PLAY,

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE.

CHAPITRE III.

1864-1870.

CHAPITRE IV.

1864-1870 (suite).

SECONDE PARTIE.

LETTRES DE FRÉDÉRIC LE PLAY.

APPENDICE.

LETTRES DE FRÉDÉRIC LE PLAY A M. CLAUDIO JANNET.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

99



